



**HAL**  
open science

## Architectes et ingénieur dans la presse

Helene Lipstadt, Harvey Mendelsohn

► **To cite this version:**

Helene Lipstadt, Harvey Mendelsohn. Architectes et ingénieur dans la presse : polémique, débat, conflit. [Rapport de recherche] 0120/80, Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines (IERAU); Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA). 1980. hal-03089988

**HAL Id: hal-03089988**

**<https://hal.science/hal-03089988>**

Submitted on 29 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



POLEMIQUE

DEBAT

CONFLIT

ARCHITECTE ET INGENIEUR DANS LA PRESSE

Toupe 99  
Page 11

ARCHITECTES ET INGENIEUR DANS LA PRESSE:

POLEMIQUE, DEBAT, CONFLIT

sous la direction de  
HELENE LIPSTADT et HARVEY MENDELSON

UNITÉ PÉDAGOGIQUE

ERRATA

- P.65 la note 35 doit suivre le mot formera.
- p.70 846 , lire 1846
- p.90 ingénieurs est, lire ingénieurs sont
- p.98 plus lart, lire plupart
- p.130 des travaux publics, lire des travaux publics
- p.174 discours continue, lire continuité du discours
- p.190 architectural en mise, lire architectural est mise
- p.191 l'architecte moderne, lire l'architecture moderne
- p.193 singé d'un architecte, lire signé d'un architecte.

en exécution du programme générale de recherche architecturale mené par le Secrétariat d'Etat à la Culture avec le D.G.R.S.T. depuis 1972. Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Contrat n° 77 73 002 00 202 7501

Tour 11  
Pièce 11

ARCHITECTES ET INGENIEUR DANS LA PRESSE:

POLEMIQUE, DEBAT, CONFLIT

sous la direction de  
HELENE LIPSTADT et HARVEY MENDELSON

UNITÉ PÉDAGOGIQUE  
D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

37 72.00  
LIP  
—

C.O.R.D.A. - I.E.R.A.U.

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche remise au Secrétariat du Comité de la Recherche et du Développement en Architecture (C.O.R.D.A.) en exécution du programme générale de recherche architecturale mené par le Secrétariat d'Etat à la Culture avec le D.G.R.S.T. depuis 1972. Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Contrat n° 77 73 002 00 202 7501

4196

AVANT-PROPOS

Cette étude était conçue et dirigée par:

HELENE LIPSTADT et HARVEY MENDELSON

IAN FRAZER, de l'Ecole Normale Supérieure, Fontenay-aux-Roses et de Saint Antony's College, Oxford, est l'auteur de l'Appendice I, "La vie secrète de César Daly: Naissance illégitime, parti légitimiste, cause fouriériste".

GREG GARMESA a conçu l'Appendice IV, "Architecte et ingénieur, collaborateurs de la Revue générale de l'architecture".

JACQUES GUILLERME, du C.N.R.S., Paris, est l'auteur du chapitre, "Les institutions technologiques et l'enjeu épistémologique".

HARVEY MENDELSON est l'auteur de la section, "Le conflit selon Giedion".

Tous les autres chapitres sont dûs à HELENE LIPSTADT.

Les rapports préliminaires ont été rédigés par JEAN-JACQUES AILLAGON, MARIE-CHRISTINE GANGNEUX et DORIAN GARDNER.

### AVANT-PROPOS

Dans les documents à la disposition de l'historien, la polémique est la présence d'une voix qui fascine par sa subjectivité intrinsèque. Ici transparaissent les passions des hommes, les stratégies et les conflits qui mènent leur jeu quotidien. La polémique mérite une étude historique dans la mesure où elle brise le silence: lorsque les groupes sociaux peu connus ou mal définis se mettent à parler d'eux-mêmes, la polémique devient précieuse. L'historien, armé de sa grille de lecture, du sens des embûches de la langue et des imperfections du texte, s'y jette, car là, une subjectivité peut offrir une vision de la position sociale objective du groupe.

Au XIXe siècle, l'architecte, cet homme du projet, pour qui la figuration est outil et moyen de perception, n'en prend pas moins position souvent dans les textes polémiques, comme si le crayon avait besoin de la plume. Particulièrement, lorsque les architectes visent l'ingénieur, leurs attaques se présentent sous forme de texte, et non de projet. Dans ce cas, la presse spécialisée se nourrit de polémique. Plus généralement, et dès les débuts de cette presse architecturale (c'est-à-dire, dès 1800), la polémique s'y épanouit: une complicité s'instaure entre elle et la polémique; c'est cette complicité qui contient en germe la polémique contre l'ingénieur. Une analyse de textes polémiques est-elle fondée pourtant pour donner une histoire des rapports de l'architecte avec l'ingénieur? Une prise de conscience des rapports de dépendance et de collusion entre la profession et sa presse amènera à en douter. La confrontation architecte/ingénieur au XIXe siècle est certes de nature idéologique: la presse architecturale paraîtra-elle une source documentaire pour l'univers culturel de l'architecte? La complicité manifeste des insertions de la profession parmi les autres professions en affaiblit la valeur documentaire. Les rapports sociaux et la relation aux sources de pouvoir ne peuvent pas être décelés à la seule lecture de la presse, parce que celle-ci est discours, et discours journalistique.

Cette prise de conscience en forme de manque de confiance s'accompagne d'une découverte: celle de l'absence d'une confrontation inverse ingénieur/architecte, tant dans la presse des ingénieurs de l'Etat, que dans celle des ingénieurs civils. En effet, à l'interpellation des architectes, les ingénieurs

répondent par le silence; ils ne daignent pas entrer en lice contre des architectes, ayant assez à faire avec d'autres ingénieurs. La polémique architecte/ingénieur est donc à sens unique. Cette opposition entre qui interpelle et qui garde le silence gagne à être mise en rapport avec une triple distinction: Polémique: attaque qui ne suscite pas forcément une réponse; débat: la polémique devient une discussion et un échange; conflit: lutte ou combat que suscitent des rapports sociaux et des relations objectives entre professions. Or le conflit, qui est l'essentiel, échappe au discours, et donc aux revues d'architectures et de génie civil, car tout conflit entre parties inégales donne lieu à un déséquilibre entre le silence, privilège des forts, et cette voix qui est l'arme des faibles.

Hors du terrain de l'histoire narrative, la question de la place de l'architecture demeure: dans le champ intellectuel, et sur le marché des biens symboliques. La théorie sociologique retrouve ce que la recherche historique révèle, l'absence de trace d'un conflit ingénieur/architecte dans la presse spécialisée des ingénieurs. Ce conflit, produit des rapports objectifs entre architectes et ingénieurs, échappe dans ce domaine aussi, parce qu'il échappait à notre source. Néanmoins, il reste possible d'ancrer polémiques et débats dans la réalité sociale, en essayant d'esquisser la place du polémiste dans la profession. Cette méthode sera appliquée aux architectophobes et ingénieurophiles, et surtout, enfin, à César Daly, architectophile et ingénieurophile.

Il y a cinquante ans, Sigfried Giedion, alors jeune historien de l'art, découvrait simultanément le Mouvement Moderne en architecture et, dans son ouvrage Bauen in Frankreich (1928), le XIXe siècle français. On lui doit aussi la découverte de la presse architecturale du XIXe siècle et avec elle la découverte de son "créateur", César Daly. Il est responsable également, grâce aux multiples éditions de Espace, temps et architecture, de ce qui est devenu un mythe qui veut que le XIXe siècle ait été dominé par un conflit entre architectes et ingénieurs. Par ailleurs, Giedion dans ses écrits a mis Daly et aussi Henri Labrouste au service d'un autre Giedion: le publiciste au service de Le Corbusier et du Congrès International de l'Architecture Moderne, dont il était Secrétaire générale. Et c'est dans les ambiguïtés de Daly que des architectes aujourd'hui, dans cette démarche classique qu'est le retour aux sources, cherchent leurs discours. Ainsi un mythe se perpétue, parce que le mythe, comme le

rite, forge le lien entre membres d'un groupe social.

Ces mythes doivent être mis en doute en les traquant au besoin dans la lettre d'un Urtext, s'il est vrai que l'histoire sociale des architectes avec ces difficultés et ses déceptions, est un domaine essentiel de la recherche architecturale.

Hélène Lipstadt

Harvey Mendelsohn

Paris et Cambridge, Massachusetts

Décembre 1979



CHAPITRE I

La plume, le pinceau, Première Partie

ARCHITECTES. Tous les soirs on  
bâtit toujours l'escalier des  
maisons.

ARTISTES. ...Vantent leur dédain-  
nement...

IDEOLOGUES. Tous les journalistes  
le sont.

ESQUISSE D'UN MODELE THEORIQUE DE LA POLEMIQUE DE PRESSE

INGENIEURS. La première carrière  
pour un jeune homme. Connaît tou-  
tes les sciences.

Gustave Flaubert,

Dictionnaire des idées reçues

Le conflit selon Giedion

Un des mythes persistents de l'historiographie de l'ar-  
chitecture du XIXe siècle est celui du grand combat entre les  
ingénieurs et les architectes. Sigfried Giedion en est en  
grande partie responsable pour s'être penché sur les rapports  
entre architectes et ingénieurs, dans son ouvrage classique,  
Espace, temps, et architecture<sup>1</sup>. Ce thème transparaît à maints  
endroits de son livre, et de manière développée dans le chapit-  
re intitulé "Le divorce entre le travail de l'architecture et  
celui de l'ingénieur". L'auteur y examine plus en détail la  
période pendant laquelle cette scission entre l'architecture  
et la construction devint manifeste, et qui vit apparaître le  
besoin d'une architecture nouvelle". Il commence sa discus-  
sion par la mise en scène d'une opposition entre "deux pôles  
antagonistes (qui) s'affrontaient en France: l'Ecole des Beaux-  
Arts et l'Ecole Polytechnique". La première "conduisit à un  
aménagement de plus en plus grand de l'art à l'égard de la vie",

CHAPITRE 1

La plume, le pinceau, la pioche et la pierre

ARCHITECTES. Tous imbéciles oublient toujours l'escalier des maisons.

ARTISTES. ...Vanter leur désintéressement...

IDEOLOGUES. Tous les journalistes le sont.

INGENIEURS. La première carrière pour un jeune homme. Connaît toutes les sciences.

Gustave Flaubert,

Dictionnaire des idées reçues

Le conflit selon Giedion

Un des mythes persistants de l'historiographie de l'architecture du XIXe siècle est celui du grand combat entre les ingénieurs et les architectes. Sigfried Giedion en est en grande partie responsable pour s'être penché sur les rapports entre architectes et ingénieurs, dans son ouvrage classique, Espace, temps, et architecture<sup>1</sup>. Ce thème transparait à maints endroits de son livre, et de manière développée dans le chapitre intitulé "Le divorce entre le travail de l'architecture et celui de l'ingénieur". L'auteur y "examine plus en détail la période pendant laquelle cette scission entre l'architecture et la construction devint manifeste, et qui vit apparaître le besoin d'une architecture nouvelle". Il commence sa discussion par la mise en scène d'une opposition entre "deux pôles antagonistes (qui) s'affrontèrent en France: L'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole Polytechnique". La première "conduisit à un isolement de plus en plus grand de l'art à l'égard de la vie",

l'autre "avait pour fonction de combiner les sciences théoriques et pratiques. Cela devait nécessairement exercer une influence directe sur l'industrie." L'existence même de ces deux écoles "impliquait déjà en soi la rupture entre l'architecture et la construction"<sup>1</sup>. Giedion se propose de montrer la position centrale de ce conflit, pour tout le siècle, au moyen d'un survol des journaux d'architecture. On peut noter, en passant, qu'il n'apporte aucune documentation sur le conflit entre les Ecoles elles-mêmes, le considérant comme une chose connue et à laquelle il fait allusion dans le passage clé que voici:

Si on feuillette les revues d'architecture du XIXe siècle, on constate que les deux questions qui préoccupaient le plus les gens de l'époque, étaient directement issues de la divergence entre ces deux écoles:

1. Quelles sont les directives qui doivent présider à la formation des architectes?
2. Quels sont les rapports entre l'ingénieur et l'architecte? Comment se répartissent leurs fonctions? Y a-t-il identité entre eux?

Toutes les autres questions étaient d'ordre secondaire et se réduisaient à des querelles de forme<sup>2</sup>.

La dernière phrase est révélatrice à deux égards. Premièrement, on ne lit pas, comme on pourrait s'y attendre, que "toutes les autres questions" étaient peu ou simplement moins fréquemment posées, mais qu'elles étaient de moindre importance: "d'ordre secondaire", selon la traduction française, "of minor and transitory importance", selon l'anglais. Dans le texte anglais, cette importance est transitoire, et, de plus, la phrase est écrite au présent: "all the other controversies and discussions regarding architectural form are of minor and transitory importance". Simple choix stylistique?

Tout le reste du chapitre, et du livre, porte à penser que non. Déjà ce glissement d'une constatation quantitative au sujet des journaux, "a survey of architectural journals", dit l'anglais, à une jugement qualitatif ("minor and transitory importance") doit nous mettre sur nos gardes en lisant ce survol.<sup>3</sup>

D'ailleurs, aucune citation ne date d'avant 1849. Pour les cinq premières décennies précédentes, Giedion consacre quelques lignes à l'Ecole Polytechnique, à

"L'énorme tâche qu'elle assumait en toute lucidité.

C'est la première tentative qui ait été faite pour établir un rapport entre la science et la vie, et pour utiliser pour l'industrie les découvertes des mathématiques et de la physique".

D'autre part, il mentionne J.B. Rondelet, "le premier à exiger que la technique scientifique jouât un rôle important dans l'architecture". Giedion semble lui attribuer une influence prépondérante dans la mesure où il affirme sommairement qu' "à partir de cette époque, l'ingénieur allait empiéter de plus en plus sur le domaine de l'architecture".

Arrivé au milieu du siècle, Giedion note que le progrès accéléré de l'industrie provoque chez l'architecte une angoisse croissante: "sa position privilégiée était menacée", et les traditions de son art deviennent caduques. Mais au lieu d'illustrer cette angoisse, il préfère parler des espoirs en une nouvelle architecture soulevés par l'apparition de nouvelles possibilités techniques, s'appuyant sur cinq citations, dont trois sont tirées de la Revue générale de l'architecture. En 1849, Daly souhaite voir "une architecture nouvelle" qui rompra avec "la stérilité et le servilisme de la copie". La même année, dans la Revue, J.B. Jobard affirme, selon Daly, que "l'architecture nouvelle" est "une architecture de fer" mais tout le reste de la citation (de la plume de Jobard) relève exclusivement de la rhétorique de ce qu'on appelle aujourd'hui un conflit de générations. Giedion omet de dire que Daly a trouvé Jobard "un peu trop" avec l'architecture en pierre" (VIII, 1849/50, 26). Le seul propos un peu concret dans ce chapitre vient non pas d'un architecte mais du poète Théophile Gautier: "L'emploi de la fonte permet et exige

beaucoup de formes nouvelles, telles qu'on les voit dans les gares, les ponts suspendus et les toits de jardins d'hiver".<sup>4</sup>

Daly réapparaît à plusieurs reprises, lorsque selon Giedion, il "se plaint de nouveau de l'influence persistante des traditions anciennes". Giedion cite: "Une atmosphère éclectique (et non pas électrique, comme donne la traduction française) enveloppe complètement le monde moderne". Plus loin, Giedion reprend le même texte, en lui empruntant l'énoncé le plus net de tous ceux qui viennent à l'appui de son analyse: "L'architecture est-elle destinée à disparaître devant le génie civil? L'ingénieur absorbera-t-il un jour l'architecture?"<sup>5</sup>

Or Giedion s'est mépris sur l'Ecole Polytechnique, qui était isolée de l'industrie, dans un savoir abstrait et mathématique.<sup>6</sup> Il a choisi des citations pour la plupart sans rapport direct avec son sujet. Plus, il a sciemment déformé la pensée de Daly, en séparant cette phrase de son contexte. Voici le paragraphe entier:

1<sup>o</sup>. Qu'est ce que l'éclectisme, envisagé dans ses rapports avec la société, la philosophie de l'art, - avec l'art architectural particulièrement?

2<sup>o</sup> L'architecture est-elle destinée à disparaître devant le génie civil? - L'ingénieur absorbera-t-il un jour l'architecte?

3<sup>o</sup> Quelles ressources l'éclectisme offre-t-il à l'architecture contemporaine pour se relever de son apparent abaissement et préparer l'art organique futur?

Ce paragraphe servait en grande partie à justifier le besoin "d'une notion complète de ce qui constitue l'éclectisme" pour mieux répondre aux absurdes

reproches qu'on adresse à tout moment aux architectes: défaut d'originalité et d'invention; absence d'unité de style dans les oeuvres modernes; méconnaissance volontaire des lois mécaniques de la construction, ... etc; reproches qui tombent de soi, pour qui est familier avec ce qui constitue véritablement l'éclectisme social, philosophique et artistique.

Ce même texte qui annonce une future étude sur l'esthétique, "science neuve en voie de formation" (XXV, 1867,5-6),<sup>7</sup> ne refuse pas l'éclectisme. Le thème de la menace du génie civil n'est pas absent de la Revue, mais il occupe, comme nous le verrons ultérieurement, une place particulière dans la politique du rédacteur: diriger une revue qu'il jugeait scientifique, et fonder une science de l'esthétique.

Giedion prélève dans les revues des citations appropriées à l'argumentation de son véritable objectif, la résolution d'un problème qu'il a formulé pour le temps présent. Et il revient au présent pour trouver la réponse. Citant Le Corbusier: "Le siècle du machinisme a suscité le Constructeur. Ce sont des programmes neufs, une technique neuve, des moyens neufs qui l'ont accouché. Partout maintenant, il est à l'oeuvre". Parlant au nom de "toute la génération d'architectes à laquelle appartient Le Corbusier", il annonce qu'elle "partage... une telle opinion... (qui) est très significative et montre que l'on est en train de combler le fossé entre l'architecte et l'ingénieur".

Comme chacun peut facilement s'en convaincre en lisant attentivement les journaux qu'il cite, la question architecte/ingénieur n'était pas la seule à passionner les lecteurs (et les rédacteurs); elle était souvent reléguée dans le fond de la scène par d'autres jugées plus brûlantes par les contemporains, mais non par l'historien-polémiste cherchant les traces du schisme architecte/ingénieur pour en trouver la résolution dans le Mouvement Moderne. Chez Daly aussi, admirateur fervent de l'ingénieur, la question est soumise à d'autres nécessités philosophiques, et même politiques. En terminant par des propos de Le Corbusier, Giedion confirme ce que toute sa démarche a laissée prévoir: cette esquisse, ou plutôt cette évocation de l'histoire des rapports entre les deux professions est elle-même un des épisodes de cette histoire. Le débat que Giedion s'est imaginé comme le plus important, le conflit entre Ecoles, qui est entièrement de son invention, est né de ce même désir fantastique de

fonder une spécificité professionnelle pour l'architecte, dans un monde qui a tendance à mésestimer sa création.

Le discours de différenciation professionnelle, dont la polémique architecte/ingénieur fait partie, s'inscrit dans la tradition lettrée en architecture. Celle-ci a enfantée celle-là. Nous l'avons suivie à travers la presse. Chemin faisant, nous avons été frappés par la continuité de certains thèmes dans le discours des architectes sur eux-mêmes. Le thème de l'opposition architecte/ingénieur a certes une origine moderne inséparable de la parution de la presse spécialisée de l'architecte. Toutefois, il existe une similitude entre les énoncés de la polémique et les thèses avancées dans les préfaces des recueils et dans les traités les plus anciens. Une analyse du texte en architecture et du rapport du discours sur l'architecture à son objet devait donc situer mieux une polémique qui n'est qu'un chapitre récent dans la tradition lettrée. Nous sommes allés retrouver la source du l'analogon du discours architecte/ingénieur dans le texte qui domine la tradition, le De architectura de Vitruve, ce qui constituait une ouverture théorique pour l'histoire sociale de l'architecture.<sup>8</sup>

#### Vitruve ou le premier discours

La place de Vitruve dans la tradition lettrée de l'architecture n'a pas besoin d'être démontrée. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle son texte prête ses lettres de noblesse aux traités, aux manuels et aux commentaires. Alberti avait déjà pris ses distances par rapport à lui: "quant à nous, nous pensons qu'il aurait bien pu ne pas écrire du tout, puisque nous ne comprenons pas ce genre d'écriture"; il doit quand même s'y fier, puisque Vitruve apporte l'autorité de l'antiquité à une pratique nouvelle de l'écriture qui se veut humaniste du fait même de ses liens avec l'Antiquité. Alberti se considérait plutôt "conseiller-pour-l'Antiquité" qu'architecte et écrit "non pas pour

les architectes mais pour les Commanditaires... de la nouvelle génération de pensée humaniste". Que le livre de Vitruve soit confus, mal écrit, contraire aux restes archéologiques de l'architecture antique, Alberti semble pourtant en faire bon usage. Selon Richard Krautheimer, il reprend des éléments de Vitruve en les remettant dans un ordre nouveau afin de surmonter la plus grande difficulté de ce texte, la contradiction entre le discours théorique des introductions et la vocation pratique des textes, la même que celle entre l'homo encyclopedicus et l'artisan:

Vitruve... se contente pour finir de composer un manuel, un sommaire de la pratique de la théorie de son époque... le plus souvent désuètes... Tandis que Vitruve énumérait les principes pour les oublier, Alberti estimait de la plus haute importance les principes ainsi que les parties composantes de l'architecture et il semble qu'Alberti critique sévèrement Vitruve à cet égard .<sup>9</sup>

Les interprétations et commentaires de Vitruve sont donc obligés de se distinguer du texte lui-même, tout en se réclamant de son autorité. C'est déjà un des objectifs de Vitruve lui-même, la défense de l'architecte et de sa place parmi les praticiens de l'art de bâtir. Nul ne s'étonnera de trouver les thèmes du discours professionnel et même celui de l'architecte/ingénieur préfigurés dans ce premier texte.

Selon Vitruve, l'architecture "s'acquiert par la pratique et par la théorie"; ceux qui la pratiquent sans la théorie n'atteignent jamais une position "d'autorité", tandis que ceux qui s'attachent à "la seule connaissance des lettres et le seul raisonnement... n'en ont jamais vu que l'ombre"<sup>10</sup>. La connaissance de la théorie assure l'autorité, mais, la pratique demeure la substance de l'architecture. Pourtant, malgré son insistance sur la double nature de l'architecture, théorique et pratique, cette



distinction peut faire penser que la théorie sert surtout à rehausser la position de l'architecte dans la société (I-1.1 et 2).

Selon Vitruve l'architecture exige une culture générale étendue et la connaissance de huit sujets différents. Après les avoir énumérés, il en explique l'importance pour l'architecte. Tandis que les lettres lui assurent l'immortalité par la rédaction des livres, les huit savoirs spécifiques sont d'une utilité immédiate, rendant possibles des opérations comme la mise à l'échelle des plans, la présentation convenable du travail et même l'analyse formelle des oeuvres à l'aide de références historiques. Même la philosophie est appelée à cautionner la pratique, parce qu'elle assure un comportement honnête et moral, et enseigne aussi une bonne connaissance de la physique. Les huit savoirs préconisés par Vitruve sont autant d'outils destinés à ajouter du prestige au métier du vivant de l'architecte. Seule la culture lettrée, qui lui permet d'écrire des traités, s'adresse à la postérité. (Litteras architectum scire oportet, ut commentariis memoriam firmiorem efficere possit (I.1.4). En décrivant les savoirs qui sous-tendent l'architecture, Vitruve fait référence à d'autres professions qui prêtent leur prestige à l'architecture. Vitruve n'en omet aucune, mettant le droit, l'optique, la musique, l'histoire, et la médecine au service de l'architecture. Il dit même que l'homme "ne doit pas prétendre à cette qualité à moins qu'il n'ait commencé dès son enfance à monter par tous les degrés des sciences et des arts qui peuvent s'élever jusqu'à la dernière perfection de l'architecture" (ad summum templum architecturae (I.I.II)). Dans une phrase qui décrit l'architecture comme une initiation progressive, Vitruve semble comparer l'architecte à un prêtre, qui accède lentement à un savoir parfait. Mais il avoue aussitôt que peu de gens seront capables d'arriver à la maîtrise voulue:

S'il est même difficile de trouver dans chaque siècle une personne qui excelle dans une seule profession, comment pourrait-on concevoir qu'un architecte puisse, à lui seul, posséder toutes les sciences que l'on a bien de la peine à acquérir séparément, de manière qu'il ne lui manque aucune? (I.1.14)

Quant aux architectes qui vont jusqu'au savoir abstrait, ils dépassent l'architecture et même tous les arts et sciences qui y contribuent: ils deviennent "les mathématiciens qui peuvent traiter à fond de toutes ces différentes sciences" (I.1.16). Vitruve prévoit le dépassement de l'architecture comme elle est pratiquée et conçue habituellement. Or l'homme qui va au-delà de l'architecture, qui néglige la pratique (Praetereunt officia architectorum et efficiuntur mathematici), ne deviendra-t-il pas l'opposé de l'architecte, l'ingénieur? Quoi qu'il en soit, la difficulté qu'il y a à fonder une théorie de l'architecture, comme art, ressentie par Vitruve, se répercute sur la structure même de son discours; elle est visible dans cette séparation nette entre les introductions théoriques aux différents chapitres, et les chapitres eux-mêmes qui sont consacrés à l'enseignement de la pratique. Or, on retrouve dans les introductions les thèmes qui se perpétueront dans les discours des architectes sur eux-mêmes.

Au livre II, en décrivant la cabane primitive, Vitruve annonce un premier principe de classification, celui de la différence entre ceux qui construisent simplement la cabane, et ceux qui dépassent ce stade.

S'instruisant avec courage, en s'aidant des connaissances qu'ils possédaient déjà, (ces derniers) conçurent quelque chose au-dessus de ces petites cabanes... et commencèrent à perfectionner... Cela les conduisit à la fin, à la connaissance des règles certaines de la proportion (II.1.6).

Le discours architecte/constructeur se base ainsi sur le mythe de la cabane primitive, et il est mis en marche par la première des taxinomies dualistes qui vont réapparaître constamment dans l'histoire de l'architecture: civilisation/barbarie. On peut dire que toutes les paires opposés de ce genre qui vont surgir ultérieurement, telles que art/technique et architecte/artisan, se réduisent à une dichotomie fondamentale: architecture/constructeur

tion. Et ce premier énoncé des catégories de justification de l'architecture se trouve précisément dans le même paragraphe où Vitruve justifie sa propre mission d'écrire sur son art (II.1.7).

Au livre suivant apparaît un autre thème promis à un grand avenir: le renoncement à tout intérêt matériel dans l'art. Ce principe de désintéressement, la dénégation de l'acte économique de la mise en oeuvre, sous-tend les introductions de chacun des dix livres; on le trouve également dans le premier livre (I.1.7). La dénégation fera partie aussi de l'affirmation du statut de l'architecte dans les textes professionnels pendant plusieurs siècles. Face à la réalité, Vitruve se voit obligé pourtant de se défendre. La vérité est que "les ignorants l'emportent bien souvent par faveur sur les plus habiles". Puisque les ignorants reçoivent en général l'approbation (et donc les commissions) il faut que les bons architectes, armés de la juste théorie, prennent la parole. Même ici, en pleine bataille, Vitruve parle au nom de son art et non pas en son propre nom: "Je me suis résolu de ne me point commettre avec ces sortes de gens (*i.e.* le ignorants) pour tâcher de l'emporter contre leurs brigues, mais d'établir par de bons et solides préceptes la science dont je fais profession!" (III. préf.3)

Le livre IV se distingue des autres livres par la brièveté de son introduction, simple rappel des sujets déjà traités. Pourtant on aurait pu s'attendre à une explication plus développée d'un thème aussi important que les règles des Ordres. Les Ordres eux-mêmes, nous le verrons, renferment l'arbitraire qui ordonne l'architecture, qui établit son orthodoxie; ils n'ont pas besoin d'être légitimés, puisqu'ils constituent le principe légitimateur par excellence.

Le livre V donne plusieurs raisons d'écrire des commentaires. D'abord, l'architecture ne peut pas être expliquée sans référence à un langage obscur, le sien propre:

Car traiter de l'architecture, écrire une histoire et composer un poème, sont des choses bien différentes... (Dans) un traité d'architecture... les termes, dont on est obligé de se servir sont, pour la plupart, si étrangers et si éloignés de l'usage ordinaire, qu'il est impossible qu'il n'en résulte pas beaucoup d'obscurité dans le langage.

Les lecteurs et clients potentiels qui pourraient trouver profit à ce cinquième livre, consacré à l'aménagement des espaces et des bâtiments publics, sont "occupés" comme "tout le monde dans cette ville" par "les affaires publiques et particulières". "Il y a peu de personnes qui puissent avoir le loisir de lire mon livre s'il n'est bien court" (V.préf.I-2). Le livre VI reprend tous les arguments précédents en faisant référence à la position professionnelle et à la formation de l'auteur. Des citations de Théophraste et d'Epicure mettent l'accent sur l'importance de l'homme de savoir, plus fortuné que l'homme qui dépend de la fortune. Vitruve adhère au principe même du pouvoir de l'intellectuel qui ne dépend que de lui-même. Le refus d'une renommée rémunérée est redoublé par un éloge de la pensée. Il continue en affichant son désintéressement personnel :

Jé sais bien qu'une grande partie du monde estime que la principale sagesse est celle qui nous rend capables d'amasser des richesses... Mais quant à moi, je puis assurer que les richesses ne sont point le but que je me suis proposé dans mes études, ayant toujours moins aimé l'argent que l'estime et la bonne réputation. La renommée, il est vrai, s'est mise pour moi très peu en frais jusqu'à présent: j'espère que mes livres me rendront assez recommandable et me feront connaître à la postérité.

La suite développe ces éléments fondamentaux au discours professionnel de l'architecture, espèce de code déontologique primaire. On pourrait presque y voir l'annonce du code Guadet: "J'ai appris de mes maîtres qu'il faut qu'un architecte attende qu'on le prie de prendre la conduite d'un ouvrage, et qu'il ne peut sans rougir faire une demande qui le ferait paraître intéressé" (VI.préf.).

L'architecture est donc une profession où la commande ne peut pas être sollicitée et le professionnel qui sollicite ouvertement la commande mérite les soupçons du commanditaire. La mise en parenthèse du profit comme devoir professionnel crée la prétention de l'architecture à être une mission, c'est-à-dire, une profession libérale. Le caractère moderne de ces énoncés a frappé les historiens de l'architecture, heureux d'y trouver le professionnalisme naissant de l'objet de leurs études, "la tradition de relations professionnelles honorables"<sup>11</sup>. Par contre, on n'a guère remarqué que cette conduite allait à l'encontre de tout le système de relations économiques et politiques des notables de Rome, dont une des bases du pouvoir était la sollicitation de clients. Adhérer au code de conduite proposé par Vitruve serait se mettre en dehors des réseaux d'influence de la commande privée. La tradition du devoir professionnel implique le refus de reconnaître le pouvoir du commanditaire. Le discours moralisant contre la publicité indigne d'un professionnel occulte les vraies relations économiques et objectives entre architectes et commanditaires.

Vitruve passe ensuite à la description de la formation des architectes. La profession se transmet de père en fils, conservant de cette manière la rigueur morale requise, la vertu passant pour la justification de la reproduction sociale. Par ailleurs, si Vitruve déplore le fait qu' "une science si noble et si importante est traitée par des gens si peu entendus qu'ils ignorent non seulement les règles de l'architecture, mais encore même celles de la maçonnerie", il n'en cautionne pas moins l'action des amateurs qui, profitant de l'enseignement de son livre, "prennent le soin de conduire eux-mêmes leurs ouvrages" (VI. préf. 4.5 et 7.). Le "faux architecte" (sed falso nominantur architetti) de Vitruve, le "mauvais architecte" de Philibert Delorme, est le spectre qui hante l'architecte jusqu'à nos jours; mais Vitruve ménage une espace pour l'amateur, pour un lecteur potentiel plus prometteur que César, son dédicataire. L'auto-justification s'achève donc dans le VIe livre.

Dans celui qui suit, le discours porte plutôt sur la tradition lettrée antérieure. Une longue évocation des cinquante-deux ancêtres prestigieux prêle de la noblesse à ce livre, dont le contenu, le plus proche des recettes de chantier transmises par la tradition orale, est le plus banal.

L'introduction du livre VIII, comme celle du livre sur les Ordres, fait problème. Presque aussi courte, elle évoque des théories cosmiques, peu pertinentes, à première vue, pour un traité sur l'architecture. La justification de la position de l'architecte repose sur une référence explicite: l'eau. Le livre VIII du De architectura est consacré aux moyens de trouver de l'eau dans la nature et de la capter pour les besoins des populations des villes. Grâce à l'eau, Vitruve établit une identité durable entre l'architecte ou l'ingénieur (précisément l'auteur des grands ouvrages d'art romains) et le philosophe de la nature, comme Thalès. Le raisonnement est développé dans la préface:

Puisque les physiciens, philosophes et les prêtres ont décidé que tout subsiste par la vertu de l'eau, j'ai cru qu'après avoir expliqué dans mes sept premiers livres tout ce qui appartient à la théorie des édifices, je devais dans celui-ci traiter les moyens de trouver les eaux (VIII.préf.4)

La référence aux philosophes peut sembler, comme pour les autres livres, une invocation des autorités intellectuelles qui légitiment l'activité théorique de l'architecte. Contrairement aux autres préfaces, pourtant, Vitruve y inscrit sa justification.

Vitruve remonte, dans un premier temps, à l'origine de la pensée qui veut que l'eau soit l'élément fondamental de la matière. Il décrit la tradition des prêtres égyptiens, qui "pour faire entendre que toutes les choses ne subsistent qu'en vertu de cet élément, couvrent et ornent un vase à mettre de l'eau (et) le portent dans le temple avec un respect religieux". Il passe alors du prêtre au philosophe et du philosophe à l'architecte, le culte de l'eau servant de fil conducteur à sa démonstration qui s'inscrit dans le domaine proprement philosophique. Dans l'histoire de la

philosophie, les doxographies, Vitruve a appris que la philosophie était venue d'Egypte en Grèce transmise par les prêtres qui l'ont amenée de son pays d'origine lointaine, les Indes barbares. Les philosophes proprement dits, philosophes de la nature, pour qui l'eau est la "subsistance", ont pris la succession des prêtres de l'Egypte qui ont effectué cette préservation. Comme l'eau, la philosophie est amenée de la nature en ville. La nature est spoliée, mais la ville, civilisation, est enrichie. Le personnage qui assurait ce lien dans le temps était le prêtre. Vitruve propose que l'architecte et l'ingénieur entretiennent le même rapport positif entre la ville et la nature. La science de capter l'eau équivaut la science des prêtres. Comme l'eau légitime la philosophie de la nature, elle légitime l'action de l'architecte possédant le secret de trouver les sources cachées de ce bien précieux. L'architecte prolonge la nature par le lien de l'eau, légitimant ainsi son art. Il se nomme héritier des philosophes, eux-mêmes héritiers des prêtres de l'Egypte. Il se place sous leur bénédiction, s'initiant à leurs secrets. Plus que théoricien, il est prêtre, et comme lui, sacré. La consécration de l'architecte est accomplie dans ce chapitre clé du De architectura.

Le livre IX revient, à la manière du livre VII, à la nécessité de récompenser le désintéressement. L'architecture ne faisant pas partie de ce livre consacré à l'astronomie, l'introduction fait peu de références à la profession de l'auteur, qui se place de nouveau dans la lignée des penseurs comme Platon, Pythagore, et Lucrèce.

Le livre X et dernier, sur les machines, termine la série et semble proposer comme solution aux problèmes de l'architecte le rêve d'une protection réglementaire de la profession. Vitruve décrit l'ancienne loi "très sévère, mais très juste" de la ville grecque d'Ephèse, "par laquelle les architectes qui entreprenaient un ouvrage public étaient tenus de déclarer ce qu'il devait coûter, de le faire pour le

prix qu'ils avaient demandé et d'y obliger tous leurs biens". L'architecte qui parvient à s'en tenir au devis était "récompensé et honoré publiquement". Vitruve prévoit le jour où une telle loi s'appliquera aux bâtiments publics et privés: "cela empêcherait qu'une infinité d'ignorants ne se mélassent impunément de l'architecture, et il n'y aurait que d'habiles gens qui en feraient profession" (X.préf.1 et 2). Les hommes "habiles" sont ceux qui summa doctrinarum subtilitate essent prudentes, c'est-à-dire, qui ont des "précisions dans les sciences". L'homme "habile" est-il celui du premier livre, celui qui a quitté l'architecture pour les mathématiques?

Les thèmes esquissés par Vitruve dans les préfaces du De architectura préfigurent aux futures introductions d'Alberti, par exemple - où l'on tâche de glorifier et de justifier l'auteur et l'art dont on s'est fait porte-parole. Des personnages tels que "le faux architecte" et le propriétaire qui construit sans architecte, enfin le thème de la nécessité de réglementer la profession et du désintéressement sont les motifs qui reviendront continuellement dans les écrits des architectes sur eux-mêmes. Le projet de Vitruve d'attirer à sa profession les hommes des savoirs exactes sera formulé plus tard par les rationalistes comme J.N.L. Durand et "les ingénieurophiles" comme César Dalý. Tous s'inscrivent dans la tradition établie par Vitruve. Tout se passe comme si Vitruve, comme tant d'autres, rêvait d'un homme qui ferait sortir l'architecture de son impasse sociale, qui serait capable de la racheter de sa dépendance précaire envers les commanditaires. En dernier lieu les thèmes de justification chez Vitruve font apparaître en forme transfigurée l'autre de l'architecte, celui en passe de devenir "l'ingénieur".

Les écrits récents sur l'origine de l'architecture passent sous silence les récriminations des préfaces, devenues



gênantes<sup>12</sup>. On éconduit Vitruve pour mieux le rappeler ensuite<sup>13</sup>.

Les préfaces des recueils et traités (y compris ce qui d'Alberti qui s'approvisionne à ce même Vitruve dont il jugeait "l'écriture inutile", n'abandonnent pas les grands thèmes vitruviens: l'architecture comme théorie et pratique; architecte, homme de tous les arts; la victoire du "faux architecte". Les architectes qui répètent sans fin les leit-motive des préfaces du De architectura peuvent ne pas s'être inspirés directement de ce texte. C'est la connaissance intime quoique nécessairement imparfaite de leur propre situation sociale et économique qui façonne leur discours. L'analyse des thèmes qui proviennent de Vitruve peut être faite avec une étude de la fortune et de la postérité de tel ou tel argument vitruvien pour toute la période. Mais la continuité évidente indique que la position sociale de l'architecte demeure fondamentalement inchangée, que la profession a un besoin continu de cette approximation théorique qu'est le texte<sup>14</sup>. Le discours des architectes sur l'architecture est réfraction de la réalité, image déformée: on ne trouvera pas la "réalité" dans ces textes dont l'existence a justement pour effet d'occulter une dimension cruciale de la situation objective de la profession, sa dépendance précaire à l'égard du commanditaire.

Cette dimension est la double différence, celle qui ne sera jamais établie. La quête pour l'imposition de la distinction, une séparation socialement reconnue, d'une part entre architectes et autres constructeurs, et d'autre part, entre architectes et commanditaires, recouvre c'est-à-dire, renforce et occulte une lutte qu'on aurait tout intérêt à déguiser, la concurrence entre architectes. Le fait que c'est une minorité de constructions qui toujours a été dévolue aux architectes les oblige à se disputer la commande entre eux, autant qu'avec les "faux architectes". Les archi-

tectes récusent l'existence d'une telle compétition, et leurs déclarations d'intérêt pour l'objet architectural escamotant l'architecte lui-même masquent la concurrence, comme elles cachent cette vérité économique et sociale: l'architecte dépend du commanditaire pour la réalisation de son oeuvre construite. Porté vers l'abstraction, le texte sur l'architecture est amené de plus en plus à effacer la présence de l'architecte. Pour l'Abbé Laugier<sup>15</sup>, et pour Hegel aussi, la cabane primitive surgit sans l'intervention de l'architecte. Le texte sur l'architecture demeure toutefois un discours de "légitimation" et de justification de l'architecte, et derrière lui, de ses confrères concurrents.

Le texte théorique aspire à faire de l'architecture une forme noble, supérieure à tous les autres arts, les renfermant et les dominant. Séparant la théorie de la pratique architecturale et de la matérialité, l'auteur revendique une finalité pour le texte lui-même, dont la volonté est de surpasser l'objet dont il n'est qu'une transfiguration. Le texte permet à l'architecte de se tenir à l'écart de la pratique et de la matérialité, concevoir l'architecture comme une abstraction en faisant abstraction du commanditaire. Le discours sur l'architecture théorique est la manière de dénier le caractère économique de l'acte de construire. L'absence des sujets en concurrence, comme le refus d'admettre la dépendance doit nous avertir de l'importance de ce qui est occulté. Etant donnée que la théorie est la façon de faire l'architecture sans les contraintes d'une commande et que la théorie obscure traditionnellement la présence de l'architecte, on comprend que le non-dit l'emporte. Ce sujet qui n'ent est pas un, présent de par sa non-apparition, c'est la place de l'architecte dans la société<sup>16</sup> Puisque ce sujet est escamoté,<sup>17</sup> le discours entier vise un sujet absent, l'architecte. Le discours sur l'architecture, image incomplète de l'oeuvre construite, ou substitution, au besoin, de la commande, sert à "légitimer" l'existence de l'architecture.

Cette absence du sujet doit nous avertir que le discours occulte en même temps qu'il explique. Le manque de références n'est pas fortuit. Le discours qui réussit à occulter la question de l'architecte, à traduire les angoisses de la lutte pour la distinction en une discussion d'une grande envolée sur l'art et l'objet, n'est autre que la forme la plus efficace de parler de soi, et d'en faire parler.

### La double différence

Les luttes idéologiques dans la presse professionnelle pourraient sembler le champ d'analyse de l'historien qui veut trancher entre les arguments factices et réels, la mauvaise foi et la fausse incrédulité. Mais la polémique idéologique et même le débat demeurent trompeurs. Le caractère partiel de l'énoncé, qui donne tout son attrait à la polémique ne dévoile qu'une vision partielle de la vérité objective. Et cette mise à jour de la position de l'autre obscurcit la position de l'énonciateur, en lui cachant les fondements de ses propres parti pris. La réalité du conflit architecte/ingénieur ne saurait jamais être induite de la polémique architecte/ingénieur parce que l'architecte est obligé de mettre toute sa force à masquer son véritable point de départ<sup>18</sup>. Plus parlante pour l'historien est le silence des ingénieurs qui, par leur refus de prononcer le nom de l'architecte, disent tout en ne disant rien. C'est une simple lectrice de la presse architecturale, qui, par la découverte de ce paradoxe, a déclenché un renouveau de la polémique dans La Construction moderne.

"Chacun son métier"... si j'avais gardé le mien, qui est celui dévolu aux femmes: ne point penser, et surtout ne point écrire, tout cela ne serait pas arrivé!

Vous voyez pourtant si je n'avais pas raison? Il n'y a pas un ingénieur qui ait répondu pour se défendre, tandis que les architectes ont fait une levée de boucliers pour "tomber" ces malheureux, aussitôt qu'ils ont vu qu'on en disait du bien... Maintenant, est-ce que j'ai jamais demandé que les ingénieurs prissent la place des architectes, pour qu'ils se remuent ainsi. Est-ce qu'ils y ont jamais songé? Est-ce qu'un ingénieur a jamais pensé à faire une restauration du Parthénon... ou du temple de Jerusalem. Est-ce que jamais, dans les annales des ingénieurs, on a lu une attaque contre l'architecture? 19

Cette découverte aurait pu se suffire à elle-même.

On pourrait aussi donner raison aux architectes, ou bien les condamner pour s'être investis dans une polémique où ils s'exténuent contre un ennemi imaginaire: mais il fallait choisir d'examiner à nouveau la base et les principes, et proposer une nouvelle manière de faire l'histoire de l'architecture d'après les textes. C'est pourquoi il ne faut pas se contenter de la découverte de cette lectrice, mais bien remonter aux sources du discours, et se hasarder dans une étude du rôle social du discours. En s'éloignant de la polémique, on ne pensera pas s'être égaré.

#### Presse et polémique, prisonniers et complices

Dans le combat pour la distinction et la définition de la profession, on lutte contre des concurrents et contre des confrères. C'est un paradoxe connu que dans la recherche de la distinction, ceux qui ont le plus en commun sont destinés à se battre entre eux, puisqu'ils ont le plus à gagner et le plus à perdre, dans un tel conflit. La différence est en jeu,

sans elle l'identité ne peut pas s'établir. Que le discours architecte/ingénieur soit polémique à sens unique semble transgresser cette règle générale - ou au moins y ajouter un paradoxe supplémentaire: celui de la lutte contre un voisin pacifique. Mais l'ennemi imaginaire nous renvoie à l'ennemi réel, une fois déjoués les effets du "déplacement". Les architectes s'épuisent dans une confrontation inavouée avec d'autres architectes. Le discours architecte/ingénieur recouvre le fait de la dure concurrence régnant dans une profession à peine établie, et dont la place dans la division du travail est mal définie. Il la recouvre, en fait, dans les deux sens: il redouble le processus de différenciation en le renforçant avec des paroles, et, simultanément, il le masque en cachant la nécessité d'établir les différences.

La presse d'architecture est complice des polémiques professionnelles. Elle est là pour établir des différences entre des professions en voie de définition. C'est un fait qu'en France les revues d'architecture sont nombreuses tandis que les journaux des ingénieurs "civils" (i.e. non-étatiques) et des entrepreneurs le sont moins, et qu'ils se succèdent les uns aux autres sans jamais rivaliser entre eux. La presse qui fait autorité dans une profession respectée n'a pas besoin de recourir à la polémique pour se vendre, encore moins pour vendre ses lecteurs dans le jeu de la fabrication des réputations.

La presse doit accueillir la polémique, mais tout en le faisant, elle reste prisonnière des contraintes juridiques qui la gouvernent. La presse artistique non-cautionnée (i.e. qui n'a pas payé la caution dûe par les journaux politiques) doit se censurer jusqu'à la Troisième République. Les rédacteurs doivent restreindre leurs collaborateurs, et restreindre jusqu'à leurs propres propos. Certains contourneront cette difficulté avec finesse, d'autres, comme Daly, y trouveront une justification supplémentaire pour mener une Realpolitik éditoriale et se tenir dans la voie du juste milieu<sup>20</sup>.

Montrer que le discours de la presse est nécessairement incomplet, et quelquefois en porte-à-faux avec la réalité, c'est obliger l'historien à revoir ce document utile sous un nouvel angle. La vérité sur la profession ne se reflète pas dans la presse spécialisée, mais elle peut s'y réfracter. On peut soupçonner que la situation objective et économique de la profession y soit méconnue, voire entièrement occultée. La vérification ne peut se faire qu'à partir de documents provenant d'autres sources, documents moins vivants, mais plus parlants, comme le budget total de l'Etat pour les constructions ou la liste des architectes patentés qui réouvriront la question des relations des architectes et des ingénieurs, posée cette fois en termes de conflit et non pas en termes de polémique.

La presse spécialisée n'est pourtant pas un objet d'étude sans intérêt. Au-delà de son histoire interne, celle des rédacteurs et collaborateurs, des architectes promus et des architectes refusés, ou pour parler le jargon d'aujourd'hui, de ses tendances, c'est l'existence même de la presse qui est ici mise en lumière. La presse joue un rôle essentiel dans le marché de l'architecture, bien culturel. Elle est instance de consécration et de reconnaissance, créant la réputation de ceux qui sont exclus des institutions officielles. Ce qui est une fonction publicitaire, certes, mais aussi un moyen d'identification culturelle, une sorte de miroir des signes de distinction qui permettent aux architectes de se connaître et de se reconnaître entre eux.

La presse architecturale est figurée, "le principe même de cette publication est de parler aux yeux par le dessin". On admettait à l'époque que "dans les ouvrages accompagnés de dessins, on examine d'abord... ces dessins". Et Daly a confessé: "Il faut bien le reconnaître, l'architecte français n'est pas un grand liseur"<sup>21</sup>. La presse architecturale est aussi la reproduction graphique mécanique de l'objet construit, de l'oeuvre d'art fixée dans l'espace, et ancrée dans une rue,

une ville, une société. Grâce à la reproduction mécanique, cet objet voyage. Il quitte la sphère des biens économiques, espace habitable, pour devenir oeuvre d'art<sup>22</sup>.

La presse figurée de l'architecture est l'achèvement de ce processus, détourné au profit de l'architecte. Elle transforme par la reproduction graphique le service rendu sur un marché économique en objet artistique vendu sur un marché d'art. Cette hypothèse a amené à une analyse du discours en architecture. Prenant la forme d'une explication historique, cette analyse reste forcément incomplète; elle a pourtant le mérite de soulever la question de la place de l'architecte parmi les producteurs culturels.

#### Les origines de l'architecte

Comme l'histoire de la profession en général, les origines de l'architecte n'attirent que rarement l'intérêt des historiens<sup>23</sup>, qui ne peut que difficilement se passer d'une vision glorifiée de la profession, image qui se répercute sur l'idée qu'il se fait de la sienne. Les études sur l'histoire économique et sociale de la profession, sur l'histoire des communautés et des groupes de commanditaires, bref, sur l'économie et la société, qui sont les vrais auteurs de l'auteur, sont donc rares<sup>24</sup>. Aussi est-ce avec difficulté que l'on a pu trouver des récits sur la concurrence professionnelle, fait premier de la vie de l'architecte, si on veut bien considérer que - à en croire les historiens, qui sont sans doute portés à mettre toute leur énergie à nier ce fait - "à travers les siècles, ce n'est qu'une partie minime de l'environnement construit qui ait jamais été touché par la profession d'architecte"<sup>25</sup>. Le manque de documents sur le rôle de l'architecte au moment de sa parution dans l'Antiquité invite à la spéculation, et certes notre chapitre s'inscrit dans cette tradition. Mais les parti-pris, la théorie sur laquelle se fonde cette analyse, doivent être clairement

précisés afin qu'elle ne tombe dans le domaine de la spéculation oiseuse. L'architecte est difficilement concevable en dehors d'une culture et d'une économie urbaine. Suivant ici Max Weber d'après la lecture qu'en fait Pierre Bourdieu, on peut proposer une théorie de l'origine de l'architecture dans l'origine de la division du travail. La rationalisation des activités économiques et sociales qui permet la création des villes et la rationalisation consécutive des systèmes symboliques qui s'y développent peuvent se transformer en demande de bâtiments spécialisés. C'est avec l'émergence de l'artisan et du commerce urbain que le métier de la construction a sans doute fait son apparition. La fondation des villes a exigé la mise en oeuvre de plusieurs types de bâtiments simultanément, ce qui suppose la présence d'un corps d'ouvriers disponible. Précédemment, dans une société agricole, l'érection d'un abri était un travail non spécialisé et individuel (ou collectif si l'échelle l'exigeait), entrepris dans le temps libre laissé par le cycle des saisons et le rythme du travail agricole. L'acte de construire est devenue métier, travail matériel d'un corps de spécialistes urbains. Dans le même temps, la croissance des villes a amené la formation d'un corps de spécialistes religieux voués, entre autre, à la justification et à l'explication de la distinction entre personnes qui doit suivre fatalement la division du travail. Cette classe, un corps de prêtres, a pour premier souci de justifier sa propre existence. A ce sujet Weber dit:

« Les processus d'"intérieurisation" et de "rationalisation" des phénomènes religieux... ce sont là autant de traits qui, en règle générale, ont progressé parallèlement au développement du travail industriel, la plupart du temps en relation directe avec le développement de la ville. Sans qu'il s'agisse pour autant d'une relation de dépendance univoque: la rationalisation de la religion a sa nor-



mativité propre sur laquelle les conditions économiques ne peuvent agir que comme "lignes de développement"... et elle est liée surtout au développement d'un corps spécifiquement sacerdotal"26.

Son pouvoir étant l'aboutissement d'une dépossession d'autres praticiens, sorciers et magiciens, et souvent d'autres dieux, ce corps a tout intérêt à entourer sa monopolisation du savoir de formes qui l'expriment et la protègent. Sa compétence spécifique donne naissance à un corpus de doctrines spécifiques qui seront transmises à un groupe d'adeptes qui garderont, et donc reproduiront, la relation sociale de possession et de dépossession, de méconnaissance reconnue. Dans cette opération de cacher le sacré d'une manière manifeste, l'art peut être d'utilité. Les différences sociales retrouvent une expression et une extension dans la mise en forme des différences symboliques. La construction d'un temple peut être l'expression matérielle de la monopolisation des moyens de salut par un corps de spécialistes; il localise la gérance du sacré. Cette construction est en fait doublement nécessaire: elle sert à distinguer les praticiens et leur dieu des prêtres et des dieux concurrentiels, liés à d'autres endroits sacrés. Le bâtiment établit l'immortalité de leur dieu et assure la postérité de leur mission. C'est au nom de ce dieu et de celui du corps de spécialistes qui suivront, leurs héritiers, qu'ils commanderont un bâtiment qui se distinguera par le luxe de ses matériaux et par la fixité de son site. Les prêtres ont tout intérêt à attirer parmi eux des artisans ou des artistes, si on ne peut pas les trouver ou les former parmi les prêtres eux-mêmes. La prêtrise crée la prêtrise du bâtiment.

Ainsi en Egypte, Imhotep, premier architecte, fut prêtre du dieu de l'artisanat, Ptah. La légende lui attribue le premier livre d'architecture, livre sacré écrit par les dieux pour être consulté par les prêtres et les rois. Et Sen-

mut, l'architecte de la reine Hatshepsut disait: "J'avais accès à tous les écrits des prophètes; de ce qu'est arrivé depuis le début, il n'y avait rien que je ne connaissais pas". Il admet que ses origines étaient humbles: "On m'a nommé un clerc inférieur du roi. J'ai pénétré le livre divin de Thot"<sup>27</sup>. Dans la société urbanisée de l'Égypte, le prêtre et l'architecte se confondent. Les prêtres dominent la vie intellectuelle, et il n'est pas étonnant qu'ils gouvernent aussi le savoir spécialisé de l'architecture, savoir qui assure l'immortalité des rois par la préparation des logements pour leurs voyages vers l'au-delà. Les architectes ne s'emparent pas de la prêtrise, c'est plutôt la prêtrise qui gère l'architecture, art fondamental de la gérance du salut<sup>28</sup>.

Pour entrer en contact avec les prêtres, ou pour être absorbés parmi eux, les artisans doivent manier un savoir parallèle, une connaissance à la fois technique et symbolique qui sied à leurs maîtres. Et cette connaissance est transmise par ces mêmes prêtres, détenteurs du pouvoir sur l'enseignement.

Il n'a pas suffi de codifier les moyens de construire; il a fallu aussi systématiser le code des formes symboliques, analogues aux savoirs des commanditaires. Le métier d'architecte est devenu possible quand ce savoir a pu être érigé en son propre dogme, ayant sa propre finalité, et sa propre valorisation, l'esthétique. Mais l'exercice du métier exigeait aussi une base matérielle, et ce n'est que dans la ville qu'on la trouve, sous forme d'une classe possédant une richesse monnayable et transformable en biens symboliques. C'est de cette classe là, qu'émergent les commanditaires laïcs. La laïcisation de l'architecte semble survenir avec les temples grecs où il peut travailler à son propre compte. Pour entrer en contact et en contrats avec les commanditaires à titre non pas d'égalité mais de différence reconnue, l'architecte a tout intérêt à se distinguer de l'artisan. Se promouvoir, se mouvoir socialement demandent une culture écrite. D'abord

l'architecte veut maintenir les distances entre lui et les praticiens d'un métier, c'est-à-dire entre un savoir transmis oralement et le sien. La mise en écriture lui permet de s'assimiler, au moins symboliquement, aux commanditaires éventuels, tout en repoussant les analphabètes. C'est seulement en abordant les thèmes proprement esthétiques, pourtant, que l'écrit sur l'architecture peut entrer de plein droit dans la tradition lettrée. Ainsi, les livres d'architecture jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne

traient de la théorie, - c'est-à-dire la proportion et les propriétés des Ordres, l'ornement et les choses semblables, - et les questions techniques de construction. Pendant le quatrième siècle le débat s'est stabilisé dans une bataille de styles qui rappelle le côté esthétique des polémiques sur les renouveaux des styles historiques au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>29</sup>

C'est avec les Ordres, au moment du début de l'utilisation de l'ionique, que le texte architectural arrive à sa propre autonomisation par rapport aux techniques de l'artisanat qui l'ont enfanté et aux savoirs de ses premiers commanditaires, les prêtres. Les architectes ont "partie liée" avec l'érection d'un dogme stylistique d'une forme qui amène avec elle et en elle un système. L'Ordre ordonne l'architecture et permet l'ordination de l'architecte. Les Ordres, comme système structuré, peuvent être explicitement et délibérément élaborés comme savoir en dehors de toute formation religieuse ou technique. Ils se prêtent à la réinterprétation, à la revalorisation du commentaire, bref, à la théorie, donnant lieu ainsi à une opération inséparable de la légitimation des théoriciens comme auteurs. Le texte en architecture laisse de côté d'abord ceux qui ne savent pas lire, et puis tous ceux qui ne peuvent pas entrer dans le jeu lettré de l'élaboration. Du coup, le texte anoblit l'auteur autant que le lecteur, le sujet autant que l'objet. L'Ordre permet l'orthodoxie en dehors de la religion. Séparé de l'artisan, au

moins dans son propre esprit, l'architecte a devant lui le long chemin vers la libération de sa dépendance envers le commanditaire. C'est le combat éternel et jamais gagné pour l'établissement de l'autonomie artistique.

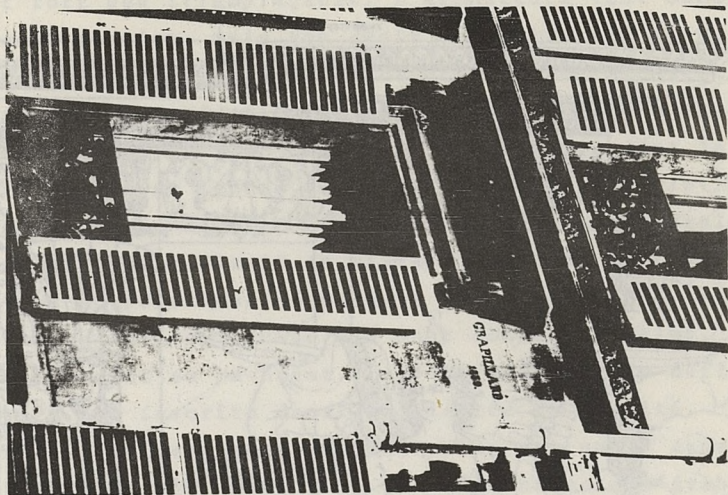
### La lutte impossible

Hegel reconnaît que l'architecte est désavantagé parmi les artistes: "le cas de l'architecte est moins favorable, puisqu'il est obligé de partager son activité avec un certain nombre de corps de métiers, c'est-à-dire, de confier au moins une partie de son oeuvre à des mains étrangères".

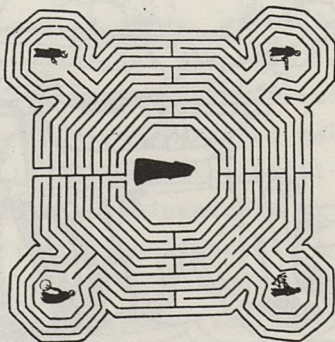
L'architecte fait face aux artistes, aux commanditaires publics et privés et aux autres artisans. Contre leurs intérêts particuliers, il doit maintenir son droit à l'exercice d'une habileté ou d'une esthétique uniques. Les autres constructeurs et les autres artistes peuvent bien reconnaître la spécificité de l'architecte et lui accorder le droit d'accaparer l'acte de construire, la réclamation de sa spécialisation demeure théorique sans l'accord et la participation active des commanditaires. C'est avec la commande que l'architecture se matérialise, qu'elle se pratique. Cette situation de fait fut le sort partagé par tous les artistes jusqu'à une époque assez récente, où les arts plastiques s'émancipèrent de la commande et du commanditaire, pour devenir les arts autonomes, ou du moins pour y prétendre. Le commanditaire, lui aussi, dépend de l'architecte, mais leur dépendance mutuelle est déséquilibrée. Le commanditaire emploie l'architecte pour distinguer son bâtiment de tous ceux qui l'entourent. Cette aspiration à la distinction peut être exprimée par la demande d'une fonction d'un espace, d'une forme, et même dans le désir d'un symbole, pour la gloire du dieu ou de la lignée. Elle est une demande sociale pour une forme symbolique.

Dès la Renaissance, l'architecte qui sait se faire re-

connaître comme homme de talent donne au commanditaire l'avantage de ses connaissances, de son habileté<sup>30</sup>. Avec la Renaissance, ce savoir se ressourçe dans l'Antiquité, et s'intègre à un système total de valeurs qui l'anoblit. L'architecte de la Renaissance professe, au-delà des formes d'une échelle et d'une complexité exigeant une compétence esthétique, un credo nourri du nouvel humanisme. Pourtant, bien que reconnu comme possesseur d'un savoir rare, l'architecte n'établira jamais le monopole de l'élaboration des formes construites, encore moins des formes symboliques. En premier lieu il ne peut pas, faute de connaissances techniques, se passer des artisans et des maîtres maçons qui rendent possible la mise en oeuvre de son dessein. En outre, il ne parvient pas à faire oublier le partage des responsabilités des contractants au moment de la matérialisation de cette commande. L'architecte transforme les biens économiques en biens symboliques par un processus qui apporte à la longue un double bénéfice au commanditaire. Le "bénéfice" à court terme pour l'architecte, risque, par contre, d'être la dépossession totale de son oeuvre: le commanditaire peut annuler la commande, détruire le bâtiment, le mutiler, ou l'arracher à son créateur pour l'attribuer à un autre. Et le commanditaire a certes investi sa confiance en se créateur quand il a accepté un dessin (quelle que soit sa relation à la construction achevée) comme gage de l'oeuvre-à-venir, mais il ne se défait pas de son pouvoir sur cet investissement. Le dessin lui représente l'habileté de l'architecte, supérieure à celle d'autres constructeurs, également capables de doter un bâtiment d'une certaine forme de distinction. Si le commanditaire cède son pouvoir et cesse, au moins momentanément, de se croire le vrai détenteur des moyens économiques, afin de se rassurer sur la justesse de son choix, et si le bien symbolique reçoit sa puissance de l'intervention de l'architecte habile, reconnu comme artiste parce que méconnu comme serviteur, ce transfert temporaire de pouvoir résulte d'une amnésie voulue dont il se remet rapidement.

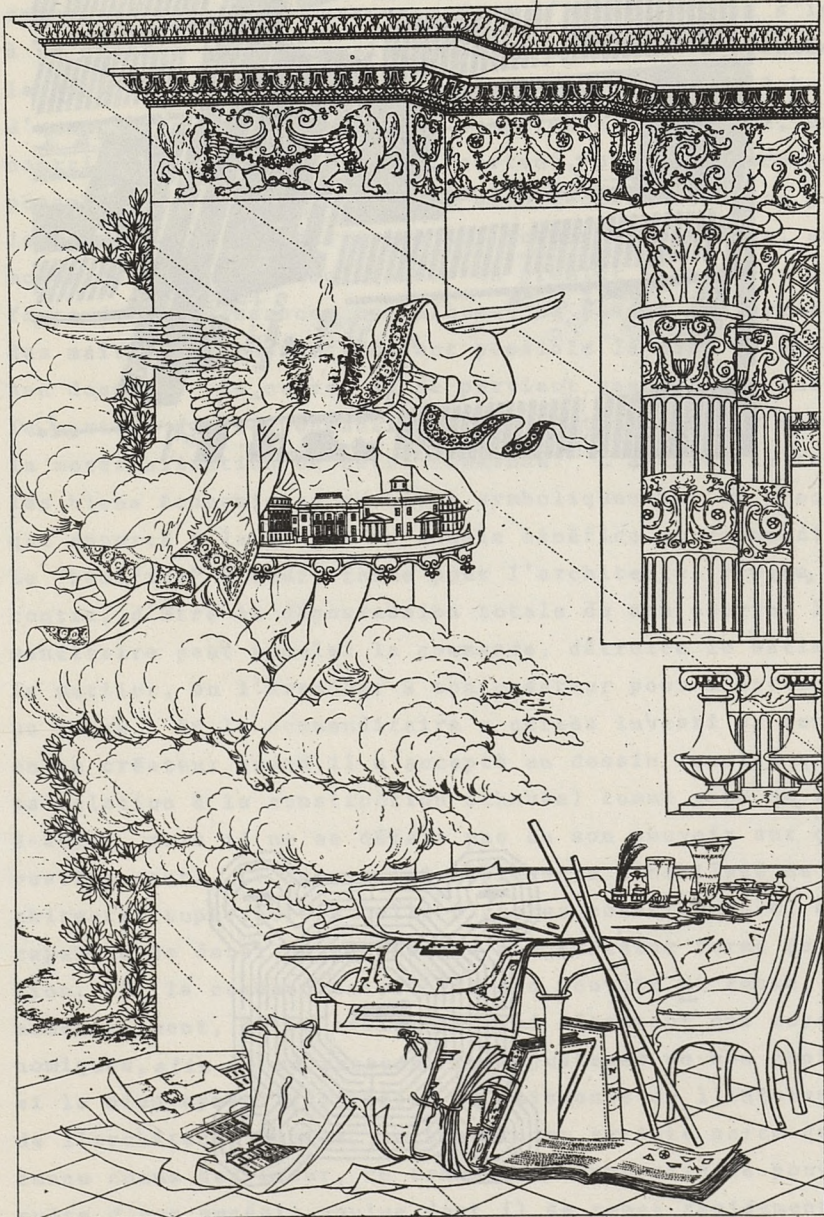


I



II

FRONTISPICE



*Amant et dessin par N. Baudouin*

LE GÉNIE DE L'ARCHITECTURE DÉCOUVRE LES PROGRÈS DE SON ART.

La ville est là pour rappeler au commanditaire que l'architecte est fort peu irremplaçable. L'architecte veut monopoliser la construction, mais son désir rencontre une grande résistance. La ville, avec son "architecture sans architectes" est un monument à la production de ses concurrents. En Italie, les villages sont remplis de restes archéologiques dont le nom de l'architecte est ignoré, et qui, grâce aux inscriptions, peuvent être attribués à des commanditaires. Les cathédrales d'Europe septentrionale disent en vitrail la participation des rois et des corporations, donateurs et bienfaiteurs. Mais les noms des architectes, lorsqu'ils sont donnés, à Reims, à Amiens, se trouvent au pavement d'un labyrinthe. En définitive, la vérité est inscrite dans les pierres de la cité. Et généralement, l'architecture des architectes est noyée dans le tissu urbain. On peut même dire que l'architecte n'établit jamais son monopole de l'élaboration des formes symboliques, et que sa part reste forcément restreinte du fait même des moyens importants en force de travail qu'exige son art. Comme le rappelle la ville, l'architecte ne fondera jamais un monopole de l'acte de construire, même de nos jours il ne reçoit qu'une partie de la commande pour la construction.

A la différence des autres artistes, il ne jouit jamais entièrement de l'autonomie (toute relative) de son art, comme l'ont fait les artistes au moment du romantisme. A partir de 1800, comme on verra, s'établit un marché des biens symboliques en architecture avec ses cénacles, critiques, salons, galeries, recueils, livres d'art, et surtout, ses journaux et journalistes; cela devient un moyen pour l'architecte de vendre sa production sous forme écrite ou dessinée, mais jamais ce marché ne peut faire pour l'architecte ce qu'il a fait pour l'artiste: créer l'image de son indépendance et l'imposture de croire servir le seul dieu de sa liberté. A la différence des sculpteurs et peintres établis, l'architecte ne peut pas se nommer artiste du fait de sa production sans que celle-ci ne signale la présence, et la nécessité du commanditaire. Sa déclaration d'indépendance est inséparable de son aveu



de dépendance, car, pour se nommer architecte, il est obligé de rappeler que l'artisan pratique la construction avec ses mains tandis que, lui-même conçoit le bâtiment mais n'y travaille pas, s'il crée une conception, un projet. Cette conception du dessin est la démarche préalable à la matérialisation, à la pratique: dire que c'est la conception, le dessin, qui le distingue de l'artisan et le rend artiste, c'est dire qu'il ne remplit que les conditions préalables à la matérialisation, qui est, après tout, l'aboutissement logique de son art. Pour se poser comme artiste, à égalité avec les autres artistes, et même comme leur supérieur, l'architecte doit faire passer la conception comme étant l'essence de l'architecture, et faire oublier que l'architecture se pratique, se matérialise, se construit. Mais la spécificité de l'architecture parmi les arts demeure précisément sa matérialisation, son échelle, sa spatialité, sa pratique. L'idéologie romantique de l'artiste maudit, libre des entraves de la commande et donc libre de pratiquer son art dans la pauvreté mais avec bonheur et dans le bonheur du plein épanouissement de son art ne peut pas s'étendre au domaine de l'architecture<sup>31</sup>. Autrement dit, l'architecte se trouve désavantagé par rapport à l'artiste plasticien. Celui-ci peut vanter la spécificité de son oeuvre, son style à lui, s'y sacrifier: il prend le risque, bien entendu, de ne pas recevoir de commande, mais en tout état de cause, il sera reçu comme artiste autant par ses confrères que par lui-même. L'architecte du XIXe siècle, sans diplôme et sans reconnaissance officielle par l'Etat, risque de perdre son identité sociale s'il n'exprime pas sa spécificité dans une forme construite, parce que l'architecture était comprise par la société comme l'art de bâtir. Si l'intérêt qui amène l'architecte à la mise en oeuvre est aussi économique (comme pour tout artiste bien entendu), l'architecte peut difficilement dire que l'aspect économique de l'affaire est minime; car autant vaudrait dire qu'il ne veut pas construire.

La dénégation de l'économique, par laquelle l'artiste "vante son désintéressement", selon la formule de Flaubert, est le premier principe fondant la méconnaissance collective. Comme déclarer son manque d'intérêt personnel, ou temporel, aide le prophète à se présenter comme homme de l'avenir, homme du salut, de même le désaveu d'intérêt économique doit précéder la déclaration d'indépendance de l'artiste et son affiliation à la seule religion de son génie. Comme les croyants, les clients de l'artiste doivent investir leur propre crédulité dans son génie pour reconnaître son pouvoir de créer et le pouvoir (économique et symbolique) de sa création. La mise en suspens de la logique et l'abrogation du raisonnement sont récompensés par le prêtre qui promet un revenu spirituel sur le placement de la confiance en lui.

L'architecte par contre n'établit jamais l'acte de construire comme moyen primordial de salut symbolique. Par contre, pour que l'architecture soit une profession libérale, il faut que l'architecte s'éloigne d'abord de l'artisan, qui est dédommagé sur-le-champ pour son travail. L'architecte transforme des biens en oeuvres, mettant en jeux les terrains, les matériaux, les ouvriers et sa propre habileté. Mais toute la ville vient témoigner qu'il n'est pas le seul à faire ainsi. Comment donc faire croire à cette communauté de sceptiques qui sont les propriétaires et les détenteurs de terrains et de biens que le pouvoir de l'architecte est singulier, est unique? Obtenir une commande est la raison d'être de l'entreprise de séduction du propriétaire par l'architecte. Cela ne peut que rappeler le côté matériel, économique, de l'acte de construire. La construction peut mettre en oeuvre richesse, biens et hommes, l'architecture lui ajoute la transformation de biens économiques en biens rares, culturels et symboliques. Distinguer l'architecture de la construction, c'est tenter de fonder une méconnaissance collective de cet art. Attribuer une telle puissance à cet homme ou à cette classe d'hommes, c'est élire l'architecte comme prêtre, c'est reconnaître une différence presque magique entre sa création

et celle de l'artisan. Son don mystique se présente aux autres sous forme de prestation, sous forme de service rendu; la preuve de son efficacité, c'est la commande. Or celle-ci ne peut que resserrer l'architecte dans sa relation précaire avec le commanditaire. Le moment de méconnaissance accompagne obligatoirement la reconnaissance de la base économique de l'acte de création architectural. L'affirmation de l'habileté de l'architecte perpétue la réaffirmation du pouvoir du commanditaire, condition sine qua non de la mise en oeuvre.

L'absence d'une méconnaissance durable met en doute plus que le statut artistique de l'architecte; c'est la source de l'ambiguïté du bâtiment comme oeuvre d'art. Dans la société industrielle, le tableau ou la sculpture perdent leur sens religieux ou magique pour retrouver une valeur économique comme bien rare et unique, retrouvant dans le marché de l'art une nouvelle puissance. La question de la valeur réelle et du véritable auteur de l'oeuvre d'art est le plus souvent escamotée. Ayant pris dans son engrenage collectionneur, marchand, critique et historien, le marché de l'art n'accepte pas que l'on vienne avec un porte-bouteille signé Marcel Duchamp chez le marchand de vin. Or, l'attitude de révérence éloigne l'oeuvre d'art de la sphère du réel, l'agrandissant tout en obscurcissant sa valeur réelle. L'oeuvre d'architecture, bien que reconnue comme artistique, ne permet pas le même processus d'éloignement. Quelle que soit la renommée de son auteur, une villa corbusienne ou une église de Wright continuent d'abriter, de protéger de la pluie.

L'architecte se trouve dans une impasse dûe à une difficulté relative à son statut social. La tradition lettrée de l'architecture l'aidera à résoudre ce problème. Le texte, c'est-à-dire le traité et sa réflexion théorique, ont pu contribuer à la séparation sociale de l'architecte et de l'artisan. La pratique de la théorie, qui se pratique sans comman-

ditaire, occulte cette vérité fondamentale: sans commanditaire il n'y a pas de pratique. Faire de l'architecture simplement un acte intellectuel, c'est recouvrir la dénégation en la perpétuant. En faisant passer l'architecture comme oeuvre essentiellement intellectuelle, individuelle, indépendante, la réflexion théorique obscurcit son caractère matériel et pratique: elle permet à l'architecte de faire figure dans le monde des intellectuels. L'architecte est l'homme du crayon, et cela depuis Vitruve; mais il est porté à se croire l'égal de l'homme de la plume. Hanté par la pioche, pour l'exorciser, le crayon s'ériger en équivalent, soit de la plume soit du pinceau, suivant le siècle. Le besoin perpétuel de la distinction fera appel soit au modèle du penseur soit au modèle de l'artiste: toute l'histoire de la profession depuis la Renaissance est là, puisqu'elle se fonde sur cette représentation de soi comme homme de culture, qui demeure la différence majeure entre l'architecte et ses concurrents, les artisans<sup>32</sup>. Pour que la différence s'établisse, pour que l'architecture se présente comme art libéral, et non mécanique, il a fallu qu'elle fasse prendre la forme pour l'aboutissement de la pensée. Or, l'architecture spontanée et l'architecture dessinée, une fois construites ont leur matérialité en commun. L'architecture est cernée entre le monde des modèles, celui de l'architecture de la tradition orale, et le monde du concept, du dessein original. Par sa réalisation, le dessein rejoint le monde des modèles. Comme la religion, l'architecture réalisée ne peut pas être un savoir entièrement secret ou ésotérique. Elle se révèle en se réalisant. L'oeuvre, une fois construite, échappe à son créateur pour retrouver son commanditaire ou/et son utilisateur.

Le texte en architecture peut entourer cette réalisation d'un savoir technique ou esthétique, s'inspirant d'elle pour arriver à l'abstraction. Le texte rachète alors l'architecture de sa matérialisation et de sa matérialité puisqu'il conserve et formalise les connaissances techniques et

esthétiques qui ont précédé cette matérialisation. Avant que le processus de création architecturale ne soit devenu matière pour l'histoire de l'art, avant que les dessins comparatoires ne soient conservés comme objets esthétiques ou comme documents, le texte explicatif ou laudatif servait à perpétuer le prestige de l'oeuvre et de l'architecte, à ramener la réalisation à sa création et à son créateur. Le texte est un moyen de défense contre l'assimilation de l'architecture à sa fonction de construire. Il maintient la séparation et la différence.

Mais en architecture, le discours de l'écrit doit se justifier à son tour puisqu'il n'est qu'une approximation incomplète de l'oeuvre construite ou projetée. C'est le dessin qui le complète, le fait revenir à la source du dessin. Le dessin sert l'architecture, toujours soucieuse du modèle pour pouvoir le dépasser. La transmission du savoir architectural, dans la mesure où la forme se complique et s'enrichit, dépend du dessin. L'idée première sous forme de dessin fait partie intégrante de l'acte de faire de l'architecture et ceci depuis les Egyptiens. Lors du passage décisif des manuscrits secrets des maçons du Moyen-Age aux premiers traités illustrés imprimés, le dessin s'affirme comme partie intégrante du savoir de l'architecte<sup>33</sup>. Tout se passe comme si l'architecture requérait le texte pour se défendre, pour se "légitimer", et que le texte à son tour requierait le dessin pour se compléter.

#### On ne peut pas inventer les Ordres

L'architecture classique n'a pas été créée ex nihilo. Elle reste tributaire, tant pour les formes que pour le système de proportions, de son adhésion aux règles enseignées par l'architecture antique. Des obstacles se dressent devant l'architecte cultivé qui voudrait s'en passer. L'architecte ne peut pas fabriquer de toutes pièces et pour son usage personnel, un système des Ordres. Les Ordres tiennent leur auto-

rité de l'Antiquité, et du fait qu'ils constituent un système entier. Dès la Renaissance, les monuments antiques des villes italiennes sont considérés comme des applications d'un Ordre idéal. Les écarts qui peuvent exister entre un Ordre réel et un Ordre idéal, induits de la description que donne Vitruve de celui-ci, sont mis au compte des imperfections de l'Ordre réel<sup>34</sup>. Les exemples de dorique, d'ionique, ou de corinthien qui subsistaient étaient moins "réels", moins "ordre" que l'Ordre théorique.

On ne peut pas inventer sans cesse les Ordres; on adhère aux prescriptions de Vitruve en essayant de comprendre les écarts qui existent en les justifiant, comme l'a fait Alberti. La relativisation des Ordres par une étude comparative méthodique aurait nui à leur autorité et au statut du savoir architectural comme héritage de l'antiquité. Alberti, nourri de néo-platonisme<sup>35</sup>, a sans doute compris les Ordres comme des types idéals, ce qui l'aurait aidé à "rationaliser", à expliquer les différences entre les Ordres décrits par Vitruve et ceux qui subsistaient, et même les variations entre ceux-ci. Le système structurant des Ordres architecturaux ne sera pas contesté avant la fin du XVIIIe siècle<sup>36</sup>.

On ne peut pas inventer les Ordres, il faut les avoir vue. L'Ordre en tant qu'idéal est conception. Il sera bientôt saisi par l'illustration, puis codifié sous forme de modèles tous prêts par Vignole et ses successeurs. Mais, bien qu'il soit entré dans le monde des modèles, l'Ordre idéal garde son statut de concept. Il signifie l'existence d'un système clos de proportions et de valeurs. Ainsi compris, l'Ordre se prête à une interprétation dogmatique; bref, il donne lieu à un savoir arbitraire. L'Ordre et la redécouverte de la perspective sont des bases de l'arbitraire en architecture. La codification comme savoirs systématiques de l'Ordre et de la perspective animera les prétentions des architectes (et des artistes) à fonder un savoir monopolisable<sup>37</sup>.

Enrico Castelnuovo a récemment formulé une question qui reste encore sans réponse, celle du partage des pouvoirs sym-

boliques dans le quattrocento florentin. Il s'est demandé comment les écrits d'Alberti sur la contribution du citadin à la gloire de sa ville auraient pu "annoncer (et contribuer à) une revalorisation de la "projetation" architecturale (plus que de la pratique de la construction)...? "Quelles conditions historiques et sociales ont contribué à faire que "la projetation" architecturale ait été considérée comme une pratique digne d'un prince (Lorenzo de Medici) et que ses produits deviennent objets d'une considération particulière? Il s'est interrogé:

"Enfin... comment se fait-il que l'attribution au prince des capacités particulières d'un processus qui relève initialement de la pratique architecturale ait contribué au développement d'une nouvelle conception de l'art et de ce fait, à une révalorisation de la personnalité de l'artiste considéré non plus comme instrument du commanditaire et exécuteur de sa pensée, mais comme acteur autonome (si limité fut-il)?<sup>38</sup>

Castelnuovo a le mérite d'avoir abordé le sujet non plus comme un combat des "arts" mais comme une question de médiation entre le pouvoir artistique et le pouvoir politique. La théorie de la magnificence offre une réponse possible. Avant le quattrocento, l'intervention dans la ville d'un individu, même le plus riche et le plus puissant, se limite à la construction de son propre palais ou à sa chapelle personnelle. Les grands monuments publics sont les contributions de la philanthropie collective, exercée par les artistes organisés en corporations. L'ostentation en matière de consommation personnelle est frappée d'un interdit moral<sup>39</sup>. Autour du mécénat de Cosimo de Medici, richissime citoyen non-noble, s'articule un renversement des valeurs. Les artistes et les écrivains ont tout intérêt à participer à ce changement, car "quiconque voulant profiter de sa largesse devait pouvoir répondre aux critiques" fondées sur l'ancienne moralité. La réinterpréta-

tion de Saint Thomas d'Aquin permet ce revirement: Magnificence devient vertu. "On oublie les tares des bâtiments, qui deviennent une sorte d'exemple concret de l'encouragement à la vertu". Les commandes de Cosimo sont présentées comme des preuves de sa supériorité, de son "excès de vertu". Ce changement peut être tracé dans les écrits d'Alberti, qui a considéré le mécénat comme un plaisir anodin dans Della Famiglia (1430) et qui le préconise ensuite dans la préface au De re aedificatoria (1452 et 1483). Son "désir de trouver des règles pour le commanditaire est associé à la reconnaissance du fait que le grand homme se révèle dans l'architecture. Cette notion ressort de l'idée de la magnificence et elle a été rendue obligatoire par le précédent de Cosimo". Les résultats sont évidents déjà au milieu du siècle, et ils se retrouvent dans le traité de Filarete (1464)<sup>40</sup>. Les architectes sont nécessaires à la mise en pratique de cette nouvelle forme de pouvoir politique, de pouvoir de distinction. Ils apportent un savoir spécialisé soutenu par la connaissance de l'Antiquité. Soucieux de la magnificence, le commanditaire fournit le terrain, les ouvriers, les matériaux, il immobilise des biens économiques importants pour les investir à long terme. L'architecte lui apporte son habileté, transformée en style, en façade<sup>41</sup>. Le résultat de cette transaction économique est une transformation symbolique. En effet, la confiance du commanditaire dans les projets de l'architecte -- même quand ils sont assujettis aux garanties des contrats<sup>42</sup> -- doit être grande. On peut concevoir la foi du commanditaire comme un investissement de sa propre crédulité -- c'est lui qui donne tout -- contre un dessin. L'architecte est le créateur d'une oeuvre d'une force symbolique singulière, le plus puissant instrument de la manifestation de la vertu du commanditaire, de la gloire de la ville, de leur immortalité. Le statut social de quelques architectes sera grand: en dehors des célèbres polymathes comme Alberti et Michel-Ange qui, d'ailleurs, ne se disaient pas architectes, on pense à Sansovino à Venise<sup>43</sup> et à Palladio. Tout annonce un grand avenir



pour les architectes comme serviteurs irremplaçables des grands.

Mais, c'est la déception. L'architecte ne sera pas ordonné; la découverte des Ordres et de la perspective ne fondera pas son sacerdoce. En dépit de l'importance économique, sociale et symbolique de l'acte de transformation qu'est l'architecture, l'architecte ne devient pas prêtre. Des changements de valeurs, et la revalorisation du mécénat architectural jouent contre lui. Au nom de la magnificence, on lui vole sa création: la "projetation" étant désormais digne d'un prince, c'est au prince qu'on l'attribue; et lui-même, il la revendique. Tous les éloges et les témoignages de la vie de Cosimo, y compris le 25e livre de Filarete, passent sous silence le nom de ses architectes. A Urbino, Frederigo da Montefeltre assume la responsabilité de son palais. Dans les deux cas, le souvenir de l'architecte s'efface: c'est le commanditaire que l'on croit être le véritable auteur de ses constructions entreprises en son nom<sup>44</sup>. Même quand l'architecte est reconnu de son temps, ce qui ne lui assure même pas la survie de son nom (et cela donne à la science des attributions tout son charme), il n'en tire pas les mêmes bénéfices que le commanditaire. L'architecte ne reçoit que ses honoraires, c'est-à-dire, un capital économique souvent minime. Le commanditaire, maître de l'ouvrage, est assuré d'un bénéfice, ne serait-ce qu'à long terme, sur son investissement, économique et symbolique à la fois.

La sociabilité de la ville de la Renaissance favorise cette différence de compensation. Les membres des corporations, qui contribuent à la construction du bâtiment, ne peuvent pas méconnaître que souvent les architectes célèbres ne participent pas à la mise en oeuvre de leurs dessins, laissant la surveillance des chantiers aux maîtres-maçons locaux. L'oubli de l'architecte au profit de la gloire du commanditaire est plus qu'une question de flatterie, c'est un résultat peu surprenant de la division du travail. Il y a une autre rai-

son à l'oubli relatif des architectes. Walter Benjamin explique que :

Il y a deux manières d'accueillir un édifice : on peut l'utiliser, ou on peut le regarder. En termes plus précis, l'accueil peut être tactile ou visuel. On méconnaît du tout au tout le sens de cet accueil si l'on n'envisage que l'attitude recueillie qu'adoptent, par exemple, la plupart des voyageurs lorsqu'ils visitent des monuments célèbres. Dans l'ordre tactile, il n'existe, en effet, aucun correspondant à ce qu'est la contemplation dans le domaine visuel. L'accueil tactile se fait moins par voie d'attention que par voie d'accoutumance. En ce qui concerne l'architecture, cette accoutumance détermine également, dans une large mesure, l'accueil visuel. Ce dernier consiste beaucoup moins, d'entrée de jeu, dans un effort d'attention que dans une prise de conscience accessoire. Mais, en certaines circonstances, cette sorte d'accueil a pris force de règle. Des tâches qui s'imposent, en effet, aux organes réceptifs de l'homme lors des grands tournants de l'histoire, on ne s'acquitte aucunement par voie visuelle, c'est-à-dire sur le mode de la contemplation. Pour en venir à bout, peu à peu, il faut recourir à l'accueil tactile, à l'accoutumance<sup>45</sup>.

L'accoutumance sera à l'origine de la disparition du nom de l'architecte dans les comptes traditionnels. Seuls ceux qui sont prédisposés à la contemplation vont s'en souvenir : cette catégorie inclue le commanditaire et son entourage, et inclue à l'occasion les historiographes. Pourtant, le but entièrement intéressé et explicite de ces derniers est la vente de la réputation de leur mécène, opération qui leur est utile, en retour, pour assurer leur propre position<sup>46</sup>. S'ils font de l'architecte l'une des sources de la gloire du commanditaire, ils risquent de réduire l'importance de leur métier comme garant de l'immortalité de leur maître. La plume réclame un pouvoir plus grand que celui du crayon. Dans cette situation périlleuse, l'architecte a besoin d'un moyen de défendre ses intérêts légitimes. Il va le trouver dans la reproduction gra-

phique.

L'architecte est cerné d'un côté par l'artisan et de l'autre par le commanditaire; l'architecture est exprimée et resserrée par sa matérialité: voilà l'impasse sociale que l'architecte ne peut pas surmonter sans aide. La matérialité de son oeuvre limite sa prétention au statut d'artiste: le bâtiment, à la différence des autres oeuvres d'art, ne peut pas voyager, ni échapper à l'espace dans lequel il s'insère, espace social et urbain. Dans ce domaine, sa réputation est limitée à l'entourage du commanditaire, et au sien propre, composé de ses élèves et de divers représentants des métiers. L'architecte dépend des liens de sociabilité de la ville pré-industrielle pour sa renommée; la reproduction graphique lui sera une aide pour échapper à l'espace de la ville.

#### Le dessin et le texte: légitime défense

L'artiste qui "découvre" la perspective possède un savoir secret et monopolisable, une science transmissible. Les Ordres et la perspective, les formules "mathématiques" qui les joignent ennoblissent l'acte de création architecturale, et le dotent du statut d'art libéral. Tout se passe comme si un piège se refermait autour des premiers "architectes". Garder le secret, c'est s'assurer une place acquise dans la nouvelle société humaniste; ne pas en parler, ne pas vanter la source antique qui prête son autorité à l'acte de création et la technique de "projetation", c'est freiner le passage de l'architecture au monde des arts et limiter son hégémonie future sur les autres arts. La tentation de la publication de la découverte est grande, mais il est aussifatale, offrant ainsi le secret à tous ceux qui savent lire. La reproduction graphique de l'oeuvre d'architecture et le texte qui l'accompagne aideront l'architecte dans ses revendications et ses batailles. Ils sont alliés dans chaque lutte et même dans la lutte impossible. Le traité ou manuel sont inaccessibles à l'arti-

sanillétré ; l'ouvrage illustré, bien qu'à sa portée, est au-delà de ses moyens. Le texte et l'illustration aide à établir la distinction entre constructeurs. Leur puissance ne se borne pas à la constitution d'un corps de spécialistes lettrés. Le texte illustré fait voyager le bâtiment comme oeuvre d'art et permet la réputation de l'architecte de se répandre au-delà de l'espace où se trouve sa création. Il l'aide à faire figure dans le monde des intellectuels et même celui des peintres et sculpteurs, dont les ouvrages commencent à circuler dans un marché restreint d'oeuvres d'art. Enfin, l'illustration l'aidera à faire passer le texte comme approximation de l'oeuvre construite.

Les dessins servaient d'abord dans les ateliers et circulaient pendant la Renaissance sous forme manuscrite, pour enrichir les fonds de modèles. Viennent les éditions illustrées de Vitruve (latine, Venise, 1511; italienne, Como, 1521; édition abrégée espagnole, Tolède, 1526; Paris, 1539). Bientôt les éditions de traités circulent (Dürer, Etliche Unterricht zu Befestigung der Slett, Schloss, und Flecken, Nüremberg, 1527), et les bâtiments contemporains figurent comme exemples de l'architecture moderne (Serlio, Livre III, Venise 1540, avec illustrations du Tempietto de Bramante et de la Villa de Raphael; Palladio, Venise, 1570; Ducerceau, Les plus excellents bâtiments de France, Paris, 1579)<sup>47</sup>. Enfin, ce sont les productions elles-mêmes de l'architecte, soit construites, soit projetées, qui circulent en forme de livre ou de planches gravées. On semble assister à la victoire finale, la victoire sur le commanditaire. La reproduction figurée de la création architecturale, dans un ouvrage publié, est la légitime défense contre le vol légitime de son ouvrage par le commanditaire. Elle assure l'immortalité du projet, allant jusqu'à anéantir les différences entre objet construit et objet désiré, le projet parfaitement réalisé. Elle contribue à la renommée de l'architecte comme créateur, elle pose la signature sur le bâtiment. La reproduction graphique transformera un espace, une habitation, une église, en oeuvre

d'art. L'architecte retrouve dans la publication et dans la figuration imprimée son moyen d'émancipation le plus sûr de sa dépendance précaire du commanditaire. En outre, il peut y donner libre cours à son génie. On peut soupçonner que la publication lui permet d'arracher l'oeuvre à son commanditaire. Il est même tentant de dire que la reproduction graphique et la publication effectuent la transformation quasi-mystique d'un service en art, d'un bien en oeuvre, bref, elles font d'une fonction une forme. La reproduction graphique dématérialise l'architecture; elle rachète l'oeuvre construite et la ramène au concept; quelquefois elle peut même anéantir les différences entre eux<sup>48</sup>. La figuration graphique mécanique d'abord, et puis la photographie, fait pour l'architecte ce que la perspective a fait pour l'artiste: c'est la victoire du sujet sur l'objet; c'est aussi la défaite du sujet concurrent, le commanditaire.

#### La reproduction graphique et le rachat de l'architecture

La presse architecturale étendra la reproduction graphique. A partir de 1800, en France, elle mettra le pouvoir du texte et puis de l'illustration, à la portée de tous. Elle est la condition sine qua non d'un marché libre des réputations. Mais au-delà de sa fonction publicitaire, de consécration et de légitimation, la presse vulgarise le dessin, grâce à sa reproduction. Par elle, le champ de l'architecture comme activité entièrement intellectuelle se crée; c'est une première étape franchie. Avec elle, soutenir l'autonomie de l'architecte comme artiste devient possible. Dans cette perspective, on comprend mieux que la polémique architecte/ingénieur en fait partie. Enfin, avec elle, et de nos jours, l'architecture se plie aux lois du marché de l'art. L'histoire de la presse architecturale est inséparable d'une histoire du marché pour l'architecture comme bien symbolique, et l'étude de la polémique architecte/ingénieur est inséparable de l'analyse de la plus belle des prétentions, la prétention à la

théorie de l'architecture pour l'architecture.

La thèse de l'autonomie entière de l'art, connue comme l'idéologie de l'art pour l'art, est l'objet des souhaits de tout architecte. Le Corbusier, ce fervent admirateur de la machine et des ingénieurs, qui a annoncé le crépuscule des académies périmées, n'a-t-il pas défini l'architecture comme "une pure création de l'esprit... l'Art par excellence, qui atteint l'état de grandeur platonicienne, par ordre mathématique, spéculation, perception de l'harmonie par rapports é-mouvants"<sup>49</sup>. L'idéalisme du créateur de la machine-pour-habiter est en parfait accord avec celui du créateur de l'Ecole des Beaux-Arts, Quatremère de Quincy. Avant d'entrer tout à fait dans une étude de la presse architecturale, il faut montrer l'alliance et la rivalité entre ces deux établissements concurrents: l'Ecole des Beaux-Arts et la presse architecturale.

## CHAPITRE 2

### La Presse et l'Ecole, institutions concurrentes

On a, en général, une idée assez fautive de l'architecture, et il est peu de professions où il soit plus aisé à la médiocrité de l'emporter sur le mérite.

Edouard Charton

#### Dictionnaire des Professions

#### L'enseignement à l'Ecole des Beaux-Arts

L'ambiguïté juridique règne en matière d'architecture. Le Code civil, qui utilise indistinctement les mots d'"architecte" et d'"entrepreneur", n'a fait qu'assurer la persistance d'une ambiguïté du statut juridique de l'architecte de l'Ancien Régime. Dans ce monde de corps de métiers, de corporations, et d'états, l'architecte n'est pas assimilé à un groupe statutairement défini. Seuls les architectes académiciens, les architectes du roi, et les experts bourgeois sont reconnus. Les maçons tardivement constitués en corporation (1782), sont groupés dans la chambre de maçonnerie, et, à ce titre, exercent pour leur propre compte. Les architectes sont aussi entrepreneurs, en dépit de l'interdiction à cet égard qui frappe les architectes protégés. Pour ces serviteurs du roi, bénéficiant d'une dépendance reconnue et officiellement consacrée, l'indépendance économique est prosaïque. Certains arrivent à tourner ce règlement, en faisant travailler comme entrepreneurs des membres de leur famille<sup>1</sup>. L'incompatibilité du statut d'architecte protégé et de l'indépendance économique est la preuve a contrario de la place mal

définie de l'architecte dans la division du travail. L'architecte qui entreprend cesse d'être "architecte" puisque son statut d'architecte dépend de son abnégation économique, seul moyen pour lui de se différencier de l'artisan.

Après la Révolution, la loi sur la patente et le Code civil perpétuent cette ambiguïté, et le titre d'architecte peut être acquis même par des entrepreneurs, ou des maçons, moyennant environ 100 francs. Les entrepreneurs de la Ville de Paris peuvent même imposer à l'occasion le choix d'un architecte. A propos des réalisations entreprises par la ville de Paris en 1831, écrivant au père d'Henri Labrouste, le vicomte Charles Perigord écrit: "La ville ne fait pas exécuter elle-même les travaux qui ont lieu en ce moment, elle les abandonne à des entrepreneurs qui en choisissent directement le personnel"... dont les architectes. Et il annonce à son correspondant qu'il n'y a pas de travail pour ses fils<sup>2</sup>. Les architectes, agissant en corporation (notamment par l'intermédiaire de la Société Centrale), lutteront contre la loi de la patente pendant tout le XIXe siècle. On peut soupçonner cependant que l'Etat n'a aucun intérêt à intervenir dans cette situation, puisqu'il a mis au point, pour ses propres besoins, un système perfectionné de sélection et de reproduction des architectes de l'Etat, celui de l'Ecole des Beaux-Arts et du Grand Prix: système qui lui donne satisfaction.

L'étude récente de Richard Chafee permet de suivre<sup>3</sup> le progrès d'un élève de l'Ecole des Beaux-Arts. Chafee compare l'Ecole à une pyramide à marches irrégulières. La première marche correspond à la préparation du concours de l'Ecole, au statut d'aspirant. Les conditions sont facilement remplies; il suffit d'avoir au moins 15 ans et au plus 30 ans, et de se présenter, muni d'une lettre d'introduction signée d'un artiste connu, en l'occurrence le patron de l'atelier auquel on veut se joindre. L'aspirant prépare les concours d'entrée à l'atelier, avec les maîtres qu'il rémunère comme il rémunère le patron de l'atelier. Les examens ont lieu deux fois l'an.



Une fois admis, l'aspirant devient élève de seconde classe de l'Ecole des Beaux-Arts. Ses privilèges ne sont guère différents de ceux de l'aspirant; ils consistent en l'utilisation des collections de l'Ecole et en l'accès à la bibliothèque et aux cours, qui sont facultatifs. La seule obligation est de participer à un certain nombre de concours, dont seulement quelques-uns, comme le concours de construction, sont obligatoires. La participation est exigée, mais non la réussite: l'élève peut passer les concours aussi souvent qu'il le veut entre 15 et 30 ans. La réussite tient à la qualité et non à la quantité des concours primés. En principe, un seul concours suffisamment brillant pourrait arracher au jury le passage en première classe. L'élève établit donc "sa propre vitesse de croisière"<sup>4</sup> et comme le dit le Dictionnaire des professions de Charton père, il découvre que:

l'Ecole nationale des Beaux-Arts, qui éveille ainsi une honorable ambition, et qui conduit à obtenir une palme si digne d'envie, ne saurait manquer d'exercer une influence utile sur les jeunes gens; mais il importe de remarquer que cette influence est surtout morale. A proprement parler, on n'enseigne pas l'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts; on y constate seulement, par des concours, les progrès accomplis en dehors d'elle-même.<sup>5</sup>

Le lieu de l'enseignement est l'atelier, le corps professoral est constitué par les architectes qui les tiennent. L'Ecole ne fait qu'administrer les concours et assurer quelques cours qui sont, à l'exception du cours de construction, peu suivis. L'autre face de ce système libéral où les progrès sont ajustés au désir qu'a l'élève de concourir est l'impossibilité de s'assurer d'un avancement régulier et prévisible. La valeur de chaque effort étant soumise à l'avis du jury tout le long du cursus, l'élève ne peut pas s'assurer de son progrès. Le passage en première classe échappe à une bonne partie des élèves, comme par exemple à la quasi-totalité des élèves de l'atelier Labrouste, pendant 25 ans. La première classe ne se différencie de la seconde qu'en ce qu'elle permet à l'élève de gravir une marche de plus, celle de l'entrée

en loge pour le Grand Prix. Une fois cette étape franchie, l'élève peut découvrir que ses efforts étaient inutiles... En principe, le Grand Prix est ouvert à tous ceux qui veulent concourir, y compris aux élèves de seconde classe, et même aux étrangers au système de l'Ecole des Beaux-Arts. Ce sommet de la pyramide, objectif de tous ceux qui ont entrepris de la gravir, échappe à la quasi-totalité des élèves. En cent ans, cent hommes gagneront cent Grands Prix. La pyramide à marches irrégulières culmine en un sommet inaccessible. Après des années d'assiduité et d'émulation, l'élève découvre la vérité qu'il a dû certainement se cacher au moins partiellement: la redescente graduelle est impossible. Comme dans un cauchemar, on ne peut que glisser, voire tomber dans le vide. Pire encore, le sommet est effectivement détaché de la pyramide. Le Grand Prix, aboutissement du système, échappe à l'Ecole comme il échappe aux élèves. Il est décerné par l'Institut, c'est-à-dire, par tous les membres de l'Académie des Beaux-Arts constitués en jury (et les architectes sont en minorité parmi les sections de l'Académie).

On peut regarder d'un peu plus près les marches de cette pyramide, par une lecture sociologique encore sommaire. Une analyse qui souligne les traits de l'enseignement officiel est forcément schématique, puisqu'elle laisse de côté les processus informels de formation et de socialisation par la fréquentation des ateliers et la formation sur le tas, dans les agences et sur les chantiers. En outre, elle laisse de côté la position sociale de l'architecte. Ici, les renseignements font défaut, et on ne peut que se fier aux historiens de l'économie du bâtiment, qui attestent le peu d'importance de l'architecte dans la construction, en n'en parlant pas<sup>6</sup>. Quant à son statut social et mondain, il est faible. David Van Zanten s'est demandé: "La communauté intellectuelle parisienne du milieu du siècle a-t-elle admis ces architectes ou a-t-elle compté leur production comme part de la production artistique significative de leur temps? Probablement pas... Seul Viollet-le-Duc et à un degré moindre, Hittorf, avaient

leurs entrées dans les salons les plus distingués"<sup>7</sup>. En insistant sur les traits formels de l'institution, on résoud une lecture hypothétique, mais nette. La fabrication de "l'idée assez fausse de l'architecture" répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle ne doit pas être perpétuée par la nouvelle historiographie. L'élève entre à l'Ecole par un échange économique, c'est-à-dire moyennant l'accord du patron qu'il remboursera pendant plusieurs années. Cet échange est la base économique de l'enseignement, il est admis et agréé par l'Ecole. L'échange devient reconnaissance officielle et par un fiat la structure d'accès à l'Ecole ressemble à celle de la profession: on se nomme architecte en payant une patente; on se déclare aspirant en payant un patron. Ensuite les paradoxes s'accumulent. Selon les règlements, l'Ecole dispense un enseignement gratuit, facultatif, mais n'enseigne pas l'architecture. Elle accorde une liberté absolue de décision à l'élève, mais le récompense d'une façon imprévisible et arbitraire. Elle exige l'assiduité au concours, mais ne demande pas la réussite. L'aboutissement des études est un prix qui n'est pas décerné par l'Ecole, et qui peut être accordé à ceux qui n'ont pas suivi son enseignement qui, de toute façon, n'existe guère.

La logique de ce pays des merveilles est méconnue de ses historiens même, qui décrivent paisiblement une sorte de système suicidaire:

Le temps d'arriver en première classe, l'élève savait estimer ses probabilités de réussite... S'il décidait qu'il lui manquait le talent nécessaire (ou s'il était parmi ceux qui ont échoué après plusieurs tentatives à gagner le Prix), il quittait l'Ecole tout simplement quand il sentait que le temps était venu. L'apogée du parcours était réservée pour un seul homme... le Prix était la seule issue pour le cours... Aucun élève n'était "reçu"<sup>8</sup>.

Existait-il de la part des élèves de l'Ecole un aveuglement comparable à celui de l'historien? S'en est-il trouvé pour faire jouer les règlements à son avantage?<sup>9</sup> Combien d'ingénieurs, autres que Emmanuel Brune, ont pu "faire" l'Ecole avec l'intention déclarée de gagner le Grand Prix? Par quelles modalités psychologiques a-t-on intégré l'espoir de réussir dans un système presque absurde? Une comparaison avec l'enseignement de l'Ecole Polytechnique, faite par Daly, est ici utile:

L'aspirant à l'Ecole polytechnique voit toutes les difficultés qu'il doit vaincre renfermées dans des limites nettement tracées; il sait l'étendue du terrain qu'on pourra l'obliger à parcourir; pour les jeunes architectes, au contraire, le terrain d'épreuve est sans bornes. (VI, 1845/46, 415).

Cette lecture critique des règlements laisse présager quelques stratégies inscrites dans le système. L'Ecole des Beaux-Arts offre un enseignement gratuit ouvert aux élèves sans baccalauréat, tandis que les grandes écoles d'ingénieur sont payantes et demandent une longue préparation. Le bachelier muni des moyens intellectuels, et économiques, pour tenter les concours de ces écoles ne se risquerait pas dans un système où les chances de succès sont aussi restreintes. L'Ecole doit rendre son enseignement attirant, en facilitant l'accès. L'ouverture à tous, l'assurance de multiples occasions de préparer les concours, l'éventail d'âge de 15 à 30 ans, tout est fait pour dissimuler l'arbitraire du système. Un enseignement presque inexistant ne peut guère être vendu à un prix élevé<sup>10</sup>. Les élèves qui restaient à l'Ecole pour une longue période, "le plus souvent dix ans", devenaient les Anciens de l'atelier, mais pendant tout ce temps ne bénéficiaient d'aucun titre qui les aurait différenciés des élèves débutants. Leur jeunesse est en quelque sorte prolongée, et ils restent tous semblables. Cet "âge social" est un signe du peu de respect qu'on accorde à l'élève de l'Ecole des Beaux-Arts. Les avantages de l'enseignement

proprement dit étaient tirés non pas à l'Ecole, mais à l'atelier. L'élève apprenait l'architecture à l'atelier, sous l'oeil du Patron, et sous le contrôle des Anciens. Selon Chafee:

La force d'attraction de l'atelier était double: un maître expérimenté, pouvant faire office de guide, et l'insertion dans un corps d'élèves, qui partageaient les fruits de son enseignement. L'expérience du maître était attestée non seulement par ses bâtiments mais aussi par un accomplissement plus rare, - le Grand Prix. Le Prix et les années de préparation attachaient le lauréat à la vie d'atelier... Les Anciens et les Nouveaux s'entraidaient... Les Nouveaux travaillaient pour préparer les grands dessins lavés des Anciens... quelquefois, au moment des concours, nuit et jour sans s'arrêter. Il négligeaient pour les Anciens... L'esprit de corps était intense. Chaque atelier rivalisait avec les autres<sup>11</sup>.

Quant au lauréat du Grand Prix, son avenir était assuré. De Paris il partait à Rome où il étudiait l'architecture d'après les monuments classiques de Rome: seule forme d'architecture civile acceptée par l'Etat français. De là, il allait passer à la direction d'un chantier de l'Etat, qui resterait le sien pendant toute une vie. Et puis, parce que le cumul des chantiers est interdit, l'Etat se verrait obligé de payer l'architecte pour des menus travaux faits dans les jurys du Conseil des Bâtiments civils, à la Commission des Monuments historiques, ou comme architecte diocésain. L'interdiction du cumul, la lenteur de la construction, expliquent que cent architectes ne parviendront pas à construire beaucoup plus de cent bâtiments d'importance nationale, pendant cent ans, et le mépris des grands architectes pour l'architecture "privée" renforce cette dépendance économique envers l'Etat. Le résultat en est que l'élite de l'architecture est "fonctionnarisée".

L'objectif de chaque "Grand Prix" est aussi l'enseignement, et ceux qui se sont intégrés dans le système admettent dans leurs ateliers des élèves qui, pour leur part, parient

sur l'enseignement et l'expérience de leurs maîtres dans l'appareil de récompenses et de reconnaissance officielle, pour parvenir à faire leur chemin. Quant au Patron, "il n'avait pas encore fini de concourir, il restait encore l'espoir du plus grand honneur: l'élection à l'Académie". La caractéristique essentielle de la formation de l'architecte, dès son entrée à l'Ecole, est donc une concurrence effrénée, des "lutttes académiques", selon le terme de Charton<sup>13</sup>. Par la suite, la vie professionnelle de chaque architecte perpétue l'expérience de l'Ecole. En effet, l'Ecole des Beaux-Arts ne se distingue guère d'autres institutions d'enseignement professionnel en France. Elle reproduit sous une forme presque caricaturale la logique du système scolaire: l'adéquation est complète entre la production de l'architecture de l'Etat et la production d'architectes pour l'Etat.

L'enseignement du dessin est à la base de ce système. En 1864 Ludovic Vitet défend cet enseignement contre les attaques de Viollet-le-Duc et du Baron Neuwerkerke:

Nous trouvons donc tout naturel que l'école, depuis cent ans, n'ait professé que le dessin... Des ateliers particuliers affiliés à l'école, gravitant autour d'elle, se distinguant les uns des autres par des caractères tranchés, par de franches diversités de tendances et de styles, puis au centre l'école, maintenant au contraire avec constance et unité le respect de la ligne, le culte pour le dessin, voilà pour nous le type, l'idéal, la condition première de l'enseignement de l'art dans ce pays<sup>14</sup>.

L'Ecole se reproduit dans la figuration et par la figuration graphique. Chaque atelier, grâce à ses "caractères tranchés", avait son style distinct qui rendait inopérantes les précautions prises pour assurer l'anonymat des dessins admis au concours. L'exemple de l'atelier Labrousse, réfractaire, loyal à l'enseignement d'un maître que le système a rejeté,

est le plus connu, comme le rappelle un texte âpre de Viollette-Duc; décrivant l'atelier de Labrouste comme "un centre d'étude d'architecture absolument étranger à l'enseignement académique, pour ne pas dire opposé" il compare les leçons de Labrouste à une hérésie. Le maître d'atelier avait déjà montré "certaines idées d'indépendance subversive de l'ordre établi" comme élève, et finissait par perpétrer "une révolution sur quelques feuilles de papier grand-aigle, qui savait les bases de toute la famille, de la propriété et de la religion académique". Les académiciens plus qu'en faire un autodafé, "sous la coupole mazarine", ont prévu une autre vengeance, "de faire payer à l'intransigeant ses façons de reproduire les monuments de l'antiquité". Le crime de lèse-antiquité a valu à Labrouste de se faire ostraciser:

Les élèves n'obtenaient à l'Ecole ni médailles, ni mentions, n'importe, l'atelier s'emplissait. Les élèves n'étaient placés nulle part; l'atelier était comble. Le professeur n'obtenait rien, et végétait avec le produit de cet atelier, n'ayant nul patrimoine, mais élève et professeur marchaient toujours et narguaient l'Institut<sup>15</sup>.

Le cas contraire est l'enseignement de l'atelier d'Hippolyte Le Bas. Entre 1819 et 1867 cinquante lauréats, premier et deuxième Grand prix - soit plus de la moitié des Grands Prix disponibles - sont sortis de l'atelier Le Bas. Ses élèves sont montés en loge 130 fois, et ils ont gagné 325 prix départementaux et accessit; 4 prix Rougevins en dix ans et 400 concours d'émulation, dans les deux classes<sup>16</sup>. La façon de composer et de projeter apprise dans l'atelier de Le Bas (dont Labrouste est un produit), était lisible dans sa production graphique. Les anciens enseignaient aux élèves une manière de faire "graphique" qui était en passe de devenir leur manière d'être. Les élèves atteindront l'avenir qui les attend quand, au moment de la compétition pour le Grand Prix, ils seront obligés de "négrifier" pour le candidat en-

tré en loge, sur qui repose l'honneur de l'atelier.

C'est le graphisme qui a dévoilé aux jurys les élèves aptes à être absorbés par le système: cette reproduction culturelle par la reproduction graphique correspondrait-elle à une reproduction sociale? Tout amène à penser, avec Charton, que les dynasties d'architectes, les Vaudoyer, les Lebas et les Baltard, pour ne parler que des plus connus, ont armé les élèves ainsi préparés à réussir. Voici à quelles conclusions aboutit Charton:

Dans toute une génération de jeunes artistes, il en est tout au plus dix ou douze qui soient destinés à atteindre une si brillante position. Le talent... n'est pas lui-même une garantie positive du succès. On a, en général, une idée assez fautive de l'architecture, et il est peu de professions où il soit plus aisé à la médiocrité de l'emporter sur le mérite... C'est une des carrières à la fois les plus agréables et les plus honorables qu'un jeune homme puisse embrasser, surtout s'il jouit de quelque aisance et si son existence ne dépend pas entièrement de son travail.

Charton établit cinq "classes" d'architectes: "L'architecte-artiste", tout d'abord, qui gagne le Grand Prix, qui ouvre un atelier et est attaché comme inspecteur à l'un des grands chantiers de Paris. Puis, "au second rang... les architectes administrateurs ou consultants", les membres du Conseil des Bâtiments civils, les architectes de la ville de Paris, etc. En troisième lieu les architectes "qui se livrent spécialement aux affaires contentieuses". Mais, "la classe la plus nombreuse est celle des architectes qui se livrent aux affaires, ... aux travaux particuliers", c'est la quatrième classe. "Enfin", il y a "une dernière classe d'architectes qui, n'étant point parvenue à se créer une clientèle ou à obtenir un emploi, mettent le talent... à la disposition des autres, et surtout des entrepreneurs qui construisent pour la spéculation". Charton ajoute que de nombreux élèves terminent leur vie professionnelle dans "une condition tout à fait inactive et sub-



alterne, dessinant chez un architecte ou chez un entrepreneur... On ne peut pas dire que ce soit là précisément une profession"<sup>17</sup>.

### L'enseignement de l'échec et la réussite de l'enseignement

La meilleure réussite de l'Ecole c'est d'avoir pu répandre cette "idée assez fausse" que l'on a de la réussite en architecture ; plus qu'une élite parfaitement appropriée aux besoins de l'Ecole, l'Ecole instaure une manière de penser, et d'être architecte de l'Ecole, même dans l'échec. Non seulement l'arbitraire du système restait méconnu des élèves, qui ont rarement tenté de le retourner à leur avantage, mais le système a imposé sa propre logique, ses propres valeurs architecturales. Chaque architecte admet une hiérarchie de valeurs quant aux formes architecturales et aux types. Le système de classification distingue entre architecture publique ou monumentale ("majeure", dit Daly) et architecture privée ("mineure"). L'architecture civile correspond à la commande publique; cette production est forcément réservée aux lauréats de Rome, ou aux architectes des villes ou des départements. Les sujets d'exercices proposés à l'Ecole - autrement dit, les sujets des concours départementaux - étaient en grande partie des types de bâtiments de ce genre, auxquels on ajoutait quelquefois des maisons de prince, de poète, des pavillons dans les parcs. La pratique de l'architecture qui s'acquiert à l'Ecole, ou plus précisément dans les ateliers, est destinée à ne pas être pratiquée par la plupart des élèves. Les concours de construction introduisent rarement un programme ou un type qui correspond à la pratique privée - on ne voit apparaître avant 1865 qu'une seule fois la plus dédaignée des formes, la maison à loyer<sup>18</sup>. Un élève de l'Ecole s'accoutume au dessin des formes et des types de structure réservés à une élite. Cet enseignement par le geste, répété pendant des années, inculque simultanément une admiration théorique pour ce genre d'architecture comme pour la seule qui en mérite le nom, la seule noble. La

pratique d'une architecture impraticable fait assimiler une théorie de l'architecture qui méprise la pratique de l'architecture privée<sup>19</sup>.

Ce sentiment était largement partagé en dehors de l'Ecole comme en témoigne ces notes de Désiré Laverdant, critique d'art, et celles de Daly, rédacteur de la Revue Générale de l'Architecture. Selon Laverdant:

Aujourd'hui, sur mille architectes de valeur réelle, qui s'entassent dans les grandes villes et se font une guerre de concurrence jalouse, il n'y en a pas cinquante qui vivent d'une vie monumentale, si l'on peut ainsi parler, qui s'emploient à des oeuvres dignes de leur instruction et de leur génie. Tous les autres sont absorbés par les soins vulgaires des constructions bourgeoises (IX, 1851, 162).

Daly qui a, pourtant, publié des modèles de cette architecture "vulgaire", exprime les valeurs partagées par tous les architectes:

Les créations des architectes ne sont pas toutes de même importance, de même dignité ou de même élévation. Les maisons à loyers construites pour servir d'habitation à toute une grande classe de la société... par leur destination même, qui est de satisfaire au goût commun de cette classe, sont condamnées à une expression d'une certaine banalité (XXXVII, 1880, 3).

Daly aussi perpétue les catégories traditionnelles des architectes. Il méprise l'architecture qu'il a enseignée à construire dans ses ouvrages consacrés à l'Architecture privée sous Napoléon III.

Les élèves qui quittent l'Ecole, mettant un point final à cette "croisière" qu'ils devaient faire à leur propre vitesse, se plient aux nécessités financières, ou à une évaluation de leurs probabilités de réussite. Le mécanisme d'un enseignement qui inculque un système d'autoévaluation des pro-

babilités de réussite et d'échec à l'école, et au-delà, a été mis en lumière pour l'ensemble du système éducatif français. On en trouve ici un exemple. L'Ecole des Beaux-Arts enseigne l'échec. Tout se passe comme si l'élève était doublement condamné. Il se prépare pour une carrière qui lui échappera en dessinant des projets qui ne lui seront jamais accordés. Ensuite c'est à l'élève lui-même de se déclarer un raté, et de se soustraire de son propre chef à un système d'enseignement professionnel suicidaire. Imaginez, comme l'a fait César Daly, le "courage héroïque" qu'il a fallu pour se plier à ce système, pour persister dans l'espérance, en se cachant la vérité:

Il faut souvent faire violence à sa nature d'artiste, à sa manière de sentir, de comprendre l'art... mais on est encore victime dans ses intérêts matériels: on ne se présente pas régulièrement aux grands concours pendant plusieurs années sans avoir l'espoir de réussir, et lorsqu'on a cet espoir, on agit en conséquence, on ne réalise pas autour de soi une clientèle sérieuse (II, 1841,467).

Enfin la "violence", symbolique, dirions nous aujourd'hui, est aussi dans le choix de carrière. L'élève qui opte pour "les affaires" rejoigne ce que Charton appelait "la classe... la plus nombreuse" des architectes. Rien ne l'a préparé à une telle pratique, tout reste à apprendre, comme c'est souvent le cas dans une formation dite "des arts". Du même coup, il se met à faire non seulement ce qu'il n'a jamais appris, mais ce qu'il a appris à dédaigner. Une fois de plus, l'individu s'engrène dans un système appliquant les valeurs de l'Ecole devenue absente, mais toujours et à jamais active.

D'ores et déjà, les grandes lignes d'une conclusion s'esquissent et elle ne peut qu'avertir de la nécessité d'étudier l'Ecole comme productrice des producteurs de formes et non pas comme lieu neutre d'enseignement de la composition architecturale. Le système des concours et des Grands Prix forme une élite d'architectes. Il prête une légitimité à l'acte d'ar-

chitecture, qui sert, dans l'absence d'un diplôme ou d'un statut juridique, à donner un certain prestige aux praticiens de l'art de bâtir. L'Ecole n'enseigne rien, mais donne ses lettres de noblesse à un système de formation dans les ateliers, qui fixe aussi le sort des élèves destinés à rester dans les classes les plus basses de la hiérarchie décrite par Charton. On peut même dire que l'Ecole est là pour accoutumer l'élève à cette vérité fondamentale qu'une concurrence sans relâche sera son avenir. La facilité d'accès à l'Ecole, le système d'apparence libérale d'examens passés volontairement, la liberté totale... tout est fait pour créer l'allodoxia, cet aveuglement nécessaire qui permet à chacun de se soumettre à la logique du système en prenant une chose pour une autre. Tout se passe comme si l'Ecole se déguisait en système d'accès facile pour masquer la raideur de la pente. L'Ecole sert de moyen de contrôle, certes, mais à la différence de la prison, elle inculque les moyens d'auto-surveillance. Tous les architectes s'assujettissent à sa logique, de l'aspirant au patron de l'atelier. L'élève est amené à estomper les différences entre son "style personnel" et "le caractère tranché" de l'atelier, phénomène qui ne peut que se répercuter sur sa propre manière d'être.

L'atelier forme l'architecte et le prépare pour l'agence. L'Ecole ne fait que prêter son autorité à ce processus en distribuant une espèce de mana de faible valeur nutritive, la magie du statut de l'artiste. Nos sources concernant l'absence de prestige de la position d'architecte dans la division du travail sont éparses. Remi Gossez, historien des ouvriers de Paris, maintient que les tailleurs de pierre et les maîtres charpentiers sont les véritables auteurs des monuments de Paris<sup>20</sup>. Les écrivains accablent l'architecte d'injures, et de Balzac à Zola, du romantisme au réalisme, il est méprisé. Reyboud et Grandville lui ont donné des traits peu flatteurs. Chafee conclut avec optimisme: "ceux qui s'esquivaient pour travailler... avaient un statut plus élevé que la plupart des architectes... Le titre architecte et ancien élève de l'E-

cole des Beaux-Arts probablement comptait davantage<sup>21</sup>. Quelque soit la valeur du "titre", le trajet futur dépend des connaissances mondaines et Charton conseille à l'élève

d'étendre le plus possible ses relations dans la classe aisée, et parmi les artistes, les savants, les littérateurs, etc... C'est seulement à l'aide de ces relations qu'il pourra se faire connaître et obtenir la confiance.<sup>22</sup>

Actuellement, les historiens et architectes américains affluent à l'Ecole, tout comme leurs ancêtres sont venus en nombres importants travailler dans les ateliers de la rue Bonaparte. Leur admiration pour le système s'explique par une reconnaissance de l'architecture du XIXe siècle comme activité et comme art légitimes et cette reconnaissance reproduit les désirs de leurs prédécesseurs. La vérité de l'enseignement leur échappe comme elle a échappé aux élèves de l'Ecole. Leurs images du "pro bono publico" de cette architecture ne doivent pourtant pas perpétuer et répandre l'allogoxia" des élèves<sup>23</sup>.

#### Quatremère de Quincy et l'invention de l'échec

L'éducation arbitraire et paradoxale qui se fait dans le système officiel de l'enseignement assure à l'Etat son content d'architectes et laisse les épaves du système se battre sur le marché libre. L'éducation de l'architecte répond à l'attente de l'Etat, et aux valeurs esthétiques dominantes. La surproduction dans ce système est le résultat voulu de ce que fut pensée par A.C. Quatremère de Quincy.

Ce tout-puissant "commissaire des arts" pendant la Révolution, membre du Comité de l'Instruction Publique sous le Directoire, ensuite Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, s'est identifié suffisamment au pouvoir pour comprendre ses besoins, et les revêtir d'une philosophie esthétique. René Schneider a montré comment cet homme s'y est pris

pour anéantir tout enseignement des arts en dehors de ce qui allait être l'Ecole des Beaux-Arts. Sauf pendant des années révolutionnaires (1791-95), Quatremère de Quincy s'est montré hostile à la démocratisation de "la jouissance par la vue" par les Salons et les expositions, et "à l'initiation réelle" au dessin dans les Ecoles Centrales en province. Selon lui, le dessin doit appartenir à l'élite. L'influence de Quatremère de Quincy sur la commission qui a établi l'Ecole était grande, et on peut dire que l'Ecole repose sur les principes chers à ce penseur, de même qu'elle a dès l'origine embauché ses disciples<sup>24</sup>. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts a imaginé une école idéale "des arts du Dessin" en 1791, et même en pleine Révolution il a prôné la fabrication d'une élite. Dans sa Seconde Suite aux Considérations sur les Arts du Dessin, il écrit: "Nombre d'exemples m'ont fait voir que le sentiment du beau et du vrai, que les inspirations du génie, que l'incompréhensible sensibilité qui fait le talent de l'imitation, ne dépendent ni des maîtres ni des écoles". Il a fondé une école qui n'enseigne rien aux élèves, qui n'y gagnent rien, parce qu'il croyait que l'architecture ne pouvait être enseignée: "Ce n'est pas toujours dans les écoles que l'on apprend à étudier la nature, c'est encore moins dans les livres. Un enseignement plus étendu, plus actif et plus sûr, c'est celui des monuments eux-mêmes... les impressions sont supérieures à toutes les leçons de théorie". Quatremère de Quincy désapprouve les leçons des maîtres, même celles de J.N.L. Durand. Les Précis et leçons du Professeur d'architecture à l'Ecole Polytechnique lui inspirent des louanges ambiguës:

Si la connaissance des arts ne dépendait que des procédés qui s'enseignent et s'apprennent par la pratique, ou la mémoire; on ne les verrait pas dégénérer chaque jour au milieu de ces mêmes écoles institués pour leur progrès, et tant de médiocres sujets ne sortiraient pas de la classe d'un bon professeur. Il faut convenir que les grands hommes, pour la plupart, sont plutôt les élèves de leur génie que ceux de leurs maîtres.

Il conclut: "quant au génie, il ne se transmet nullement".<sup>25</sup> L'école idéale de Quatremère de Quincy était épurée des concours qu'il jugeait contraignants. Un seul concours, celui du Grand Prix. Un seul homme qu'on envoie à Rome, où, d'après la théorie, ses véritables études commencent. Une philosophie néo-platonicienne inspire les programmes d'enseignement conçus par Quatremère de Quincy. Le système arbitraire, l'ouverture du Prix à tous les Français assurent que le génie sera reconnu. L'Ecole idéale et l'Ecole réelle préparent à l'appréhension de l'idéal par l'étude des monuments idéaux de Rome. Elles permettent au génie de s'isoler de la masse, et garantissent qu'aucun obstacle n'empêche son progrès.

La structure de l'Ecole reproduit la théorie de Quatremère de Quincy sous une forme institutionnalisée. Elle est acceptable dans une société où son collaborateur au Journal des Savants et son ami proche, Victor Cousin, est l'un des philosophes régnants<sup>26</sup>. Ne reconnaissant que le génie, ces deux autorités de l'enseignement philosophique et artistique ont su enfermer ceux qui ont su partager leurs idées dans une contradiction désespérante: ne respecter que le génie, et dans le même temps se persuader qu'on ne peut pas en être.

#### Esquisse d'un modèle théorique de la presse architecturale

La nécessité de l'existence d'une presse spécialisée pour une profession naissante semble évidente. La presse spécialisée (écartons le terme de "professionnelle" comme un anachronisme) des professions établies comme celle des médecins<sup>27</sup> est déjà ancienne en 1800, c'est-à-dire au moment où la première revue d'architecture voit le jour, précédant de peu la première tentative de fonder une revue d'art. Les architectes, artistes et ingénieurs, ont un organe de presse sous le Consulat et l'Empire: se multiplient alors les instances de fabrication des réputations. Les premiers journaux français d'architecture précèdent la presse artistique qui ne s'installe de façon durable qu'en 1827. La petite taille des premières re-

vues, in-octavo, et la rareté de leurs illustrations ont rebuté les historiens: ces pionniers sont négligés. Il serait erroné cependant de rejeter les devanciers de la Revue générale de l'architecture comme de simples revues littéraires, sans intention ni fonction professionnelle. Malgré leur modeste format, partagé d'ailleurs avec beaucoup de revues novatrices<sup>28</sup>, elles sont de véritables revues d'architecture. La Revue générale de l'architecture de Daly occupe une place particulière dans l'histoire de l'architecture française. Son importance certaine ne doit pas obscurcir la contribution de ses prédécesseurs. Avant de résoudre l'énigme du charme apparemment irrésistible de César Daly, avant même d'étudier l'histoire des premières revues et des premiers rédacteurs, il paraît nécessaire d'esquisser un modèle théorique de la presse architecturale, considérée comme institution professionnelle et comme instance de consécration. La presse architecturale cherchera longtemps sa voie, et Daly l'aidera à la trouver. Le perfectionnement de la presse comme alternative à l'appareil de reproduction, comme moyen d'établir l'autonomie (toute relative) de l'oeuvre architecturale ne peut pas être séparé de la création d'une presse illustrée et figurée adéquate à l'objet architectural.

La presse spécialisée d'architecture est une presse d'intellectuels. Une tendance commune chez les historiens leur fait méconnaître le contexte dans lequel s'insère le journal. L'historien devrait éviter bien sûr de prendre les opinions d'un rédacteur, en l'occurrence Daly, comme des propositions vraies, et comme reflet d'une situation générale. En deuxième lieu, il ne prendra pas le choix des constructions illustrées par un journal pour une sélection représentative de l'architecture de l'époque, au moins, dans le cas de la France. En Angleterre, la presse est plus complète, plus ouverte à l'actualité en dépit des différences de tendances stylistiques. Enfin, il se gardera de prendre les opinions d'un rédacteur pour celles de ses lecteurs ou pour celles des architectes de son époque, malgré sa prétention de parler à leur nom, en se souvenant



d'une remarque d'un historien de la ville de Londres: "les personnes qui écrivent pour les revues professionnelles d'architecture sont un sous-ensemble de la classe moyenne, dont la représentativité reste encore à établir"<sup>29</sup>.

Toutes les revues ont voulu servir de forum bien avant que Daly ne publie la célèbre introduction à son premier volume de la Revue générale. En l'an XII le Journal des bâtiments assurait qu'il ne s'était pas contenté de servir de "centre (et) foyer commun" mais qu'il avait ouvert un "salon littéraire des arts" dans les bureaux de la revue, "non seulement un lieu de délassement et d'instruction, mais encore un point de réunion". En l'an XI, le Recueil polytechnique des ponts et chaussées, s'adressant aux ingénieurs dispersés sur le territoire de l'Empire, annonce formellement son but de "signaler les talents" et d'aider les gens "éloignés, pour obtenir une préférence à laquelle ils ont des droits". Les Annales françaises des arts deviennent à partir de janvier 1822 "un point central de correspondance entre les hommes instruits de toutes les classes... Quels que soient les climats et les distances qui séparent les hommes de génie, ils aiment à se rapprocher dans la carrière qu'ils parcourent; ils seront plus étroitement liés". L'Architecte prône "l'association (qui peut suppléer ici comme ailleurs à la modicité des moyens individuels"<sup>30</sup>. Derrière cette rhétorique qui veut inciter à l'abonnement, on voit s'élaborer une des fonctions de la presse spécialisée. Elle fournit à ses lecteurs un moyen d'auto-identification et de définition. Plus que n'importe quel autre groupe social, les intellectuels et les artistes manquent d'une position sociale reconnue et sont aussi avides que dépendants de ces titres de distinction. La presse spécialisée peut offrir aux architectes sans statut juridique ni place acquise dans la division du travail un outil fondamental de définition en posant les problèmes et les thèmes qui domineront leurs discussions et leurs débats. La presse s'engage à exprimer les intérêts de ses lecteurs, elle dépend quelquefois de leur collaboration. Mais elle instaure les débats qu'elle

reflète en invitant ses lecteurs à répondre aux domaines dominants qu'elle fixe. En plus la presse offre un moyen de distinction entre les membres d'un groupe social en laissant transparaitre les liens entre individus, d'une part, et entre individus et institutions d'autre part. Dans l'image réfractée et imparfaite de la profession qu'ils appréhendent dans la presse, les membres se situent par rapport aux autres membres, y découvrant leur identité et leurs traits caractéristiques.

La presse architecturale fabrique sa propre actualité, en choisissant les bâtiments et les objets d'intérêt, soit contemporains, soit historiques (pour des constructions récentes, ce moment peut être volontairement retardé ou précipité). Elle est plus autonome que la presse politique, liée à l'analyse des événements. L'architecture n'admet qu'une série restreinte d'événements officiellement reconnus comme importants, les Salons, les Grands Prix et les Envois de Rome étant les plus significatifs; ces événements annuels peuvent être l'occasion de critiques acerbes ou favorables mais quelquefois les rédacteurs les ignorent ouvertement, se contentant, par exemple, du simple énoncé des résultats - la forme autant que le contenu de l'article peut montrer la position de la revue. Laissant une grande part à l'histoire, à l'archéologie et à la théorie, elle s'ouvre à une deuxième actualité factice. Par exemple, rien ne semble "imposer" un débat sur l'idée du caractère qui domine les pages de la première revue d'architecture, le Journal des bâtimens en 1800<sup>31</sup>. Dans ce cas, en laissant une grande place aux contributions d'un lecteur, elle donne d'ailleurs de l'importance à la personne qui a choisi le sujet, et la générosité de la revue envers le lecteur bavard inspire l'émulation: bref, il est difficile de décider du partage des responsabilités dans l'instauration de ces discussions. Rien de plus illusoire que de croire retrouver une image complète des préoccupations des architectes dans la presse. La revue ne reflète pas l'ensemble des débats et angoisses qui concernent les architectes;

c'est plutôt un filtrage délibéré (conscient et inconscient) qui dépend d'un système de relations que le rédacteur maintient et avec ses lecteurs et avec l'ensemble des institutions culturelles qui existent dans son domaine<sup>32</sup>.

Certes, les attentes des architectes inspirent le programme des rédacteurs. Mais il serait erroné d'en déduire l'existence d'un groupe de lecteurs se conformant parfaitement aux intérêts exprimés par les rédacteurs, comme il serait insuffisant de voir les positions polémiques de ceux-ci comme une image réelle ou objective de la place relative de camps différents, quelle que soit la base de cette différence esthétique, éthique, ou professionnelle. L'alliance bien connue de Daly avec les "néo-grecs" ou les "romantiques", exprimée dans ses articles et dans la sélection des bâtiments qu'il publie, ne doit pas passer pour preuve d'une audience composée entièrement de "néo-grecs" ou de "romantiques"<sup>33</sup>.

Toutes les revues d'architecture se veulent lues par les architectes, les ingénieurs, les propriétaires... d'autres encore. Quelques exemples de leurs hautes espérances peuvent être tirés des sous-titres des revues depuis 1800. La première revue d'architecture, le Journal des bâtimens souhaiterait se voir lue par "les peintres, sculpteurs, architectes, ingénieurs, mécaniciens, entrepreneurs de toutes parties de la bâtisse". Le Journal du Génie civil en 1827 s'adressait aux "ingénieurs, constructeurs de vaisseaux, des ponts-et-chaussées, des mines et mécaniciens, des architectes, des sculpteurs, des peintres, des entrepreneurs en maçonnerie, de charpente, de serrurerie, de peinture et tous les artistes qui contribuent par leurs connaissances aux constructions civiles". Cet enthousiasme n'est pas le fait des seules revues novatrices, et on retrouve les mêmes espoirs exprimés dans la Gazette du Bâtiment en 1860 et l'Architecture moderne en 1909.<sup>34</sup> En dépit de ces prétentions à l'oecuménisme, il ne faut pas croire que les revues d'architecture parviennent à attirer des audiences composées de tous ces lecteurs potentiels, ni de la totalité de chaque groupe à qui l'on s'adresse en prio-

rité<sup>35</sup>. Daly admet dans une lettre au journaliste Alphonse de Calonne que "c'est la presse quotidienne qui fera la révolution architecturale. La presse spéciale ne s'adresse pas aux clients des architectes, et c'est le client dont l'architecte redoute le mécontentement. L'opinion du client, c'est la presse quotidienne qui peut la former et la formera."

Bien avant que Daly ne crée la presse architecturale illustrée française moderne, la revue d'architecture offre une place à l'architecte en quête de la reconnaissance de son ouvrage ou de son oeuvre. Avant la naissance de la presse, l'architecte soucieux de sa renommée ou cherchant à flatter un commanditaire prend souvent la responsabilité de la publication et de l'édition de son livre. Les in-octavo en architecture - invention, en France au moins, du milieu du XVIIIe siècle - rendent l'édition moins chère, mais les grands ouvrages, comme celui de Pierre Patte, de C.N. Ledoux et de J.B. Rondelet, se vendent en livraison, c'est-à-dire sous forme de contrat entre l'architecte et le souscripteur.

Les premières revues ne sont que rarement illustrées, et la variété des techniques et des sujets laisse croire que les planches sont données par des lecteurs concernés. D'autre part, les architectes qui contribuent aux premières revues sont, pour la plupart, les architectes "mineurs". Les architectes consacrés et les hommes au pouvoir ne collaborent pas aux premières revues avec l'exception notable de Quatremère de Quincy, qui se sert de la presse dans ses batailles polémiques<sup>36</sup>. Le fondateur du Musée des monuments français, Albert Lenoir, est rédacteur d'une revue après 1821, date de la fermeture de son musée. Quant aux grands architectes du pouvoir royal, Percier et Fontaine, leurs noms sont singulièrement absents des pages du Journal des bâtimens - alors qu'ils ne le seront pas de celles de son continuateur, les Annales de l'architecture, moins indépendant à l'égard du pouvoir. Le rédacteur de cette première revue d'architecture est fier du soutien des architectes illustres comme A.L.T. Vaudoyer, Patte et Edme Verniquet, pour ne pas parler de J.N.L. Durand; mais aucun article de leur

main n'apparaît dans la revue.

Ce n'est qu'en 1834 que La Propriété promet des illustrations nombreuses comme partie intégrante de la revue. Voici le texte qui marque le franchissement de cette étape:

Les planches... pourront être facilement détachées à la fin de l'année, de manière à former un atlas à part. C'est une commodité dans ces sortes d'ouvrages, où l'on a besoin, pour l'explication du sujet, d'avoir en même temps les yeux sur le texte et sur les planches. La publication, d'hebdomadaire qu'elle était, devient décadaire... Ce qui a d'ailleurs motivé cette mesure, c'est la facilité qu'elle donne de joindre une planche à chaque livraison... pour résumer ceci, l'année se composera de trente-six numéros, ... plus trente-six planches<sup>37</sup>.

Avant 1832 les critiques dans la presse architecturale sont des promeneurs anonymes qui décrivent les constructions rencontrées à travers Paris: Chemin faisant, ils oublient souvent le nom de l'architecte. Pendant le boom de la construction et du lottissement, aucun architecte de la commande privée ne reçoit la consécration par l'écrit sous la forme d'une étude monographique, et un unique hôtel construit dans les nouveaux quartiers de Paris entre 1824 et 1826 est reproduit dans une revue. L'architecture de la commande publique n'est même pas souvent illustrée. Il n'y a que deux revues qui soient ouvertement liées aux spéculateurs et aux architectes constructeurs, La Propriété et l'Edile de Paris; cette dernière est l'oeuvre commune des architectes de Maisons - Lafitte, spéculation réalisée par le banquier Jacques Lafitte: on s'étonne aussi que dans une revue à but quasi-publicitaire, l'illustration soit absente<sup>38</sup>.

Quant aux instances officielles du pouvoir architectural, elles refusent leur soutien aux rédacteurs qui le demandent. Ni l'Académie, ni l'Ecole, n'auront un journal officiel, et le Conseil des Bâtiments civils se passe volontiers de porte-parole. A la différence des corps d'ingénieurs et des Ecoles de Génie, le système de l'enseignement et les architectes of-

ficiels récusent la presse comme moyen de communication. Les architectes consacrés, comme Lebas, détiennent un pouvoir certain à l'Ecole pendant de nombreuses années, sans que leur nom ne figure comme auteur d'article dans la presse architecturale. L'architecte-constructeur se distingue de l'architecte mineur ou de l'architecte "sur papier" du fait de sa réussite, donc de sa trajectoire professionnelle et probablement - quoique les données biographiques n'aient pas encore été traitées systématiquement - du fait de son origine sociale ainsi que de sa position de classe. La réussite requiert comme condition sine qua non le Grand Prix. En dépit de la nécessité de l'architecte "de pierre" de concourir toute sa vie pour maintenir sa place et celle de ses élèves à l'Ecole, ainsi que pour obtenir son entrée à l'Académie, il ne s'empare pas de la presse architecturale pour s'exprimer ou pour y attirer l'attention. Comme les institutions qui les abritent, les architectes consacrés ne recherchent pas cette distinction supplémentaires qu'est la publication. Leur silence, dans les revues témoigne d'une source de légitimation autre que celle qu'offrent la presse et la reproduction graphique et figurée.

Les historiens s'accordent sur le fait que les architectes consacrés dédaignaient leurs confrères. Le biographe de Labrousse parle des "injures grossières destinées à ceux qui travaillent pour les agences commerciales" et on retrouve dans une lettre de Labrousse de 1838 la marque de cette opinion: "Je suis resté étranger aux entreprises de constructions particulière qui peuvent devenir pour les architectes un moyen de fortune, mais qui m'auraient détourné du but que je me propose, l'enseignement"<sup>39</sup>. Ainsi, la différence entre l'architecture privée et les bâtiments de la commande officielle était vivement ressentie<sup>40</sup>. En Angleterre, un architecte a confié à un traité manuscrit ses pensées sur les architectes et les publications. Ce texte précieux est de la main de Sir Robert Smirke, architecte Tory. Il accable d'injures l'édition architecturale: "(Après) Burlington, l'architecture... (anglaise) n'existait plus qu'à peine... et le goût (devenait une question de livres de modè-

les)... Grâce aux matériaux publiés... l'homme le plus ordinaire (pouvait)... découvrir accidentellement les dessins d'une qualité supérieure... Saint Martin-in-the-Fields (de James Gibbs) est probablement un accident de ce type". Or cet architecte "de l'Establishment", celui des clubs des grands Lords, jouissait d'un statut d'ami reconnu des hommes au pouvoir et son contemporain, le professeur T. Donaldson, dit de lui: "Il savait plaire aux hommes à qui il était impossible de plaire". En Angleterre, des architectes célèbres ne publiaient rien, et ne donnaient de conférences publiques. Smirke les dépassait par son "talent pour le silence", et il "comprendait la composition architecturale comme un sujet intime à discuter entre architecte et client, absolument inintelligible aux personnes communes"<sup>41</sup>.

Toutes ces remarques illustrent le principe général dont le silence des ingénieurs apropos des architectes n'est qu'un exemple de plus: ceux qui détiennent le pouvoir n'ont guère besoin de le manifester ouvertement. Sûrs de leur position comme de leur excellence, ils se cantonnent dans une discrétion stratégique; silencieux, invisibles, ils laissent aux aspirants au pouvoir les polémiques et les débats. Car ce sont ces polémiques et ces débats qui trahissent la faiblesse de l'aspirant, de l'ambitieux, voire de l'exclu: voudraient-ils rester dans l'ombre comme les puissants, ils risqueraient de disparaître dans la masse des impuissants. Les prétendants au pouvoir sont obligés de se manifester: leur meilleure arme, c'est le journalisme.

CHAPITRE 1

Architecte et Deuxième partie : Que, Débat, Conflit

En dehors de la presse, le champ du pouvoir

La polémique architecte/ingénieur dans la presse architecturale peut être désormais comprise. Les considérations préliminaires ont été longues, car il fallait, en amont de la presse architecturale et de la polémique, remonter au De Architectura de Vitruve, source lointaine mais encore vive de l'identité en architecture et de l'identité de l'architecte sur elle-même; ensuite, compte tenu de ce que la polémique se révélait être à sens unique, que les ingénieurs répondaient aux architectes par le silence, il fallait prendre du recul par rapport à cette presse, la voir sous un nouvel angle; se tenir en garde, moyennant une mise en contexte, contre la certitude que la presse est objective, qu'elle reflète la réalité; enfin l'esquisse de la réalité de l'enseignement professionnel à l'École des Beaux-Arts a conduit à la reprise la signification d'institution rivale.

ETUDES DE CAS: 1800-1835

La revue d'architecture est située en marge d'une profession qui a pour centre un système d'enseignement en parfait accord avec les besoins de l'Etat, du moins pendant la première moitié du siècle. Les journalistes sous des marges, et leur article sur la profession architecte pourraient bien éveiller une "réflexion"... la leur. Néanmoins incomplète, source manuscrite pour la réalité de toute la profession, les textes sur les rapports entre les architectes et les ingénieurs sont des discours de journalistes qui sont aussi des architectes. Pour appréhender ce qu'il y a de vrai sur la profession d'architecte dans la deuxième d'un journaliste, il ne faut pas perdre de vue la position du journaliste dans la société du XIXe siècle. Ici, l'historien et sociologue s'accordent. Pour Maurice Agulhon, le journalisme est "la profession typique de l'ascension sociale hâtive tentée par certains jeunes bourgeois provinciaux dans les riches de capacités intellectuelles que de talents."



... Grâce aux articles publiés... l'homme le plus...  
 (prouvé)... d'ailleurs... les dessins...  
 et apprécier... Or cet architecte...  
 probablement un accident de ce type...  
 l'architecte", celui des clubs des grands Lords, jouissant  
 d'un statut d'ami reconnu par un grand nombre de ses collègues  
 parisiens, le professeur T. D...  
 par ses "travaux" pour la ville...  
 de l'architecture...  
 par ses "travaux" pour la ville...  
 de l'architecture...  
 par ses "travaux" pour la ville...  
 de l'architecture...

Toutes ces choses...  
 la ville...  
 exemple de plus...  
 de leur excellence...  
 régime...  
 pouvoir...  
 de l'ambition...  
 dans la mesure des impuissances...  
 sont obligés de se...

## CHAPITRE 1

### Architecte et Ingénieur - Polémique, Débat, Conflit

#### En dehors de la presse, le champ du pouvoir

La polémique architecte/ingénieur dans la presse architecturale peut être désormais comprise. Les considérations préliminaires ont été longues, car il fallait, en amont de la presse architecturale et de la polémique, remonter au De architectura de Vitruve, source lointaine mais encore vive du texte en architecture et du discours de l'architecte sur lui-même; ensuite, compte tenu de ce que la polémique se révélait être à sens unique, que les ingénieurs répondaient aux architectes par le silence, il fallait prendre du recul par rapport à cette presse, la voir sous un nouvel angle; se mettre en garde, moyennant une mise en contexte, contre la croyance que la presse est objective, qu'elle reflète la réalité entière; enfin l'esquisse de la réalité de l'enseignement professionnel à l'Ecole des Beaux-Arts a donné à la presse la signification d'institution rivale.

La revue d'architecture est située en marge d'une profession qui a pour centre un système d'enseignement en parfait accord avec les besoins de l'Etat, du moins pendant la première moitié du siècle. Ses journalistes sont des marginaux, et leurs écrits sur la profession architecte pourraient bien dévoiler une "réalité"... la leur. Témoin incomplet, source mensongère pour la réalité de toute la profession, les textes sur les rapports entre les architectes et les ingénieurs sont des discours de journalistes qui sont aussi des architectes. Pour appréhender ce qu'il y a de vrai sur la profession d'architecte dans le discours d'un journaliste, il ne faut pas perdre de vue la position du journaliste dans la société du XIXe siècle. Ici, historien et sociologue s'accordent. Pour Maurice Agulhon, le journalisme est "la profession typique de l'ascension sociale hasardeuse tentée par certains jeunes bourgeois provinciaux plus riches de capacités intellectuelles que de rentes."<sup>1</sup>

Pierre Bourdieu, désigne le journalisme comme un "foyer d'attraction pour les intellectuels marginaux qui ne trouvent pas leur place dans la politique ou dans les professions libérales"<sup>2</sup>. La polémique architecte/ingénieur dans la presse professionnelle est fonction de cette position sociale; tout se passe comme si les prises de position en découlent. Les développements qui suivent se basent donc sur cette constatation. Encore s'agit-il de limiter l'analyse de la polémique à une étude des cas spécifiques. Les véritables créateurs de la presse architecturale, François Camille pour le Journal des bâtimens (qui paraît de 1800 à 1808), et César Daly pour la Revue générale de l'architecture (qui paraît de 1840 à 1888) ont chacun pris partie dans les polémiques et dans ces revues qui leur appartenaient. Les priorités de la recherche -- et le hasard -- ont voulu que leurs vies puissent être décrites en dépit de leurs efforts pour les tenir cachées. Chacun est un homme au passé secret. Mais chacun de ces passés sera dévoilé ici, car ces passés peuvent donner la clé de leur investissement personnel et professionnel dans in discours sur la profession d'architecte. Ainsi de longs chapitres seront consacrés à leurs vies, à leurs revues et aux bénéfices qu'ils ont escomptés de la polémique. Entre 1800 et 1840, aussi, la polémique est à l'oeuvre, et elle est même fleurissante, pendant un moment. Les auteurs n'ont pu être démasqués; il n'a pas été possible de faire ressortir leur réalité propre, leur intérêt personnel dans la polémique de cette période. Il n'était pas possible, non plus, de passer sous silence une autre exception, quand dans le débat dans la presse d'ingénieur, les architectes sont visés dans le Journal du Génie civil (qui paraît de 1827 à 1831, et de 1846 à 1847), d'autant plus que cet épisode voit entrer en lice des ennemis féroces, de véritables architectophobes comme Léonce Reynaud, Aristide Vincent, Louis Lebrun, Ferry de l'Ecole de Metz, le Chevalier Wiebecking et Maurice Jeannin.<sup>3</sup> L'exception -- le Journal entre 1827 et 1831 -- confirme la règle. Les attaques contre les architectes orchestrées et

menées par Corréard,<sup>4</sup> ingénieur civil avant la lettre, constituent sa manière de différencier la nouvelle profession de celle des ingénieurs d'Etat, tout en montrant une sympathie sans bornes pour ces derniers, ses véritables rivaux. L'architecte, espèce de bouc émissaire, sert de cible pour les ingénieurs de l'Etat et les nouveaux ingénieurs "civils", ceux-ci trop heureux de se retrouver en accord avec les premiers. Entre 1827 et 1831, le Journal du Génie civil se remplit de propositions pour la réforme du corps des architectes et d'articles soutenant l'organisation du Corps des Ponts et Chaussées, dont un de la main d'un architecte ingénieurophile, Aristide Vincent<sup>5</sup>. En 1846, le Journal réapparaît comme porte-drapeau de l'organisation professionnelle des ingénieurs civils, et comme soutient fervent du nouvel Institut des ingénieurs civils de France<sup>6</sup>. C'est alors que le rédacteur, Alexandre Corréard, et ses compagnons fidèles de la campagne contre les architectes se lassent de leur cible. L'architecte est invisible dans les cinq derniers tomes du Journal. Vincent, architecte devenu ingénieur civil, ne s'en prend plus à ses anciens confrères, mais se contente de s'imaginer les "procédés pour la calcination des sables calcaires" et les "instruments pour arracher promptement et économiquement les pommes de terre"<sup>7</sup>. L'absence de l'architecte, qui équivaut le silence des ingénieurs à son égard, démontre que l'absence n'est pas seulement une preuve plus forte que la présence, mais la preuve de la force.

Les moments forts qui ont mené au débat<sup>8</sup>, aux échanges entre architectophobes, ne se reproduisent plus: les intérêts des intéressés peuvent être soupçonnés, sans pourtant que l'on puisse atteindre à une démonstration complète, à une vérification qui s'appuie sur des renseignements puisés hors de cette presse. La démarche demeure chercher dans chaque polémique la "réalité" d'un cas, ce qui exige une compréhen-

sion du paradoxe fondamental de tout discours idéologique, que sa vérité réside dans ce qui est faux, dans les rapports entre le polémiste et les autres, qu'il ne peut que méconnaître.

Où donc placer la "réalité" dans l'étude de cette presse "professionnelle" qui avait pour devoir et pour obligation ne pas en parler? C'est dire, où chercher le champ du pouvoir dans les revues d'architecture et de génie civil qui ne payent la caution d'ue par les journaux politiques, et donc devaient s'abstenir de parler de politique? Du côté des marchés, des contrats, des projets de loi de réforme de la patente et des alliances avec les députés responsables? Tout cela est absent, pour l'essentiel, de la presse avant 1876. De côté des compétences, des institutions et des systèmes d'enseignement, de l'Ecole Polytechnique, dans son splendide isolement de science et d'abstraction, couveuse d'héritiers? Du côté du corps des Ponts et Chaussées, assis sur son pouvoir et sur sa structure de corps? Quand il s'agit d'une étude du conflit, la "réalité" est à chercher dans le champ des luttes véritables, dans les budgets, et les démarches poursuivies auprès des instances officielles.

Toutefois, prenant la presse comme point de départ, et s'y tenant, la "réalité" n'en est pas pour autant refusée mais la polémique est comprise comme réalité en soi. Mettre en regard, d'une part, l'apparition de la polémique, et d'autre part, un évènement, soit architectural, soit technique, serait refaire Giedion, confirmer l'illusion. Partir de la polémique, en restant à l'intérieur de son rapport avec la presse, nous permet par contre, de comprendre les rapports entre le discours de l'architecte et l'organe qui le représente, sa presse "professionnelle".

On a cherché à établir que le pouvoir symbolique qu'incarne le bâtiment risque de se disperser, et que la reproduction graphique, affirmant l'unicité de l'auteur ramène ce

pouvoir au seul architecte; en faisant diffuser et circuler cette image qui sera pour l'architecte, comme une image de lui-même, la presse architecturale accomplira la plus belle des revendications: elle pose la signature sur le bâtiment. Elle exauce un vœux apparemment impossible, celui de faire de l'architecture une oeuvre d'art pure. En elle, nous retrouvons le mot d'ordre de l'Art pour l'Art, de l'architecture pour l'architecture; par elle l'architecte remporte sur le commanditaire une victoire.

Le sujet de l'étude est donc double: l'image de l'architecture, reproduite dans les textes illustrés et la presse, et l'image de l'architecte - ces représentations de soi et d'autrui implicites dans son comportement professionnel. Eu égard au sujet, la presse architecturale, la tâche était d'expliquer la fabrication de l'image par l'image, de passer de l'illustration des revues à une compréhension du rôle social du dessin architectural, puis de la gravure architecturale, dans la lutte de l'architecte pour une position sociale qui se manifeste tantôt dans les polémiques avec leurs interlocuteurs silencieux tantôt dans le silence à propos des batailles avec d'autres architectes. Cette "réalité" des conflits professionnels qui font se battre homme contre homme, a existé pourtant et a continué à exister tout le siècle. Les luttes "corps" à "corps" d'ingénieurs d'état contre ingénieur "civils", architectes contre architectes permettent de comprendre la lutte architecte/ingénieur. Architectes et ingénieurs se sont heurtés dans la concurrence pour une commande, pour la faveur d'un maire, d'un préfet, par exemple. Nombreuses sont les circulaires ministérielles et préfectoriales qui interdisent aux ingénieurs et aux conducteurs des Ponts et Chaussées de s'ingérer à la place des architectes. Géo de Mainvielle<sup>9</sup> en a compté deux sous le Second Empire, vingt entre 1886 et 1928. Au début, des ingénieurs des Ponts et Chaussées manoeuvrent pour remplacer les architectes; à la fin du siècle, les cir-

culaires visent le conducteur. Le conflit qui a existé, qui a amené les préfets à dénoncer l'ingérence des ingénieurs dans les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de l'Ile et Vilaine, par exemple, demeure inconnu de la presse. Ce conflit est double: telle mairie est construite par le conducteur alors que l'architecte municipal attendait la commande, tel ingénieur reçoit la commande privée d'un conseiller municipal influent. Au niveau supérieur, les conflits sont proprement politiques comme de convaincre les préfets de produire un circulaire, ce qui est un témoignage sur un état de fait. En attendant qu'une étude précise sur le conflit<sup>10</sup> se fasse, une monographie départementale pour tout le siècle, une étude d'une période spéciale décisive, comme celle de l'Empire, la lecture de la polémique à la lumière de la biographie des polémistes saura ramener du faux et de l'absence de la "réalité" à leur source dans la vie d'un homme et dans sa position dans la société française.

La polémique architecte/ingénieur et le conflit ingénieur/ingénieur en 1791

La polémique architecte/ingénieur ne naît pas dans la presse mais à l'occasion de pamphlets révolutionnaires. L'apparition de la presse, support de la polémique, n'est plus la conséquence d'un conflit architecte/ingénieur, mais plutôt celle du conflit ingénieur/ingénieur. Ce qui permettra de comprendre ce paradoxe supplémentaire: les termes de la polémique architecte/ingénieur sont annoncés pour la première fois par les tenants du Corps des Ponts et Chaussées, qui le défendent contre ses ennemis qui souhaiteraient le désoudre. La question de la réforme du Corps, discutée lors de la séance de l'Assemblée Nationale le 5 juin 1790 a inspiré une série de pamphlets<sup>11</sup>. Entre 1790 et 1791 se pose la question du maintien du Corps des Ingénieurs des Ponts

et Chaussées séparé du corps des ingénieurs militaires, et de son utilité, comparée à celle des architectes. Une avalanche de critiques, la plupart motivées par la pressante nécessité de démontrer l'insuffisance des architectes, qui, quant à eux se passent d'un corps, avec ses écoles et son conseil, suscite la réponse de la part des avocats de l'architecture réunis dans la Commune des Arts. Le parti qui souhaite l'unification des ingénieurs dans un seul corps ne cherche pas à dénigrer les architectes<sup>12</sup>. Il leur suffit de démontrer l'égalité des compétences et des connaissances des deux corps d'ingénieurs. Par contre, le parti du Corps des Ponts et Chaussées cherche du côté des architectes un moyen facile de rehausser la gloire des ingénieurs. Ainsi Quesnel explique sans cet "objet...d'émulation", les architectes et les artistes ne seraient que "des hommes médiocres:"

On peut citer l'exemple d'une foule d'Artistes qui sans faire corps, poussent leur art, pour ainsi dire, presque à la perfection, tels que les Architectes, les peintres, les sculpteurs. De plus, ces Artistes, ... forment société, et société d'autant plus instruite que les membres en sont plus unis. Ils ont des écoles, des maîtres, des modèles, et sans tous ces secours, ils auraient moins de droits à notre émulation. Otez l'objet de comparaison et les motifs d'émulation, ils n'en seront plus que des hommes médiocres.<sup>13</sup>

Les polémistes offrent une preuve que "les plus grands architectes" sont non seulement incapables d'entreprendre les travaux hydrauliques comme le Pont de Moulins<sup>14</sup>, mais qu'ils sont entièrement dépendants de l'Etat pour la pratique de leur art<sup>15</sup>.

L'intérêt pour l'Etat du Corps des Ponts et Chaussées est facilement démontrée par ses défenseurs. Voulant main-



tenir la séparation des deux corps, ils trouvent, par contre, une plus grande difficulté quand il s'agit de justifier son organisation hiérarchique et celle de leur Ecoles non-révolutionnaires. L'architecte peut servir de contre-exemple. L'évidente absence d'organisation des architectes, explique leur infériorité:

Quant à l'école, son utilité a d'abord été mise en doute; on a prétendu que beaucoup d'arts, et notamment celui de l'architecture fleurissaient sans école... Cette école (des Ponts des Chaussées) paraîtra indispensable si on veut réfléchir sur l'ensemble des connaissances qui composent le plan d'étude de celui qui se destine à la carrière des ponts et chaussées: ces connaissances sortent entièrement de la sphère de celles de l'architecture ordinaire, pour lesquelles on trouve presque partout des exemples à suivre; mais ce n'est qu'à l'école des ponts et chaussées qu'existe et que peut exister la réunion des plans, modèles et machines de toute espèce relatifs aux travaux de l'universalité du royaume; et ce n'est que dans ce cours d'études qu'on peut trouver les moyens de réunir la pratique à la théorie, moyens que fournissent les divers travaux auxquels les élèves sont attachés, lorsque de premières connaissances les ont mis en état de profiter de ce genre d'instruction<sup>16</sup>.

La réplique des architectes provient du club des artistes, la Commune des Arts, qui envoie une Pétition motivée à l'Assemblée nationale pour en obtenir la plus entière liberté de Génie, par l'établissement de concours dans tout ce qui intéresse la Nation, les Sciences et les Arts; Pour réclamer contre l'existence des Académies ou autre Corps privilégiés, et contre la création d'un Corps des Ponts et Chaussées. Elle est comme un héraut de tous les thèmes de la polémique qui suivra. S'y trouvent les leitmotives du désintéressement des artistes, de la supériorité artistique de l'architecture, de l'infériorité du génie civil

et militaire, et du danger que représente l'ingénieur, capable d'accaparer à lui seul la commande pour l'architecture aussi bien que celle pour les travaux publics. On dénonce l'ingénieur, car il "ne possède... aucune théorie, aucune pratique qui lui soit propre", on signale le danger du Corps, "anti-constitutionnel" et "attentatoire à la liberté", et on rejète le génie civil, savoir "inférieur" à l'architecture et ses constructions, même le Pont de Louis XVI, qui "ne serviront qu'à prouver à la postérité qu'il existait lors de leur construction un corps destructif de toutes émulations"<sup>17</sup>.

L'argument se base sur deux propositions, articles de fois qui ne requièrent aucune démonstration, aucune preuve. Le corps est un repositioire de sujets inaptes à l'étude de l'architecture:

Qu'il est d'expérience que beaucoup de sujets effrayés de l'étendue des études qu'exigent l'architecture, et de la lenteur de ses succès se jettent dans le genre inférieure des Pont et Chaussées.

Leur sort inspire la pitié, car leur talent est "avorté" par ces études "inférieures":

On distrait de la masse totale des sujets qui se destinent aux Arts une portion dont on fait avorter les talents, en circonscrivant leurs études à un petit nombre d'objets et en les réduisant à un genre secondaire... En réleguant dans la seule Architecture privée les sujets qu'on écarte des travaux publics, on restreint aussi le développement de leurs talents. On s'oppose au progrès de l'Art en lui-même.<sup>18</sup>

La conclusion de la Commune des arts ne se distingue guère de celle d'un Daly: les ingénieurs des Ponts et Chaussées sont "peu initiés et nullement consommés dans les Arts" alors que les architectes seuls "glanent dans le vaste champ des connaissances humaines."<sup>19</sup> Devant un danger réel, l'usur-

pation de la part des ingénieurs de la commande de l'architecture, la Commune n'invoque que le privilège du génie:

.... on propose non seulement de confirmer l'ancienne attribution exclusive de la construction des Ponts et Chaussées mais qu'on rend ce privilège encore plus accablant et spoliateur en l'étendant constitutionnellement sur tous les autres travaux que ce corps usurpait à la vérité depuis quelques temps... et qu'enfin ce corps serait souverain, non seulement pour les Ponts mais même pour les Ports de Commerce, les Rivières, les Canaux, les Prisons, les Presbytères, les Eglises et autres édifices nationaux.

La "classe des artistes" qui "ne peut tenir aucun privilège des lois, mais seulement du génie," n'a qu'un seul espoir, que les "Législateurs" prononcent pour la "liberté" du "Génie des Arts."<sup>20</sup> La Commune ne peut que répéter cette contradiction essentielle dans la position de l'artiste désintéressé, et donc libre: le besoin d'un garant étatique de cette liberté.

D'où vient donc la polémique architecte/ingénieur? De ce conflit entre ingénieur et ingénieur, entre le Corps et l'Armée, entre deux forces réellement opposées dans le champ de pouvoir. Les architectes "glanent" dans ce champs de bataille la maigre portion d'une gloire reflétée, une gloire qu'ils se donnent, celle d'être les dignes rivaux des ingénieurs. Tout se passe comme si la polémique ne fait que renfermer l'architecte dans l'isolation de son phantasme, et dans sa foi suprême dans l'Art. Comme Vitruve qui recherchait dans l'homme des savoirs exacts un autre qui compléterait l'architecte, les polémistes recherchent un ennemi silencieux et serviable qui lui serait "partenaire". Avant la naissance de la presse, la polémique se ressourc dans le conflit, qui quant à lui ignore les prétentions de l'architecte.

## CHAPITRE 2

La première revue d'architecture  
et la "guerre" de "mille ans"

Un boom dans l'édition architecturale, 1800-1810.

La presse architecturale apparue sous le Consulat et l'Empire se comprend parmi les instances officieuses de l'architecture. Les sociétés littéraires, comme le Point Central des Arts et Métiers, l'Athénée de Paris et l'Athénée des étrangers, enseignent l'architecture, et des architectes célèbres figurent parmi leurs membres. Une galerie d'architecture, celle de M. Cassas, et de nombreuses éditions de nouveaux livres luxueux attirent l'attention sur l'architecture et les architectes, à un moment où la construction est languissante. Ainsi, un journal quotidien remarque :

Les ouvrages périodiques, gravés au trait, se multiplient à l'infini; on en compte au moins douze dans ce genre depuis six ans qui ont eu tous beaucoup de succès... Il résulte enfin de la publication des divers ouvrages... cette douce espérance, qu'à la paix nous aurons des architectes en état d'exécuter les plus beaux monuments. On n'a encore rien fait de bien remarquable, tout est resté dans le porte-feuille.<sup>1</sup>

Or, pendant cette période, aucun projet d'importance n'a été construit par un architecte, et l'économie du bâtiment stagne, comme le montrent bien les entrées de pierre de taille à l'octroi de Paris.<sup>2</sup> Ce n'est qu'en 1806 que la situation s'est transformée, à la fin de cette période creuse à laquelle fait référence le rédacteur:

Si, pendant les premières années de l'existence de notre feuille, nous nous sommes plaints de la stérilité des travaux publics, du peu d'empressement que l'on mettait à suivre l'exécution de certains; si, avec toute l'énergie qu'on nous connaît, nous avons fait sentir des projets, que des concours, ne suffisaient pas... maintenant... nous voyons Paris en quelque sorte métamorphosé... les travaux sont grandement activés de toute parts..., comme par l'effet d'une sorte de miracle ou bien par magie.

L'apparition de la presse architecturale, inattendue avant celle de la presse artistique durable, et à contre-courant de l'activité dans le secteur du bâtiment, reste donc à expliquer.

Ce regain d'activité proprement culturelle autour de l'architecture traitée et vendue sur un marché comme une forme d'art monnayable, fait apparaître une profession en passe de chercher une définition distincte de celle qui fixait son identité sociale sous l'Ancien Régime, et caractérisée par une nouvelle autonomie (toute relative) par rapport à ses anciens commanditaires et mécènes. L'analyse des deux polémiques importantes nous permet de suivre l'évolution de l'idée que se faisaient les architectes de leur profession dans la revue, et d'étudier aussi la complicité des rédacteurs non-architectes dans le développement de cette image de soi qui n'est pas la leur.

Le Journal des bâtimens civils et des arts paraît en Vendémiaire an IX, avec l'intitulé "par une société d'entrepreneurs" qu'il gardera pendant son premier trimestre, après lequel il préfère être édité par "une société d'architectes, artistes et entrepreneurs." Un changement de nom en fait le Journal des bâtimens civils, des monuments et des arts (3 nivôse an IX-an X), puis le Journal des bâtimens

des monumens et des arts (an XI-an XII), le Journal des monumens et des arts (4 vendémiaire an XIII à 28 frimaire an XIII) et les Annales de l'architecture et des arts. (du 16 germinal an XIII à 1810). En dépit des changements de titre, la revue demeure la propriété d'un certain "François Camille" jusqu'en germinal an XIII. Quand sa vente est annoncée en mars 1808, un prospectus couvre cet ancien directeur d'injures. Elle est achetée par MM. Blot et Saint Martin, qui représentent une supposée "Société d'artistes et d'ingénieurs", puis "une société d'architectes, de savants, d'ingénieurs et d'artistes." Fusionnée avec le Journal des Arts en 1810, elle réapparaît brièvement en 1819 sous le titre des Annales de l'architecture, et sous la direction d'un Maurice François Camille Le Bars. L'identification des rédacteurs, agissant derrière les sociétés, peut jeter quelque lumière sur ce problème historique de la première apparition de la presse architecturale... Parmi les revues d'avant la Revue générale, seul le Journal des bâtimens est connu des chercheurs qui y puisent des renseignements sur la féconde vie intellectuelle de la profession au début du 19e siècle. La richesse et la variété de son témoignage rendent difficile la description du contenu: polémiques majeures, débats théoriques et professionnels, réflexions sur les conditions de travail des ouvriers en bâtiment, articles critiques d'ouvrages neufs, annonces de matériaux, de livres, de réunions, compte-rendus. Il faut remarquer que seule y manque une politique de publication de la construction récente, d'illustration et de critique de celle-ci. Les historiens de la presse considèrent que le contenu d'un journal est plus facilement étudiable que le contenant. Le Journal reste muet sur les modalités de son édition. Par quel moyen a-t-il pu compter sur la collaboration et le soutien des architectes, bien que les noms des plus célèbres sont absents? Qui a fi-

nancé ce novateur, François Camille, qui ne figure sur aucune liste d'architecte? Par quel moyen la revue a-t-elle rempli les 400 pages, et plus, qui paraissaient chaque trimestre? Quel accueil lui a été offert? A la fois rivale de l'édition et son complément, elle s'instaure, apparemment, avec son concours et son accord. L'administration des Bâtiments Civils, nouvellement fondée, qu'évoque le nom de la revue, serait-elle responsable de la parution de cet organe de presse? Quant à l'Ecole d'architecture, qui subsiste sous une forme réduite, elle n'est pas en mesure de lancer un projet d'une telle ambition. Il a fallu découvrir la vie secrète de la revue pour répondre à ces questions.

Le Journal des bâtimens: la vie secrète de la revue

La "société des entrepreneurs" qui rédige cette première revue d'architecture annonce modestement une feuille dont l'objet est d'imprimer..." tout ce qui est à acheter ou à vendre", les demandes d'ouvriers, l'annonce des "constructions ou démolitions à exécuter", les arrêtés du gouvernement relatifs aux Bâtiments,

l'indication des principaux dépôts, et magasins, des matériaux... un extrait des séances des sociétés savantes quand on s'y occupera des arts mécaniques, l'annonce simple et quelquefois raisonnée des découvertes qui y seront relatives; l'heure et jour des bibliothèques, Conservatoires, Musées,... (et) cours qui ont un rapport direct avec les Bâtiments Civils. Mais ce qui intéressera davantage le plus grand nombre de nos lecteurs, et ce que nous proposons de suivre avec le plus de soin, c'est le cours journalier des matières premières employées par les entrepreneurs.<sup>4</sup>

La première revue française d'architecture se présente dans son premier numéro comme une simple feuille d'annonces.<sup>5</sup> La transformation en revue d'architecture est rapide, tellement rapide qu'on soupçonne que la volonté d'innovation avait été d'abord masqué. Cette présomption trouve une corroboration, sinon une preuve, dans la confrontation du contenu des premiers numéros avec le prospectus proposé sous forme imprimée à la censure conservé aujourd'hui aux Archives Nationales. A la police, le Journal se présente comme "un point central et un moyen de communication" entre "Entrepreneurs et les principaux ouvriers", remplaçant les "liens de communication que la Révolution a rompus". Le public y trouvera "une feuille qui l'instruit de tout ce qui est à acheter et à vendre dans la partie compliquée des Bâtimens civils." La volonté de la revue est de s'en "tenir rigoureusement là. Nous laissons la politique à ses dix ou douze Régulateurs, les beaux arts aux beaux-artistes et les sciences à nos maîtres."<sup>6</sup>

Cette affectation de discrétion est un leurre, puisqu'on trouve aussitôt les contributions de Quatremère de Quincy, et des lettres de P. Chéry, peintre d'histoire. Malgré le démenti formel à la police, le rédacteur s'intéresse aux arts. Dès le troisième numéro, on aborde le chapitre des relations entre architectes et entrepreneurs, on décrit le prix de l'Académie à Rome, on critique les peintures du Salon, avant de faire place aux cours des matériaux. Dis jours plus tard, le glissement se transforme en volte-face. Un premier article théorique sur les beaux-arts paraît qui n'est pas sans rappeler les préoccupations de Quatremère de Quincy, "Considérations sur l'état présent des Arts qui ont pour base le dessin."<sup>7</sup> Dès le deuxième trimestre le rédacteur incite le lecteur à la polémique sur l'architecture, il parvient à faire de la revue un lieu d'échange et de débats passionnés. Si les hommes importants comme Pierre Patte et Edme Verniquet



s'y abonnent, ils sont avares de leur collaboration, et la revue reste le lieu de rencontre d'une foule d'architectes, d'hommes de lettres, et même d'ingénieurs mineurs. Le Ministre de l'Intérieur, malgré un rapport favorable à la revue, refuse toute aide, et le Journal des bâtimens n'entretient pas de bonnes relations avec l'administration qui a servi de prête-nom involontaire.<sup>8</sup> La revue ne peut compter que sur les lecteurs, et pour eux, elle sert d'instance de reconnaissance de leur identité professionnelle. Les collaborateurs les plus fidèles sont des architectes mineurs, fonctionnaires comme Charles Lussault et Ch. F. Viel, ou professeurs indépendants, comme J.E. Thierry et Cointeaux. La génération d'avant la Révolution, qui n'a que peu de chances de partager la commande impériale avec les nouveaux favoris, est attirée au Journal. Lussault semble l'admettre quand il écrit à la revue:

Citoyen, en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9 nivôse, je n'ai pas été peu surpris de voir que vous m'avez qualifié (je ne sais sur quel fondement) d'artiste distingué, moi je croyais que l'isolement, ou, pour mieux dire l'obscurité à laquelle le sort et la nature de mes occupations me condamnent depuis cinq ans permettaient à peine de me compter au nombre des artistes.<sup>9</sup>

Lussault, né en 1745, architecte des hôpitaux de Paris, ancien pensionnaire de l'Académie, devient un collaborateur fidèle de la revue. Les rédacteurs sont sensibles au pouvoir de la presse pour aider "l'homme modeste" qui n'a pas les moyens de faire paraître ses oeuvres. Dans un prospectus, ils parlent ainsi de leur mission:

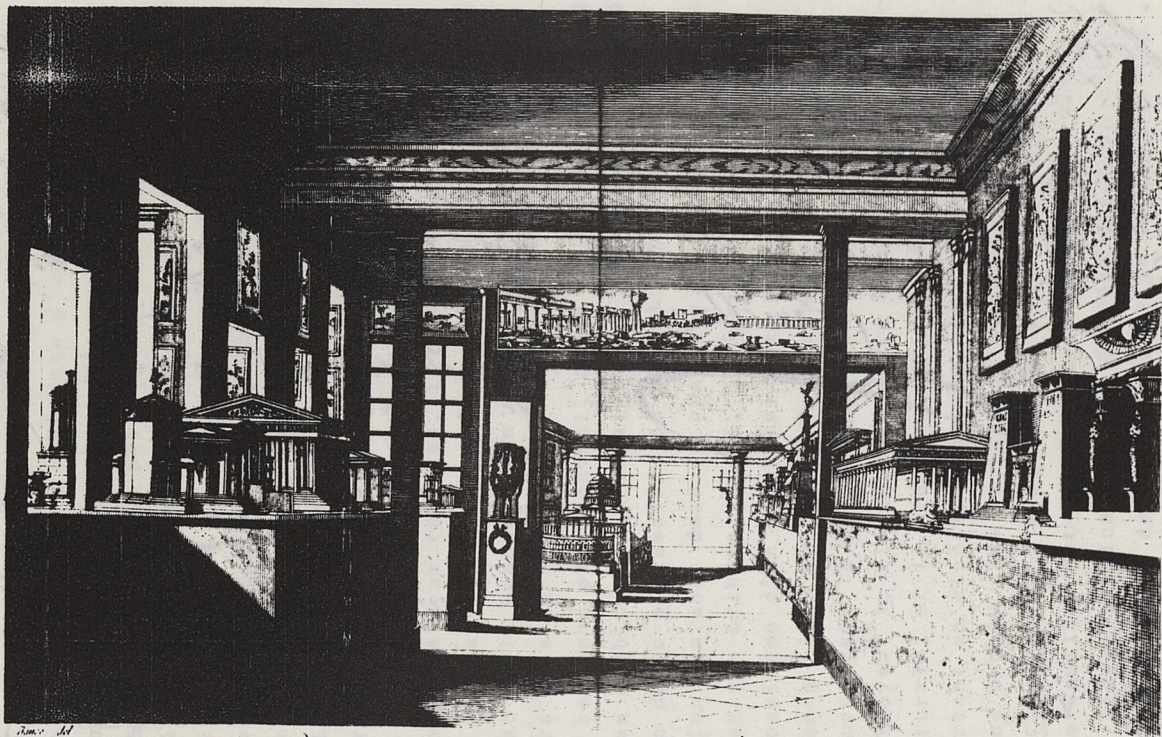
Les bons livres d'architecture sont rares et très chers. L'instruction qu'ils renferment n'est pas toujours mise à la portée de tous les lecteurs. Les livres d'ailleurs, restent les mêmes, tandis que l'art se perfectionne. Des cours publics pourraient remédier à ces inconvénients, s'ils étaient généralement répandus, mais il n'en existe que dans quatre ou cinq grandes communes. Dans presque tout le reste de la France, les constructions sont livrées aux préjugés de la routine et à l'imperfection des pratiques traditionnelles... Une feuille périodique, au contraire, présente une instruction variée et peu coûteuse. Un style simple et clair s'y proportionne aux facultés intellectuelles de tous. Les progrès de l'art y sont suivis jour par jour, et, pour ainsi dire, pas à pas. C'est une carrière libre, ouverte à la discussion, c'est le champ du pour et du contre, dans lequel un homme à talents qui a trop de modestie ou pas assez de loisir pour faire un livre, peut se faire connaître du public éclairé. C'est enfin un cours perpétuel, ouvert à la fois dans tous les lieux où le demande le désir d'instruction. 10

Cette première revue collabore avec les "cours publics" pour propager le bon goût dans les provinces arriérées, et favoriser la dissémination du savoir, comme toute revue née après le siècle des lumières. La rhétorique de l'utilité générale est soutenue par des arguments plus convaincants pour le lecteur. La presse, par son ouverture à des échanges d'opinion, est une "carrière... ouverte" et aide ses lecteurs à faire "carrière".

Le modèle de "cours publics" donne de l'autorité à cette revue venu de nulle part et à son rédacteur inconnu, François Camille. Les rapports et les mémoires provenant des sociétés savantes sont reproduits, les cours et le personnel annoncés. Le Lycées des Arts, la Société d'Emulation de Rouen et le Point Central des Arts et Métiers sont cités par les rédacteurs comme soutenant la revue. La revue accueille les dé-

tracteurs des académies officielles nouvellement rétablies, et reste suffisamment liée à ces académies officieuses pour y trouver asile, par exemple, pendant un an à l'Athénée des étrangers. Les réseaux de sociabilité des architectes, qui passent à travers ces ancêtres des cercles de la Restauration, renforcent la première revue, qui recense leurs activités et qui espère aussi servir de "centre où se réunissent leurs connaissances", en fondant un "salon littéraire".<sup>11</sup>

A ce moment (sous le Consulat), les architectes continuent à se faire valoir dans les organisations indépendantes du pouvoir officiel. Ces sociétés savantes font partie de l'héritage de la Révolution, pendant laquelle les architectes et les artistes exercent un pouvoir quasi indépendant. En 1800, les sociétés sont déjà une espèce en voie de disparition; pourtant on continue à trouver des références à celles-ci et à leurs cours d'architecture dans le Journal. C'est donc dans les listes de membres de ces sociétés que l'on pourrait penser trouver le mystérieux François Camille, inventeur de la presse architecturale: en vain. Le dépouillement des sources traditionnelles, les Almanach de Commerce et les dictionnaires d'architectes ont été de peu de secours, pour la raison simple que François Camille n'est ni homme de lettres, ni architecte et n'a jamais existé. C'est grâce aux moyens d'une enquête quasi-policrière que cet entrepreneur en menuiserie, Maurice François Camille Le Bars, a pu être démasqué.<sup>12</sup> La preuve qu'il s'agit d'un pseudonyme nous vient de documents adressés à l'administration. Si François Camille et Le Bars écrivent au Conseil des Bâtiments civils, c'est "Le Bars, menuisier," qui demande et reçoit de la police le privilège d'imprimer le nouveau journal.<sup>13</sup> S'agit-il de deux hommes ou d'un seul? La réponse et sa confirmation viennent de sources complémentaires. En mars 1808, les Annales de l'architecture changent de propriétaire et il



Tom. 1. pl. 1.

Gallerie d'architecture de M<sup>rs</sup> Capas.

Benard sc.

1  
sous copie conforme aux  
orig. que sont entre mes mains

Le Directeur du Journal des  
Savants, des Monumens et  
des Arts.

Paris  
Camille J.

à quel j'ai jointe que vous  
communiqué aux artistes dont la  
ce qui serait faire d'une sub-

Ministre de l'Instruction  
Publique

ARCHIVES

Le Directeur du Journal des  
Savants, des Monumens et  
des Arts.

L. A. 22

Le dimanche N° 1021  
Paris, le 21

est spécifié, que l'ancien propriétaire, rédacteur, éditeur de ce journal, "ne s'immisce plus" dans la rédaction.<sup>14</sup> Si aucun document ne confirme l'existence d'un François Camille, Maurice François Le Bars est désigné comme Directeur du Journal des Bâtiments et des arts par son notaire, et le dit Le Bars vit à l'adresse de François Camille, 1039 rue de Sèvres.<sup>15</sup> C'est délibérément qu'il s'est donné un pseudonyme, puisque l'on retrouve un F.C.L.B. dans la revue priant François Camille de publier sa lettre.<sup>16</sup> Les signatures d'ailleurs de Camille et Le Bars sont identiques. Il s'agit d'un menuisier, d'après le rapport de police, et de plus les preuves internes font penser que c'est bien en entrepreneur en menuiserie qu'exerçait Le Bars. A deux reprises, il plaide pour "la classe malheureuse des pauvres entrepreneurs" de son métier inavoué,<sup>17</sup> les exemptant de la condamnation massive que subissent les entrepreneurs dans le Journal.

Mais beaucoup plus souvent, c'est en architecte qu'il réagit, et en architecte qu'il argumente, en faveur de la réglementation de la profession, du contrôle des ouvriers, de la suppression des abus dans la pratique du bâtiment. En matière de pratique architecturale, le Journal prend position avec l'enthousiasme d'un néophyte. Les moyens de Le Bars sont importants (il spéculait en terrains sur la rue de Provence, empruntant 11,200 francs sans intérêts à un nommé Fortier de Troyes<sup>18</sup>), il peut prétendre à une certaine culture architecturale, et il fréquente une société savante. Il demeure pourtant un ci-devant entrepreneur en menuiserie (quoiqu'il ne semble plus exercer ce métier, selon les Almanachs de Commerce de l'époque). Le mystère de l'identité de "François Camille" est plus qu'un fait divers de l'histoire de la presse architecturale. La résolution du cas Camille nous donne la clé de la compréhension de la position

de la revue sur des questions professionnelles, comme la polémique architecte/entrepreneur.

Les premières polémiques: de l'entrepreneur à l'ingénieur

La presse architecturale française à ses débuts fait une grande place à une polémique déjà ancienne. Dans trente-trois articles, retenus parmi les 15 volumes du Journal des bâtimens entre 1800 et 1810, les architectes se battent aussi avec les entrepreneurs, débattant sur un projet, soit le Concours pour le Château Trompette, soit celui pour la Colonne nationale. La revue est délibérément complice, et le rédacteur exhorte ses lecteurs à accomplir leur devoir d'homme "capables".<sup>19</sup>

La polémique architecte/ingénieur est à première vue absente de ce document vivant et vivace, ce qui surprend, parce que l'architecte du Consulat et de l'Empire (ou l'architecte-abonné au Journal, un inconnu agissant souvent sous couvert d'initiales) écrit beaucoup et régulièrement. Toutefois, un seul lecteur a pensé à se plaindre de ces ingénieurs qui ont participé au concours pour la Colonne nationale: "En vérité, ... tous ces gens perdent la tête, et ils devraient plutôt s'occuper à faire de bons projets pour réparer à peu de frais, et bien, les routes de leur arrondissement respectif."<sup>20</sup> Ce silence cache une réticence à nommer cet ennemi désiré, révélant le manque d'autonomie nécessaire pour se munir d'un discours de légitimation autonome. Le Journal mène une campagne active et durable contre les ponts en fer, malgré un enthousiasme précoce pour ceux-ci.<sup>21</sup> Les trente-deux contributions sur le sujet des ponts construits à Paris, notamment le Pont du Louvre (des Arts) et le Pont du Jardin des plantes n'en visent jamais directement l'auteur,

De Cessart, du Corps des Ponts et Chaussées. Trois architectes connus y prennent parti, Huvé, Lussault et C.F. Viel. Aucun, pas même Viel, futur polémiste contre les ingénieurs, ne parle du Corps.<sup>22</sup> Les contributions attirent l'attention de la presse parisienne, et le Journal jouit d'un petit succès de scandale. Un nombre égal de lettres et d'articles sur les entrepreneurs et les ponts existe et ils méritent qu'on les étudie ensemble.

La "guerre de mille ans": architecte/entrepreneur

"Vous êtes architectes; Messieurs, et vous n'aimez pas les entrepreneurs: mais cela est tout simple, cela est vieux: et n'est pas prêt à finir."

Pirre-Antoine Marnay, entrepreneur.

Le coup d'envoi, donné par un entrepreneur, ouvre le troisième numéro du Journal des bâtimens. On ne peut donner qu'une pâle impression de l'humour d'intervenants inattendus, maçons et entrepreneurs. Selon un maître maçon, architecte et entrepreneur "moissonnent dans le même champ; de là la querelle": certains architectes mais non pas tous ressemblent à l'imbécile de Flaubert qui, "la maison faite, avait oublié l'escalier." En "intéressé", le maçon dévoile le mobile de son intervention. Le surnombre d'architectes depuis la Révolution est à regretter par le propriétaire et le bourgeois; quant à la surproduction des entrepreneurs, "c'est tant pis pour eux seulement, et souvent tant mieux pour le public." Car l'architecture est, selon lui, "livrée à l'inexpérience présomptueuse, à l'ignorance, à la cupidité sans délicatesse."<sup>23</sup> La cupidité appelle naturellement son contraire, le désintéressement: ce leitmotiv traverse les nombreux articles relevés. Le Journal a répété les anciennes règles, y citant Le



Camus de Mézières:

Un entrepreneur qui veut faire des plans et s'immiscer dans l'architecture est aussi dangereux... qu'un architecte qui veut entreprendre... C'est l'ambition, c'est l'avidité qui les conduit, et nullement le véritable HONNEUR, ils sacrifient tout à leur intérêt.<sup>24</sup>

La revue, rappelons-le, est dirigée par un entrepreneur en menuiserie, qui donne la définition suivante de l'entrepreneur: "Sachant à peine lire, calculant mieux de tête (comme une blanchisseuse),... n'ayant aucune connaissance du dessin, des mathématiques, de la construction."<sup>25</sup>

Les maçons renvoient la balle eux aussi à l'architecture, et un véritable débat s'ensuit. Un maçon, jouant sur le mot de Boileau qui sert d'épigramme à la revue, "Soyez plutôt maçon", demande aux architectes de ne pas faire "de ces devis ruineux pour les entrepreneurs; et vous verrez que nous serons un peu plus que maçons".<sup>26</sup> Un entrepreneur qui pratique depuis la Révolution, étalant sa culture en parlant des lois de Rome et de Vitruve, se moque de la nostalgie des architectes pour les "si honnêtes et si habiles mathématiciens" qu'étaient les ci-devant maîtres maçons. Marnay, cité en exergue de ce chapitre, ne demande rien moins que la spécialisation et la division du marché de la construction. Reprenant les oppositions architecture/construction et architecture majeure/mineure, il suggère que les architectes cèdent aux entrepreneurs "les humbles asiles du peuple" et retiennent la commande des "monuments élevés en l'honneur des Dieux" et "des dieux de la terre."<sup>27</sup>

Le rédacteur accepte qu'on vilipende les membres de son ancien état, exception faite des entrepreneurs en menuiserie.<sup>28</sup> Son entière sympathie est avec les architectes,

qu'il veut voir "étendus à la tête de toutes les constructions civiles, même du plus petit bâtiment." Il rêve d'un retour à une hiérarchie de responsabilités, celle de jadis, et chose nouvelle, d'un "ministère" pour l'architecte, "ne s'étudiant qu'à fonder sa réputation sur de grands talents, et éloignant de lui toute basse cupidité qui en empêche le développement et ne tend qu'à les avilir."<sup>29</sup> Un nouveau modèle pour l'architecte, le médecin, source de légitimation pour chaque profession cherchant à s'établir apparaît dans le contribution d'un lecteur.<sup>30</sup> La franchise charmante des interventions des maçons tranche avec la rhétorique des architectes, remplie de références aux édiles de Rome et à la loi d'Ephèse. Ni l'une, ni l'autre ne doit troubler l'historien. Il s'agit, dans chaque cas, d'une manière de justifier la position de chaque acteur, par une référence à la cupidité de son adversaire. "Vanter son désintéressement" s'applique aussi bien aux maçons qu'à l'artiste de Flaubert. Les références des entrepreneurs à la situation du partage des pouvoirs sur le marché de la construction vient de ce que tout leur discours est tributaire de la situation de marché. Mal à l'aise dans la tradition lettrée, commettant même des erreurs,<sup>31</sup> ils sont munis d'un seul pouvoir de référence, leur compréhension de la réalité objective de leur position par rapport aux architectes. Le Code Civil leur ayant donné raison, pauvres en culture, du fait du monopole sur le savoir "sacré" exercé par l'architecte, ils sont riches en confiance. Ne pouvant prétendre ni à un ministère, ni à une spécificité esthétique, ils ne demandent qu'une place arrêtée sur le marché de la construction et des défenses contre les devis malhonnêtes des architectes. Sans moyens d'autonomiser leur image d'acteur par rapport à l'architecte, ils jouent sur leur place dépendante (toute relative). Ce

renversement par rapport à la pratique rhétorique de l'architecture est dissimulé dans un discours de bons sens.

Contre le sens commun, les architectes s'arment d'outils traditionnels. Les arguments énoncés en 1791 demeurent les mêmes: l'architecte doit être homme de pratique aussi bien que de théorie, et non pas de ces "architectes éphémères", de ces "peintres, out plutôt.... dessinateurs en bâtiments... leur but est de faire un réputation d'homme de goût et de génie".<sup>32</sup> Si les changements dûs à la Révolution donnent de l'actualité au débat, l'architecte n'en a pas bénéficié. Il ne lui reste que sa vision du passé, sa culture antique, et l'honneur de son art. Les rêves des architectes sont ceux d'un avenir qui s'inspire d'un retour en arrière; le rétablissement du livret, des journées longées des ouvriers en bâtiments, sont bien accueillis par la plupart des lecteurs.<sup>33</sup> Avec une ignorance des contradictions intrinsèques à leurs positions, ils argumentent pour la libération des architectes de l'entrave de la réglementation, de la patente et de l'application des règlements. Seul L.B. (Le Bars lui-même), cherchant à établir le "ministère" de l'architecte, prévoit une autre manière de lui assurer un avenir, en prenant pour modèle l'organisation du corps des ingénieurs des Ponts et chaussées.

#### Les Ponts en fer

"Il n'est personne de ces mécontents qui ne voulut en avoir un devant sa porte."

Les nouveaux ponts en fer donnent l'occasion à L.B. pour prendre position pour l'architecte:

Disons seulement que les architectes civils ont un tort d'où proviennent les dégoûts, même les vexations qu'ils sont susceptibles d'éprouver, ainsi que la défaveur de l'art; c'est qu'ils ne forment pas un corps actif auprès du gouvernement, comme les ingénieurs. Si l'on

était bien convaincu que l'art n'en eût pas à souffrir, peut-être serait-il à désirer de leur en voir former un également avec toutes les prérogatives des ingénieurs: alors moins de divisions entr'eux, plus de déférence les uns pour les autres. ... ainsi l'on n'aurait poins la douleur de voir végéter au milieu de nous des hommes doués de talents supérieurs, acquis souvent par 30 années d'études, de sacrifices et d'efforts de tout genre.<sup>34</sup>

Il faudra, pour bien comprendre cette position, étudier des articles et des lettres contre les nouveaux ponts en fer qui emplissent les pages de son journal, pendant l'an X et XI, et jusqu'à l'an XII.

Le site du Pont des arts, les formes et les matériaux des ponts en fer, de ceux de Paris en particulier, la qualité du travail, donnent l'occasion de plaintes répétées. Selon Charles-François Viel, les ponts "gothique ... conception barbare", est un "objet de spéculation financière" qui aurait pu être construit mieux, et ailleurs, par un architecte. F.C.L.B. (que nous connaissons comme Le Bars) maintient que "la spéculation l'a emporté sur le goût, et que ceux qui dirigeaient les travaux ont été forcés aussi de céder à l'intérêt des actionnaires."<sup>35</sup> Les lecteurs du Journal, composés d'inconnus et d'architectes mineurs, ainsi que le rédacteur, entrepreneur en menuiserie, s'accordent sur le Pont des arts: "il n'est personne de ces mécontents qui ne voulut en avoir un devant sa porte."<sup>36</sup>; signe d'obstination, ou de courage fou à cette époque où "la presse périodique n'a presque plus de liberté" et où les faits divers, les nouvelles littéraires et mondaines sont les seuls moyens de critiquer le gouvernement et ses censeurs.<sup>37</sup> La campagne du Journal des bâtimens est hardie. Les arguments frôlent le sujet de l'incapacité technique ou esthétique de l'ingénieur, mais ne semble jamais le cerner de près. On en trou-

ve les preuves a contrario, en imaginant le pont construit par un architecte, par l'auteur même d'une lettre, ou par un architecte désigné par un tiers.<sup>38</sup> Un ingénieur militaire dénonce les ingénieurs des ponts à propos de la construction d'un pont en pierre, celui de l'Ile de la Fraternité, dont la construction "mal raisonnée" met en cause "l'ingénieur lui-même" pour "faute grave".<sup>39</sup> On ne s'étonne plus de la formule de Flaubert: "Vanter son désintéressement". Les hésitations des architectes, pourtant polémistes aguerris dans la "guerre de milles ans" contre l'entrepreneur, à s'attaquer directement aux ingénieurs est surprenante de ce prime abord. C'est par la manière par laquelle le sujet est abordé, par l'insinuation et les hypothèses en forme de contre-vérités qu'il faut trouver la preuve qu'ils tâtonnent vers une idée de l'autre et que c'est là la seule façon de se faire une idée de soi, par la quête d'une différence qui leur permet de se distinguer. L'emploi du conditionnel sied bien à ces ponts imaginaires, mais aussi à une profession à la recherche d'une autonomie relative et illusoire de son discours.

Notre L.B., par contre, comprend la différence entre architectes et ingénieurs, car il se trouve en amont de cette distinction. Menuisier, journaliste, spéculateur, c'est un homme qui a bien joué sur la liberté d'exercice, et qui n'est pas attaché à cette ancienne image de l'architecture partagée par ces lecteurs comme Viel et Lussault, nés en 1745. La démonstration vient aussi de cette pratique qui le rend le porte-parole des architectes. Il réagit, en partie stratégiquement, en partie par une connaissance incomplète des possibilités que lui offre cette nouvelle situation économique et sociale, qu'il ne peut que saisir partiellement.

Exprimant le ressentiment des ingénieurs à partir de

sa propre analyse d'une situation réelle, il dépasse les insinuations des architectes;

Les ingénieurs des ponts et chaussées, qu'on croyait réduits à rétablir ou refaire quelques grandes routes dégradées, quelques chemins vicinaux ou quelques ponceaux, se sont adonnés aux plus grandes entreprises. Il leur en a été livré de toutes sortes. ... s'élançant au-delà de leur sphère, ils font aussi des projets de construction civile et militaires et même les font exécuter.

Même L.B. semble circonspect dans ses attaques, quand il conseille -- avec ironie pourtant -- à tous ceux qui veulent en juger le résultat de regarder "les deux ponts volans de la Cité et du Louvre (i.e. de la Fraternité et des Arts) où on pourra trouver... la mesure du génie de leurs auteurs, et la garantie de leurs précieux talents."<sup>40</sup> Les ingénieurs sont, de fait, condamnés par ses éloges de convention. Pionnier et novateur, ce personnage a dû apprendre tard les règles de la culture lettrée de l'architecte et les manie avec hésitation: l'ensemble de ses remarques sur le pont ne s'appuient que sur les références à la construction ou à "l'intérêt". Sa rhétorique est pauvre en comparaison de celle que Viel exhibe avec un naturel qui fera de celui-ci le polémiste le plus célèbre de son époque. Ce menuisier ne peut que se référer à la situation actuelle de la profession de l'architecte. Les catégories antithétiques ne règlent pas sa manière de voir, ni même sa manière d'être.

Résumons ce point à vrai dire difficile. L.B., Le Bars, peut prendre en compte la distinction entre architecte et ingénieur, parce qu'il n'est ni l'un ni l'autre. Son argument laisse transparaître la réalité, ce que les architectes ne saisissent pas, parce qu'il peut appliquer toute son énergie à dévoiler la position de ceux qu'il admire. D'ailleurs, joueur plus averti que les architectes, son véritable objec-

tif -- qu'il doit forcément méconnaître -- est la justification de la position de son journal et du rédacteur. Ainsi, son appel pour l'organisation des architectes sur le modèle du Corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées est suivi par la dénégation de son intérêt personnel, ce qui annonce la démarche des éditoriaux de la Revue générale de l'architecture.

L'entreprise du Journal des bâtiments n'a jamais été objet de pure spéculation... elle a toujours eu pour devise: Vérité, impartialité. ...Personne non plus ne peut se plaindre qu'on ait refusé dans ce journal une place plus ou moins grande à sa réclamation... Voués à l'art et non aux hommes, (ses éditeurs) ne voient que les artistes en général, aussi bien les ingénieurs des ponts et chaussées que les architectes; partout ils cherchent, partout ils reconnaissent l'homme à talent, et sont toujours disposés à le mettre en évidence quand ils sont convaincus de son génie.<sup>41</sup>

En 1808, pour des lecteurs des Annales de l'architecture (auparavant, le Journal des bâtiments), les ponts en fer sont maintenant les objets d'admiration, qui inspirent la "surprise" par leur "beauté", et "l'étonnement" par la "légèreté et le filigraine de la serrurerie".<sup>42</sup>

Un lecteur pourtant demeure opposé:

On voit maintenant qu'il en est des ponts en fer comme des modes. Chacun y prend son goût, et vaudrait en avoir devant sa porte. Qu'on élève des ponts en fer sur la Tamise, c'est bien, tout y engage; qu'on en construise sur la Seine, tout le défend.<sup>43</sup>

A la suite de cela, une contre-note des éditeurs prend position pour les ponts et contre ce lecteur qui "a tort de traiter d'anglomanie le goût des ponts en fer". Ils proclament fièrement que ceux-ci sont une invention française qui nourrit ses ouvriers. Bien qu'on puisse remar-

quer le patriotisme exigé par la censure impériale dans les deux réponses, cette note représente toutefois une palinodie pour la revue qui a si courageusement tenue la position opposée depuis l'an X jusqu'à 1808.<sup>44</sup> Les lecteurs se lassent des ponts pour retrouver un autre sujet de prédilection, les fontaines de Paris, construites sous la direction de Louis Bruyère. L'entrée en scène de cet ingénieur des Ponts et Chaussées tout-puissant, capable de s'attribuer des travaux d'architecture semble enfin provoquer la polémique contre les ingénieurs, à croire un certain Maurice:

Jusqu'à présent on n'a rencontré dans votre feuille... aucun article en faveur de l'artiste sous la direction duquel s'érigent la plupart des nouvelles fontaines de Paris; tous au contraire l'ont déchiré impitoyablement.<sup>45</sup>

Ces affirmations sont malheureusement invérifiables, car le volume pour 1807 des Annales de l'architecture est introuvable. Il faudrait peut-être y reconnaître de nouveau le jeu de dédoublement de Maurice François Camille Le Bars. Maurice déclare que cette lettre est sa première contribution aux Annales et souhaite qu'elle plaise aux rédacteurs. Or, il n'est pas moins l'auteur de plusieurs contributions dans le Journal des bâtimens et les Annales de l'architecture, du moins pendant les ans XII et XIII.<sup>46</sup> Autrefois avocat de la cause des architectes, il semble maintenant défendre les ingénieurs. Cette "lettre" de Maurice à lui-même ouvre le volume pour l'année 1808. Ne peut-on pas soupçonner que cette prise de position est une nouvelle tentative de relancer la polémique dans sa revue languissante? Quoi qu'il en soit, Le Bars sera bientôt chassé de cette revue par les nouveaux directeurs et ni lui, ni Maurice, ni F.C.L.B. ne "s'immisceront plus". Mais le travail



est terminé. Dès lors, la polémique architecte/ingénieur entre pleinement dans la presse architecturale:

En ce résumant, je crains bien, mais je n'ose le dire, que le seul défaut réel de ce monument soit de n'être pas sorti de main de ce qu'on appelle un architecte. Il y a longtemps qu'on affecte de croire qu'un ingénieur ne peut avoir de bon goût de l'architecture, dont il fait pourtant ses premières études; mais à la vérité il brillerait pas peut-être dans l'arrangement bizarre des colifichets à la mode dont on décore aujourd'hui les salons et les boudoirs et c'est ce rare talent qui distingue la plus l'art de ceux qui s'arrogent le titre d'architecte.<sup>47</sup>

Le ingénieurs, qui par ailleurs sont à la même époque engagés dans le conflit de bien plus grande envergure entre Gauthey et Girard pour le contrôle du canal de l'Ourcq, refusent de répondre aux attaques portant sur les ponts. Ils ne l'abordent ni dans le Journal, ni dans la revue de génie civil, le Receuil des Ponts et Chaussées. Celle-ci, quant à elle, se borne à reproduire une sélection des articles tirés de la presse générale. Une "Note de la rédaction" résume la situation du Port des Arts:

Tant critiqué dans les journaux, pour la forme de sa construction (il) jouit maintenant de tous les agréments au milieu de ses critiques et rapporte des sommes immenses à ses entrepreneurs.<sup>48</sup>

Au même moment encore les Annales de l'architecture accueillent les projets et les écrits de Lebrun de Douai, qui polémique contre les architectes de 1806 à 1831. Cette figure s'ajoute à la figure puissante de Bruyère pour annoncer la première étape de la franche polémique dans la presse spécialisée. En attendant, cette presse disparaît pendant sept ans: elle renaît avec la Restauration en 1817,

pour suivre son cours. Apparaîtra ensuite une nouvelle voix, celle des ingénieurs dits "civils", qui prendront l'architecte comme cible commode dans leurs propres batailles sur la distinction et la légitimation.

"Soyez plutôt maçon" disait l'épigraphe du Journal des bâtimens. Le rédacteur offrit le commentaire suivant :

Si les architectes n'avilissaient pas eux-mêmes la considération qui est due à leur état, en se rendant entrepreneur ou s'associant dans les entreprises; si les maçons voulaient cesser de se dire architectes, pour s'emparer des entreprises, et les exploiter à la ruine des propriétaires; on augure que les choses iraient mieux.<sup>49</sup>

Le rédacteur semblait souhaiter alors, en l'an X, que la profession d'architecte se redéfinisse dans le monde disparu des états et des métiers arrêtés juridiquement. Cette nostalgie ne se souvient guère que la place de l'architecte dans la division du travail et dans la société de l'Ancien Régime n'avait jamais été protégée. Son rêve d'une profession réglementée sur le modèle de celle des ingénieurs, avec la "fin des divisions" entre architectes, n'est qu'une vision irréaliste d'une situation impossible, où la concurrence serait bannie.

En définitive le discours de l'architecte sur l'ingénieur, occultant le discours de l'architecte sur lui-même, est symptomatique de la faiblesse de l'architecte dans la lutte impossible pour la revendication de sa position d'artiste autonome et professionnellement établi, lutte qui anime les revues d'architecture pendant tout le XIXe siècle.

### CHAPITRE 3

#### Les institutions technologiques et l'enjeu épistémologique

##### Une idée de progrès

On connaît de Pascal une préface à un Traité du vide qu'il n'a jamais écrit. Il y est question du respect aux Anciens et de l'inachèvement des sciences. Ainsi y lit-on que :

La géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture et toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement doivent être augmentées pour devenir parfaites. Les anciens les ont trouvées seulement ébauchées... et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues. <sup>1</sup>

L'invention architecturale, si l'on entend bien le passage, serait tributaire d'un savoir cumulatif que réglerait une critique rationnelle. La thèse est cependant discutable si l'on a égard à la suite des moments de négativité stylistique que ne pouvait prévoir Pascal. Elle semble plus assurée si elle se borne à prédire les conditions techniques de l'acte de construire. Mais cette heureuse confiance dans le travail de la rationalité ne s'imposera pas sans résistances, dans le champ même de la technologie architecturale. En plein XVIIIe siècle, Pierre Patte publiait que

La bâtisse est un des arts qui a fait le moins de progrès, et que l'on peut même regarder encore comme dans son enfance. En comparant la construction des églises gothiques avec notre construction moderne, la sage économie des matériaux et la légèreté de l'une, avec la prodigalité à cet égard et la pesanteur de l'exécu-

cution de l'autre, il est aisé de juger 2  
combien cette dernière est encore barbare.

Ce jugement congruait avec les critiques adressées par Laugier aux constructeurs qui prodiguent les "masses superflues"<sup>3</sup>. L'idée de classer la suite des constructions pour y repérer des modèles de structure, bientôt relayée ou complétée par des recherches d'analogie avec la nature organique répond à l'esprit d'un siècle classificateur et historiciste. Cette attention portée à des modèles concrets, naturels ou artificiels, était tournée en faveur de la légèreté de construction; elle rencontrait les efforts des mécaniciens pour décrire les modèles théoriques de la stabilité des édifices. Ces efforts, on le sait, composent une longue histoire, balisée de formulations, de règles et de théorèmes dont la consistance propre demeure souvent impuissante à satisfaire aux conditions locales des projets, si l'on prétend appliquer dans leur rigueur les conclusions des calculs.

C'est que la rationalité technologique ne s'identifie pas à celle du géomètre; elle n'en demeure pas moins tributaire, de sorte que Bélidor pouvait à justetitre déclarer en 1729 qu' "il viendra un temps où le Géomètre, le Physicien, l'Ingénieur et l'Architecte penseront à peu près de même".<sup>4</sup> En fait, toute l'histoire de l'architecture dite classique est sourdement travaillée par le problème que pose la relation des formes artificielles et des forces naturelles. La Hire, à la fin du XVIIe siècle, traite en mécanicien le sujet de la stabilité des voûtes, en avouant que

C'est une des plus difficiles questions qu'il y ait dans l'Architecture, que de savoir la force qu'on doit donner aux murs et aux piédroits qui soutiennent des voûtes et des arcs pour résister à l'effort que font les voussoirs qui les forment, pour les écarter.<sup>5</sup>

Une affaire obscure, les infortunes de Sainte Geneviève

En effet, le "problème de la poussée des voûtes" excitera la curiosité des géomètres et des ingénieurs, procurant d'innombrables mémoires où se révèle la suite des rectifications qui composent toute théorie scientifique. Quand Bossut publie en 1778 ses "Recherches sur l'équilibre des voûtes", ayant rappelé que si le "problème(...)" a été envisagé & résolu sous différents points de vue<sup>6</sup>, il développe toute une théorie dont il fait "l'application(...)" au dôme de l'église de Sainte Geneviève; assurant que les dimensions des pieds-droits prévues par Soufflot leur donnent "une résistance plus que suffisante pour soutenir la poussée du dôme".<sup>7</sup> Son mémoire avait été lu à l'Académie des sciences en juillet 1770, répondant de quelque manière aux inquiétudes qu'avaient insinuées les virulentes critiques de Patte sur la question de la stabilité du futur édifice. On connaît les vicissitudes du projet de Soufflot, maintes fois remanié après que l'architecte eut été choisi par Marigny hors du concours qui avait été ouvert pour loger plus grandement la chaise de la sainte protectrice de la capitale. Le sol affouillé et traversé de maints puits de carrières avait dû être profondément fondé; lorsque les premières assises des quatre piliers du dôme furent maçonnées, Patte en dénonce la faiblesse. Publiée avec l'assentiment de Marigny<sup>8</sup>, son argumentation échauffe les esprits soucieux de l'application des "règles de la mécanique" à l'architecture. Soufflot et Patte intéressent à leur polémique les plus fameux ingénieurs et les corps académiques.<sup>9</sup> Des équations, des relevés, des modèles sont versés aux débats que des libelles anonymes, envenimés, suivis de défis bien frivoles et de viles insinuations.

Le malheur veut qu'avec de bien mauvaises raisons Patte ait prophétisé juste. Les premiers déceintements

font apparaître des brisures dans l'appareillage des piliers du dôme. En 1780, Soufflot meurt; le chantier n'en sera pas moins continué avec diverses fortunes, dont la plus spectaculaire tient au changement de destination du bâtiment, institué Panthéon par des vœux de la Révolution. Les avaries des supports continuant à se manifester, des commissions se succèdent à l'initiative du Ministère de l'Intérieur pour déterminer les causes du dépérissement et proposer des remèdes. On relève exactement les lésions, on mesure, on sonde et l'on en vient à comprendre que les écrasements résultent principalement du mode d'appareillage, notamment de l'inégalité des démaigrissements intérieurs des lits.

Mais les experts demeurent divisés sur les solutions à apporter aux dégâts. Les architectes proposent des étaielements et le renforcement des piles; les ingénieurs, des inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées, sont enclins à soulager les supports en rachetant la poussée de la coupole par des arcs-boutants; les géomètres ne se prononcent pas. Le piquant de l'affaire est que ce furent les ingénieurs qui mirent le plus de zèle à préserver l'effet architectural de l'intérieur de l'édifice contre des interventions trop voyantes. Il est vrai que la solution radicale proposée par Patte, consistant à raser le dôme et à lui substituer une simple voûte surbaissée, ne modifiait pas l'ordonnance interne de la bâtisse saisie dans une vue horizontale de l'entrée de la nef.<sup>10</sup>

#### Indécisions et indiscretions de l'expertise

Les vicissitudes sont instructives. Dans ses inachèvements successifs, le chantier du Panthéon a vu se compromettre les théories et les pratiques dans un climat passionnel où se sont dessinées pour longtemps les lignes de clivage entre les diverses catégories d'acteurs qui participent

à l'industrie architecturale. Les conflits de doctrine et d'intérêts qui ont accompagné durant un demi-siècle le développement du projet initial de Soufflot figurent une espèce de faute originelle dans l'histoire technologique de l'architecture saisie sur le mode de l'opposition des compétences professionnelles, même si, par un accord tacite, le thème demeure refoulé dans la plupart des polémiques ultérieures.

Dès 1791, Quatremère de Quincy qui était au fait des avaries de l'édifice, pouvait dénoncer sur un mode quasi mythique la malédiction qui pèse alors sur l'art de bâtir :

D'abord un dans ses conceptions comme dans son exécution (il) a vu par le travail de la société et les combinaisons du calcul, les deux substances qui le composent se diviser pour faire comme deux sciences ou deux arts séparés, qui dans leur isolement ne peuvent mériter le nom d'art. La théorie s'étant désunie de la pratique, on a pu être architecte sans se douter des éléments de la construction, et constructeur sans savoir qu'il existât un art d'architecture.<sup>11</sup>

Dans le même texte, il incrimine sans ambages les ingénieurs de s'occuper d'architecture. S'il reconnaît que l'"institution des Ponts et Chaussées" est un "établissement utile pour la partie administrative des travaux itinéraires en France," il proclame qu'elle n'aurait jamais dû "s'approprier aucune des parties de l'enseignement relatif à l'architecture"; il en est résulté, selon Quatremère, une décomposition de l'"essence de l'art"; si bien que deux croyances funestes se sont établies portant "les uns à croire que le goût dispense de la solidité et les autres que les calculs peuvent remplacer le génie".<sup>12</sup> C'était là une prise de position aussi vive qu'intéressée, constat d'un état de fait et moment inaugural d'un long murmure imprécatoire dont les échos retentissent encore. C'est que Quatremère se pré-

sente en hérault du génie organisateur de l'architecte. "Voyez, écrira-t-il peu après, ce que deviennent les meilleurs projets livrés aux entrepreneurs et à la seule direction des procédés mécaniques".<sup>13</sup> Or, de mettre en cause la responsabilité des agents d'exécution comme celle d'ingénieurs dépourvus du sentiment des plus hautes exigences de l'art, aura pour contrepartie ultérieure la mise en cause de la responsabilité de l'architecte dans un univers touché par les marques particulières de l'industrialisme. Les questions relatives à la compétence et à la distribution des tâches en recevront une nouvelle formulation.

#### Les impulsions informatrices

Le 2 mai 1830, le chevalier de Wiebeking achève à Munich un libelle qu'il destine au Journal du Génie civil; son propos vise la concurrence qu'architectes et ingénieurs se font en France pour diriger les travaux publics. Après une analyse des compétences ordinaires de ces deux groupes professionnels, l'auteur suggère que l'on réunisse, à l'avenir, "en un seul corps les ingénieurs du Corps des Ponts et Chaussées et les architectes les plus instruits" pour composer, de la sorte, un "Corps des Ingénieurs du Génie civil".<sup>14</sup> Le projet de Wiebeking comporte au moins quatre idées distinctes: celle d'expertise; celle de sélection des aptitudes; celle de digestion et d'absorption mutuelles des compétences voisines; enfin, la réfutation de toute valeur propre à ce qui est confusément donné pour le génie architectural. Sur quoi, une nouvelle dénomination corporaire scelle la réforme expressément conçue sous le signe de la "positivité scientifique". Wiebeking, en effet, retourne en faveur de la compétence propre de l'ingénieur la vocation directrice et coordinatrice qui avait autrefois donnée ses

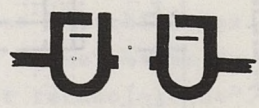
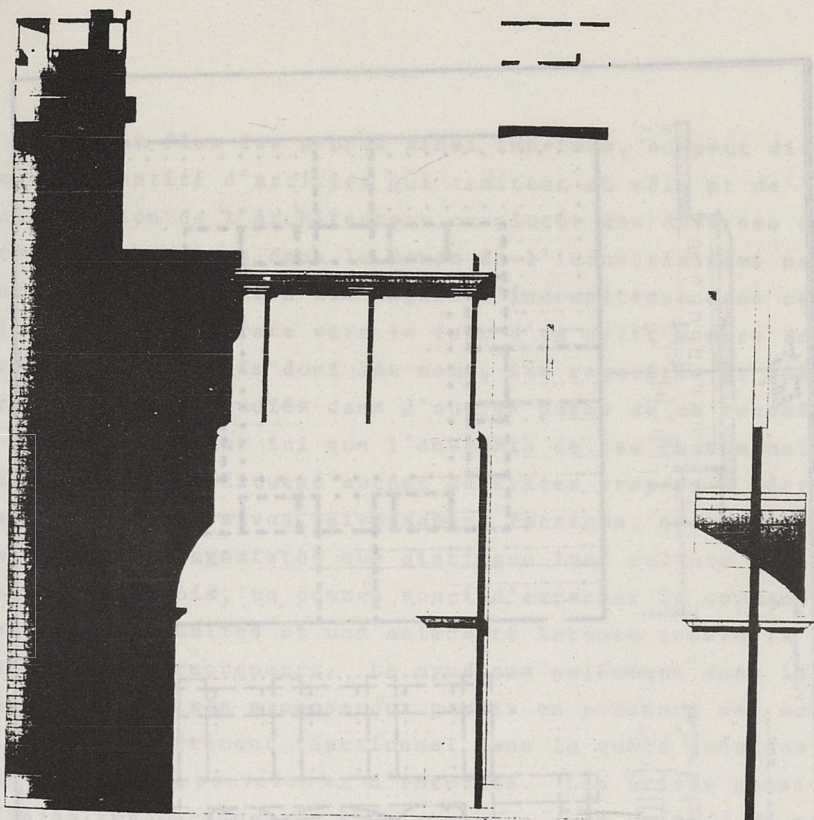


lettres de noblesse à l'architecte. Il prône le retour institutionnalisé à un mode archaïque de division du travail, tel que, à l'image même de l'auteur, un seul et même homme pouvait se prétendre expert dans toutes les espèces de constructions; avec cette différence, toutefois, que l'expertise doit désormais être garantie par une éducation savante dont les programmes de la première Ecole centrale des travaux publics avaient procuré un type.<sup>15</sup>

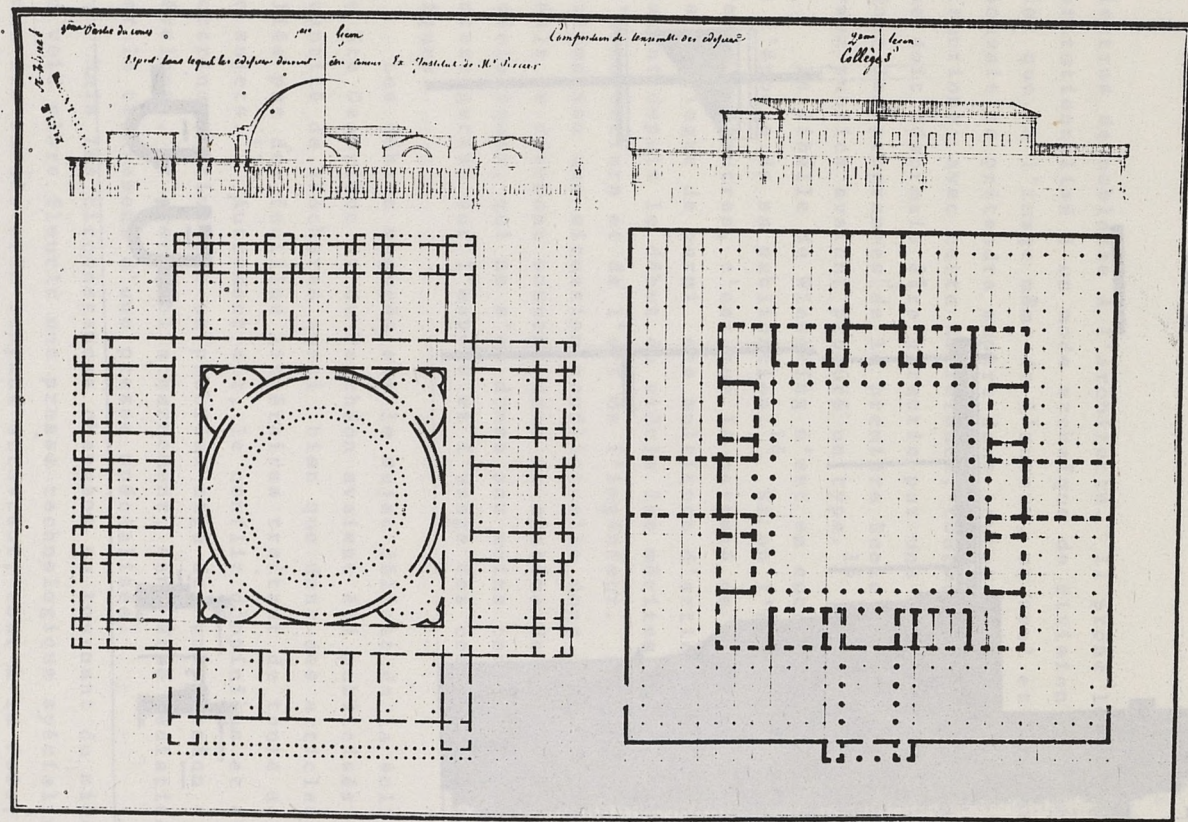
Le libelle de Wiebeking n'est en aucune manière unique à l'époque de sa publication.<sup>16</sup> Si on l'a cité, de préférence à d'autres, c'est que la netteté de ses propositions le distingue de parmi une multitude d'articles où se comparent depuis le début du siècle les mérites respectifs de l'architecture et de l'art de l'ingénieur. C'est qu'il stigmatise une situation conflictuelle dont les ressorts réels se dérobent souvent dans un système de dénégations idéologiques, qui ne s'en donne pas moins comme une claire interrogation sur l'espèce et l'usage des compétences techniques.

Les débats engagés sur le sujet délicat de la solidité de Ste Geneviève et du Panthéon avaient été publicisés par quantité de brochures aussi bien que dans des articles publiés par des feuilles littéraires traitant de toute sorte de sujets.<sup>17</sup> Autrement dit, le conflit d'opinions et de doctrines motivé par un problème aigu de construction s'est développé, et avec quel acharnement, sans être médiatisé par le truchement d'une presse spécialisée.

Mais les circonstances changent au tournant du siècle. On voit alors fleurir une presse technologique spécialisée dont les succès très inégaux attestent, tout à la fois, l'ouverture d'un marché culturel, la vivacité de la concurrence entre les organes et la diversité des publics et des spécialités visés.



VI



Dans le flux des propos ainsi imprimés, on peut distinguer quantité d'articles qui traitent du rôle et de la qualification de l'architecte - ou plutôt des diverses espèces d'architectes dans le monde de l'industrialisme naissant. La dénonciation des signes d'incompétence dans cette collectivité disparate sera le fait d'un petit nombre de détracteurs acharnés dont les noms, les sagacités et les intentions sont étudiés dans d'autres pages de ce recueil. On notera seulement ici que l'ensemble de ces textes mal-intentionnés constituent autant de traces propres à décrire des crises successives, diversement factices, qui affectent des groupes antagonistes que distingue leur culture et que réunit, toutefois, un commun souci d'arracher la commande des ouvrages publics et une animosité latente contre la classe des entrepreneurs. Le syndrome polémique dans la presse spécialisée propose aux partis en présence des modèles de comportement réactionnel dans la quête continue d'un partage de pouvoirs et d'intérêts. Les crises ainsi définies tendent souvent à se résoudre, sur un mode de postulation administrative, par des propositions de réformes pédagogiques. Il serait entendu par là que le génie - terme ô combien polysémique - serait susceptible d'être codifié, enseigné et transmis. Autrement dit, les rapports critiques qui réunissent dans l'esprit des réformateurs et des commentateurs, les diverses populations d'architectes et d'ingénieurs peuvent être interprétés comme autant de péripéties d'un long progrès de "transfert technologique". L'histoire en est spécialement opaque. L'expertise se détaille en une multitude de niveaux dont les puissances de jugement s'avouent fort inégalement sur la scène sociale. Il y a parmi les acteurs du changement technique quantité de personnages qui manquent à laisser des traces prononcés, en vertu de leur immersion dans la matière qu'ils manipulent, éprouvent, transforment.

L'histoire de la technologie se distingue tout particulièrement en ce qu'elle offre à ceux qui l'écrivent une figure inverse de la plupart des histoires spéciales, dans son rapport avec ses agents initiateurs. Alors que l'historiographie politique, par exemple, peut dessiner des ensembles événementiels et faire apparaître certaines déterminations qui ont échappé à la perception des contemporains de ces configurations décisives, l'histoire des techniques écrite post festum laisse trop souvent échapper l'ordre des raisons qui appartenaient, en leur temps, aux agents et aux témoins authentiques de la novation et de la production technique; aussi faillit-elle en d'innombrables moments, à formuler des hypothèses plausibles sur le sens de la technicité.

L'un des traits les plus saillants de cette problématique à l'époque invoqué ici, enveloppe la théorie des systèmes constructibles. Elle n'est pas et ne peut jamais être rigoureusement idoine aux circonstances particulières de tout projet empirique. Dans sa singularité, chaque cas suppose des approximations, des facteurs correctifs qui sont autant d'idéalisations secondes et complémentaires de théories inachevables dès lors qu'elles visent à déborder leur domaine initial de modélisation. L'histoire du travail de conception est marquée par une subordination du projet au calcul, progressive tant en compréhension qu'en extension. Mais cette subordination s'opère par degrés; elle implique des détours, des condensations aussi, en ce que la loi mathématisée se fixe dans des truchements pratiques, qu'elle s'inscrit dans des tabulations, des abaques, des notations de modelage. Cette subordination n'exclut pas, bien souvent, le cheminement des essais et des approximations successives. Navier en rappellera l'opportunité d'une telle marche:

Les ingénieurs en préparant les projets des travaux qu'ils dirigent, suivent ordinairement une marche analogue à ce qu'on nomme dans les sciences la méthode de fausse position. C'est à dire qu'après avoir conçu et décrit par le dessin les dispositions d'un ouvrage, ils examinent s'ils ont rempli toutes les conditions auxquelles il s'agissait de satisfaire, et rectifient leur projet jusqu'à ce qu'ils y soient parvenus. Parmi ces conditions, l'une des plus essentielles est l'économie; la solidité et la durée ne sont pas moins importantes. 18

La faculté de calculer des formes dans des vues d'économie et de rendement, si elle caractérise bien l'ingénieur est, avec cela, l'instrument adéquat d'une mise en question de la validité des modèles architectoniques hérités; elle justifie impérieusement la dés hérence des formes traditionnelles, elle ouvre donc une libre carrière à l'invention de nouveaux systèmes de couverture ou de remplissage de l'espace. De plus, une telle faculté calculatrice et critique ne tarde ordinairement pas à outrepasser les limites de l'artifice isolé.

La pensée des ingénieurs s'est irrésistiblement étendue à des concepts de programmation territoriale; elle a embrassé des régions entières où les édifices s'inscrivent aux noeuds de réseaux géographiques assujettis eux-mêmes à des vues d'efficacité totalisante, que dément il est vrai, l'inertie ou la mauvaise volonté humaines. Mais enfin l'idée est consubstantielle à la doctrine proclamée des formateurs. Dans son commentaire de l'enseignement polytechnique, Lamblardie assignait deux missions à l'architecture; l'une d'elles, disait-il, "a pour unique objet de projeter et de construire tous les ouvrages qui peuvent faciliter les communications des hommes entr'eux", afin de "leur donner les moyens de faire prospérer l'agriculture et le commerce". 19

A la vérité, il ne faisait que reprendre une doctrine déjà

fortement articulée à la fin de l'Ancien régime, lorsque de grands commis stimulaient le développement de la voirie jusque dans ses dernières ramifications, en se confortant des suggestions de métaphores organicistes. Le primat qui paraît donné aux fonctions circulatoires s'accorde, en outre, avec l'idée de soumettre les formes des constructions publiques à un système de normes généralisées au territoire entier de la nation. Cette préoccupation, l'ingénieur Marès l'exprime parfaitement dans ses Idées sur l'art et les devoirs de l'ingénieur publiées à Cologne en 1798; on y lit, en effet, qu'"un état doit (...) se garder d'adopter les conceptions isolées des individus. Il ne doit le faire qu'après les avoir rapportées au système adopté pour l'ensemble des travaux du même genre". Ses conceptions préfigurent en quelque manière les premiers pas de la recherche opérationnelle: c'est que le système invoqué a pour rôle de "fixer l'évaluation de l'utilité résultante de chacun des ouvrages à exécuter" sur le territoire; aussi, poursuit-il, ce système "déterminera l'ordre de leur adoption et de leur construction", dans la vue d'assurer "le meilleur emploi possible des moyens de l'état".<sup>20</sup> Ainsi s'annonce clairement la volonté de styliser la gestion des travaux publics sous la loi d'une régularité théorique qui émane d'un centre unique de rationalisation et de modélisation.

De telles vues supposaient que fussent, en quelque manière, réduites, du moins omises, les disparités et les incohérences sociales sous le regard de grands commis portés à faire sentir dans leur ressort territorial les effets d'une uniformité initiale d'éducation. D'où, encore, l'idée connexe d'implanter sur la totalité du territoire des édifices d'utilité publique dont les types auront été définis dans les bureaux de la capitale. La planification des équipements, comme l'on dirait de nos jours, supposait, dans sa version primitive, un éloignement des lieux mêmes de leurs

réalisations. La conception des aménagements-types - pour continuer dans l'anachronisme langagier - est ainsi le produit des cabinets parisiens; elle s'affirme, ce faisant, comme artifice schématique inscrit dans la minceur même du plan, une espèce de graphe superficiel, expressif d'une économie de pensée qui ignore volontiers le génie du lieu et fait bon marché des accidents physiologiques comme des enracinements symboliques des terroirs.

Comment repérer, cependant, et ordonner les signes qui attestent dans le premier tiers du siècle, du conflit opposant architectes et ingénieurs en dessinant le profil d'une bi-polarisation culturelle? L'essor de la mentalité technologique des ingénieurs et les prestiges qui y sont attachés sont dus, pour une bonne part, à la crédulité ordinaire des hommes dès qu'ils s'écartent du chemin de leur spécialité. La maîtrise d'un savoir mathématique, fût-elle seulement initiale et initiatrice, conférait aux polytechniciens une supériorité de principe. L'ordre administratif du pouvoir impérial la renforce au premier chef dans l'ordre des décisions d'aménagement - encore qu'il ne faille pas leur supposer une véritable hégémonie: il suffit, en effet, de consulter les tomes annuels de l'Almanach royal pour se représenter quelle était, du temps de la Restauration, la complexité de l'organisation administrative et combien pouvait déjà être diffus le pouvoir des commis.

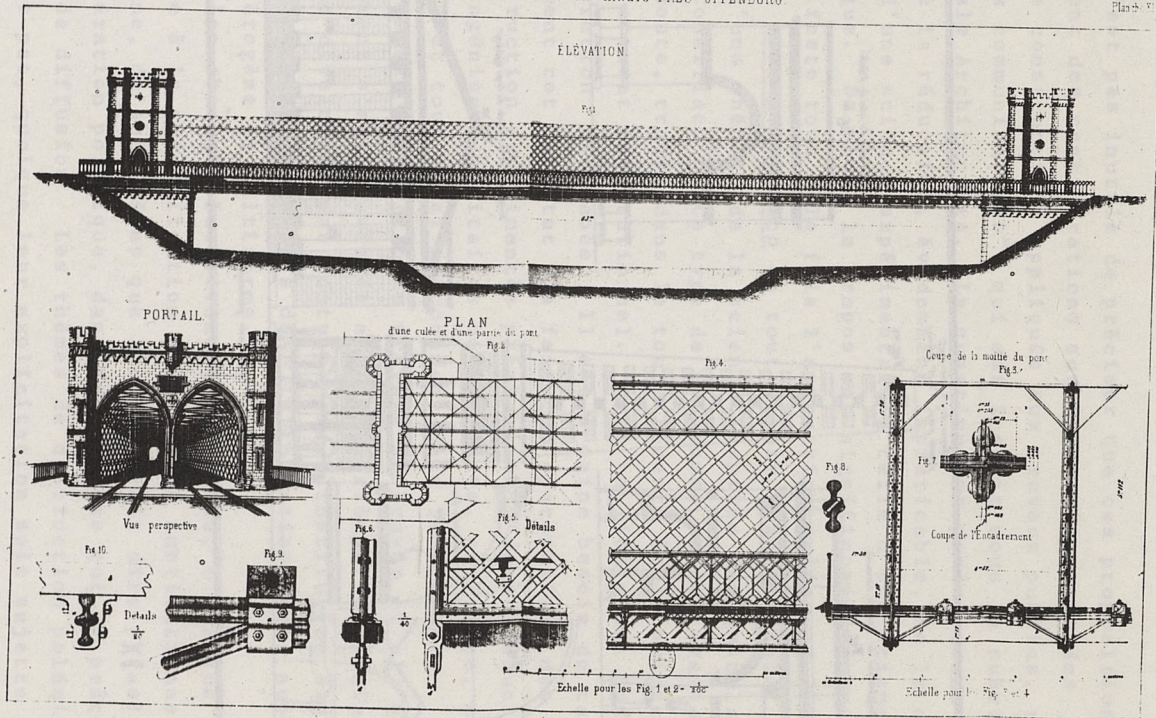
Si l'on peut, à juste titre, s'interroger sur la valeur opérante des savoirs qui constituent effectivement l'architecte et l'ingénieur aux prises avec des projets d'édification, on ne peut pas ne pas se demander, ce faisant, quelles pouvaient être les fonctions des figures antinomiques de compétence qui surgissent fort clairement des libelles polémiques, mais qui s'inscrivent en outre, silencieusement, dans les traités dont les auteurs propagent des doctrines contradictoires, ou du moins hétérogènes aux pré-

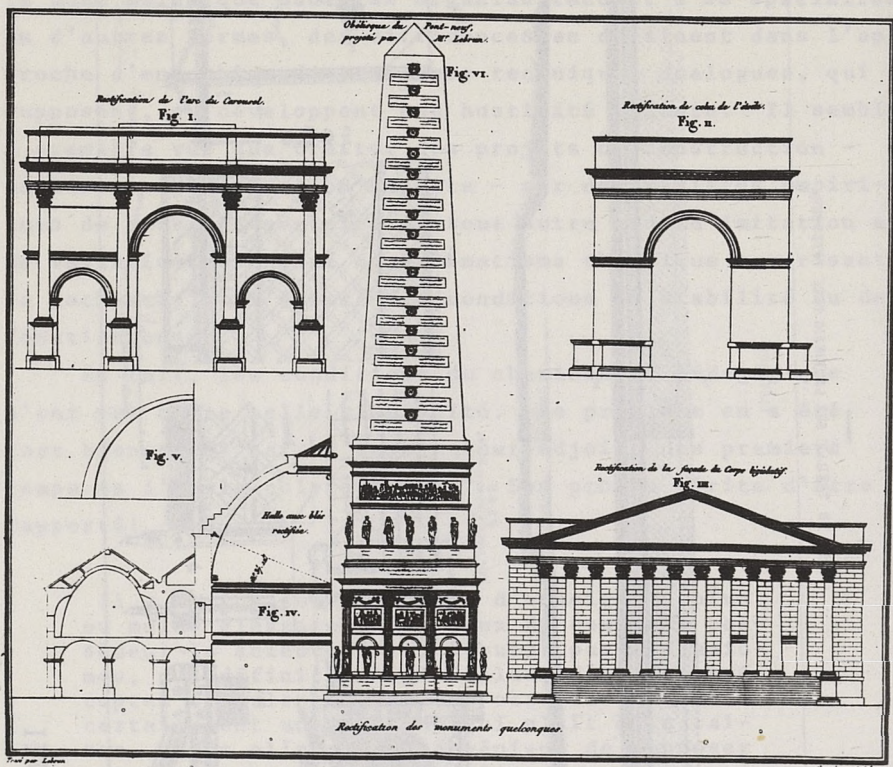


misses théoriques qu'elles supposent. On voit se développer concurremment au 19<sup>e</sup> siècle, deux ordres de littérature spécialisée, déjà préfigurés dans les productions dispersées du siècle précédent, l'un sur le mode didactique, l'autre sur le mode polémique dont les organes tendent à se spécialiser. En d'autres termes, des différences se dessinent dans l'approche d'ensembles de problèmes techniques analogues, qui supposent, ou développent une hostilité latente. Il semble à première vue que traiter des projets de construction - machines ou édifices, n'importe - par des manières empiriques de modelage enchaîne un tout autre mode d'imitation et de variation que celui du schématisme théorique autorisant la recherche et l'énoncé des conditions de stabilité ou de fonctionnement.

En fait, les conditions du cheminement pédagogique n'ont pas cette belle simplicité. Le problème en a été fort bien saisi par un instituteur-adjoint des premiers temps de l'Ecole polytechnique. Son propos mérite d'être rapporté:

Il y a plusieurs méthodes d'enseigner, plus ou moins élégantes, aux yeux de ceux qui possèdent la science (...) Débuter par des axiomes, des définitions générales, d'où les préceptes découlent comme des corollaires, est certainement une méthode qui plaît à la raison. Mais elle a l'inconvénient de supposer dans le disciple les connaissances mêmes qu'on veut lui donner. Puisque la définition générale doit renfermer virtuellement la science entière, les mots qu'on y emploie doivent renfermer toutes les idées individuelles. Pour qu'un mot fasse passer dans l'esprit toute sa signification, il faut qu'elles qu'il réveille y soient déjà; mais ces idées sont les images des choses qu'on se dispose à enseigner: une définition générale ne peut donc pas utilement précéder les rudiments d'une science. 21





Il n'est pas inutile de préciser que ces propositions introduisent des considérations sur un enseignement des "Moyens de construction, appliqués aux travaux publics, relatifs aux communications", qui est inscrit sous la rubrique générale Architecture. La question est posée, avant la lettre, de la réduction, évidemment impraticable, de la didactique d'une science expérimentale à celle d'une science nomothétique. De plus, le propos est significatif, en ce qu'il manifeste tout à la fois l'attraction qu'exerce l'énonciation more geometrico de tout savoir transmissible, et la vogue d'une théorie de la science inspirée des postulations de Condillac.<sup>22</sup> Ce type de programme mental avait, sans nul doute, trouvé dans la toute récente Ecole polytechnique son creuset institutionnel. Mais ce lieu n'est pas né de génération spontanée. Il est à peine besoin de rappeler comment cet institut n'a fait que systématiser des modes d'instruction expérimentés préalablement dans l'éducation des ingénieurs militaires ou des Ponts, en France, mais aussi bien, et tout aussi précocement dans le Piémont. Qu'on lise à cet égard le beau travail de Brayda et al. qui montre comment s'est resserrée au XVIIIe siècle la spécialisation et développée par contrepartie l'institution didactique de l'art des ingénieurs dont la formation était auparavant hétérogène et multiforme.<sup>23</sup>

Ce qu'en observe plus vivement en France, c'est que la tendance à la spécialisation pédagogique institutionnelle s'accompagne, de phénomènes que l'on pourrait dire parasites de la profération polémique, dans des organes qui se prêtent à ce mode de diffusion. Les thèmes de distinction polémique ne manquent pas, quoique leur explicitation soit sujette à divers degrés d'aveu, mais l'on s'en tiendra ici, au seul sujet, à notre sens très expressif et révélateur, de l'antinomie des projets de formation pédagogique de l'architecte et de l'ingénieur, ces deux termes supposant deux entités en

définitive idéalisées par les besoins de la cause, puisque il est assez clair, par ailleurs, que les oppositions et les rivalités sont, de fait, aussi fortes à l'intérieur de ces deux classes.

Revenons en au témoignage de la chose écrite. Ferry, un ancien instructeur des Ecoles du génie, à Mézières puis à Metz, commentait, en 1830, sans nulle aménité, les méthodes qui, selon lui, suffisaient alors pour se constituer architecte. Ce qu'il désigne, c'est "un genre d'objets d'étude sur lesquels l'oeil, la main et la mémoire peuvent agir sans le concours de la pensée".<sup>24</sup> La formule est bien frappée; elle indique, cependant, les facultés qui opéraient non sans succès, pour procurer intuitivement des projets - ordinairement constructibles - par voie de variation sur des thèmes canoniques. La répétition empirique des normes se révèle assurément plus économique, sinon apaisante, que l'application, c'est à dire les approximations successives des méthodes de calcul. Mais, encore un coup, il ne faut point se borner ici à de trop tranchantes distinctions qui sont plutôt le fait et le symptôme du tempérament polémiste. Celui-ci porte, par définition, à délimiter et présenter des ajustements purement symboliques d'agrégats de notions simplistes. S'il faut des exemples, ils ne manquent point et il suffit à cet égard de se référer à une diatribe plutôt confuse publiée en 1805 par Charles François Viel sous le titre de l'Impuissance des mathématiques pour assurer la solidité des bâtimens. Ce texte, on s'en doute, se motivait en partie des vicissitudes de la consolidation des piliers du Panthéon. Retenons en seulement quelques traits du régime que préconise l'auteur pour éduquer le candidat soucieux d'imprimer de la solidité à ses futures productions. Viel prend pour principe l'analyse de la structure des édifices; il prescrit de se la représenter scrupuleusement en "développant par des dessins exacts l'organisation entière du corps de maçonnerie"; il oblige à

"constater les rapports entre les pleins et les vides, entre la hauteur et l'épaisseur des murs tout en notant l'espèce de matériaux employés"; il faut encore "saisir et juger les insertions, les liens qui constituent l'enchaînement des solides divers qui les composent";<sup>25</sup> c'est là l'expression d'un regard d'anatomiste qui travaille sur le déjà-là, sur les formes mêmes de la nature achevée et qui convient cependant, à l'idée que Viel ce faisait du travail d'un Perrault qui, selon lui "passait sans cesse de l'étude de l'organisation des êtres animés à celle dont les solides sont susceptibles dans les grands édifices".<sup>26</sup> L'analogie et l'induction se prêtent ici la main pour tracer les lignes d'un programme d'éducation qui pourrait, à bien des égards, paraître rétrograde, si l'on ne savait qu'un Perronnet, par exemple, n'avait pas répugné à ce genre de métaphore.<sup>27</sup> On voit bien par là que les simplifications ne sont que trop faciles dans la description des attitudes polémiques que nous tentons de repérer. Si l'on s'en tient aux textes - et comment autrement procéder? - il se faut obliger à une analyse minutieuse des thèmes et des termes qui risque fort d'infléchir les conclusions d'un examen des publications les plus visibles, et qui rendrait donc suspecte l'évidence même.

#### L'oscillation doctrinale et les chemins de la distinction

Or, dans une rétrospection des textes doctrinaux de la première moitié du XIXe siècle, on ne peut tout d'abord méconnaître l'importance capitale de la dispute qui opposa environ 1840 les partisans du moderne - c'est à dire d'une imitation tempérée de l'antique, aux tenants du rationalisme ainsi qu'aux éclectiques. Cette affaire a consommé une bonne part des forces du milieu architectural qui commençait

en outre, à se désintéresser de l'effet pervers du succès de l'Ecole polytechnique, travaillée elle-même de contradictions. Qu'on se limite, toutefois, à l'effet du transfert technologique évoqué plus haut, dont les grands traits semblent marquer une suite d'inflexions.

A peine est-il besoin d'évoquer, tant cela est connu, l'intérêt que des ingénieurs ont porté de longue date à la discipline architecturale prise dans son sens le plus étroit. Qu'on se rapporte aux textes. Il suffira de rappeler que les ingénieurs qui se sont occupés avant la Révolution de matières architecturales ont scrupuleusement adopté le langage et les thèmes de la discipline; certes, ils se posent mieux et plus tôt que d'autres constructeurs, des problèmes de statique et d'équilibre des structures; mais nombreux étaient ceux qui participaient volontiers à l'univers esthétique des architectes dans leurs projets de concours,<sup>28</sup> dans leurs commentaires où paraît clairement un utile penchant pour le savoir-dire mondain.

Un second type de conduite des ingénieurs à l'égard du projet architectural intervient après la création de l'Ecole polytechnique qui marque dans l'histoire de l'architecture une coupure autrement décisive que la dissolution temporaire de l'Académie. On ne peut ici échapper à la nécessité d'évoquer le spectre de Durand ainsi que les traits les plus saillants de sa doctrine qui s'identifie au principe économique de sa pédagogie. Ce serait une recherche fort curieuse que de recenser et de classer les bâtiments érigés par les élèves qu'il instruisit durant un professorat de quelque quarante années; peut-être ce travail est-il en cours? Il faudrait alors questionner si une certaine unité de conception et d'exécution traverse la production de ces architectes-ingénieurs; si tel est bien le cas, on aurait lieu de penser que le texte de Durand, avec ses traits d'originalité - notamment, sa façon de renverser les termes de la doctrine classique, représente

les conditions même du transfert technologique efficient. Ces conditions supposent, en effet, que soient appauvries et détournées des termes et des thèmes dans un ensemble discursif initialement commun aux groupes entre lesquels s'opère le transfert. Cela est vite dit, sans doute, et demanderait des éclaircissements: il reste, en effet, quelque chose d'énigmatique dans cette opération qui renverse, en peu d'années, un mode traditionnel d'enseignement. On doit bien supposer que cette opération n'a pu se réaliser que pour autant que l'auteur de la réforme s'est lui-même réformé, de son propre mouvement. Formé aux disciplines de l'ère d'avant Durand, il s'est chargé lui-même de diffuser une doctrine novatrice, voire contradictoire à sa formation, avec un zèle et une constance que les diverses réorganisations de l'Ecole polytechnique ont bien dû stimuler. On peut certes questionner sur l'origine de son mode économique de composition; les hypothèses ne manquent pas<sup>29</sup> qui toutes se confortent de quelque manière, de ce que l'Ecole se chargeait, parallèlement à l'enseignement de Durand, d'inculquer aux élèves les éléments de scientificité positive de l'art de la construction; par là même Durand se trouvait comme obligé à se déterminer dans un mode didactique qui se distinguât simultanément de la pédagogie polytechnique du projet et des traditions académiques contemporaines.

Durand, en définitive, illustre avec un éclat particulier un procès de transfert technologique dans la mesure même où il en est, tout à la fois l'émetteur méthodique et le receveur officiellement satisfait. Mais d'autres cas de figures n'ont pas pu ne pas se produire simultanément qui tendent à restituer un rôle de rétroaction à une culture architecturale traditionnelle. Le cas de Reynaud est de ce point de vue très exemplaire. En 1830, c'est peu dire que de le compter parmi les zéloteurs de l'éducation polytechnique; il n'a de cesse de dénoncer l'ignorance des ar-



chitectes en matières de "connaissances positives" et il s'empresse, après bien d'autres de formuler un plan d'organisation autoritaire de la profession où la classe supérieure des architectes serait formée à la discipline des sciences exactes.<sup>30</sup>

Ce plan peut à juste titre figurer dans les annales du fanatisme intellectuel. Or, en 1837, installé dans la chaire d'architecture de l'Ecole polytechnique, l'architecte homme de goût pointe en Reynaud, si bien que la Préface de son Traité d'architecture fleurira de traits d'un académisme de bonne compagnie. Ainsi le voit-on flatter les exigences de la sensibilité: "Ce qui touche à l'essence intime de l'art se sent et ne s'explique pas", de sorte que prétendre "tout soumettre au jugement de la raison serait ne rien laisser aux appréciations plus délicates et souvent plus sûres du sentiment".<sup>31</sup> Sans doute est-ce là consentir à l'usage persévérant de couples antithétiques, ou prétendus tels, comme le sont la raison et le sentiment, la théorie et la pratique, l'art et la science qui fourmillent en effet dans la plupart des commentaires de l'architecture. Mais on ne peut pas, néanmoins, ne pas se demander si d'aventure, l'injection de "scientificité" dans le tissu hétérogène des représentations et des pratiques d'un corps de techniciens qualifiés ne déterminerait pas des réactions oscillatoires, telles que la génération suivante de ce même corps ne produirait et ne répéterait pas des traits de rêverie et d'imagination préalablement remisés ou déplacés par l'énergie d'une rationalité conquérante. La verve même du commentaire artiste, à tout le moins, doit servir à démarquer et baliser le champ d'une discipline dont les productions les plus "fonctionnelles" peuvent être réalisées sans l'invocation expresse des jugements de goût du moment que ne sont explicitées que des exigences de programmation économiques. On connaît le force de l'argument de la distinc-

tion sociale qu'il n'est pas question de discuter ici. Reste à tenter de conforter l'hypothèse des oscillations de l'imaginaire. A défaut d'une minutieuse et problématique analyse de contenu, on se bornera ici à l'illustrer - ce qui ne vaut pas preuve - par l'exemple que fournissent les variations d'un contemporain notoire.

On connaît les invocations réitérées d'Auguste Comte en faveur de l'application des sciences, ce qui est le thème central que les réformateurs scientifiques se sont obstinés à répéter des années durant. En 1817, dans un article de l'Industrie, il annonce le développement d'une "industrie d'application" fondée sur ce que les "sciences d'application" sont "susceptibles de former système," en vertu de leurs "principes généraux", capables de soutenir une "philosophie des sciences d'application".<sup>32</sup> Rien de plus clair apparemment; la vigueur de l'injonction est à proportion du salut espéré. Or, treize ans plus tard, à l'époque même où fleurissent les réformes scientifiques de l'architecture, les choses lui paraissent autrement composées. Evoquant dans son Cours de philosophie positive, "le corps de doctrine propre à la classe nouvelle" des ingénieurs qui "doit constituer les véritables théories directes des différents arts", Comte admet qu'elles préparent des "considérations philosophiques d'un grand intérêt et d'une importance réelle"; mais c'est pour aussitôt avouer qu'"un travail qui les embrasserait conjointement avec celles fondées sur les sciences proprement dites serait aujourd'hui tout à fait prématuré; car les doctrines intermédiaires entre la théorie pure et la pratique ne sont point encore formées".<sup>33</sup>

Le retrait, sinon le désenchantement est évident. Il est clair qu'après 1840, les ingénieurs les plus spéculatifs ont perdu une certaine confiance dans les seules vertus d'une rationalité dont la rigueur des mathématiques aurait fourni et le modèle et les moyens. Désormais, la plupart

d'entre eux se reconnaissent simplement comme les agents et les serviteurs d'un esprit d'entreprise que surplombe la morale du profit. Mais cette coulée de prosaïsme tolère et nourrit même les individus qui se sentent vocation de la critiquer; savoir ceux qui professent la culture de la science libre, là où elle est possible, comme ceux qui se plaisent à la recherche des écarts poétiques. Il n'est pas interdit de loger dans ce genre de schème une explication de la revanche sporadique de l'éclectisme contre le puritanisme des préceptes fonctionalistes. Trois ordres de pouvoirs composent alors une histoire culturelle: les savants s'attachent à décrire l'instabilité de la matière, les ingénieurs s'efforcent à en stabiliser les combinaisons, les ornemanistes parviennent à dérober le patient travail de ces deux classes sous les gestes de la fascination. L'histoire de l'architecture n'est qu'une illustration de ce drame.

## CHAPITRE 4

### Romantisme sans romantiques

La révolution de 1830 doit changer cela comme tout le reste.

"Les troubles à l'Ecole d'architecture,"

Journal des bâtimens

Ni "classique pur", ni "romantique fugueux"

A partir de 1830, les revues d'architecture deviennent plus nombreuses. On en compte dix à Paris entre 1830 et 1834, bien que le marché de l'architecture ne semble pas justifier une telle explosion. Les revues d'architecture viennent après une crise dans l'industrie du bâtiment (1826) et pendant un ralentissement dans la construction.<sup>1</sup> Les lauréats de l'Ecole qu'on appelle aujourd'hui "romantiques" et "néo-grecs" luttent pour l'affranchissement des élèves du joug de l'Académie d'abord, plus tard du classicisme. Il font partie, en 1830, d'une commission de réforme de l'Ecole des Beaux-Arts. Ils ouvrent les ateliers, et celui de Labrouste deviendra un lieu d'enseignement contestataire. Pendant que ses camarades à l'Ecole à Rome montaient en grade, Labrouste restera exclu, et ceci malgré de multiples efforts de sa famille, bien placée pour l'aider.<sup>2</sup> Une convergence entre architectes opposés aux instances officielles et nouveaux organes serait possible.

Le romantisme des pensionnaires des années 1820 n'enfantera pourtant pas ses propres revues, et les revues res-

teront étrangères à la cause dite néo-grecque. Cette convergence s'accomplira dans la Revue générale de l'architecture, et dans le soutien théorique et publique qu'apportera Daly à Labrousse et à ses anciens camarades de l'Ecole de Rome. Sans jamais parler de la polémique architecte/ingénieur, sans se rallier aux contestataires, les revues des années 1830 critiquent vivement l'Académie et l'Ecole: c'est là une conjuncture qui permet de penser que le "romantisme" ne se limitait pas aux "romantiques".

Dans le Journal des bâtimens et des arts et métiers (qui paraît de 1831 à 1832), la réforme de la profession est à l'ordre du jour. Outre des échanges hargneux des deux faux ingénieurs, Lebrun et Jeannin, sur la profession de l'architecte et la nécessité de réformer le corps des ingénieurs,<sup>3</sup> on trouve un apport de Léonce Reynaud, repris du Journal du Génie civil. Il constate que la nécessité de réformer la profession et le système d'enseignement est admise par "le gouvernement, les particuliers et les architectes, mécontents de l'état actuel des choses; les premiers de la manière dont l'architectures est traitée, les autres de leur organisation." La commission de réforme de l'Ecole des Beaux-Arts dont Labrousse a fait partie lui inspire cette pensée méprisante:

Les architectes...ont compris qu'à côté des critiques, ils devaient présenter (au ministère de l'intérieur) des moyens d'organisation nouvelle; mais dans l'une et l'autre parties se trouvent des lacunes et des erreurs faciles à concevoir et auxquelles on doit attendre. Elles proviennent...de cette opinion erronée qui les engage à se considérer uniquement comme des artistes, et qui les a empêché de reconnaître qu'en cette qualité, il ne pouvaient occuper qu'une place très secondaire dans la hiérarchie sociale à une époque où des caricatures et des chansons jouissent seuls du plaisir de captiver les masses.

En 1831, il n'est qu'un ancien élève de l'Ecole Polytechnique; c'est du moins ainsi qu'il signe son article, ajoutant à son nom le titre d'"architecte". Il esquisse une théorie de l'architecture qu'il modifiera légèrement dans son traité; et il souligne l'importance de la question de réforme de l'enseignement en 1830. Reynaud conclut:

que l'architecture, art éminemment social, placée sous l'influence et la direction d'un clergée que formait la réunion des hommes les plus instruits, a été chez chaque peuple l'expression de l'état des sciences lors de sa formation politique et religieuse; .... Il serait même possible de prévoir sous quelle forme générale se présenteront les changements à introduire dans notre architecture, et une étude approfondie du passé, de l'état actuel des sciences et des progrès qu'on peut espérer dans l'industrie, fournirait de grandes lumières à cet égard.

Reynaud se limite dans ce premier mémoire à la réforme de la profession et de l'enseignement. Il préconise un système de concours pour toutes les commandes de l'Etat et une réorganisation des architectes du gouvernement selon leurs connaissances en sciences. Ainsi on mettra fin à "cette lutte entre le sentiment et la science que nous montre le passé, et qui existe encore aujourd'hui".<sup>4</sup> Un certain "G.H." a aussi apporté ses "considérations sur l'étude de l'architecture", et Chapuy, architecte, fait publier des "Réflexions sur quelque parties de l'organisation des travaux public". Chapuy s'intéresse spécialement à l'organisation d'un service d'architectes-restaurateurs des monuments du moyen âge, pour suppléer à une carence qu'il décrit:

nos architectes réduits aux ressources de leur imagination, quand ils ont combiné des formes ogives avec plus ou moins de ce qu'ils appellent du goût, croient avoir fait du gothique quand ils n'ont fait que du bizarre, chose très distincte quoique longtemps confondue.<sup>5</sup>

Les "troubles à l'Ecole d'architecture" ne passent pas inaperçues et donnent à la revue l'occasion de demander qu'on introduise "un grand jury d'artiste... élu par les artistes eux-mêmes et chargé de tout ce qui est administration des arts, enseignement et récompenses. ... La révolution de 1830 doit changer cela comme tout le reste."<sup>6</sup>

Cette revue, d'apparence secondaire et sans influence sur les milieux architecturaux, signale des changements profonds dans les écrits sur l'architecture dans la presse. Il faut reconnaître son droit à figurer parmi les revues d'architecture et qu'elle annonce plusieurs des grands thèmes de la Revue générale. A l'instar de ses prédécesseurs, elle se propose comme substitut des livres en architecture. Bien plus, comme celle de Daly, elle se présente comme "un cours complet d'architecture... une véritable encyclopédie"<sup>7</sup> et un moyen de joindre l'architecture au progrès technique du jour. La première revue à paraître après la Révolution de 1830 abrite plusieurs ennemis de l'Ecole des Beaux-Arts et s'éloigne du classicisme en architecture. Le propos de la revue, qui survit en dépit des changements dans la rédaction, est de fournir à l'architecte des renseignements techniques et professionnels, comme l'indique bien son deuxième titre: Journal des Bâtimens, des Arts relatifs à la Construction, de la Voirie, de la Police, de la Salubrité, de la Jurisprudence et de tout ce qui concerne la Propriété. Bien qu'elle s'intéresse aux derniers ouvrages d'embellissement, elle ne semble pas en mesure de mettre sur pied une rubrique critique, ni faute d'argent,<sup>8</sup> de l'illustrer. Cette alliance d'une position critique envers des instances officielles de l'architecture et du désir de tenir lieu de cours, c'est-à-dire, de remplacer l'Ecole, en offrant les renseignements techniques et pratiques refusés par son enseignement, est caractéristique des revues des années 1830.<sup>9</sup>

Le rédacteur de La Propriété (qui paraît de 1832 à 1833), T. Morisot, conçoit l'architecte d'une manière assez proche de celle de Daly: "C'est une science aussi, science qui se complique d'une foule de connaissances toutes positives, que les praticiens ne doivent pas ignorer, malgré le peu d'attrait que nécessairement ils y trouvent". Là où Daly préconisera l'union de l'architecte et de l'ingénieur, Morisot avance l'alliance, même "l'association" de "l'amour des arts" et de "l'esprit des affaires". Il comment de cette manière le rapport entre architecte et client:

Voilà ce qui explique ces associations dont aucune branche des arts n'offre l'exemple: on sent le besoin indispensable de rencontrer dans un autre la qualité qu'on n'a pas soi-même, et l'on se fait plusieurs pour devenir, autant que possible, un homme complet.

Le client est "l'autre" de l'architecte qui en fait un homme "complet", et l'alliance trouve une solution au problème fondamental de l'architecture comme art:

Malheureusement, il n'en est pas de l'architecture comme du reste de la famille des Beaux-Arts. Le peintre et le sculpteur peuvent toujours, par leurs seuls moyens ... exprimer leurs pensées sous des formes saillantes ... Au contraire, la pensée de l'architecte, couchée, triste et froide sur le papier, ne saurait intéresser que ceux qui savent lire dans cette autre espèce d'hiéroglyphes; mais de cette figure insensible à l'exécution, qui peut seule faire apprécier le mérite de l'oeuvre, la distance est encore immense, et ne peut être franchie qu'à l'aide d'un secours étranger à l'artiste: c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer en grande partie l'infériorité de l'architecture relativement aux autres arts.



Comme Daly et comme tous les rédacteurs de cette période, Morisot demande que l'Ecole des Beaux-Arts s'ouvre "aux besoins, aux usages, aux moeurs de notre époque" et laisse de côté "l'Antiquité grecque et latine". Il souhaite une profession décentralisée et un enseignement scientifique obligatoire. Morisot pense que l'avenir montrera un retour à Vitruve: c'est par référence à la loi d'Ephèse, pierre de touche pour tout appel pour la réforme de la pratique architecturale, que Morisot désigne l'amélioration de la profession:

On commence à s'apercevoir...à se corriger des vices du régime universitaire; pourquoi la réforme ne s'étendrait-elle pas jusqu'à l'Ecole des Beaux-Arts? ... Mais comme l'amélioration peut encore se faire attendre longtemps ... nous proposons volontiers pour le moment une mesure analogue à la coutume d'Ephèse.<sup>10</sup>

Et il écarte des romantiques aussi bien que des classiques:

On nous trouvera, constamment, aussi éloignés de ces classiques purs qui, dans un culte aveugle de l'antique, rejettent obstinément les innovations les plus utiles, que de ces romantiques fougueux qui tendent à dégrader l'art, sous prétexte de le faire avancer.<sup>11</sup>

La volonté de mettre l'architecture au service de la propriété immobilière sous-tend la forme et le fond de la revue de Morisot, liée aux propriétaires jusqu'à dans les débats techniques et professionnels. Cette alliance tacite entre propriétaires et architectes explique pourquoi Morisot s'écarte de la position de l'artiste romantique: il se déclare donc partisan de la réforme de l'Ecole et de l'abandon de l'antiquité au profit des études pratiques et scientifiques. On peut, sans contradiction, s'attaquer à l'Ecole et à l'Académie en 1833 sans être romantique en architecture.

Nous entendons qu'on se plaint de l'école, qu'on demande sa suppression, que l'on accuse d'étouffer l'art au lieu de le servir, fort bien; mais pour que tout cela soit vrai, il faut d'abord qu'il y ait une école, et franchement, nous n'en connaissons pas. A la vérité, il existe un bâtiment désert qui porte en inscription ces mots: Ecole royale d'architecture, nous n'en savons rien de plus; et ce n'est pas là ce qui peut véritablement constituer une école... Une école ne saurait s'entendre d'une réunion de cinq professeurs entre lesquels deux ne font point de cours ... Les élèves sont donc forcés d'aller chercher leur instruction au moyen d'une rétribution annuelle, dans une des nombreuses écoles particulières ouvertes par quiconque... L'office (de l'Ecole) s'est borné à mettre une vaste salle de réunion au service des élèves; et à distribuer entre eux une ou deux médailles d'argent chaque mois...

De plus, Morisot est moderne, scientifique et "positif", sans être romantique, à la différence de Daly. Comme le rédacteur de la Revue générale, il admire l'ingénieur:

Nous citerons comme exemple, à ce sujet, le corps des ingénieurs qui, dans bien peu d'années s'est élevé très haut, et à très juste titre, dans l'estime publique; il le doit, non seulement aux bonnes études qui font les élèves, mais encore à la sévérité prudente des règlements et des épreuves auxquels on les soumet.<sup>12</sup>

L'anti-académisme est la chose du monde la mieux partagée

Antoine Dumas conclut dans La Propriété (fusionnée avec L'Architecte en 1834), comme Morisot l'avait fait, que les architectes doivent "avoir un peu moins de passion pour l'argent et un peu plus d'amour pour le bien public." Ce retour à l'éternel leitmotif du désintéressement s'ajoute aux appels pour une école reformée sur le modèle des écoles de génie et une profession organisée à la manière des médecins:

"nous avons une école d'architecture et les cours n'en sont pas suivis; nous avons une section d'architecture à l'Institut et que fait-elle? On n'en entend pas plus parler que si elle n'existait pas."

Il devance Morisot par une vision claire de ce qu'il faut pour se faire une profession:

Une bonne école, organisée un peu mieux que celle qui existe, sera nécessaire; et il serait bien aussi qu'une espèce de corps fût établi, ou au moins se dessinât plus ou moins bien par des sociétés laborieuses; cependant un corps comme celui des médecins ou des avocats serait préférable.

Ce modèle, il le trouve dans l'Ecole Polytechnique et surtout dans l'Ecole Centrale,

destinées à nous donner par la suite des architectes instruits. Il faut espérer que cette école servira de lien à ces jeunes artistes, comme l'école Polytechnique aux ingénieurs des pont-et-chaussées, et qu'ils formeront, comme en Angleterre, un corps qui rendra à l'industrie, à la propriété, à l'agriculture, des services dont on leur tiendra toujours compte par la suite.<sup>13</sup>

Cette revue, qui donne peu de renseignements sur le système d'enseignement, est riche en documents sur les budgets des travaux publics, les frais de construction, les prix des journées de travail et le règlement des honoraires des architectes. La position du rédacteur est perceptible dans le premier article théorique de la revue, qui semble justifier sa politique. Cet article, qui traite des "Connaissances nécessaires à l'architecte", est traduit de l'italien par Dumas, d'après Francesco Milizia, théoricien italien du XVIIIe siècle. Milizia insiste sur les "mathématiques pures et mixtes" comme "l'une des principales études de l'archi-

tecte", puis sur la nécessité de l'étude de la géométrie, de la mécanique, de la perspective, des "études scientifiques" en général et, enfin, "des genres de dessins" et "des monuments les plus remarquables". Cette prise de position était résolument anti-classique, et Milizia préférerait en peinture les ouvrages des Titien et des Corrège à la peinture Antique. Il exhorte l'architecte à "préférer toujours les productions de votre esprit aux plus riches trésors empruntés à autrui". Milizia dénonce les livres et les académies, les traités et les collections de dessins. Il préconise "la raison", "l'observation", "la méditation", "l'invention", la "confrontation", et le "dessin".

Dumas s'extasie devant ce paragraphe, et ne peut pas s'empêcher de le mettre au goût du jour:

Les livres les plus nuisibles à l'architecte, qui l'empêchent même d'avoir un talent original, sont ceux qui renferment ces collections de palais, de villes, de maisons de toute espèce, et surtout de projets. Ces livres, sans aucun détail en grand de construction, ne semblent faits que pour donner des idées sur les formes, les élévations, etc., etc., ... L'artiste qui veut avoir un vrai talent doit proscrire ces ouvrages fatals au génie, et n'en garder que deux ou trois de ce genre, comme Letarouilly, Percièr, Hittorf.

Sa préférence va à "une bonne collection d'ouvrages sur la construction" comme ceux de "Belidor, de Brard (Minéralogie appliquée aux arts), de Rondelet, de Boistard, de Perronnet, de Vicat, de Hassenfratz, de Douillot, de Duleau, de Gauthey, de Navier, de Sganzin, de Bruyère, de Lesage (Mémoires), de Borgnis (Mécanique), de Dumas (Chimie), de Pouillet (Physique), etc., etc." Des ouvrages d'ingénieurs donc (Perronnet, Gauthey, Bruyère) et de savants (Vicat, Hassenfratz, Dumas) aussi bien que d'archi-

tectes (Rondelet, Borgnis).<sup>14</sup>

L'Architecte recommande la technicité de l'architecture. Avant que Daly n'ait dédié sa revue à l'union des sciences et des arts, Dumas, cet architecte inconnu, avait découvert l'utilité d'une revue professionnelle et technique pour des praticiens. La polémique est absente et le thème du conflit entre l'architecte et l'ingénieur n'est jamais présent. Les rédacteurs n'avaient pas à s'y reporter afin de soutenir leur prétention à l'utilité.

La position du Journal des travaux publics, "organe de Laffitte,"<sup>15</sup> sur les arts, ne se différencie guère de celle des revues qui l'ont précédé: "Tout le monde convient aujourd'hui que l'art a des fonctions sociales à remplir et qu'il ne doit plus, au milieu de notre époque, se borner à un exercice frivole de l'intelligence". La revue n'explique pas comment l'art s'acquitte de ses droits envers la société, mais imprime la tirade habituelle contre les temples et l'antiquité:

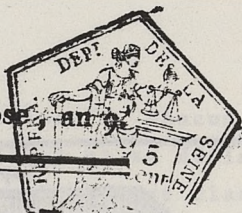
Tel est l'art aujourd'hui! ... Un palais, un édifice quelconque, c'est toujours un temple ... L'architecture, ... est restée aux vieux us, se promenant tantôt de Rome à Pompeï, de Pompeï à Rome, pour exhumer quelques débris antiques qu'elle viendra un jour restaurer sur nos places ... Qu'attendre d'un art d'où sont bannis les concours généraux et les jurys électifs?

Si la feuille de Laffitte choisit de décrier l'architecture classique et le système de la commande étatique, ne faut-il pas en conclure que l'anti-académisme, loin d'être le propre de l'avant-garde artistique, est la position "esthétique" la mieux partagée?<sup>16</sup>

Entre 1830 et 1835 donc, toutes les revues d'architecture sont rédigées par les architectes, toutes s'ouvrent aux articles techniques, aux chemins de fer et aux accomplissements des ingénieurs, toutes se vantent d'être techniques,

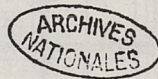
N<sup>o</sup>. 35.

26 nivôse, an 9



---

**JOURNAL**  
DES  
**BATIMENS CIVILS,**  
DES MONUMENS  
ET DES ARTS.



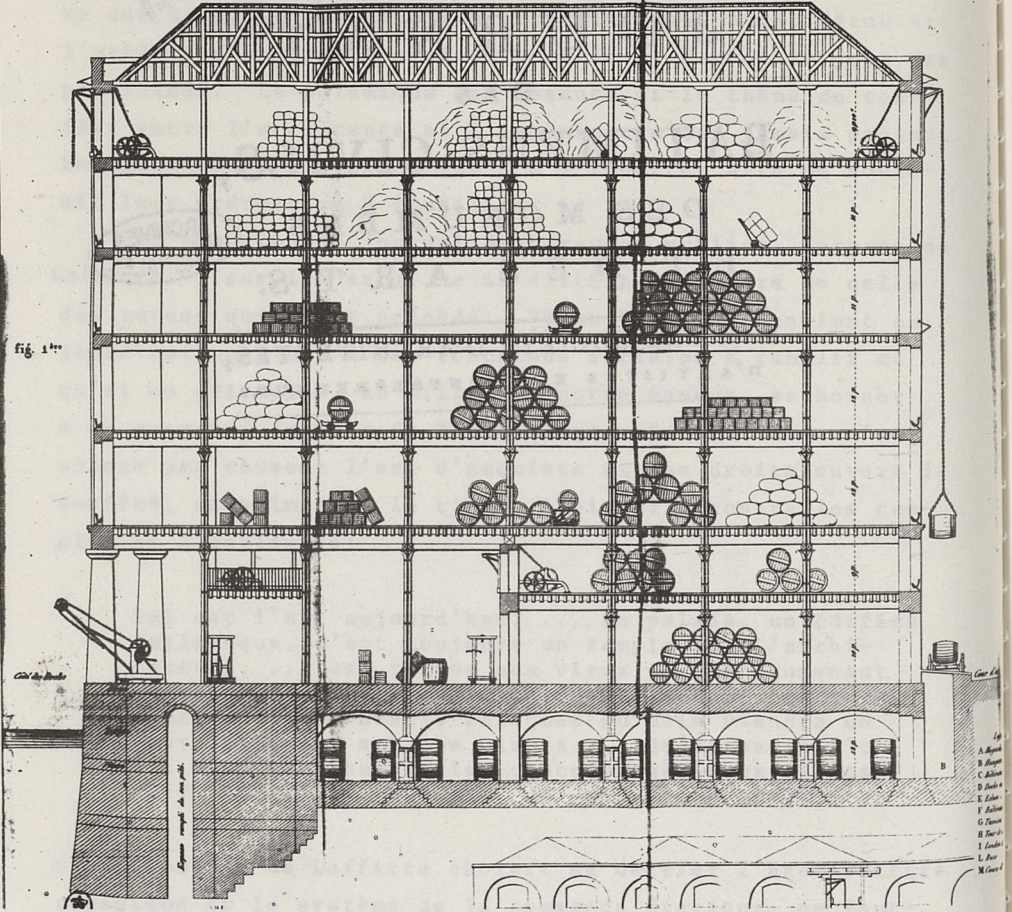
---

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARCHITECTES,  
D'ARTISTES ET D'ENTREPRENEURS

---

X

Coupe d'un Magasin des Docks de St Catherine.



scientifiques et pratiques et même "positives". Chacun refuse l'exclusivisme en matière stylistique et se déclare pour la réforme de l'Ecole et contre l'architecture classique. Chacune souhaite la modernisation de la profession et le soutien des projets de réforme; en quelques cas, elles offrent des projets précis, ce que la Revue générale ne fera qu'en 1872. Bien avant que Daly ne rédige la célèbre première introduction, les revues des années 1830 préfigurent celle que deviendra la "première" revue d'architecture: elles tiennent lieu de cours, remplacent l'Ecole, par un enseignement technique et scientifique et par une position progressiste sur l'innovation stylistique et professionnelle. Tout se passe comme si les rédacteurs tentent de suppléer à l'Ecole; ils veulent remédier, par une sorte de formation continue, aux carences de l'enseignement résolument anti-technique et anti-scientifique de l'Ecole des Beaux-Arts. Ils parient sur le potentiel d'une revue, "cours complet de doctrine" et "livre de science et de pratique" --- institution parallèle à l'Ecole. Leur modèle pour l'enseignement de l'architecture est celui de l'Ecole Polytechnique.

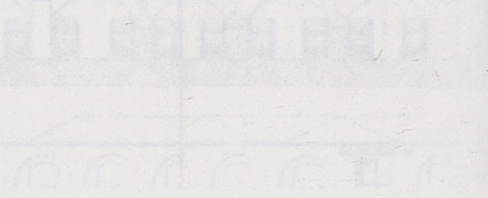
BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

A. Bagnat  
B. Bagnat  
C. Bagnat  
D. Bagnat  
E. Bagnat  
F. Bagnat  
G. Bagnat  
H. Bagnat  
I. Bagnat  
L. Bagnat  
M. Bagnat



scientifiques et pratiques et mêm "positives".  
 L'école Polytechnique en matière scientifique et se déclare  
 pour la réforme de l'École et même l'adoption d'un  
 régime de séminaires pour la formation des ingénieurs,  
 et de donner des projets de réforme, en particulier  
 elle offre dans son programme, ce que la classe générale  
 de l'École Polytechnique n'a pas. Elle propose de  
 faire passer l'enseignement des sciences, comme il  
 est donné actuellement, de la partie de l'enseignement  
 obligatoire à la partie facultative, et de consacrer  
 à l'étude des sciences, une partie plus importante  
 de l'enseignement. Elle propose également, complétant  
 la mesure, de donner à l'élève, en plus de son  
 enseignement scientifique, un enseignement technique  
 et professionnel. Tout ce programme est en fait  
 l'opposé de ce qui est fait actuellement. Elle  
 propose de donner à l'élève un enseignement plus  
 complet, plus pratique, plus technique, plus  
 professionnel, et de donner à l'enseignement  
 scientifique, une importance plus grande.  
 Elle propose de donner à l'élève, en plus de son  
 enseignement scientifique, un enseignement technique  
 et professionnel. Elle propose également, complétant  
 la mesure, de donner à l'élève, en plus de son  
 enseignement scientifique, un enseignement technique  
 et professionnel.



Troisième partie

CESAR DALY ET LA REVUE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

UNITÉ PÉDAGOGIQUE  
D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2. av. de Paris, 78000 VERSAILLES

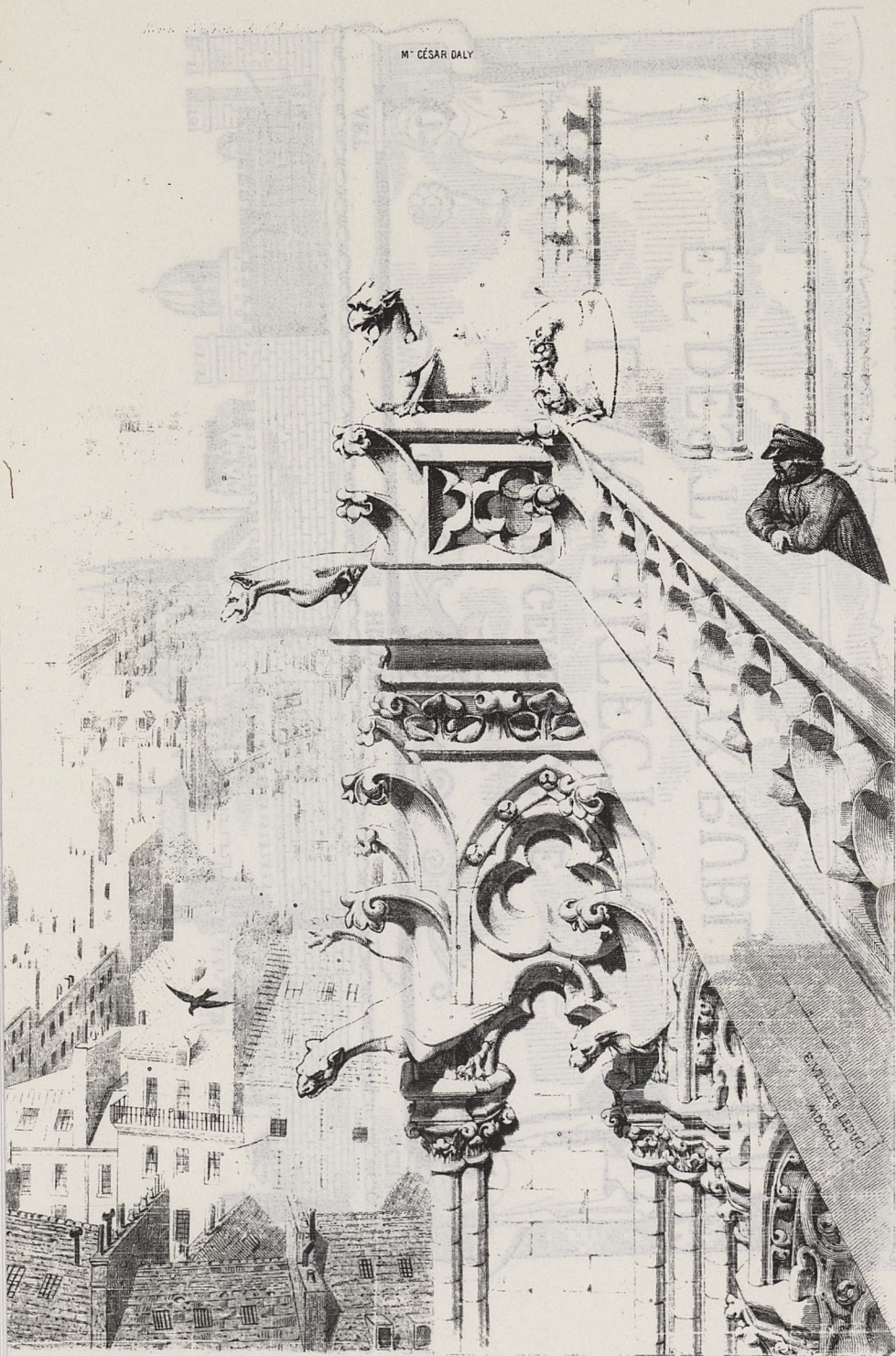
Travaux parisiens

CESAR DALY ET LA REVUE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

UNITÉ PÉDAGOGIQUE  
D'ARCHITECTURE N° 3  
BIBLIOTHÈQUE  
2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES



M<sup>r</sup> CÉSAR DALY



## CHAPITRE 1

### La Revue générale de l'architecture:

"Il faut parler aux yeux par le dessin"

Un coup d'oeil sur l'objet ou sur sa représentation en dit plus long qu'une page de discours.

Denis Diderot

Ceci est cela

Luigi Pirandello

### Res non verba

En 1864, César Daly a donné cette définition du "principe" de sa publication: "Parler aux yeux par le dessin". Cette déclaration d'intention n'est pas unique, d'autres rédacteurs ont le même mot d'ordre. Le "programme" de Paris-Architecte en 1865 est "Res non verba", sa méthode "le soin extrême... l'exactitude scrupuleuse des dessins." Rigaud et Moreau, les fondateurs de la Construction française en 1900, annoncent aussi: "nous essaierons en un mot d'intéresser nos lecteurs par le dessin, véritable langage de l'architecte et du constructeur... Acta non verba, telle sera notre devise."<sup>1</sup>

De ce point de vue, comment a été jugée la Revue générale? Selon un journal anglais, Building News, en 1861, "chaque planche approche d'autant de la perfection qu'on peut attendre du goût le plus délicat, d'une surveillance toujours attentive, d'un zèle, enfin, qui ne recule devant aucun sacrifice."<sup>2</sup> De la même manière, The Builder juge en 1894 que les planches étaient d'"une excellence de méthode et d'exécution insurpassable."<sup>3</sup> En 1906, dix-huit ans après la disparition de la Revue, ses planches font encore

autorité, comme l'écrit J.L. Pascal, lorsqu'il présente le premier numéro de l'Architecte

Se souvenant du soin avec lequel les planches gravées de la Revue générale de l'architecture de César Daly et d'autres périodiques rivaux disparus reproduisaient dans les temps lointains les formes et les détails, les profils et les relevés dont les architectes de ce temps avaient coutume de pousser le respect jusqu'à l'excès, on peut signaler que cette sorte de reproduction a fait place chez nous à des publications hâtives, de la rapidité d'information, usant de procédés expéditifs et peu coûteux, proportionnés aux résultats à obtenir.

Il en déduit une conclusion générale sur la lecture des architectes. Les dessins priment sur le texte, le complètent, le remplacent et le surpassent, puisque "à toutes les époques, les artistes feuillaient les publications à la manière des enfants en regardant les images, et souvent cette inspection sommaire leur a suffi." Pour lui, Daly demeure le modèle pour un rédacteur, avec la "passion d'artiste, compétence et l'unité des vues et la persévérance d'un apôtre".<sup>4</sup>

Dès 1836, Daly se montrait exigeant en matière de figuration, préférant l'acier à la lithographie et à la gravure sur cuivre pour deux planches illustrant la cathédrale de Chartres.<sup>5</sup> Cette manière de graver vient d'Angleterre et des Etats-Unis et permet un grand tirage sans que la qualité de la planche ne soit affectée (elle est surtout utilisée pour les billets de banques). Dès 1839, Daly entendait son application à une publication architecturale, probablement à cause de sa finesse et non pas du nombre des tirages de la Revue. En effet, quand Daly conçoit la Revue, il y a un public potentiel de 633 architectes, 632 entrepreneurs et 161 toiseurs à Paris.<sup>6</sup> Le public parisien était donc limité à cette date.

Le prix de la Revue -- quarante francs -- l'a mis hors de la portée de quelques-uns<sup>7</sup> et on ne saura jamais le nombre exact de lecteurs à aucun moment de sa parution (1840-1888). Mais certains chiffres situent le journal comme celui qui faisait autorité parmi les architectes des années 1860, les seules années pour lesquelles les statistiques existent: la Revue a été tirée à 2.225 exemplaires en 1866, à 2.500 en 1869. Dans le domaine de la presse spécialisée, seul le tirage des Nouvelles Annales de la Construction dépassait celui de la Revue de 30%, soit 2.900. Réunissant des documents techniques et planches gravées sur bois, les Annales ne serviraient pas les mêmes buts, ni ne répondraient aux mêmes besoins que la Revue. Nouvelles de la profession architecturale, description de la production n'apparaissent que rarement dans ses pages, histoire et théorie, jamais. Pour l'architecte à la recherche de bons modèles iconiques, les Annales de C.A. Oppermann n'offraient que des dessins mal figurés. Editées par un ingénieur, les Annales ne pouvaient être reconnues par les architectes comme spécifiques de leur champ d'activité. L'unique concurrent de la Revue parmi les six revues d'architecture paraissant pendant les années 1866-1869, est la Gazette des architectes et du bâtiment conçue comme complément à la Revue et publiée par la même maison d'édition, la Maison Morel.<sup>8</sup> Héritant de l'audience déjà établie de l'Encyclopédie d'architecture, la jeune Gazette (éditée par Viollet-le-Duc, fils, et Anatole de Baudot) tire à 2000 exemplaires. Dans les trois années, 1866-1869, pendant lesquelles la Gazette prend position contre la revue de Daly, son audience reste stable. Or la Revue connaît une croissance de 9% dans le même temps.

L'examen du nombre de demandes de livres à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts montre qu'en 1865, sur un total de 2.345 ouvrages sortis de la Bibliothèque, aucun n'a été plus demandé que la Revue, 116 fois consultée. On ne relève sur cette liste que trois autres sources pour l'étude de l'architecture contemporaine. L'Encyclopédie d'ar-



chitecture, 86 fois consultée; le Choix d'Edifices de Gourlier, 40 fois; dans le domaine de l'architecture domestique parisienne, ces deux revues d'architecture n'ont qu'un seul concurrent: le recueil de Normand, Paris moderne, consulté une seule fois.<sup>10</sup>

L'existence d'une deuxième édition de la Revue en 1855, l'assiduité des lecteurs de la bibliothèque de l'Ecole, la diffusion dans les pays étrangers (9 exemplaires dans les bibliothèques anglaises, 8 dans celle de Belgique et du Luxembourg, et 50 en Amérique du Nord), les prix discernés aux Expositions Universelles de Paris en 1855, de Londres en 1863 et de Paris en 1867: tout indique la place prépondérante de la revue dans le champ de la publication architecturale. En 1874, Daly la vend à son secrétaire de rédaction<sup>11</sup>, et elle commence à décliner, peut-être au profit de La Semaine des constructeurs, fondée par Daly en 1876. Elle disparaît en 1888; la Semaine ne fait même pas état de sa mort. Un article nécrologique anglais avance l'explication que Daly tenait à lui seul la responsabilité de cette revue, et que son âge avancé l'empêchait de continuer.<sup>12</sup>

Daly dominait la revue, et ne tolérait pas d'écarts à la ligne suivie.<sup>13</sup> Seuls quelques rares documents d'archives peuvent compléter notre vision. Elle reste donc tributaire des éditoriaux et complice des intentions du rédacteur. Or Daly choisit deux attitudes tantôt celle de l'homme de science, au-dessus des polémiques, réglant les difficultés avec compétence et équité, ou du rédacteur d'une revue d'architecture, à l'affût de l'actualité, tenant les lecteurs au courant des activités tant éphémères qu'importantes de l'architecture. Daly s'allie aux "jeunes artistes, (d) leur mission de rechercher des formes nouvelles" (VI, 1845/46, 314); jusqu'en 1863, il est l'ennemi déclaré de l'Ecole et de l'Académie; ses actions, entièrement bénévoles, consistent en des "spéculations émouvantes et désintéressés de l'art et de la science", son "dévouement (est) impartial

et entier à la cause de la vérité de l'art et des artistes" (VIII, 1849/50, 3-4). L'artiste qui "vante son désintéressement" se permet néanmoins une vision glorieuse de l'avenir du journalisme, qui "mêlerait plus largement les préoccupations de l'art à la vie morale du pays, ... ferait une agitation artistique pareille à celle qui fut saluée du nom glorieux de Renaissance et que peut illustrer notre époque comme elle a illustré le XVe siècle".

Quelle était la politique éditoriale de Daly? Les quarante-quatre ans de rédaction de la Revue n'ont laissé que peu de traces dans les archives. Essentielle est cette unique lettre de Daly, qui révèle la démarche envers les architectes inconnus mais dont les bâtiments l'intéressent:

En passant rue Fortin, à la chasse aux plus jolies maisons de Paris, j'ai vu au No.12, un petit chef d'oeuvre, dont on m'assure que vous êtes l'auteur. Je viens donc vous demander l'autorisation de la faire graver et paraître dans ma belle publication que je prépare sur les récentes constructions privées de Paris et des environs. Je vous demande de vouloir bien me faciliter le travail en me communiquant les plans et dessins entre vos mains et qui pourront aider mes dessinateurs. Comme les gravures et mon ouvrage s'exécutent avec une rare perfection, je crois que votre amour propre d'artiste n'aura rien à regretter. Je serai heureux d'ailleurs que vous vouliez bien même faire la critique des dessins qui seront préparés pour les gravures. Ce sera une garantie précieuse pour tout le monde. Une note sur les matériaux employés et les prix de revient me seraient aussi fort utiles pour le texte. Veuillez etc.

P.P.S. Si vous avez des travaux dans les environs de Paris, je vous serais obligé de vouloir bien me les indiquer, j'irai les voir et probablement je vous demanderai l'autorisation d'en publier aussi quelques parties. Je demande la permission de vous soumettre aussi un usage devenu indispensable pour combattre la piraterie des libraires et petits publicistes

qui reproduisent volontiers d'après mes gravures exécutées à grands frais, des gravures à bon marché; cet usage est de m'accorder le Droit exclusif de publier les oeuvres que je fait graver. Le droit suffit pour empêcher qu'on me claque mes gravures pour n'en graver que le trait, à bon marché.<sup>14</sup>

Une lettre à Labrousse montre la marche à suivre auprès d'un grand architecte. La rédaction lui a adressé cette demande:

Je vous ai exprimé le désir avant la guerre (Daly écrit le 11 septembre 1871) de publier quelque chose de vos travaux si importants de la bibliothèque... nationale, enfin de la bibliothèque de la rue de Richelieu... si je savais les jours et les heures de votre présence à la bibliothèque, pendant lesquels une visite ne vous dérangerait pas, je serais heureux de m'y rendre et d'étudier sur place, avec vous, ce qu'il y aurait à faire.

Daly recommande son dessinateur, "étonnant" et assure Labrousse de "ma vieille et très haute considération pour votre personne et votre immense talent".<sup>15</sup> La qualité de la gravure et du dessin, "d'une rare perfection" (en perspective, et non d'après les dessins de l'architecte dans le cas de la Bibliothèque) et la demande d'aide à l'architecte dans la reproduction de son oeuvre sont les deux éléments à retenir de ces lettres. Daly ne cesse jamais de se targuer dans la Revue de la bonne qualité et du nombre de planches, signalant même la difficulté et la cherté de leur préparation. Dans les lettres citées, il insiste sur leur supériorité par rapport au dessin au trait. Le chiffre donné en 1845, de 1000 à 1500 francs pour une planche gravée sur acier (sans parler des planches colorées et des dessins dorés), donne une idée du coût de production d'un ouvrage qui comporte, à partir de 1858, 60 planches par an. Les illustrations font la gloire et la réputation de la publication. Elles exigent une

longue préparation (celles de la Bibliothèque ne paraissent qu'en 1878), la collaboration de plusieurs artistes spécialisés dans le dessin d'architecture, et de machines,... puis des "metteurs sur bois," des graveurs de lettres, des imprimeurs en taille douce et des typographes.<sup>16</sup>

La nécessité d'un accord de l'architecte, et de l'administration concernée, comme Labrouste l'explique dans sa réponse à Daly,<sup>17</sup> explique que certains bâtiments n'apparaissent pas dans la Revue. Leur absence n'est pas la preuve d'un choix esthétique, mais signifie absence d'accord entre presse et architecte. L'application du droit de propriété artistique que demande Daly à son correspondant, protège l'architecte; vers la fin du siècle, en 1884, le Tribunal de Commerce de Liège condamnera la Revue d'architecture en Belgique qui avait cru pouvoir reproduire la Banque nationale d'Anvers par moyens photographiques sans l'accord de l'architecte. Appliquant le décret de 1793, qui reconnaît la propriété artistique en Belgique comme en France, la Cour argumentait que la Banque était "incontestablement ... une création de cette nature dont le caractère artistique ne peut être méconnu: que ce fait est démontré par la publication même du monument dans la revue... (qui), éditée avec luxe et à grands frais, n'a pour but que de reproduire les spécimens les plus beaux et les plus parfaits de l'art architectural belge et qu'en publiant en diverses planches l'ensemble et les détails du monument... les défenseurs prouvent par le fait même, le caractère artistique qui s'attache à l'oeuvre."<sup>18</sup> On aboutit à ce résultat apparemment paradoxal: l'architecte a les pleins pouvoirs, non pas sur la matérialisation de son oeuvre, mais sur son image, car la reproduction de cette image est tenue pour preuve que le bâtiment est effectivement une oeuvre. On se souvient de la réflexion de Pascal. "A toutes les époques, les artistes feuil-

lettent les publications à la manière des enfants en regardant les images, et souvent cette inspection sommaire leur a suffi..." Tout s'enchaîne: la réputation de la revue, l'idée que s'en faisait le rédacteur, l'importance des moyens qu'il y consacrait, la lecture typiquement architecturale, et enfin le droit de la propriété artistique: la planche d'une revue d'architecture demeure le moyen le plus important de transmission de l'oeuvre.

L'étude des planches permet de lire la Revue comme elle se lisait à l'époque, de vérifier les promesses des éditoriaux, et de reconstituer le jeu tacite entre le lecteur, le rédacteur et l'architecte. La publication d'un bâtiment implique d'ores et déjà un accord entre deux des partenaires. L'absence des monuments importants dans la Revue générale, tels l'Opéra, les Halles, le Nouveau Louvre, les Gares du Nord et de l'Est, avec les exceptions de la Colonne de Juillet, du Palais de Justice, du Palais de Longchamp et des chefs d'oeuvre de Labrousse (mais non pas tous, le Séminaire de Rennes est absent) - est flagrante. Et donc, si les grands architectes refusent de faire paraître leur oeuvre dans la presse, on fabrique l'actualité architecturale contre le gré de ceux qui "font l'évènement". La Revue fait grand bruit des constructions mineures, des écoles, des églises; il faut chercher le nouveau Paris dans les bois vulgaires de l'Illustration.

Que lit-on, ou plutôt, comme Daly l'admet, puisque "l'architecte français n'est pas un grand lecteur", que regarde-t-on dans la Revue générale de l'architecture: le comptage des planches semble le moyen d'arriver à une réponse globale. Cette étude de contenu est appropriée à une revue d'architecture et à son discours graphique.

L'étude quantitative des planches.

Cette première tentative d'étude d'ensemble du contenu graphique d'une revue a dû procéder avec des moyens limités. On a donc d'abord choisi de retenir les planches et non pas les monuments comme unité de base. Le rapport du nombre de planches au nombre de bâtiments n'a pas pu être retenu à ce stade d'une quantification opérée sans aide informatique. On ne trouvera pas non plus de décompte des manières de figurer (élévation, plan, coupe, détail), ni des manières de représenter (dessin à l'échelle, perspective cavalière représentation pittoresque), ni des manières de reproduire (gravure sur acier, sur cuivre, sur bois, chromolithographie, lithographie, et photographie). Simplement, le regroupement des planches sous des catégories définies pour permettre la description de ce contenu par catégorie d'actualité architecturale a permis l'étude, dans un deuxième temps, des architectes publiés par la Revue générale.

La Revue générale paraît pendant 48 ans: soit 44 volumes. (Les années 1844/1846, 1847/1848 et 1849/1850 on donné lieu à des volumes doubles... Il n'y a aucune parution pour l'année 1871). Elle débute comme périodique mensuel, et à partir de 1847/1848, la parution varie entre 4 et 6 livraisons par année. Le nombre total des planches est de 2.498 décompté selon la table de planches à la fin de chaque volume. Quant au nombre de pages, il décroît régulièrement après 1840 pour se stabiliser en 1858. Le premier volume comptait 770 pages; à partir de 1858 la Revue ne compte que 266. Le nombre des planches, par contre, croît régulièrement de 30 à environ 50 planches, pour atteindre 60 planches en 1858 et pour s'y stabiliser.

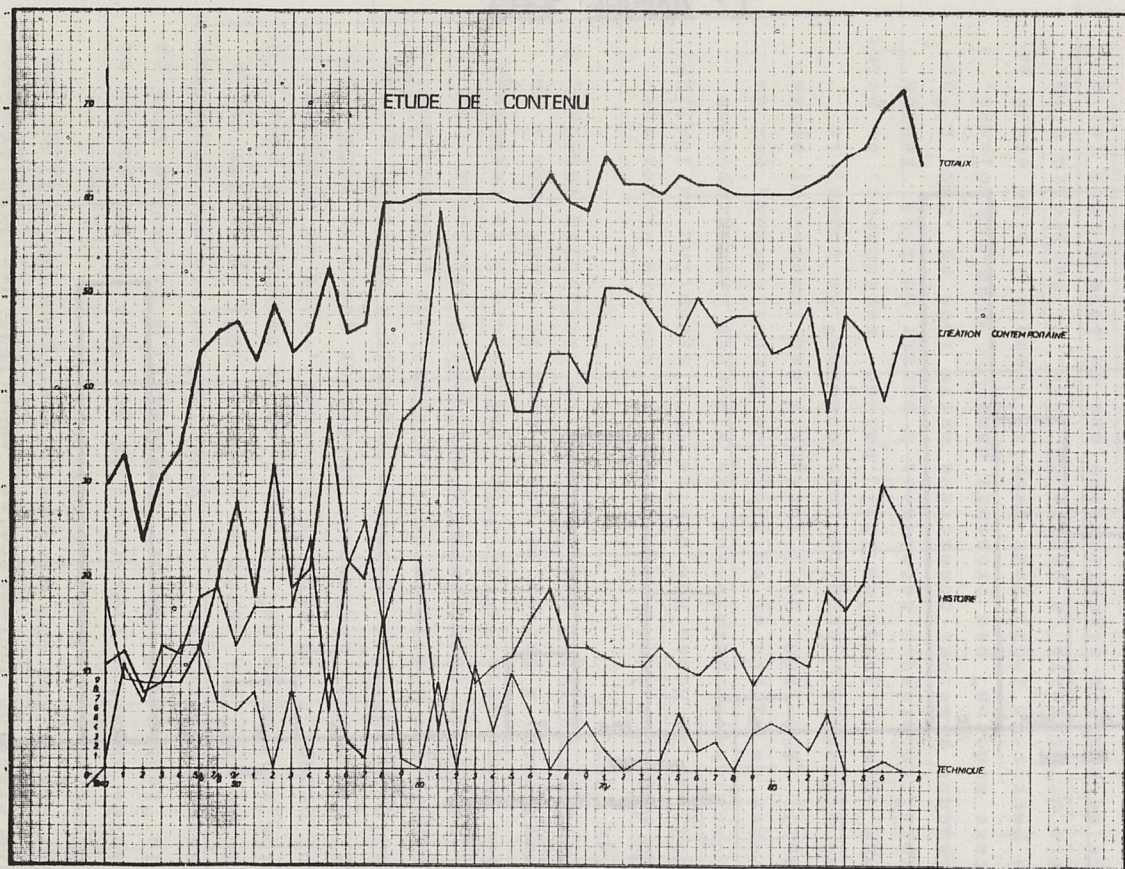
On peut donner une explication de cette stabilisation

autour de 1858. A partir de cette année, la Maison Morel gère la Revue au moment où Daly commence d'éditer des recueils. Son attention est désormais divisée. La diminution en texte, et en articles techniques (au profit des illustrations) peut aussi être mis au compte d'une rupture de "l'équilibre" établi en 1841 entre les intérêts des architectes et ceux des ingénieurs.

#### Etude de contenu

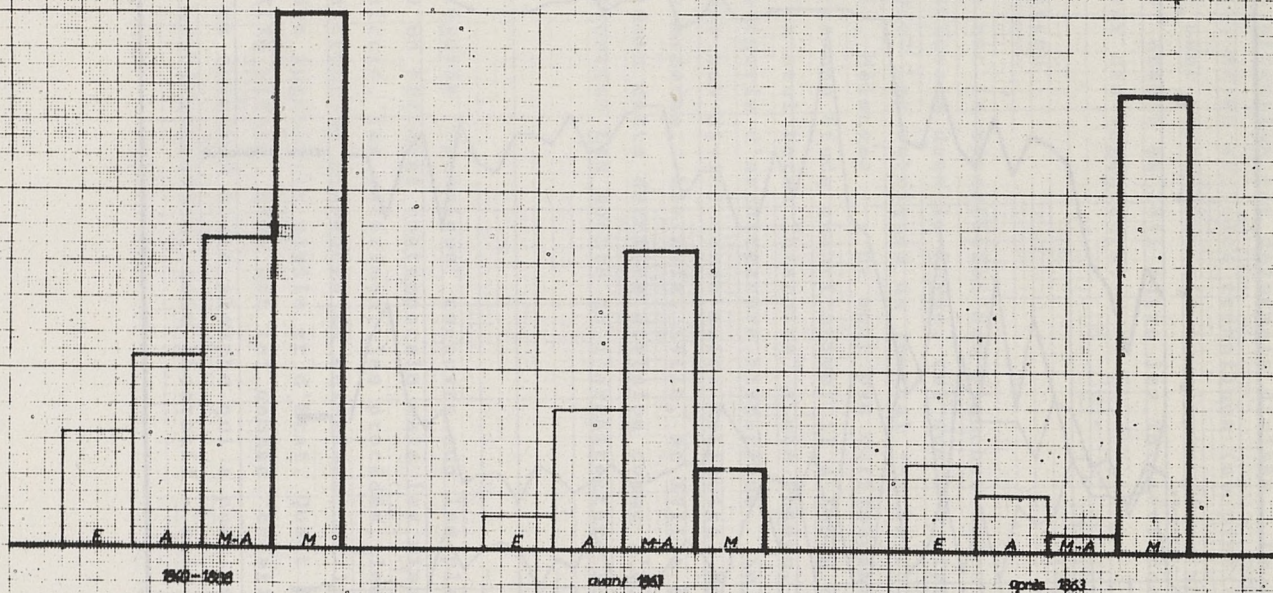
Quelle est la répartition des planches selon l'actualité architecturale dans la Revue, tel que l'analyse des planches la révèle? Les rubriques du journal --- Histoire, Théorie, Pratique, Mélanges --- ne sont pas suffisamment précises pour permettre une étude quantitative: il a fallu créer des divisions. Le seul terme "histoire" a été retenu, pour définir une catégorie d'architecture historique. Le domaine historique est sub-divisé comme suit: Antiquité, Moyen Age, Architecture moderne. Les XVIe, XVIIe, et XVIIIe siècles sont réunis dans cette dernière division comme l'a fait Daly pour sa publication Les motifs de l'architecture française.

La catégorie "technique" recouvre non les planches techniques d'un bâtiment contemporain mais les mises en oeuvres, les calculs, les matériaux, les procédés, les éléments de construction présentés en eux-mêmes, et les travaux d'art des ingénieurs civils et d'Etat. Quant à l'architecture du XIXe siècle, elle est ici nommée "création contemporaine" et comprend toute planche qui a pour sujet un projet soit architectonique, soit décoratif - mais non technique.





# L' ANNEE 1863



XV

Exotique / Antique / Moyen-Age / Moderne

Les résultats globaux indiquent la prédominance marquée de cette création contemporaine, avec 1622 des 2498 planches (64.32%) devant les 659 planches historiques (26.37%) et les 216.5 planches techniques (8.67%).

Après un début très fort, 18 des 30 planches parues en 1840, la "technique" décroît légèrement; à partir de 1858 sa décroissance s'accélère... L'"histoire" accuse une croissance jusqu'en 1857 et, après un creux en 1861 au profit de la "création contemporaine" (c'est l'année du concours pour l'Opéra qui occupe à lui seul 36 planches), elle se stabilise ensuite à un niveau légèrement inférieur jusqu'en 1883, date à laquelle le nombre de planches augmente à nouveau, par un dernier pari sur l'attrait de la qualité des planches historiques, que nulle autre revue n'arrivait à maintenir. La "création contemporaine" au début inférieure à la technique croît rapidement à partir de 1844, pour se stabiliser à un niveau triple du total des deux autres catégories réunies, à partir de 1862.

On discerne trois phases dans le contenu historique. 1840-1857: où le Moyen Age domine (à l'exception de 1847/48, volume dans lequel paraissent les planches lithographiées des voyages en Egypte et en Nubie de Hector Horeau, ami du rédacteur); 1858-1860: où l'Antiquité est favorisée; après 1863: où prédomine l'"architecture moderne". En somme, le Moyen Age domine jusqu'en 1857, baisse rapidement, au point de disparaître presque totalement à partir de 1864. Seules neuf planches y seront consacrées entre 1864 et 1888. L'"architecture moderne" peu présente dans les premiers volumes, croît à partir de 1861, pour remplir presque à elle seule la catégorie d "histoire" à partir de 1864. L'Antiquité n'est présente de manière significative que de 1856 à 1869 (et en 1847-48). Ce décompte amène à penser que l'année 1863 est une année charnière pour le choix des planches de la Revue,

II

Histoire

	<u>Antique</u>	<u>Moyen-Age</u>	<u>Moderne</u>	<u>Exotique</u>
1840	0	10	0	1
1841	2	1	7	0
1842	1	5	1	0
1843	2	10	1	0
1844	0	9	3	0
1845/46	0	16	2	0
1847/48	12	5	0	2
1849/50	0	7	3	2
1851	1	15	0	0
1852	0	14	3	0
1853	0	14	2	0
1854	1	22	1	0
1855	0	5	1	0
1856	4	13	4	0
1857	7	14	1	4
1858	10	2	2	1
1859	8	6	2	6
1860	20	1	1	0
1861	3	0	1	0
1862	6	4	3	1
1863	0	2	6	1
1864	0	0	11	0
1865	2	0	10	0
1866	0	0	14	2
1867	0	0	19	0
1868	4	0	9	0
1869	1	0	12	0
1870/71	1	1	9	0
1872	1	0	9	0
1873	2	2	7	0
1874	3	0	10	0
1875	3	1	8	0
1876	0	0	10	0
1877	1	0	8	3
1878	2	0	10	1
1879	2	2	7	0
1880	4	0	8	0
1881	1	1	11	0
1882	1	0	10	0
1883	2	0	9	8
1884	2	2	5	4
1885	0	0	15	1
1886	0	0	19	11
1887	1	0	12	13
1888	0	0	14	4

année qui, nous le savons, marque par ailleurs le début d'une crise du système d'enseignement de l'architecture.

L'architecture médiévale française n'a paru dans la Revue que dans le volume de l'année 1845/46, quand 10 planches y sont consacrées: ce qui accuse un retard sur la mode dans la décoration, et notamment sur celle du style néo-gothique en architecture, qui apparaît dès 1840. Le fléchissement des planches consacrées à l'architecture médiévale à partir de 1864 correspond à l'évolution stylistique en France,<sup>20</sup> donc aux changements opérés dans l'actualité architecturale. L'analyse du discours de l'écrit, pourtant, amène à penser que des raisons extra-stylistiques jouent dans la disparition des exemples de l'architecture médiévale française des planches de la Revue.

Il est de même pour les planches techniques. L'importance des pages de texte et des planches techniques en 1840 correspond certainement au pari sur la partie scientifique de la Revue; Daly insiste en 1841 qu'elle figure parmi les "publications scientifiques" françaises.<sup>21</sup> A partir de 1865, la "technique" sera résolument chassée, en ce qui concerne du moins le contenu graphique. Au cours de cette année, Daly dénonce l'enseignement technique de l'Ecole Centrale d'architecture (plus tard, Ecole Spéciale), lui qui voulait dispenser la même formation dans sa propre revue.

Ce refus de l'Ecole Centrale et aussi bien du Moyen Age se traduit dans les divergences d'orientation dans le contenu graphique saisissables par le lecteur, ce qui amène à croire que Daly ait modifié la politique éditoriale de la Revue.

Pour clore cette première tentative d'étude de contenu graphique, on peut revenir aux éditoriaux de la Revue. En 1856, Daly rédige depuis la Nouvelle Orléans cette historique du contenu de son journal:

En commençant la Revue, il y a dix-sept années, l'architecture de l'école dite classique dominait encore à peu près dans toute l'Europe... une autre école commençait aussi à se montrer, celle du Moyen-Age. La Revue... aida de son mieux au développement de cette école nouvelle; ainsi se passa la première phase de son existence. Mais l'école du Moyen-Age... finit par demander que tout ce qui n'était pas de son église, se retirât à l'ombre... La Revue... protesta énergiquement contre cette absurde tentative d'absorber le présent dans un passé quelconque... La Révolution de 1848, qui mit fin au règne de Louis-Philippe, termina aussi cette lutte et marqua la fin de la seconde phase de la Revue... La Revue... était loin de négliger durant ce temps, la partie technologique de la construction... La République, de 1848 à 1852, fut nulle pour l'art... Enfin le Second Empire fut proclamé. Avec lui commençait réellement la troisième phase de la Revue (XIV, 1856, 4).

Pourtant, en ce qui concerne le discours de l'écrit, le Moyen Age n'apparaît qu'en 1847/1848. C'est alors que Viollet-le-Duc collabore pour la première fois à la Revue. Du même pour l'Antiquité: en 1858, Daly enterre de nouveau "l'archéologie":

La vieille école de l'architecture classique est morte et enterrée, celle du Moyen Age se meurt, demain elle ne sera plus, et malheur au pauvre diable qui se sera donné de bonne foi et entièrement à l'une ou à l'autre de ces écoles d'art; dans dix ans il ne trouvera pas à utiliser ses talents (XVI, 1858, 5).

L'année 1856 inaugure une courte période d'intérêt dans l'Antiquité qui dure jusqu'à 1860. Ces deux exemples suffiront à montrer la divergence des discours de Daly --- discours de l'écrit et discours graphique --- et les dangers à prendre les seuls textes au pied de la lettre.

## Les architectes

Examinons maintenant la troisième catégorie. A partir de 1847/1848, la "création contemporaine" prend de l'importance dans la Revue, et, exception faite de la seule année 1854, elle domine les autres catégories. Quelque soit l'objet illustré, qu'il s'agisse d'un vase en céramique ou d'une église, le nom du créateur figure soit sur la planche, soit dans un article qui l'accompagne. Seulement 3.3% (soit 55,6) des planches ne sont pas attribuées. Nos analyses des "créateurs" publiés dans la Revue ne concernent que 88.9% des planches (soit 1442,9), car les planches inattribuées et celles consacrées aux équipes (7.8%, soit 126,5 planches) ne figurent pas dans l'analyse nominale. Les "créateurs" ont été divisés d'abord en trois groupes, quelque soit le nombre de planches que leur est consacré, selon le nombre de leurs créations parues dans la Revue: ceux publiés une fois; deux fois; trois fois et plus.

Les 140 "créateurs" dont un seul projet est publié ne remplissent que 25.21% (soit 409,5) des planches consacrées à la "création contemporaine". Les 37 "créateurs" dont deux projets sont publiés en remplissent 13.88% (soit 225,2). La quasi-moitié des planches, 49.81% (soit 808,2) de toutes les planches, est consacrée à 18.4% des "créateurs", les 40 personnes publiés trois fois et plus.<sup>22</sup> Daly s'acquiesce mieux envers les architectes établis avec de nombreux projets et avec les architectes actifs qui collaborent avec la presse architecturale.

En égard à la hypothèse centrale du rôle de la reproduction graphique dans la consécration artistique d'un architecte, une analyse de l'appartenance des architectes publiés à la classe des anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, permet de mettre en parallèle le statut "professionnel" des ar-

IV  
Enseignement: personnes

	Autres	E.B.A.	Total
1 fois	71	69	140
2 fois	17	20	37
3 fois	8	32	40
Total	96	121	217

V  
Enseignement: Planches

	Autres	E.B.A.	Total
1 fois	177.41	232.09	409.5
2 fois	91.3	133.9	225.2
3 fois	91.0	717.2	808.2
Total	359.71	1083.19	1442.9

VI  
Personnes

	Autres	E.B.A.	Total
1 fois	50.71	49.29	100
2 fois	45.95	54.05	100
3 fois	20.00	80.00	100
Total	44.24	55.76	100

VII  
Planches

	Autres	E.B.A.	Total
1 fois	43.32	56.68	100
2 fois	40.54	59.46	100
3 fois	11.26	88.74	100
Total	24.93	75.07	100

VIII

Autres, élèves et lauréats

Personnes

	Autres	E.B.A.	lauréats
1 fois	71	60	9
2 fois	17	16	4
3 fois	8	17	15
Sous-Total	96	93	28
Total classe	189		28

Planches

	Autres	E.B.A.	lauréats
1 fois	177.4	196.59	35
2 fois	91.3	99.9	34
3 fois	91.0	327	389
Sous-Total	359.7	623.49	459
Total classe	983.19		459

chitectes publiés et les planches qui leur sont dédiées.<sup>23</sup>

On ignore le nombre d'"architectes" en France pour une période donnée, car la démographie élémentaire reste à faire pour Paris et pour les villes de province. Le terme d'"architecte" est réservé, dans l'analyse qui suit, aux anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, et le terme d'"autres" aux créateurs dont les noms ne figurent pas dans Les architectes-élèves de l'Ecole des Beaux Arts<sup>24</sup> L'image est légèrement faussée par la présence d'autres créateurs, entrepreneurs, tel facteur d'orgue, telle compagnie de porcelaine exposant à l'Exposition universelle, qui seront classées parmi les "autres", mais ces cas sont négligeables. Après avoir identifié les anciens élèves et les avoir isolés dans chaque catégorie des "autres", on a divisé la première catégorie en lauréats (Premier ou deuxième Grand prix) et non-lauréats, membres de première ou seconde classe. L'analyse porte aussi bien sur les planches que sur les personnes.

Dans le groupe de "créateurs" publiés une fois et dans celui de "créateurs" publiés deux fois, les architectes se divisent d'une manière presque égale en élèves et non-élèves de l'Ecole. Ce n'est que dans le groupe des architectes publiés trois fois et plus que les anciens élèves sont favorisé par rapport aux autres (Voir Table IV et V).

Un projet peut être illustré par une ou plusieurs planches. Dans chaque groupe établi selon la fréquence de parution dans la Revue, le nombre de planches a été divisé selon l'appartenance ou non-appartenance des "créateurs" aux anciens élèves de l'Ecole. Dans les premiers deux groupes, un équilibre s'installe entre les personnes, mais non pas entre les planches, car les anciens élèves sont favorisés. Dans le troisième groupe, les anciens élèves prédominent. 88% (soit 717.2) des planches sont consacrées aux oeuvres de 80% des "créateurs" (soit 32 personnes) (table VI et VI ).



Les lauréats (Premier et Deuxième Grand Prix) sont repartis dans les trois groupes de "créateurs" mais sont plus nombreux dans le troisième: 9 dans le premier, 4 dans le second et 15 dans le troisième. Quant aux planches, elles se divisent d'une manière analogue. Quant au troisième groupe, il est vrai que la quasi-moitié des planches (soit 389.5) est réservée aux oeuvres des lauréats, et la faveur qui leur est accordée se mesure aisément. Plus de planches sont consacrées aux projets des 15 lauréats qu'aux 17 non-lauréats; en fait, presque autant de planches leur est accordés qu'aux non-lauréats et aux non-élèves ensemble.

En conclusion, même si, au total, le tiers des planches est consacré aux oeuvres de lauréats, il faut spécifier que Daly a ouvert sa revue à ceux qui normalement n'avaient accès ni à la publication ni à la course aux honneurs, et que 87% des "créateurs" ne sont pas lauréats de l'Ecole. Il est vrai que les 28 lauréats dominent, et que 28.3% de toutes les planches consacrées à la "création contemporaine" leur est accordé. Néanmoins, 189 architectes exclus du cursum honorum figurent dans la Revue et 60.70% des planches sont dédiées à leur oeuvres. Enfin, les "créateurs" non-élèves, les "faux architectes", "entrepreneurs prétentieux" selon Chafee, l'historien de l'Ecole:<sup>25</sup> ces 96 personnes reçoivent 22.17% des planches de la Revue.

1  
2  
3  
S  
T  
T  
Daly fait connaître à une audience internationale des édifices et des architectes qui autrement seraient peut-être passé inaperçus et que la figuration met sur un pied d'égalité à la fois avec les gloires du passé et avec les grands du présent. S'il se protège en louant les grands qui veulent bien prêter un peu de leur éclat à sa revue, il se risque aussi à célébrer les moins grands.

A partir de 1830 les architectes des immeubles parisiens commencent à signer leurs vulgaires maisons de rapport; c'est

aussi à partir de cette date que Daly a misé pour sa gloire sur la publication d'oeuvres qu'il a fini par rendre célèbres. L'architecte, lui, échappait momentanément à la complexité de ses rapports sociaux avec les commanditaires, la signature quitte le labyrinthe pour retrouver le bâtiment. Daly signe l'image de ces bâtiments, devenus des oeuvres pures, les lauréats mais aussi les exclus du système de l'École des Beaux-Arts en sont ses bénéficiaires. La nouvelle historiographie de l'architecture du XIXe siècle doit beaucoup à Daly, qui lui apporte son auto-consécration. L'une et l'autre démontrent que ceci n'a pas tué cela. Ceci ne tue pas cela: ceci, comme l'a dit Pirandello, est cela.

#### Daly moderniste

La "quantification" des planches de la Revue générale de l'architecture a établie son ouverture à des débuts aux sujets techniques: une grande place leur y est accordée dans l'illustration. La Revue tient ainsi sa promesse de s'adresser tant aux ingénieurs qu'aux architectes. Daly serait donc parmi ceux qui auraient compris la position dominante de l'ingénieur au sein des professions; et par son projet personnel de faire comprendre par les architectes les travaux des ingénieurs et les nouveaux matériaux comme le fer, il aurait poussé ses lecteurs vers ce que l'on appelle la modernité. Daly incline donc à "l'ingénieurophilie", position largement partagée par la société.

Daly cherchera toute sa vie un interlocuteur parmi les ingénieurs, et ses recherches l'ont amené à parler des ingénieurs en termes flatteurs. Son fils Marcel, devient ingénieur et architecte. Daly qui s'occupe de près de l'éducation de ses fils, retrouve en Marcel l'ingénieur qui aurait pu compléter l'architecte en lui-même.<sup>26</sup>

S'agissant maintenant de la position de la Revue quant à la mission des architectes. Avant 1848, le fouriérisme de la Revue générale est, au mieux, implicite et doublement codé. Un lecteur averti aurait pu déceler les thèmes fouriéristes dans les écrits de Daly sur l'habitation, qui s'accordent suffisamment avec les doctrines de l'Ecole sociétaire pour être repris dans leurs journaux. La Revue attend pourtant que Victor Considerant soit élu au Conseil Municipal de Paris pour se targuer de l'avoir soutenu (V, 1846,22). Après son retour des Etats-Unis en 1858, Daly se prononce pour le "Nouveau Paris... et le pouvoir immense dont dispose notre société française pour le bien de tous, (pour) la grandeur, la gloire légitime et la moralité de la France" (XVI, 1858, 1-3). Plus tard, il décrit le gouvernement de Napoléon III comme une arme du socialisme. Daly est entièrement partisan des programmes sociaux de l'Empire, comme il l'était des programmes sociaux de la République;<sup>27</sup> En fait, il voit dans l'un le successeur de l'autre:

Le gouvernement, en poursuivant le socialisme, demandait force projets de Bains et Lavoirs publics, de Cités ouvrières, de crèches et de salles d'asile... et, sous son inspiration, toutes les municipalités se mirent à démolir les vieux quartiers des anciennes cités, à rectifier et à élargir les rues. (XVIII, 1860, 3-4)

1  
2  
3  
S  
T  
T

Daly soutient une théorie double de l'architecture sociale. Non seulement l'architecture est "l'expression la plus nette et la plus profonde des sociétés qui lui sont contemporaines", mais elle est "l'un des instruments les plus indispensables de tout mouvement. On ne saurait modifier une seule des grandes institutions du pays sans que l'architecture soit appelée à consacrer ce changement". Il

adhère à l'axiome de Considerant, "l'architecture écrit l'histoire" (II, 1841, 198), en l'appliquant aux analyses historiques aussi bien qu'aux prévisions de l'avenir. Ce point de doctrine de l'Ecole fouriériste est souvent présente dans ses écrits théoriques sur la "langue du sentiment" et sur "l'architecture organique de l'avenir".

Par ailleurs, "écrivain fort original", selon le fonctionnaire qui surveille la restauration de la cathédrale d'Albi, "jouissant des qualités personnelles qui attirent naturellement à lui", selon l'archevêque d'Albi,<sup>28</sup> Daly est une personnalité remarquable. Son ami Barbey d'Aurevilly l'a décrit ainsi dans une de ses lettres:

Daly, cette belle flamme pure d'enthousiasme... Daly, l'Irlandais, loyal, brave, sincère, vibrant, poétique, éloquent comme toute l'Irlande, à lui seul... C'est la nature morale la plus généreuse et la plus accomplie. Il est né comme cela. Comme le lys est né royal et blanc... un homme qui se jetterait à l'eau pour sauver une idée tout aussi bien que pour sauver un homme et plus vite encore. <sup>29</sup>

Tous les récits de sa vie s'accordent sur ses pouvoirs de rhétorique et sur son énergie inépuisable. Daly semble réunir en lui les caractéristiques d'un homme charismatique, à la fois iconoclaste et indépendant du système du pouvoir. Daly est un journaliste novateur et un publiciste dynamique. Républicain à sa façon, libre penseur sincère (ses funérailles se font sans services religieux et son corps est incinéré): tout fait penser que le modernisme, l'introduction de la technique dans une profession réformée, a trouvé un porte-parole en lui. Daly passe pour un critique farouche de l'Ecole des Beaux-Arts et un ennemi passionné de l'Académie. Il

préconise l'enseignement de la "théorie de la construction et de l'histoire de l'art de bâtir" (VII, 1847/48, 438), ainsi que tout ce qui peut aider l'architecte, même le lauréat, à faire "une architecture plus humble" que celle qu'il a appris à l'Ecole. Sa Revue accorde une grande place aux "éléments" comme "le chauffage (et) la ventilation" (II, 1841, 468), sujets absents de l'enseignement de l'Ecole que "les architectes généralement ignorent" (IV, 1844, 118). En 1848, l'Ecole lui rend hommage; dans le concours de construction générale de 1847, les élèves tiraient le fourneau qu'exigeait le programme pour une usine des planches de la revue de l'année précédente.

Bien plus, dès la première page de la Revue, Daly déclare ses sympathies pour les jeunes rebelles des années 1820. En effet, Henri Labrousse, héros de la révolution architecturale de 1830, a dessiné le frontispice de la Revue et aussi certainement l'en-tête. Il relance la bataille contre l'Ecole qui se déroulera dans les pages de la Revue entre 1840 et 1863. C'est ainsi qu'il déclare en 1840 à propos du Monument de Juillet, de Duc:

La nouvelle école étudie les secrets ressorts des chefs-d'oeuvre de tous les siècles mais avant tout, elle veut être l'expression du sien, elle a foi dans l'avenir, et elle veut marcher en avant, tout en rendant hommage aux grands du passé. C'est la France qui est à la tête de ce mouvement, c'est de notre pays que part cette heureuse réforme que veulent à la fois la raison et la passion.

(I, 1840, 758)

Il avait compris que sa revue avait partie liée avec les jeunes dont il se fait le porte-parole: "La jeunesse a pu s'emparer de la presse et faire l'éducation de son temps" (VI, 1845/46, 314). Il s'est préparé par des voyages, des

amitiés littéraires et politiques pour une autre carrière que celle des Beaux-Arts. Selon une lettre de sa mère,<sup>30</sup> à l'âge de seize ans, il a voulu devenir prêtre. La Revue générale montre bien sa vocation de prédicateur, ménageant un salut pour les architectes hors de l'église. L'image revient souvent dans ses articles: L'Académie et l'Ecole obligent les logistes de "se cloître dans un certain nombre d'idées, et (de) se consacrer à son but avec la même foi et la même énergie que mettaient certains religieux des temps passés à se consacrer à l'oeuvre de santification, car l'Institut, c'est l'Eglise, et hors l'Eglise, point de salut" (II, 1841, 456). Il "joue le rôle de prophète qu'on n'écoute pas" (XIX, 1861, 5), et il sert un culte, celui de l'art et celui du bien:

Absolument parlant, toute forme politique, sociale, industrielle, et religieuse qui est contraire à l'art, est par ce seul fait une forme intérieure, mauvaise, immorale. Ce qui est contraire à l'art tend à développer le laid dans le monde, et le laid est aussi exactement le rayonnement ténébreux de l'erreur du mal que le beau est la splendeur du vrai et du bien.

(VIII, 1847/48, 451)

La rhétorique politique et les litanies religieuses scandent les pages de la Revue avant 1848. Il évoque, comme beaucoup d'autres, le Christ qui "proclame la fraternité" et la Révolution de 1789. Il fait appel non seulement aux artistes, mais également aux savants:

Savants, proclamez la loi d'unité scientifique...  
Artistes, proclamez la loi d'unité et de variété dans l'art. Donc, de par l'argent, de par le commerce, l'industrie et la banque, il faut dresser des autels à l'art, et adorer le génie du beau.

(VII, 1847/48, 290-91)

En 1861, Daly parle encore de la "sainte trinité de l'art moderne" évoquée dans sa devise, "la Liberté dans le présent, le Respect du passé, et la Foi dans l'Avenir... dont nous avons constamment prêché le culte" (XI, 1861, 36).

Le modernisme de l'ingénierophilie de Daly rejoint sa croyance dans la mission progressive de l'architecte, mission apparemment sacrée aussi bien que sociale. On s'attend à ce que sa haine ouverte des inégalités de l'enseignement de l'architecture nourrisse une critique acerbe de la société, de la ville et leurs maux.

Or, Daly déçoit son lecteur sur ce point. L'ingénierophilie des années 1840-1858 ne produit pas de programme de réforme de l'enseignement avant 1872. Bien plus, Daly va prendre partie contre ceux qui tâchent de changer l'Ecole des Beaux-Arts, et de nouveau contre ces mêmes réformateurs quand ils se replieront ensuite dans une Ecole Centrale (puis Spéciale) d'Architecture, école qui souhaite donner un enseignement scientifique de l'architecture. La Revue préconisera le modèle des corps d'état pour les architectes, mais ne soutiendra pas le diplôme institué en 1867 qui entame la pyramide hiérarchique du système académique. En définitive, elle abandonne lentement sa position indépendante, pour devenir un défenseur de l'enseignement de l'Ecole, tout en demeurant l'alliée des ingénieurs. Même si "l'équilibre" souhaité entre les intérêts des architectes et des ingénieurs se perd, Daly continue de défendre l'ingénieur comme modèle pour la profession d'architecte. Sa réputation de moderniste dépend de cette défense.

## CHAPITRE 2

### Architecte et ingénieur, art et science

La vie (de l'Art) doit être cherchée non dans le passé qui ne peut renaître, mais dans ce qui germe et se développe au sein du présent... la religion de l'avenir projette ses premières lueurs sur le genre humain en attente, et sur ses futures destinées: l'artiste doit être le prophète .

Félicité de Lamemais

Paroles d'un croyant

### Scientisme et ingénieurophilie

Après Sigfried Giedion, d'autres historiens ont parcouru la Revue générale de l'architecture. Pour Peter Collins, l'objectif de Daly en fondant la Revue en 1840 est l'échange de savoir technique entre les deux professions d'architecte et d'ingénieur civil, "complètement isolées l'une de l'autre".<sup>1</sup> Une lecture récente de la Revue en 1840, y a vu "l'objectif avoué du développement d'un statut d'égalité pour l'ingénieur avec l'architecte".<sup>2</sup> Le journal de Daly permet des interprétations différentes sur un point aussi fondamental que sa vocation, qui serait tantôt la diffusion des renseignements d'utilité aux deux professions, tantôt de soutenir des ingénieurs qui auraient disposé d'un statut moindre que celui des architectes. Pour clarifier la question, il ne faut pas se contenter de s'appuyer sur l'Introduction de 1840. Daly conçoit toute revue comme un "lien entre hommes spéciaux de tous les pays, ... constituant entre



eux une association intellectuelle au profit de la science, de l'humanité et d'eux-mêmes" (I, 1840, 4). Il prend comme interlocuteurs, architectes et ingénieurs, archéologues, industriels et propriétaires. A propos des premiers, il écrit ceci:

ABSENCE DES PROGRES DE L'ART DE  
BATIR --- Dans l'état actuel des choses, les ingénieurs et les architectes du gouvernement, chacun dans sa spécialité, ont bien un centre où leurs projets vont se réunir pour être discutés; mais l'action de ce centre se borne à peu près à cet examen. Quant aux architectes et aux ingénieurs civils, ils sont parfaitement isolés les uns des autres,

(I, 1840, 3)

Ceci indiquerait que la vraie distinction en jeu n'est pas celle qui divise les architectes des ingénieurs, mais celle entre d'une part les architectes et les ingénieurs fonctionnaires du gouvernement, et d'autre part les architectes et des ingénieurs civils. La Revue annonce son ouverture "à tous sans privilégier les architectes et ingénieurs du gouvernement. Daly renouvelle un thème ancien dans la rhétorique des prospectus, la revue comme "association" et comme "centre" en lui donnant une fonction professionnelle spécifique: son journal servira d'instance parallèle au gouvernement pour les architectes et ingénieurs civils.

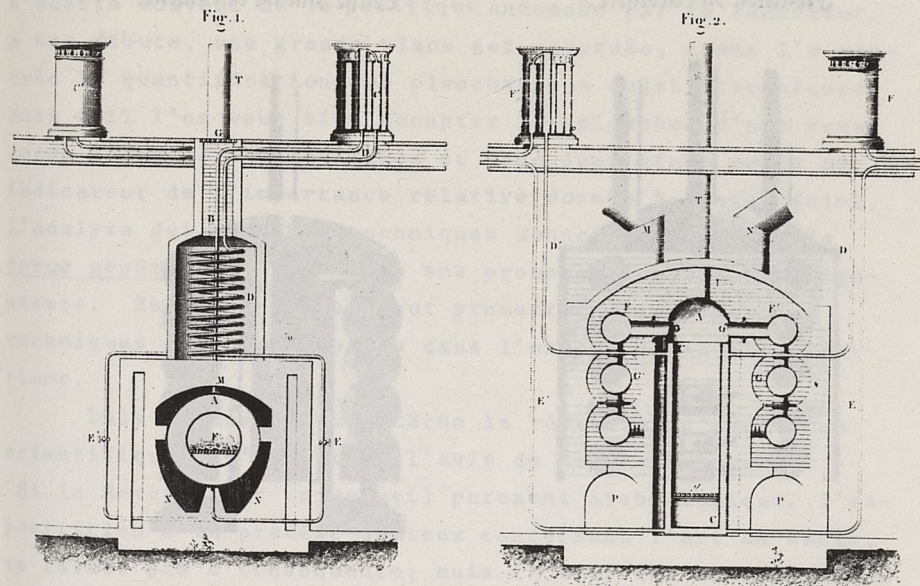
En 1841, une "distribution régulière" du contenu était l'objectif du rédacteur:

Aux architectes, il fallait faire accepter et trouver intéressants des mémoires se rattachant aux grands travaux publics plus habituellement du ressort des ingénieurs; à ceux-ci, il fallait faire comprendre que l'art n'était point une superfétation ... cet équilibre est le but que nous nous proposons.

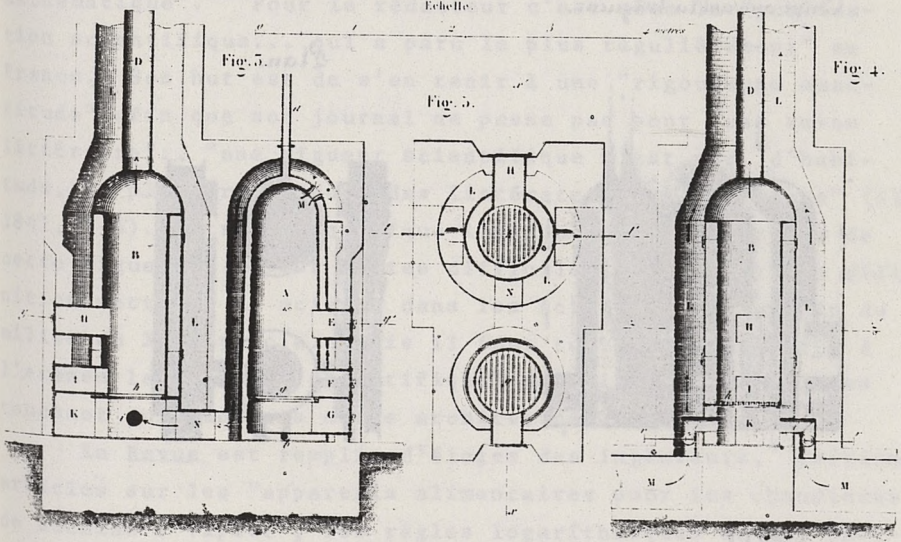
(II, 1841, 3-4)

*Caloric*

*Construction des Machines à feu et des Pompes à vapeur. — Description des Machines à vapeur.*

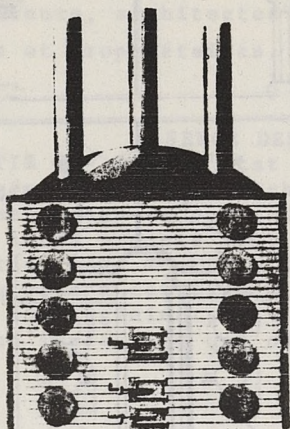


Echelle.

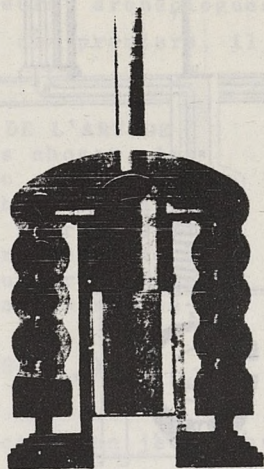


# Calorifère.

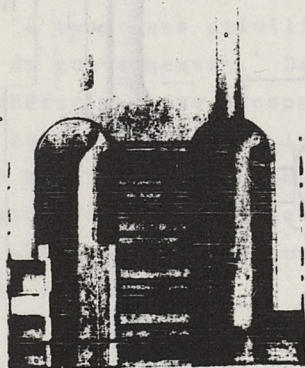
Elevation du Calorifère.



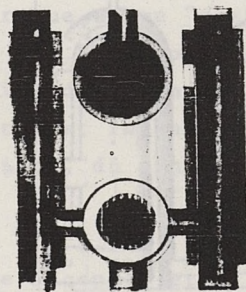
Coupe suivant la largeur.



Coupe suivant la longueur.



Plan.



L'étude du contenu graphique a démontré qu'en pratique, il s'écarte souvent de la politique annoncée par le rédacteur. A ses débuts, une grande place est accordée, comme l'a montrée la quantification des planches, aux sujets techniques. Mais s'il l'on veut bien accepter les planches d'une revue comme la matière privilégiée et donc leur étude comme un indicateur de l'importance relative donnée à chaque sujet, l'analyse des planches techniques donne à penser que la Revue générale n'a pas tenu ses promesses envers les ingénieurs. En dépit de ce début prometteur, les planches techniques ont peu de poids dans l'ensemble des illustrations.

Daly se donne comme tâche la rédaction d'une revue scientifique. C'est aussi l'avis de son collaborateur: "Si la Revue était un recueil purement archéologique, l'exposition d'un procédé douteux concernant l'art de bâtir, ne tirait pas à conséquence; mais il faut ici une précision mathématique".<sup>3</sup> Pour le rédacteur c'est même la "publication scientifique... qui a paru le plus régulièrement" en France. Son but est de s'en tenir à une "rigoureuse exactitude" afin que son journal ne passe pas pour "une revue littéraire": "une rigueur scientifique n'est pas, d'habitude, le plus grand souci des littérateurs de nos jours" (II, 1841, 5-6). Etre scientifique implique donc l'exercice de cette rigueur. Il est certes difficiles de trouver une définition nette de la science dans les écrits d'un écrivain du milieu du XIXe siècle. Mais il faut toutefois soumettre à l'examen la "rigueur scientifique" de Daly dans les textes touchant aux rapports entre architectes et ingénieurs.

La Revue est remplie d'éloges des ingénieurs,<sup>4</sup> certains articles sur les "appareils alimentaires pour les chaudières de machine à vapeur", les règles logarithmiques et les pare-chocs inventés par Franchot (que les architectes ont sans doute

trouvé peu intéressants), étaient publiés à leur intention. La haute estime dans laquelle Daly tient les ingénieurs s'exprime dans une petite remarque sur la statuemanie en France et en Allemagne, qui "élèvent les statues à leurs gloires littéraires, militaires et scientifiques", alors que l'Angleterre "songe... à l'ingénieur... inventeur de la locomotive" (V, 1844, 527).

Avant 1853, Daly dénonce plutôt ses "imprévoyants confrères" qui refusent d'étudier "les plans de gares" ou l'utilisation du fer et de la fonte (VI, 1845/6, 511; XIX, 1861, 3-4).

Les ingénieurs sont simplement "mieux inspirés, et (recueillent) la récompense de leur activité" (VIII, 1849/50, 416). En somme, pendant la période 1840-1852, l'ingénieur n'est pas conçu comme une menace pour l'architecte, mais lui sert de modèle.

Tandis que les défaillances de l'enseignement d'architecture inspirent à Daly les injures ad hominem, les leçons de l'Ecole Centrale suscitent un commentaire favorable d'un sympathisant, même si les élèves y deviennent "plutôt d'habiles constructeurs que de grands artistes". Il ne manque qu' "une exposition succincte et précise des principes constitutifs des divers styles d'architecture" pour préparer les Centraliens à "s'entendre avec les architectes" (IV, 1843, 429).<sup>5</sup> Aux derniers on a confié l'art, mais la science demeure la haute tâche des premiers. Une fois la science acquise - par la lecture de la Revue - l'architecte deviendra l'égal de l'ingénieur. Ingénieurophilie et scientisme se confondent pendant les premières années de la Revue. L'ingénieurophilie du rédacteur découle de sa doctrine de la "science" de l'art de l'architecture.

La définition de cette science qui comprend la pratique,

l'esthétique et la technologie de l'architecture, n'est jamais arrêtée. Le vocable, assez flou, de "science" recouvre les activités du rédacteur, métaphoriquement "astronome... en mesure d'indiquer la marche future de l'astre", et recherchant "les lois naturelles", "la loi du développement historique de l'art" (VIII, 1849/50, 5-6). Ailleurs, Daly se dit le "physiologiste" (XV, 1857, 2) et le "naturaliste", qui examine la Maison de Santé de Charenton comme "un être, un sujet nouveau, que nous avons observé" (X, 1852, 385). La mission de la Revue, journal scientifique, est de "tuer l'ignorance par la science; ... à défaut d'enseignement officiel, à défaut des autres organes de la presse périodique, la Revue ne faillira pas à l'appel du devoir" (VII, 1847/8, 453). Le scientisme de la Revue fait un "ingénieurophile" de Daly et proscrit une polémique contre les membres de cette profession.

En effet, Daly reconnaît l'estime dont l'ingénieur jouit auprès du public, pour qui l'architecte n'est qu'"un industriel en bâtiment, moins qu'un ingénieur des ponts et chaussées, un peu plus qu'un entrepreneur des travaux publics" (VIII, 1849/50, 211). Il préconise la collaboration entre les deux professions comme remède à cet état de fait.

Avant 1853, donc, il n'y a aucune référence à la polémique architecte/ingénieur, aucun débat qui aurait été à l'encontre du scientisme de la Revue. En 1853, Daly profère ce premier avertissement: "Prenez garde", dit-il, à ses lecteurs, décrivant la conquête de l'architecture par les ingénieurs:

On a successivement vu se détacher du domaine de l'architecture les fortifications, les ponts, les canaux, les ports de mer et les phares; depuis quelques années, les ingénieurs du gouvernement ont conquis la haute main dans la construction des gares, les ingénieurs civils ont fait entrer dans leur lot le chauffage des monuments, l'éclairage des villes, la construc-

tion des usines et fabriques, et souvent la distribution de l'eau... ce sera peut-être un ingénieur qui reconstruira les Halles.

Face à la menace, son conseil est d'être "de votre siècle", de refuser l'archéologie, qui n'est rien d'autre que de "l'esprit" et de "l'érudition". En effet, "l'architecture, au contraire, c'est de l'art, et l'art (qui a l'émotion pour objet), n'existe, ne peut exister que par les inspirations vivantes du sentiment contemporain" (XI, 1853, 212-213). Ces termes d'oppositions entre art et science, sentiment et raison deviendront la base d'une nouvelle taxinomie qui reprend et modernise l'ancienne architecture et construction; ainsi se forge un lien entre Daly et Vitruve. Pourtant le scientisme de Daly l'oblige encore à faire l'éloge du savoir scientifique et à critiquer l'Ecole des Beaux-Arts et son enseignement non-scientifique. Le rapprochement des deux Ecoles par Daly mérite d'être cité:

L'élève sortant de l'Ecole Polytechnique, où il n'est resté que deux ans, et qui passe deux autres années dans une des écoles d'application, en tout quatre années, jouit d'une considération en France, et même dans toutes l'Europe et en Amérique, que n'obtiennent pas, même dans le public parisien, les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts après huit ou neuf années d'assiduité aux cours et concours. Ce fait est déplorable pour les jeunes architectes; mais est-ce leur faut par hasard? Sont-ils moins intelligents, moins aptes au travail que les élèves ingénieurs? Personne ne le suppose.

Ses paroles prennent un sens pour l'historien qu'elles n'auraient pas eu pour ses lecteurs: c'est la protestation d'un homme qui a échoué à l'examen d'entrée de l'Ecole Polytechnique. Daly est prêt même à douter que "les paroles indécises qui tombent des chaires de l'Ecole des Beaux-Arts éveillent en Europe l'attention et l'écho qui accueillent les savants enseignements de l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Ponts et Chaussées".

Fig. 2  
Coupe longitudinale suivant A B  
à l'une des extrémités du bâtiment

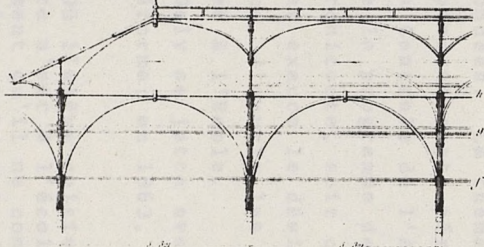


Fig. 3  
Coupe longitudinale suivant B C  
à l'autre extrémité du bâtiment

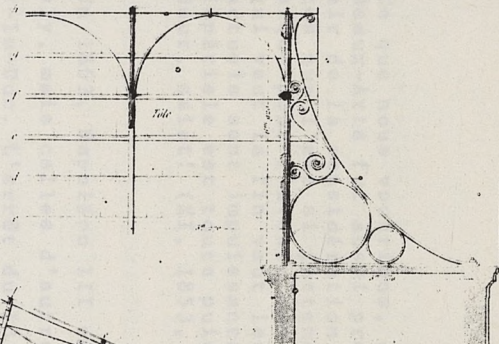
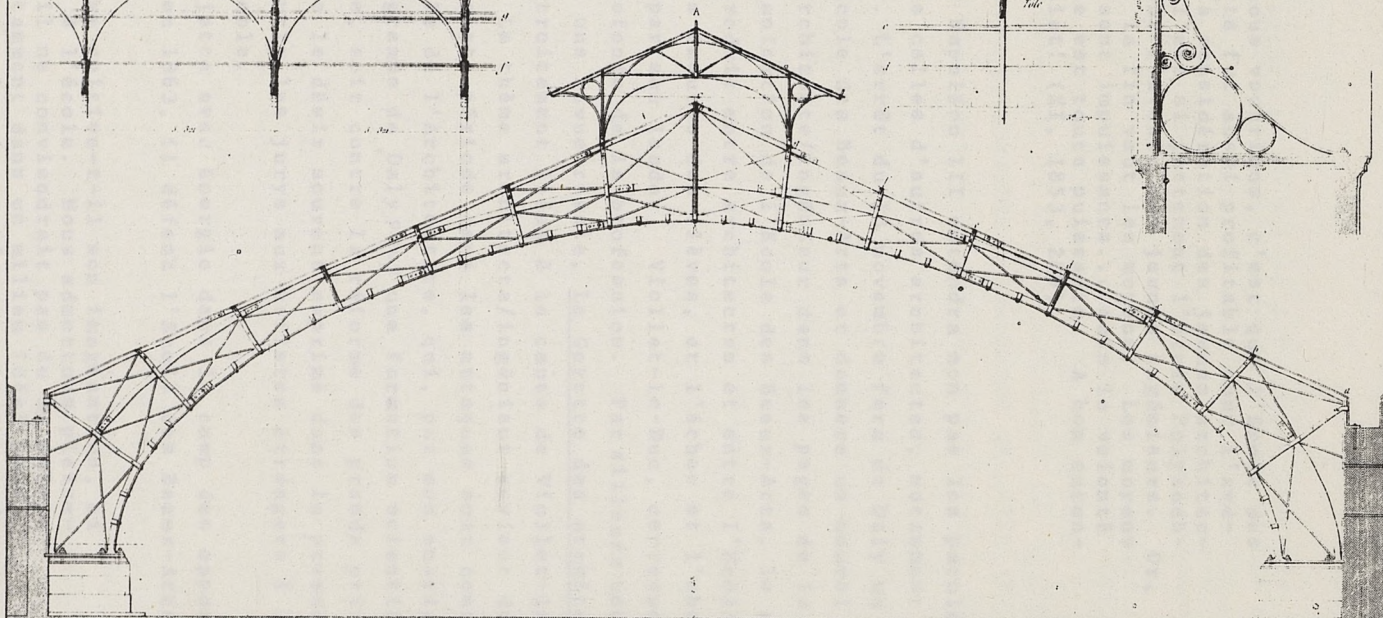
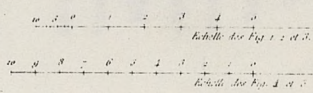
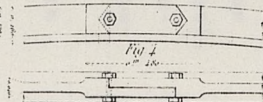


Fig. 1  
ÉLEVATION DE L'UNE DES FERME.



XVIII

Assemblée des fermes  
de la toiture principale



10 mètres

2 mètres



Assemblée des fermes  
de la toiture principale

Projeté de l.

COMPLE DE LA DOUANE

1848



Le département de l'Inde, en ce qui concerne les études de l'Inde, a été créé en 1907.

Le département de l'Inde, en ce qui concerne les études de l'Inde, a été créé en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907.

Le département de l'Inde, en ce qui concerne les études de l'Inde, a été créé en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907.

Le département de l'Inde, en ce qui concerne les études de l'Inde, a été créé en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907. Les travaux d'application entre les différents départements ont été effectués en 1907.

Ce que nous voudrions, c'est que l'Ecole des Beaux-Arts fut aussi profitable pour l'avenir de la considération des jeunes architectes que l'est si justement l'Ecole Polytechnique pour l'avenir des jeunes ingénieurs. Or, qui veut la fin veut les moyens. Les moyens actuels sont impuissants... mais la volonté impériale est toute puissante. A bon entendeur, salut! (XI, 1853, 209).

En 1863, Napoléon III entendra non pas les paroles d'un Daly, mais celles d'autres architectes, notamment de Viollet-le-Duc. L'arrêt du 13 novembre fera de Daly un défenseur de l'Ecole des Beaux-Arts et donnera un nouvel essor au thème architecte/ingénieur dans les pages de la Revue. La réorganisation de l'Ecole des Beaux-Arts, le schisme qu'elle introduit entre architectes et entre l'Ecole et l'Académie, les émeutes des élèves, et l'échec et l'abandon de la Réforme par son leader, Viollet-le-Duc, correspondent à une crise profonde de la profession. Par ailleurs une nouvelle école et une revue rivale, La Gazette des architectes du bâtiment, étroitement liées à la cause de Viollet-le-Duc, sont fondées. Le thème architecte/ingénieur revient de plus belle pendant cette période dans les attaques soit contre l'Ecole Centrale de l'Architecture, qui, par son enseignement réalise le programme de Daly pour une formation scientifique de l'architecte, soit contre la réforme des grands prix, qui, pourtant exauce le désir souvent exprimé dans la presse artistique, d'ouvrir les jurys aux artistes étrangers à l'Académie et à l'Ecole.

Daly se jette avec énergie dans le camp des opposants à la réforme; en 1863, il défend l'Ecole des Beaux-Arts:

Où l'élève cultive-t-il son imagination, si ce n'est à l'école. Nous admettons pleinement qu'il ne conviendrait pas de le maintenir constamment dans un milieu idéal sans rapport avec la vie pratique, mais nous admettons aussi que sans une imagination cultivée,

exercée, rompue à l'oeuvre de la création, il n'y a pas d'artiste possible... A l'ingénieur une haute raison peut suffir, peut-être; il satisfait a des besoins, mais il n'y a pas d'artiste sans un fond d'idéalité, car l'artiste parle au sentiment aussi bien qu'à la raison. On oublie trop souvent que l'architecture est un art,  
(XXI, 1865, 77.)<sup>6</sup>

En 1866, il attaque les réformateurs réfugiés dans l'Ecole Centrale avec un manque de grâce qui surprend:

Lorsque les fondateurs s'ébahissent de ce que les architectes éminents aient refusé de participer à un enseignement qui va droit à la ruine de l'Art architectural au profit seul de l'Art de bâtir, on ne peut qu'admirer la naïveté des uns et rendre hommage aux inspirations lucides et à l'instinct artistique des autres.

(XXIV, 1866, 9)

La faiblesse du nombre des architectes parmi les fondateurs-souscripteurs (douze sur cent-quarante) et parmi les enseignants (trois sur quinze) éveille le soupçon que:

ce sont les ingénieurs qui en paraissent les initiateurs et non les architectes... l'enseignement pourra bien être excellent au point de vue de cette instruction mixte propre à former la classe hybride... étrange... des architectes ingénieurs; mais pour nous sentir pleinement rassurés quant à l'enseignement supérieur de l'art architectural, nous aurions besoin de voir apporter à l'entreprise nouvelle le concours d'un fort appoint d'architectes d'élite.

(XXVIII, 1865, 162)

Daly était prêt à accueillir l'Ecole (bien que dans une note en bas de page) quand il y voyait "l'association" de l'art et de la science (XXIII, 1865, 167). Mais enfin il dénonce "son enseignement qui va droit à la ruine de l'Art architectural" et de plus, "supprime,... comme une simple

doublure des ingénieurs civils, le corps entier des architectes, leur laissant outre la ressource, pour un temps, de devenir les modestes dessinateurs de leurs savants vainqueurs" (XXXIV, 1866,9,8).

A cette date, Daly écrit son premier texte qui prend comme sujet explicite "L'architecte et l'ingénieur". A cette époque de crise, il expose clairement les catégories qui sous-tendent sa théorie. Les termes sont résumés ainsi;

INGENIEUR

ARCHITECTES

"besoins": "matériels"

"besoins": "moraux"

solution: "raison"

solution: "sentiment ému"

bénéfice(client): "intérêts"  
sur "l'argent"

bénéfice(client): satisfaction de  
"l'âme"

Ce rapprochement, terme à terme, ne peut pas ne pas rappeler les grandes divisions qui sous-tendent et d'une manière quasi inconsciente, la pensée architecturale: architecture/construction, théorique/pratique. Mais Daly, les appliquera quand, d'une façon originale, il s'approprie l'ingénieur comme modèle pour l'architecte dans les textes de 1869 et 1877. "L'Architecture de l'Avenir, à propos de la Renaissance française" constitue l'écrit théorique majeur de Daly sur le style, où il avance dans sa forme la plus nuancée, son système esthétique qui suggère que l'ellipse est la ligne de l'architecture de l'avenir. Les mêmes distinctions, entre raison et poésie, science et art, inspirent cet essai qui est en quelque sorte l'aboutissement d'une réflexion commencée en 1847 et annoncée à ses lecteurs dès 1848.<sup>7</sup>

Daly a longtemps songé à une théorie de l'architecture comme langage de sentiment, ainsi qu'à une de l'ellipse, à laquelle on trouve des références en 1847. Les sources de ce schéma linéaire et "évolutif", pour reprendre le néologisme de Daly, sont complexes: mais il est indéniable que la description de l'ellipse à "deux foyers" rappelle la définition

que lui donne Fourier dans "Les mathématiques principe régulateur, l'amour foyer neutre", et la préférence qu'a toujours manifestée ce grand utopiste pour toutes les espèces mélangées.<sup>8</sup> Daly admet que les ingénieurs ont devancé les architectes en adoptant l'ellipse "dans leurs ponts, dans leur gares et ailleurs... la forme elliptique a préoccupé à la fois les ingénieurs et les architectes, c'est vrai, mais à des points de vue incomplets pour les uns et pour les autres." Préconisant l'association, Daly se demande s'il en "sortira ainsi, de leurs efforts communs, un style nouveau d'architecture. Le fer, le verre, les ciments, les plâtres et autres matériaux... le fer surtout, sont-ils destinés à contribuer à cette révolution ou à cette création?" Le moment attendu depuis 1840 survient: enfin la "pratique" saura répondre à la "théorie", et on attend que s'esquisse ainsi un modèle architectonique ou un programme concret. La réponse de Daly est significative: "C'est ce que je ne puis m'arrêter à chercher ici. C'est d'ailleurs, le secret de l'avenir" (XXVII, 1869, 24). Retenons que ce renvoi à un temps futur semble compromettre la réalisation de l'architecture de l'avenir et indique, une fois de plus, une manière de penser qui ne vise guère, à vrai dire, une réalisation proche de ses programmes. A cet égard les ingénieurs devancent les architectes; car ils signalent l'ouverture de la période des "Styles transifitfs" qui doivent forcément annoncer celle du style de l'avenir; "la période des styles transifits est celle où règne l'ingénieur".

Le texte que fait paraître la Revue en 1869 remplit les promesses maintes fois répétées d'une théorie complète de l'architecture du sentiment. Il est certain que la publication du texte dans la Revue fut entreprise sans l'accord de Daly, absent en Egypte à cette époque.<sup>9</sup> On se demandera si cette publication n'est pas sans rapport avec la crise qui divise Ecole et Académie à partir de 1863, et qui exige que l'on prenne parti. L'affiliation politique de la Revue géné-

rale est claire, en dépit du scientisme de Daly: elle soutient l'Ecole des Beaux-Arts contre l'Ecole Centrale d'architecture.

En 1877 Daly lance un appel pour l'association entre architectes et ingénieurs dans ce qu'il nomme le "Toast aux ingénieurs", au moment où s'achève le Palais du Trocadéro, oeuvre commune d'un architecte et d'un ingénieur, et où ont lieu un Congrès national des architectes français, et l'Exposition universelle, défilé des derniers progrès accomplis par les ingénieurs. En outre, on peut aussi identifier le fondement politique de ces prises de positions: les nouveaux diplômés commencent à s'organiser dans ce qui deviendra la S.A.D.G., après avoir reçu le soutien tacite d'un ministre des travaux publics.<sup>10</sup>

Passant en revue les erreurs de l'école classique qui "restreignait" l'architecte presque à "sa mission... d'un décorateur" et a "livré, à peu près sans contrôle, le côté pratique et scientifique des travaux" à l'entrepreneur, Daly annonce les places respectives des deux professions, celle de l'architecte et celle de l'ingénieur:

L'ingénieur est, à cette heure de la civilisation, le levier qui soulève le monde moderne, et il trouve point d'appui dans les nécessités inéluctables du présent et les intérêts de l'avenir. L'ingénieur, je le répète, est le grand créateur de la richesse, et, dans les civilisations modernes, la richesse est la condition sine qua non d'un grand développement architectural.

Faisant de l'ingénieur le garant, sinon la condition de possibilité de l'architecture, Daly semble s'inspirer d'une observation pour l'époque aussi juste que perspicace: il a noté l'importance de nouvelles espèces d'ingénieurs, ou, pour parler sociologiquement, de nouveaux titres pour les diplômés des écoles d'ingénieurs.<sup>11</sup>

Depuis ce temps, avec le progrès de la science et de l'industrie, ce ne sont plus seulement des ingénieurs militaires que nous avons vus surgir autour de nous, mais une infinité de groupes différents: ingénieurs ponts et chaussées, ingénieurs hydrauliciens, ingénieurs des mines, ingénieurs-mécaniciens, ingénieurs des constructions navales, etc. etc., et nous n'en sommes pas à la fin, car sous nos yeux naissent l'ingénieur-électricien, l'ingénieur agricole... si bien qu'on appellera bientôt du nom de l'ingénieur tout homme qui appliquera la science dans un but pratique et économique.

Le "Toast" rend clair le projet intellectuel de Daly: C'est de faire cautionner sa théorie de l'architecture par des références à la science et donc aux ingénieurs:

Je bois, Messieurs, conclut-il, à nos cousins les ingénieurs, aux savants, pionniers occupés à créer les ressources financières et à élaborer les ressources techniques qui aideront à l'éclosion splendide que l'avenir réserve à notre nouvelle et prochaine architecture organique.

(XXXV, 1877, 186-187)

Daly, auparavant, a présenté les résultats des recherches scientifiques sur le calcul de la résistance dans la Revue. Les mémoires de Yvon-Villarceau et Denfert-Rochereau ont servi en 1869 à établir les bases scientifiques de sa théorie de l'ellipse.<sup>12</sup> Ici, c'est l'ingénieur comme corps de métier qui s'engage involontairement dans la cause théorique de Daly.

Le problème architecte/ingénieur s'imbrique désormais dans ses écrits sur la théorie esthétique, celle de la science de l'esthétique et de l'architecture organique. Les abstractions sur science et esthétique ne se nourriront plus de remarques aussi pertinentes que celles-ci, et se limiteront à des rappels de la nécessité d'une science de l'esthétique assu

ré par un enseignement de hautes études en architecture.<sup>13</sup>  
Il faut essayer de comprendre cette science, ce qui amène  
à examiner brièvement le fouriérisme de Daly.

### Scientisme et utopie

Dès 1840, Daly annonce le principe qui sert de fil  
conducteur à son projet :

Le corrélation intime qui existe entre la science  
et l'art, qui concordent comme deux vérités doi-  
vent nécessairement le faire, deux conséquences  
logiques d'un principe vrai.

(I, 1840, 4-5)

Sans accuser Daly d'avoir malmené ce concept, comme toute sa  
génération, nous voudrions par contre, souligner plutôt le  
fait que le recours à la science lui permet de se passer d'a-  
nalyse rigoureuse, et aborder la question de la dette que  
doit Daly aux utopistes. De plus, les différentes définitions  
données à la science par Daly nous aideront à confronter la  
synthèse paradoxale d'art et science, qui fait de l'ingénieur  
l'évangéliste de la science esthétique pour lui ôter aussi-  
tôt les signes de la sacralisation.

Daly postule pendant la première décennie de la paru-  
tion de son journal qu'"il faut allier la science à l'art, si  
l'on veut être un grand artiste, et que la géométrie est la  
base de toutes les études de forme" (VI, 1845/46, 52). Aussi  
annonce-t-il son but de créer une "loi du développement his-  
torique de l'art", sur le modèle de l'astronome ou même d'un  
physiologue qui, à la manière de Cuvier, déduisent les "lois  
naturelles" par l'observation de "la marche d'une étoile" ou  
de "la vie végétale ou animale" (VIII, 1849/50, 3-4). En dé-  
pit des notions qu'il aurait pu emprunter de Cuvier, Daly  
préconise une science "très particulière"<sup>14</sup>, car elle est in-  
compréhensible au savant. La science de Daly est esthétique :



L'esthétique embrasse à la fois les sciences exactes et les sciences historiques et philologiques, car l'esthétique s'occupe, d'une part, des rapports de la nature fatale avec l'homme, d'autre part, de l'action libre de l'homme sur la nature de la civilisation.

(XXV, 1867, 57-58)

Le "mariage indissoluble des sciences physiques et mécaniques" avec la "poésie" et "le dessin" ne s'accomplit sans la pratique qui, elle-même ne suffit plus. La Revue prononce la conclusion suivante:

Il n'y a pas d'architecture sans science, c'est vrai, mais toute la science du monde est impuissante à créer seule une oeuvre de l'art. Il faut bien cependant que l'architecte véritable soit un artiste.

(XXII, 1864, 77)<sup>15</sup>

Ces textes datent des années 1860, et ponctuent des articles sur la réorganisation de l'Ecole des Beaux-Arts et les premières attaques sur l'Ecole Centrale d'Architecture; on reviendra aux liens entre ces positions proprement politiques et ces prises de position.

Quel rapport avec la "science sociale" des fouriéristes, comme Daly, disciple de Victor Considerant? A propos des publications de l'Ecole sociétaire, Paul Bénichou a remarqué qu'"on répète à satiété... qu'on ne saurait être artiste ni poète véritable sans posséder la "science sociale"; c'est-à-dire sans adhérer à la doctrine fouriériste. Bénichou, et comme lui, Jacques Valette, nous ont éclairci sur ce qu'elle peut être. Selon Bénichou, "cette science, très particulière, ignore en tout cas la notion... d'un progrès continu ou organisé par étapes à partir d'une barbarie première." Pour Considerant "la science" fouriériste (est)... l'ensemble systématique de conjonctures que Fourier et ses disciples ont professé

sur les lois de l'harmonie sociale et les moyens de son rétablissement." Ils ont élaboré leur vision de ce qui est commun aux multiples systèmes bibliques ou socialistes, que nous connaissons comme la "dialiectique de l'histoire."<sup>16</sup>

En matière d'esthétique, les disciples placent l'artiste et le poète dans les fonctions sacerdotales: ils "sont devenus chez les disciples révélateurs et prêtres de la régénération sociale." Par l'application de la loi de l'analogie, venue directement de Fourier, ils ont su adopter l'édenisme au romantisme, ou pour mieux dire, rejoindre ce mouvement littéraire dans sa recherche de l'Idéal.

Pour Bénichou, le fouriérisme, comme le saint-simonisme et le positivisme, sont des écoles qu'il nomme des "utopies pseudo-scientifiques":

Utopie, pour maintenir une plus haute espérance, quitte le sol, embrasse la chimère d'une épistémologie totalitaire, infidèle à la Science dont elle se réclame, et au principe de liberté critique auquel elle doit elle-même l'existence.<sup>17</sup>

Bénichou jette une nouvelle lumière sur ce mélange que l'on croirait l'invention de Daly: Art et Science, devenus romantisme. Le mélange Science et Art qui rend le poète prophète. est commun à tous ces utopies pseudo-scientifiques<sup>18</sup>, mais sied particulièrement au fouriérisme, nourri par une croyance dans les lois newtoniennes. Pourtant, explique Bénichou, "cette façon d'envisager le rôle de l'art s'approche autant qu'il se peut de l'idée que les générations poétiques se sont faites de leur sacerdote... Dans ce domaine au moins, Considérant et Leroux pensent à peu près la même chose et ne sont pas si loin, en fin de compte de Victor Hugo."<sup>19</sup>

Jacques Valette caractérise ainsi cette science sociale:

Les fouriéristes dressaient la critique de la société qui leur était contemporaine avec la même vigueur que les autres doctrinaires du socialisme mais en prétendant faire de leur doctrine une science de réforme sociale, aussi rigoureuse qu'une démonstration d'algèbre... (Pour) Fourier lui-même... l'imagination est guidée par les résultats du calcul des probabilités. C'est sans aucun doute ce souci de rigueur abstraite ou le manquement de la déduction et de l'induction qui avait séduit tant de mathématiciens formés aux disciplines de l'Ecole Polytechnique. Dans les textes de l'école, il faut toujours entendre dans ce sens la formule de science sociale.

Valette reconnaît un autre trait qui semble propre à cette doctrine centrale de science sociale: "l'argumentation... caractéristique de la dialectique de l'Ecole... ne se repose que sur une série de postulats, d'affirmation quant à l'avenir, de volonté de ne pas traiter au fond le problème posé par l'interlocuteur. A une interrogation réelle,... on n'oppose qu'une projection sur l'avenir". La règle de l'analogie fouriériste se traduit chez les disciples "par une analyse géométrique de la restructuration sociale, qui, chez ces doctrinaires marqués par le raisonnement mathématique, ne nous surprend pas."<sup>20</sup>

Daly puise la rigueur scientifique de la Revue dans celle du fouriérisme, cette science qui ne se définit jamais concrètement et qui s'achève continuellement dans une résolution future incertaine. Comme les disciples de Fourier, il raisonne par analogie géométrale, et sa dialectique de l'histoire du style, la théorie de la ligne de l'avenir, aboutit à l'ellipse, ligne de l'ingénieur. Ancien élève des classes préparatoires de l'Ecole Polytechnique, Daly ne serait pas insensible au "raisonnement mathématique", ni à l'autorité des anciens polytechniciens comme Considerant. Néanmoins, il diffère des fouriéristes sur un point fondamental, celui du rôle d'une élite. Là, il s'approche plus au saint-simoniens. Sa vision du rôle de l'architecte dans la société, et de sa propre mission de rédacteur, se ressource dans ce double héritage.

Lire Daly, élire Daly

Le saint-simonisme reconnaît le "super savant",<sup>21</sup> et derrière lui, l'utopiste, seul capable d'accomplir la synthèse. Daly qui affiche sa préférence pour un culte de leader, réserve le salut non pas par tous les architectes, mais à une élite parmi eux, heureux élus chargés d'appliquer la théorie de la science esthétique. Cette conversion se borne à ceux qui sont déjà convertis, et la pratique est laissée en reste aux architectes mineurs. Moins claire dans la Revue, l'importance que pouvait accorder Daly à cette croyance est manifeste dans une lettre inédite à W.H. White:

L'architecture est une profession honorable entre toutes, et la plupart de ceux qui se consacrent à son étude le font en vue de conquérir par là considération et indépendance. Mais les études d'architecture doivent-elles se limiter aux nécessités pratiques de la profession... j'allais dire du métier? En s'enfermant comme il est d'usage, dans une seule Ecole -- classique, gothique, ou rationaliste, -- se rend-on bien capable d'apprécier chacune d'elles à la valeur vraie? Et lorsqu'on voit ce fait remarquable s'accomplissant sous nos yeux: toutes les Ecoles, autrefois si nettement séparées, se glissant toutes aujourd'hui vers l'Eclectisme -- qui est une pratique et non une doctrine -- n'est-il pas temps de se rendre compte des causes et des conséquences du mouvement? N'est-il pas temps de couronner nos études ordinaires par des études plus hautes, plus philosophiques? Non pas que la masse des étudiantes en architecture puissent se livrer à de telles études; mais l'Etat major de la corporation devrait le faire. Je crois que vous êtes le seul qu'avez dressé un tableau général et comparatif entre l'architecture actuelle de France et d'Angleterre, et si la masse ne vous a pas lu, l'élite vous a certainement lu avec grande attention, et dans une démocratie comme dans une monarchie aristocratique, c'est toujours l'élite qui guide réellement la foule, ostensiblement ou non .

On ne saura pas mettre ces paroles au compte de la déception d'un penseur qui s'attendait encore, en 1888, à réaliser ce programme pour les hautes études pour lequel, "il a touché cent fois cependant dans mes journaux";<sup>22</sup> le dédain exprimé par Daly pour la grande masse, son admiration pour l'élite date d'avant les années 1860.

Il suffit de citer des passages célèbres des écrits de Daly sur la définition de l'architecte éclectique, pour illustrer cette position.

L'architecte éclectique est l'homme positif et pratique par excellence; il ne s'enthousiasme pour aucune époque particulière du passé; il ne se plonge dans aucun rêve d'architecture à venir. Sa notion de l'architecture est le plus souvent toute matérielle: bien construire, réaliser de son mieux toutes les conditions de commodité et d'harmonie plastique, et avant tout satisfaire le client, c'est là à peu près toute sa doctrine.

Ou, encore:

Le bon nombre des architectes acceptent ce fait... (de) cette absence d'un style qui nous soit exclusivement propre... avec bon sens et patience, comme la conséquence inévitable d'une situation moral, sociale et intellectuelle qu'ils n'ont pas créé et si parfois le sourire accueille l'honnête commerçant retiré qui veut que le tombeau de sa femme rappelle celui du Pape Jules, on ne se prêle pas moins avec une intelligente complaisance aux caprices ou aux fantaisies du client .

(XXI, 1863, 164, 163)

Contre l'architecte éclectique, Daly esquisse par petites touches l'image de celui qui répondra pour les fautes de l'homme qu'il appelle "l'architecte de la pratique". Après avoir accablé l'architecte éclectique, "impuissant à créer",

de reproches, Daly est moins précis sur ce qui doit caractériser l'élite, qui accomplira ce à quoi échoue l'architecte de la pratique. Il faut renverser sa logique pour faire ressortir les critères qui définissent cet homme idéal, toujours présenté par la négative et par le renvoi à l'avenir. Notons l'image empruntée de Vitruve qui ouvre la citation:

Science et Liberté. -- L'architecte contemporain ne peut contempler la terre promise de l'art futur... qu'à la condition de gravir tous les degrés de la pyramide que le génie de l'architecture a successivement élevés depuis le commencement des sociétés humaines. Maître de tous les styles, initié du moins aux sentiments qu'ils expriment, aux causes morales et physiques qui les ont déterminés, l'architecte, s'il n'est qu'un érudit intelligent, un homme de goût que la flamme ardent de la poésie n'a point touché, reproduira le passe.

(XXI, 1863, 8)

La petitesse du nombre d'architectes de l'élite égale la petitesse du nombre d'architectes qui appartiennent à "l'Ecole Organique... l'école de l'Avenir. Peu d'architectes se préoccupent de l'architecture future... l'école organique suppose la plus énergique aspiration vers un idéal nouveau, une interprétation philosophique du Passé... les considérations de ce genre ne sont dans les habitudes d'esprit que du petit nombre."

Daly, afin de justifier ce jugement sévère à l'égard de ses lecteurs, explique que "l'école organique est l'école de l'Avenir, et ici... nous nous occupons du Présent, des nécessités de l'architecture pratique en l'an de grâce 1863" (XXI, 1863, 163-165).

Voilà qui devrait suffire à indiquer non seulement le fouriérisme de Daly, mais aussi la présence chez Daly du discours continu. L'image du pyramide rappelle celle du Temple de Vitruve qui symbolisait ainsi la lente ascension vers

le savoir perfectionné de l'architecte.<sup>23</sup> Puis, la démarche même que suit Daly, définissant l'architecte de l'élite par induction, sinon par déplacement d'une discussion qui prend pour sujet son "autre", l'architecte praticien, en est une de dénégation: la pensée qui est niée prime sur celle qui est exprimée. Toutefois le sens du texte gît non pas dans les références et les parallèles, mais dans sa formulation même, dont les carences rappellent celles des préfaces du De Architectura.

Dégagé de ses références aux architectes et aux bâtiments, compris seulement comme une proposition théorique, cet écrit de Daly avance une opposition réelle, mais nouvelle dans l'histoire de l'architecture, celle entre organique d'une part, et historique et éclectique de l'autre. Critique/organique sont les termes de la dialectique de l'histoire propres au saint-simonisme; "historique et éclectique", les néologismes de Daly désignent d'un côté les classicistes et les néo-gothiques, et de l'autre les architectes sans tendance précise. C'est dire que Daly oppose l'architecture organique à l'architecture de "gagne-pain" (XXI, 1863, 164), donc à "l'architecture pratique". L'opposition majeur est celle qui domine la pensée de l'architecture depuis Vitruve: théorique/pratique. L'architecte faisant de l'architecture organique ne peut être ni ingénieur, ni savant. Exclu de la pratique, c'est en théoricien qu'il agit, et en théoricien qu'il rachète les erreurs de l'architecte praticien. Les implications véritable de cette position ne se révèlent que plus tard, quand Daly a publié les deux éléments manquant à son système, son ouvrage théorique majeur, "De l'Architecture de l'Avenir: A propos de la Renaissance française", et son appel pour les "Hautes Etudes en Architecture", qui assureront l'enseignement de la science de l'esthétique et la fructification de l'architecture du sentiment. Science et génie civil se séparent pour permettre à Daly de dresser par implication une hiérarchie des construc-

tions. Une citation de 1880 résume cette pensée :

Pour une seule oeuvre d'architecture de pur sentiment, où l'architecte invoque les inspirations du génie et de la poésie, il s'élève cent constructions d'un caractère surtout utile... mais où cependant, plus encore que dans les travaux du génie civil, les prescriptions de l'esthétique doivent être respectées sous peine de voir éclore souvent une oeuvre vulgaire et plate, en dépit de sa correction mécanique et technique. Aujourd'hui pour l'architecte, la grande difficulté n'est ni scientifique ni technique; elle est esthétique et poétique... aujourd'hui, les architectes ont à apprendre de ceux qui le savent, quelles sont les vérités esthétiques qui ont enfin acquis l'autorité qui n'appartient qu'à la science; ... ils ont à déterminer enfin quels rapports peuvent entrer entre les lignes expressives de l'architecture et le génie de la société nouvelle qui se forme sous nos yeux, car l'art architectural est l'expression plastique d'une société, ou il n'est qu'une superfétation du génie civil et doit, en ce cas, lui céder la place... L'esthétique c'est la science et la philosophie de l'art, la poésie c'est l'artiste lui-même. On devient esthéticien, on naît poète.  
(XXXVII, 1880, 4-6)

La science et le génie civil ne produisent jamais que "l'oeuvre vulgaire", dépourvue d'expression sentimentale; la majorité des oeuvres n'atteint même pas une expressivité virtuelle, et demeure dans une classe intermédiaire. Seul l'artiste doué de génie peut produire cette oeuvre de pur sentiment. Daly s'approche de la vérité qui rendra caduc son système: la création de l'oeuvre d'art, celle de pur sentiment, est réservée aux élus, les poètes. Pour le reste, les architectes qui ne produisent que les bâtiments de "caractère surtout utile", ils n'ont qu'à apprendre de "ceux qui savent" les vérités qu'ils peuvent appliquer, sans pourtant espérer de les



réaliser d'une manière poétique. Cette vérité, scientifique, se révèle dans l'expression de la société par l'utilisation des "lignes expressives", donc de la théorie de la ligne de Daly.

Lire Daly, c'est élire Daly comme théoricien, l'homme supérieur au praticien. L'architecture, selon lui, est réservée aux élus, alors que la construction est la part inférieure des praticiens. La théorie de Daly traverse le scientisme, pour revenir à son point de départ dans la pensée des années 1830: le sacre de l'artiste par la doctrine de l'art pour l'art. L'architecture comme fait social renferme ce noyau presque secret, ce coeur noir de la pensée de l'architecte depuis les théories maniéristes du disegno. L'architecture devient art supérieur aux autres arts puisque social; et sans contradiction aucune, l'architecte est l'artiste par excellence.

Nous voyons les trois thèmes arrivent à une confluence dans la théorie et la démarche de Daly. L'ingénieur complète l'architecte, lui sert de modèle, rend possible l'architecture "organique", mais est incapable de la réaliser. Egalement la science prête de l'autorité comme garante de l'esthétique, elle-même scientifique, mais l'accomplissement final, la synthèse à laquelle appelle cet art, est ni scientifique, ni esthétique, ni technique, mais poétique: elle demeure essentiellement théorique, ou au moins, réalisée dans la seule forme de la théorie.

Il faut comprendre cette théorie, qui semble exclure de l'élite la majorité de ses lecteurs, comme une ultime justification de la supériorité de la théorie architecturale. Malgré les forts emprunts aux systèmes évolutionnistes, malgré le souci de faire se correspondre terme à terme ligne, style et société, malgré enfin toutes les leçons de Considerant, prime l'idée de l'architecture qui dépend du génie du créateur. Art/

science et architecte/ingénieur ne se concilient jamais en une synthèse, mais demeurent les points de mire d'un débat qui n'est guère concevable, sans cette pensée dualiste. L'art, chasse gardée du génie, s'acquiert ni par apprentissage ni par héritage: il est reçu comme un donum deorum. Deux mille ans séparent Daly de Vitruve: le premier discours continue à nourrir celui que l'on aurait cru son contraire. L'opposition architecte/ingénieur chez Daly l'ingénirophilie revêtit de formes nouvelles le joyau secret du discours théorique sur l'architecture: l'auto-consécration de l'architecte.

#### Le sacre de l'architecte

L'aboutissement de la pensée de Daly ne saura surprendre le lecteur attentif. L'examen des influences chez cet homme défenseur d'idées, a suggéré d'abord cette conclusion. En annonçant l'avènement de l'architecte-théoricien, Daly anime une théorie ancienne de toute l'énergie du romantisme. On n'a pas hésité à isoler chez Daly les thèmes saint-simoniens, menaisiens et fouriéristes. Dans tous les éléments personnels dans la position "ingénirophile" de Daly, se révèle ce qu'il y avait de commun à toutes ses doctrines: à savoir son esthétique. L'objectif avoué et inavoué des églises et écoles, nous le retrouvons aussi dans la pensée de Daly: c'est la création d'une place consacrée pour l'artiste, une position à la fois spécifique à son temps et à sa société et éternelle:

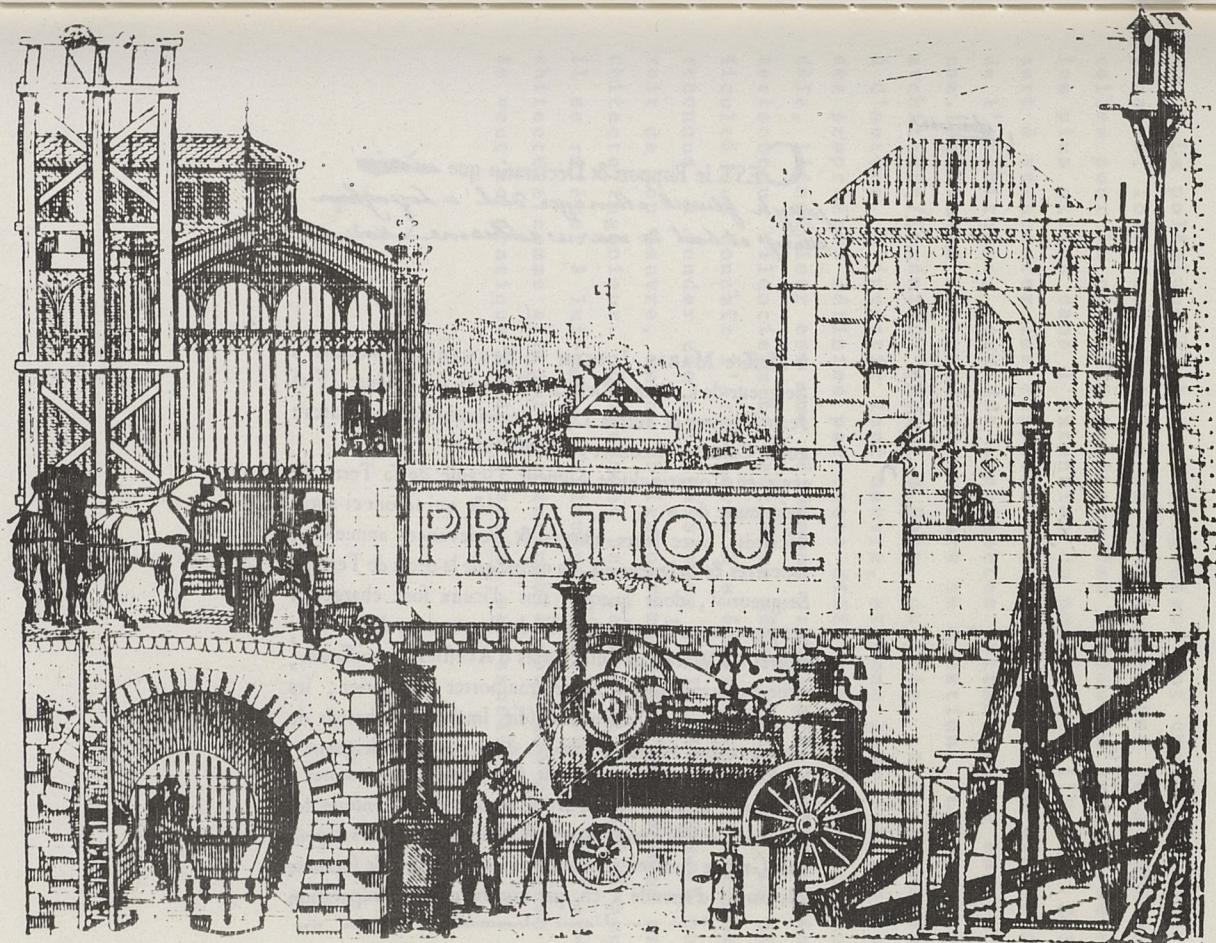
En fait, toute entreprise, visant à fonder les valeurs spirituelles propres au XIX<sup>e</sup> siècle, quelque soient ses cheminements particuliers, aboutit là. Le néo-catholicisme, dès 1800, la philosophie spiritualiste de 1820, le mouvement romantique tout entier ont inclus une esthétique.<sup>24</sup>

Discerner des influences, identifier des dettes reconnues ou dissimulées n'exclut pas, non plus, un mode de questionnement politique, qui mettra au clair les intérêts de Daly dans une telle position. Daly fait de large emprunts à deux traditions lettrées, - l'architecturale, ancienne, le romantisme nouvellement fondée mais généralement acquise parmi les littéraires - afin de promouvoir une théorie du style et de l'architecte d'apparence nouvelle. La forme qu'elle prend - des énoncés fragmentaires échelonnés sur 30 ans, et les multiples répétitions qui suivent de 1869 à 1891 - sied à un journal, de même que le genre journalistique facilite la formation de la théorie: seule la parution périodique peut rendre crédible un argument qui s'accomplit toujours dans un temps futur. Certes, comme l'a expliqué Valette, c'est là toute "la stratégie d'ensemble"<sup>25</sup> de l'Ecole de Fourier, de "gagner les esprits par un journal critique" pour ensuite passer à la réalisation. Cette idée serait difficilement tenable pendant 44 ans sous une autre forme que la revue périodique. Puis, la revue d'architecture, école parallèle scientifique et rivale de l'Ecole des Beaux-Arts, peut permettre un enseignement qui s'échelonne progressivement. Daly dit assez que la science esthétique ne s'apprend pas à l'Ecole des Beaux-Arts, ni à l'Ecole Centrale, ni à l'Ecole Spéciale de l'Architecture, enfin nulle part ailleurs que dans la Revue générale. Le sursaut politique qui secoue la Revue entre 1863 et 1867, qui la fait passer dans le camp des défenseurs de l'Ecole des Beaux-Arts pour dénoncer la prétendue réforme de l'enseignement, est en partie une attaque contre la personne de Violle-le-Duc, et peut-être ses doctrines stylistiques. Mais paradoxalement la position du journal - progressiste - ainsi que de son rédacteur - prêtre - exige un refus du changement. Une revue étant une institution de reproduction et de consécration opposée à l'Ecole, elle requiert

la confrontation perpétuelle avec son rival. Daly a tout intérêt à refuser les réformes, même celles qui s'orientent dans la direction qu'il a annoncée. L'autorité de la revue dépend de son inamovible indépendance, de l'écart entre elle et les institutions. Tout progrès, réel ou apparent, dans la profession, met en danger la position de la Revue générale comme unique porte-parole du progrès. Quand, après les années 1863-1865, Viollet-le-Duc s'empare de l'Ecole, étend son pouvoir dans sa Gazette des architectes et du bâtiment et parvient à faire naître une deuxième école d'architecture, quelle peut être la réaction de Daly? Prophète et prêtre, il a partie liée avec un salut à venir et non pas avec une libération dans le présent.

La lutte impossible pour l'autonomie de l'architecte se modernise ici, tout comme le sacre de l'artiste. La théorie prime sur la pratique dans la théorie de Daly, si bien que seul l'architecte théoricien saura affirmer son autonomie artistique. La création même lui est réservée de droit, puisque son opposé, l'architecte praticien, est "impuissant" dans ce domaine. Du coup, le jeu des opposés s'exténue dans un dénouement impossible: l'architecte qui fait face courageusement aux "épiciers de la retraite" ne crée rien. On s'étonne que les lecteurs, dont quelques-uns avaient certainement parmi leurs clients un personnage de ce genre, ne se sont pas offusqués de se voir ainsi traités. Faut-il croire que la majorité attendait d'être admise à l'élite des théoriciens? Ou est-il que la théorie de Daly a pu être acceptée parce qu'elle avait derrière elle toute une tradition en faveur de l'architecte théoricien? La religion prêchée par Daly est une version actuelle de l'argument de l'autonomie pure du créateur: chaque architecte, même aux prises avec les contradictions d'une pratique professionnelle, est dans son propre esprit candidat potentiel à la conversion.

L'ingénieur, passif, sinon inconscient des mouvements pris en son nom par Daly, sert de rappel pour l'architecte théoricien qui agit au nom de la science esthétique, tout en la dépassant par sa poésie innée. Par le truchement de "l'ingéniophilie", Daly fait un grand pas en avant dans la réinvention des anciennes taxinomies. L'ingénieur, encore plus au XIXe siècle qu'à l'époque d'Auguste, est le serviteur de César. Réclamant de son aide, tout en dénonçant sa rivalité, l'architecte se proclame son égal. La concurrence avec l'ingénieur est déjà une auto-consécration, car si l'on peut se croire victime d'usurpation par un membre aussi vénéré de la société, la place cédée était précieuse. Mais comme la polémique, cette argumentation semi-psychologique, bien que satisfaisant, ne laisse apercevoir que partiellement la vérité: l'ingénieur assure la distinction de l'architecte.<sup>26</sup> Le rapport de l'ingénieur au client consiste, dans le meilleur des cas -- celui des ingénieurs de l'Etat -- d'une dépendance mutuellement reconnue et agréée par les deux parties. La séparation de l'ingénieur de l'architecte permet au dernier de se prétendre soulagé de tâches qui ne sont plus les siennes: si l'ingénieur envahit les secteurs précédemment réservés à l'architecte, on peut croire que ce qui reste est affranchi des tares de cette commande qui comporte d'office cette dépendance reconnue. Du même coup, s'explique un intérêt supplémentaire de cette référence utile. L'ingénieur permet une position autrement intenable, celle de l'architecture pour l'architecture. Les insuffisances esthétiques des ingénieurs mènent l'architecte à se croire seul autorisé à se considérer artiste, facilitant un discours sur l'art de l'architecture détaché de la réalisation possible. La figure complaisante de l'ingénieur qui ignore ce qui se passe dans une revue d'architecte, sert à donner un sens à l'art de l'architecte, et à lui conférer un statut d'artiste.



XIX

G. RAULIN

*division*

C'EST le Rapport & Déclaration que ~~marquis~~  
*Joseph fleuret et son gendre d'ad. a Longueville*  
*et de son bail de marie Catherine et d'ad.*

à Messire MARIE-JOSEPH DE BERNARD, Chevalier,  
Seigneur de Calonne-Ricouat, Engoulsem, Lalihuc, Fief  
Jean-Dupont & autres Lieux, demeurant en son Château  
audit Calonne-Ricouart, des Immeubles  
tenir en Cotterie dudit Seigneur à cause de sa Terre &  
Seigneurie de • & qui seront ci-après  
déclarés, avec leurs charges & redevances annuelles,  
foncières & Seigneuriales, de même que le droit de Terrage  
Seigneurial, dont quelques uns d'iceux sont chargés à  
proportion qu'il y sera spécifié de chacun cent de Gerbes,  
Bottes ou Warats de toutes sortes d'Avesties y croissantes,  
dont paravant aucune chose transporter ou charier, les  
Propriétaires ou Occupeurs desdits Immeubles chargés de  
Terrages sont soumis & obligés d'avertir ledit Seigneur,  
ses Fermiers ou Commis audit Calonne, pour compter,  
prendre & marquer lesdits droits de terrage, & ensuite les  
ramener par lesd. Propriétaires & Occupeurs à leurs dépens  
en la Grange dud. Seigneur aud. Calonne à peine de soixante  
sols parisis d'amende à chaque contravention, réparation  
desd. lieux & de tous dépens, dommages & intérêts, par

La polémique architecte/ingénieur est une guerre imaginaire, loin des batailles et des escamouches déjà perdues, celles pour la commande publique des travaux d'art qui seront les plus utiles dans l'extension du pouvoir de l'Etat. Elle sert à structurer les rapports à l'intérieur de la profession de l'architecte, ceux des architectes luttant entre eux pour une légitimité culturelle toujours en question. L'opposition architecte/ingénieur permet à Daly, du moins, et certainement à d'autres, d'investir leur oeuvre, et donc leur idée de soi, des propriétés définies par cette différence. Ennemi ou modèle, l'ingénieur est une référence privilégiée, mais un interlocuteur silencieux et peut-être même imaginaire. La difficulté que connaît l'architecte à s'établir en une autonomie reconnue, à fonder une méconnaissance collective dans le pouvoir de son oeuvre, amène obligatoirement à l'opposition architecte/ingénieur. Uniquement par le renvoi à l'autre peut-il se référer à lui-même, tellement cette position de l'architecture comme art pur est intenable pour une profession qui se veut la pratique de l'art social par excellence.



### CHAPITRE 3

#### Daly entre art et aristocracie

Les hôtels de la noblesse aux XVIIe et XVIIIe siècles, ... prennent un caractère où se marquent non seulement la supériorité du rang, mais aussi les habitudes d'une aristocracie de cour brillante et hautaine.

César Daly, 1'Architecture privée  
sous Napoléon III

#### L'héritier qui refuse d'hériter

La famille de Daly était noble et légitimiste:

Je suis un républicain de raison, convaincu, profondément convaincu, que la France traverserait des épreuves bien plus rudes encore que celles qu'elle subit en ce moment, si elle venait à subir encore soit une monarchie, soit un régime impérial. Ce serait préparer ° seulement une révolution nouvelle, car il n'y a en France que des Etats majors monarchiques et impérialistes - pas d'armée... Personnellement, et sans l'effort de raison dont je parle plus haut, je serais monarchiste, comme presque toute ma famille. Ma mère était une de Calonne, son père avait été un des pages de la malheureuse Antoinette; la famille de Sully s'est éteinte dans la nôtre; c'est un des ancêtres de ma mère qui prit le roi Jean prisonnier à Poitiers; il était en ce moment exilé et au service de l'Angleterre et en 1203 un de ses ancêtres était grand prévôt de Cambrai -- tout cela, uniquement pour faire comprendre à quel point ma conviction a dû être

forte pour m'empêcher de figurer aujourd'hui dans la réaction politique de mon pays. Toute ma famille m'accepte ainsi et m'aime profondément. Voilà bien des détails intimes, mais je suis persuadé que vous comprendrez et excuserez la liberté que je prends de vous les confier.<sup>1</sup>

Sa vie est celle d'un aristocrate déclassé de naissance illégitime, qui, comme d'autres enfants de naissance ambiguë comme Emile de Girardin et Hippolite de Villemessant, a choisi la carrière de journaliste et en est sorti un pionnier de la presse française.

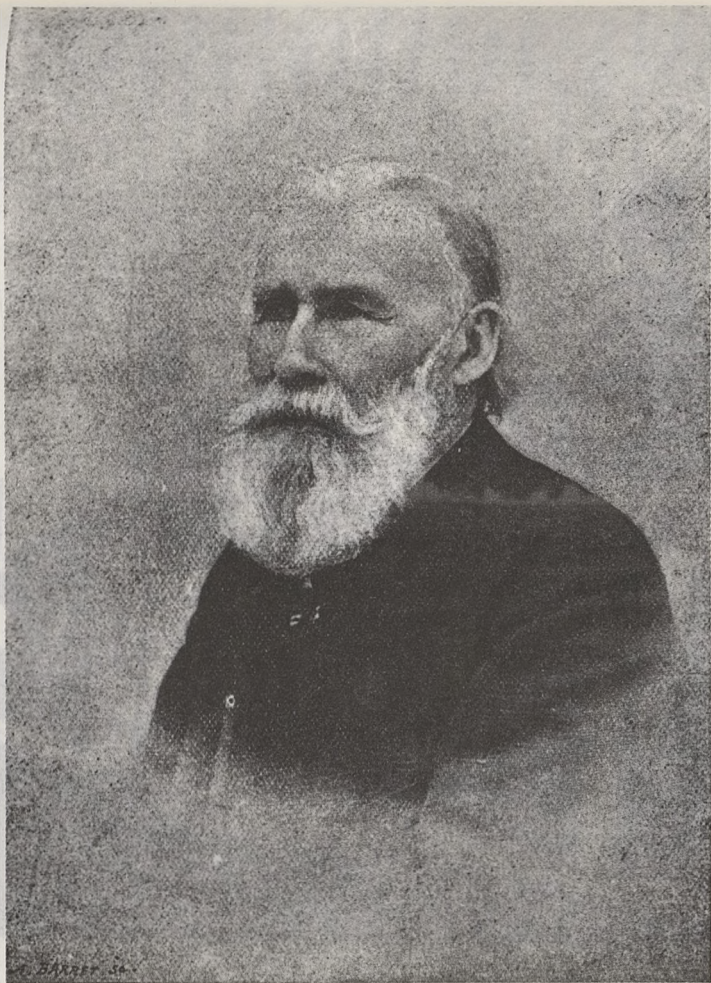
Malgré une jeunesse passée dans l'extrême misère et une formation scolaire reçue à l'étranger, Daly jouissait d'un héritage potentiel qui aurait pu servir de tremplin à une carrière d'architecte établi, mais, au contraire a scellé son destin. Sa décision de devenir architecte sans passer par l'Ecole des Beaux-Arts, choix aberrant pour l'époque, ses hésitations devant la pratique d'architecte, tout semble indiquer un refus de la vie d'artiste, et de ses risques, comme si les choix dictés par la crainte freignaient une ambition certaine. Daly rappelle doublement le Frédéric de l'Education sentimentale de Flaubert; il est l'héritier qui n'ose pas devenir artiste; le jeune homme fortuné qui dispose de suffisamment de rentes pour bien vivre, mais qui finit petit bourgeois: Dès sa mort en 1894, après 50 ans de célébrité internationale, sa propriété à Wissous, sa seule oeuvre construite, est saisie: sa veuve et ses trois fils sont privés de toute maison de famille.<sup>2</sup> Entre 1830 et 1894, Daly a refusé de monter dans la structure de la société, ne s'engageant dans aucuns des chemins de l'ascension; il a choisi de passer par les sentiers de traverse, dont certains étaient des impasses. Chemin faisant, il a joui d'une réputation mondiale, des honneurs, des titres et des médailles - le tout sans bénéfice matériel ni symbolique pour sa famille et ses enfants. Ni le modèle de l'artiste se jetant éperdu-

ment dans la vie sans se soucier de l'avenir, ni le modèle de l'opportuniste qui a mal joué ses cartes ne peuvent rendre compte de cette vie passée entre l'art et l'aristocratie, entre deux pratiques et deux manières de vivre. Nous possédons trois portraits de Daly, le premier en Dandy démodé, le second en père de famille, le dernier, 1890, en "longue barbe". On peut se souvenir que Jules Barbey d'Aurevilly lui avait dédié son livre Du Dandysme.<sup>3</sup> Daly nous laisse les traces d'un train de vie dispendieux du temps de sa vie de garçon: voyages, réceptions, soirées musicales, un "salon" tenu les jeudis soirs, du foie gras truffé offert à Prosper Mérimée.<sup>4</sup> Père de famille, Daly ne semble pas changer pour autant. Il a, selon une nécrologie anglaise,

quitté Paris afin de trouver du temps libre pour se concentrer entièrement à son travail... Son caractère plein de bienveillance et l'hospitalité surabondante qu'il accordait (un trait comme son oratoire qui est typiquement irlandais) lui ont fait plus d'amis qu'il ne pouvait en recevoir et dans cette période parisienne, il n'était pas rare de trouver 15 ou 20 invités chez lui à déjeuner.<sup>5</sup>

Il s'installe à Wissous, près de Paris, et conserve deux étages d'un immeuble à Paris qui servent de bureau et de pied-à-terre.<sup>6</sup> Cette propriété à la campagne est entourée d'un "grand parc mystérieux, plein de vibrante verdure et d'oiseaux chanteux, avec l'élégante demeure à l'entrée, moitié château, moitié villa, plus confortable que luxueuse."<sup>7</sup> Cette maison est l'investissement majeur de Daly.

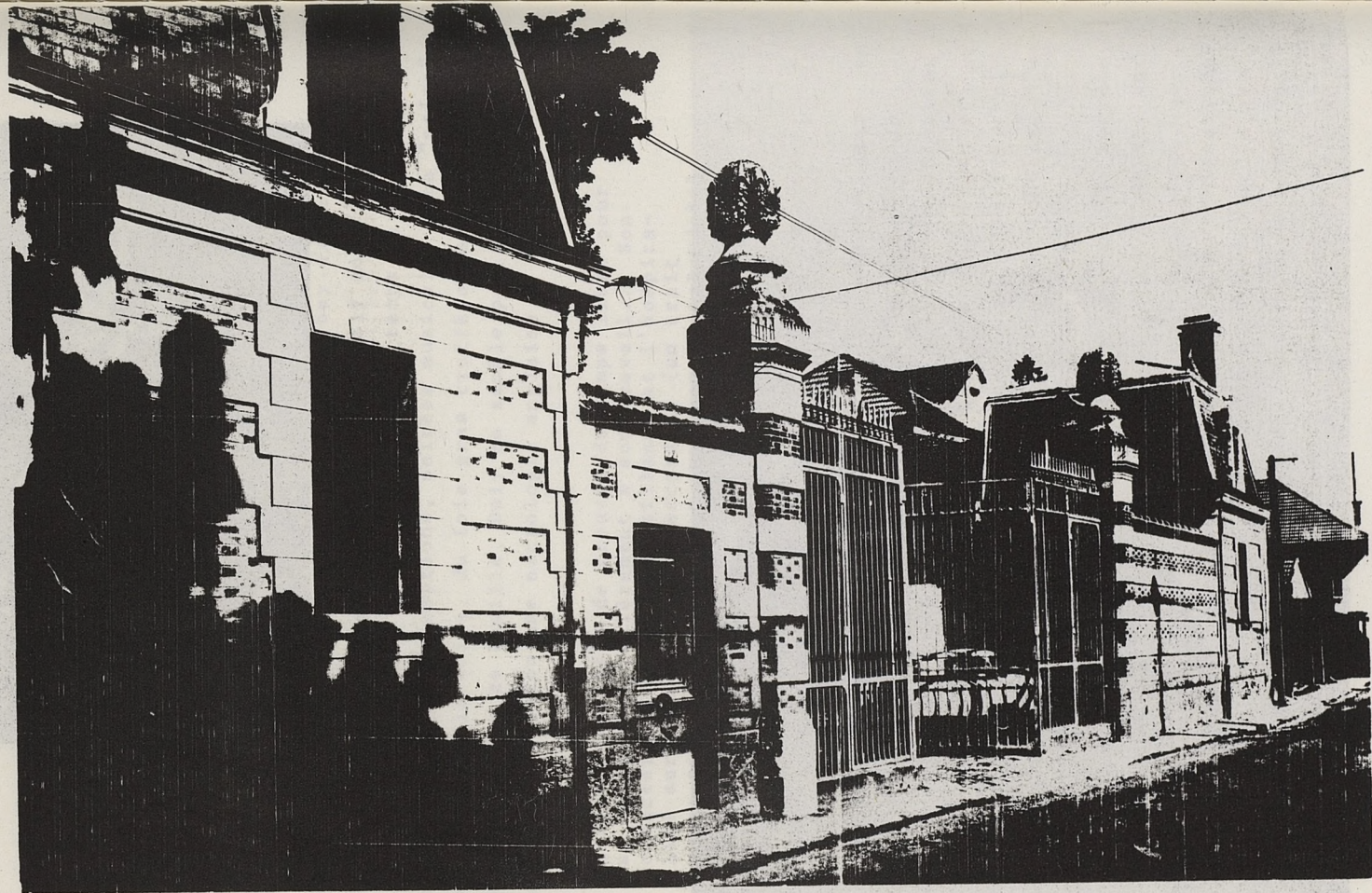
Nous avons trouvé la maison exactement comme elle fut décrite par le biographe anglais: "Près du village" existe encore "une vieille maison de campagne française... avec une grille flanquée de deux pavillons exactement symétriques, donnant sur la petite rue. Derrière, une cour donne accès aux doubles rampes de marches en pierre, amenant à la porte de la



XXII



XXI



XXIII

maison".<sup>8</sup> Le parc et "le jardin anglais" qui entourent la vieille maison sont autant les créations de l'architecte que les maisons de garde. En 1882, Daly construit les deux maisons de garde en brique et en pierre blanche couverte d'ardoises, et la grille majestueuse flanquée de colonnes portants des pots à feu. L'entrée était forte majestueuse pour une maison de taille modeste. Comme l'a montré l'étude de sa théorie de l'habitat,<sup>9</sup> Daly considérait la villa comme l'habitat bourgeois idéal et la sociabilité comme une pratique qui ennoblit le bourgeois. La cour est l'élément qui donne à un hôtel "sa dignité" et son "confort"; de même, les ailes et le porche s'avancent "pour montrer l'empressement hospitalier du maître à recevoir ses visiteurs", ou "pour... abriter l'entrée et en augmenter la majesté." La cour de la maison de Daly, "l'hôtel privé à la campagne", est parfaitement conforme à cette description de 1840, où il évoque "la belle habitation des siècles passés", l'hôtel aristocrate de Paris, ou à cette autre de 1864: "l'hôtel aristocratique signé des armoiries de la famille, en personnifiait la supériorité d'origines et la vie d'apparat."<sup>10</sup>

Après son mariage, à partir de 1863, les voyages continuent: la famille passe l'hiver sur la Côte d'Azur, soit à Nice, soit à Cannes; Daly part pour Jérusalem et l'Egypte en 1869 et amène ses fils avec lui en Algérie.<sup>11</sup> Dès avant son mariage avec elle, il avait à sa charge sa cousine Sydonie Aygaleng, et, de plus, son frère et son père mourant, ainsi que sa soeur, Mme Löy, qui avait quitté son mari. Son mariage à l'âge de 49 ans avec "la cousine", comme il l'appelait dans ses lettres, ne lui apporte aucune dot.<sup>12</sup> Tout même à penser que Daly continue de bien vivre, malgré les dépenses qu'entraînaient sa propriété et sa famille. Pourtant, les ennuis financiers de la famille commencent avant la mort de la Revue générale, et en 1890,<sup>13</sup> Mme Daly affronte des difficultés financières telles qu'elle doit se tourner vers son cousin, Al-

phonse de Calonne, pour un prêt.<sup>14</sup> La maison de Wissous, achetée en 1860 pour 22,000 francs, mais hypothéquée dès l'origine, est saisie en 1897 et en 1900. Les trois fils Daly ont du mal à gérer les affaires de famille après la mort de Daly, et se séparent de leur revue hebdomadaire, la Semaine des Constructeurs en 1898. Daly donc a amassée un capital symbolique: une réputation internationale, des médailles, des honneurs, et des titres, mais sans le moindre bénéfice durable. L'héritage transmis à ses fils ne suffit pas à assurer la continuité de son empire dans l'édition. Avec lui disparaissent et sa fortune et sa gloire.

De la "recherche un peu exagérée dans la perfection"

Dans sa pratique professionnelle, Daly déploie de grands moyens. De la restauration de la cathédrale d'Albi, Léon Vaudoyer, écrivant en 1853, dit que "les travaux (sont) exécutés avec une extrême recherche et l'on peut presque dire avec luxe... l'architecte a été un peu prodigue dans les moyens qu'il a employés pour atteindre le but proposé."<sup>15</sup> Il dit de l'architecte:

M. Daly, très avantageusement connu comme rédacteur en chef de la revue d'architecture, a été l'élève de M. Duban. Il n'a pas encore eu l'occasion de se faire connaître comme architecte, lorsque la restauration de la cathédrale et de l'archevêché d'Alby lui ont permis de montrer à la fois artiste très distingué et praticien très habile. Les travaux importants... d'Albi ne pouvaient pas être en meilleures mains... S'il m'était permis d'adresser un reproche à M. Daly, ce serait peut-être celui d'une recherche un peu exagérée dans la perfection de ses travaux et par conséquent d'une exigence un peu trop rigoureuse à l'égard des entrepreneurs.<sup>16</sup>

Le thème luxe revient sans cesse dans les descriptions de l'oeuvre de Daly, des planches "insurpassables" de la Revue, des réceptions, des soirées musicales, des voyages prolongés, des séjours prolongés sur la Côte d'Azur, et dans la façon d'illustrer l'architecture, avec une abondance luxuriante de détails. Luxueuse, aussi, son unique création architecturale, le lent et ruineux aménagement d'une grande propriété autour d'une modeste maison, et la construction de deux maisons de garde qui feront de sa villa "l'hôtel privé à la campagne" dont rêvait sa théorie. Le comportement de l'architecte, tant par sa vie privée que professionnelle est marqué par des dépenses effrennées. Sans livres de comptes, ni documents financiers, ce luxe reste inchiffable, mais non indéchiffable; "l'archéologie" de la maison à Wissous nous a permis de reconstituer ce comportement. En ceci, on peut croire que l'oeuvre unique de Daly justifie aussi bien l'intérêt de l'historien de l'architecture que celui de l'historien des pratiques; l'oeuvre laisse apercevoir l'imbrication du mode de vie et des formes chères à un architecte.

Défavorisé de par sa naissance, Daly a eu une carrière réussie. Malgré son indigence, sa mère, demoiselle de naissance noble, Camille Bernard de Calonne, songe à donner à ses enfants une culture approfondie. La vie modeste de cette famille sans statut en Angleterre (nourrie de quelques rentes, et d'espoirs prolongés de retrouver leur part dans le "milliard des Emigrés"), n'avait rien de luxueux. Emigrée à partir de l'âge de six ans, sa mère n'avait pas connu la douceur de vivre d'avant la Révolution. La prédisposition de Daly pour le luxe voyant, pour la réception, pour les pratiques d'un homme de cour, pour reprendre les termes de Norbert Elias, rappelle étrangement non pas les signes de son expérience primaire, mais tout ce qu'il n'y avait pas et ne pouvait pas avoir dans cette expérience - exception faite des espoirs de sa mère qui se traduisent dans l'enseignement donné à ses enfants.



Peut-être ne s'agit-il que du Dandysme propre aux hommes de lettres, ou d'une ostentation propre à son milieu. On pense à Charles Garnier, pauvre dans sa jeunesse, qui prodiguera dans son architecture publique et dans sa vie privée le luxe qui a fait de l'Opéra le symbole du Second Empire. Mais, fidèle, dans tout ce qu'il fait, à une idée majeure, Daly agit tout autrement qu'un simple arriviste qui aurait fortifié sa position par une parcimonie raisonnée. Mis à part les salons, les grands dîners, le parc, les voyages, bref, le train et le "style" de vie, il reste encore un élément qui s'accorde parfaitement avec la description nostalgique de l'hôtel aristocratique: Daly ouvre sa maison aux parents indigents; bien plus jeune, il trace, sans ressentiment, en 1833, une généalogie des Bernard de Calonne. Attaché à un comportement qu'il se plaît à recréer donnant à ses fils une jeunesse sans crainte du lendemain qu'il n'avait pas connue. Mu par le besoin de compenser le passé, par une éthique de classe qui aurait survécu à la Révolution et à l'Emigration, Daly est aussi et en même temps aux prises avec une "recherche" de la distinction "qui lui impose le train de vie d'un architecte arrivé, d'une célébrité internationale." Il a les gestes d'un homme de cour dans une société bourgeoise.

En partie cohérente avec sa doctrine de l'habitation bourgeoise, sa maison en contredit une valeur fermement enracinée, celle de la bienséance. Les maisons de garde montrent des signes de prétention que Daly proscrivait pour les bourgeois. Ne peut-on penser sa maison comme un hôtel aristocratique, un château, et pourquoi pas, un phalanstère, cet autre palais à ailes ouvertes où habite une famille étendue? Ethos de classe, mémoire collective - mentalité ou habitus - fouriérisme et architecture; vie et oeuvre, tâches et atouts, tout s'enchaîne et l'architecture se donne un sens aussi.

Le fouriérisme conforme aux désirs d'un jeune homme qui voulait être prêtre. Parmi les multiples mouvements attirant

les jeunes esprits après la Révolution de 1830, le fouriérisme semblait fait pour Daly. La formation catholique et légitimiste qu'il a reçue a infléchi son énergie dans cette direction; ni orléaniste, ni républicain - simplement phanlanstérien. La Révolution de 1830 a touché les membres fortunés de sa famille, et le jeune Alphonse de Calonne, son cousin, débute dans le journalisme, loin des faveurs dont il aurait joui si la monarchie légitime ne s'était écroulée. Le fouriérisme qui projette dans un temps futur la révélation d'une forme d'habitat et d'une organisation sociale sans gouvernement, convenait bien à un premier essai d'indépendance intellectuelle au sein de sa famille légitimiste. De plus, le fouriérisme ménage, selon son fondateur, une place aux journalistes et aux architectes en Harmonie; il promet une vie où les goûts de chacun trouveront leur épanouissement dans un luxe à la portée de tous. Le socialisme comme le journalisme offre un raccourci à la promotion sociale, qui sied aux capacités et aux dons d'un jeune homme plus riche de culture que d'argent, par un projet social où sauront se valoriser ses talents. La doctrine de l'attraction permet à Daly de tourner le dos aux contradictions inhérentes à sa vie réelle, et de se fixer sur un accomplissement impossible dans un avenir nécessairement lointain. Cette vision du monde prend une autre tournure, non fouriériste, chez Daly, qui ôte toute raison d'être à la dialectique de l'histoire en bannissant la Chute. L'Harmonie de Daly prend racine dans le Paris d'Hausmann. Du fouriérisme, Daly emprunte la structure de l'explication doctrinale, le renvoi à un avenir incertain des solutions aux problèmes. La science sur laquelle s'assoit la Revue est entièrement sociale, donc fouriériste. La dénégation qui est le propre du discours architectural en mise en forme dans l'esthétique dalyenne, science pour le praticien laissant à l'artiste né la poésie.

Que reste-il de la célébrité de Daly moderniste? Il fait accéder des édifices et des architectes à une audience interna-

nationale. La figuration met sur un pied d'égalité à la fois les gloires du passé et les grands du présent. Daly a réussi à poser la signature sur le bâtiment des exclus de cursum honorum du système de reproduction. Il demeure le patron et le modèle de l'architecte-sur-papier d'aujourd'hui, qui, se trouvant en attente de commandes s'empare de la presse et de l'édition pour creuser les anciennes taxinomies. Dans un monde où les possibilités pour faire de l'architecture s'amointrissent, il a été "éclaireur", selon son propre terme dans la bataille pour la distinction. L'architecte moderne continue à se faire avec la complicité des revues et des moyens de reproduction inventés, perfectionnés par César Daly et inchangés jusqu'à nos jours.

En somme, Daly fouriériste ou moderniste s'avère peu glorieux. La simple collecte des sources et leur recouplement a produit cette représentation de l'homme et de l'oeuvre. L'homme avait demandé qu'on le lise avec rigueur. Grand a été la déception à voir surgir derrière chaque voile soulevé le même visage. L'homme s'achève dans l'oeuvre, qui est l'homme même; le visage est marqué par la lourde fardeau des identités sociales successives, les masques ont pris forme dans l'homme. Il y a rien d'extraordinaire à que cette impression traversant les années, éclate même des documents administratifs que sont la Cadastre ou les dossiers de personnel : c'est que la structure, sociale, n'a pas seulement fait l'homme, elle est "faite homme".

## CONCLUSION

### Espace professionnel et espace du discours

C'est la lutte même qui fait l'histoire du champ.

Pierre Bourdieu, "La production de la Croissance", 1977.

Espace professionnel et espace du discours se traduisent en positions et prises de positions. La polémique architecte/ingénieur guide le discours de l'architecte sur lui-même pendant tout le XIXe siècle. Le couple architecte/ingénieur fait partie des argumentations sur le comportement professionnel, des stratégies conscientes et inconscientes, des catégories de perception et d'appréhension qui sont les moteurs de l'activité et de la pensée des individus. Les mentalités découlent de représentations qui ne sont que l'inscription de positions tenues objectivement dans le champ spécifique de l'architecture. Elles recouvrent, masquent et renforcent à la fois les représentations. Les arguments formulés permettent de saisir les différences de positions sociales: l'opposition architecte/ingénieur correspond à une réalité professionnelle, sociale, et économique, bien que cette réalité ne soit pas celle décrite par les polémistes. Elle reprend partiellement, en la transformant et donc en la déformant, la réalité objective des relations à d'autres professions et au-delà, à d'autres groupes qui pourraient être ennemis ou alliés. Les différences entre écoles, institutions et débouchés des deux professions font se lever les arguments justificateurs -- qui ne peuvent pas rendre compte entièrement de ces différences, encore moins de la totalité de structure et de la position de celui qui argumente. Antagonistes et complices, les termes d'architecte et d'ingénieur s'opposent

comme des éléments inséparables. Cette taxinomie n'est pas la seule de ce genre, d'autres existent en architecture; nous en avons décelé la première dans les écrits de Vitruve. La dichotomie fondamentale, architecture/construction, est toujours pertinente aujourd'hui. Cette taxinomie a toujours exprimé la différence entre, d'un côté, l'oeuvre d'architecture, admise comme légitime, et vue comme production esthétique d'un créateur connu ou supposé, et, d'autre côté, travail banal, qui n'est pas singé d'un architecte, ou qui est sans légitimité esthétique. Ainsi s'est définié la pratique de l'architecture et son objet, esthétique et technique, son vouloir être champ professionnel se voulant champ artistique.

Au XIXe siècle, la différence est absolue entre architecture monumentale et architecture privée, entre l'oeuvre noble de la commande étatique, soit civile, soit religieuse, et le bâtiment construit pour la spéculation, laquelle, selon Daly, "n'est pas l'art dans la haute acceptation du mot (mais) est du moins la réalité pratique de la vie". Dans l'analyse des bâtiments, cette distinction serait analogue à celles qui s'appliquent à l'oeuvre d'art dont la validité est à raison du désintéressement garant de la qualité artistique de l'oeuvre. Cette pensée dualiste structure objets autant que personnes. Elle donne un sens aux perceptions et guide l'appréhension des autres et de soi-même. Les deux catégories de la taxinomie forment la base d'un système de schèmes, d'apparence naturelle, qui permet à la fois de les distinguer les unes des autres et d'identifier leurs éléments respectifs. Cette parfaite complémentarité antithétique crée les principes de classification et de hiérarchisation de pratiques et d'oeuvres.

La polémique des architectes qui prennent position à l'égard des ingénieurs, se cristallise et se structure dans des oppositions dont celle d'architecte/ingénieur. La polémique prend la forme, hic et nunc, des couples art/technique, art/science, raison/sentiment, rarement désormais profession non établie/profession établie. La référence au premier acteur dans

la construction, le commanditaire, manque dans le discours professionnel de l'architecte. La polémique architecte/ingénieur escamote entièrement le sujet des rapports réels. Cet escamotage, cette absence, nous élève à la connaissance de la place de l'architecte dans le champ de l'ensemble des professions et de la société française. L'assemblage des termes architecte et ingénieur sera compris comme lieu des occurrences privilégiées pour repérer ennemis et alliés. Le mode de production de la polémique restitue l'enjeu de la polémique.

Reste à dire que la polémique est la création et la pratique d'hommes situés en marge de la profession. Les thèmes forts et les thèmes faibles, la logique propre du discours, ne sont pas en réaction directe aux moments forts et aux moments faibles de la réalité; le décalage ainsi que la déformation sont le propre de l'espace du discours, ce qui n'en altère nullement -- pour nous --- la "vérité". Le polémiste agissant en toute sincérité est mieux motivé que celui qui est trop conscient des attentes de son public et qui ajuste ses "découvertes" à ses besoins. En effet, la polémique s'approche de la vérité quand elle reproduit la position du polémiste dans sa profession qui, au moins dans les cas étudiés, semble être en homologie avec la position de la profession dans l'ensemble des professions.

NOTES

- PREMIERE PARTIE -

- Chapitre I -

1. Sigfried-GIEDION, Espace, temps, architecture, Paris, 1978, I, pp. 179-180.
2. Ibid., p. 180. C'est nous qui soulignons.
3. Space, Time, Architecture, 4e édition, élargie, Cambridge, MA., 1962, p. 211.
4. Espace, temps, p. 181.
5. Ibid., p. 183.
6. Cf. Terry SHINN, "Du corps de l'Etat au secteur industriel: genèse de la profession d'ingénieur, 1750-1920", Revue française de Sociologie, XIX, 1978, pp. 39-71.
7. XXV, 1867, 5-6; Voir volume XXV, année 1867, colonnes 5-6. Les renvois à la Revue générale de l'architecture seront désormais insérés, sous la même forme, dans le texte.
8. Ce chapitre, comme celui qui suit, s'inspire, quant à la méthode, des écrits philologiques de Jean BOLLACK et Heinz WISMANN.
9. Richard KRAUTHEIMER, "Alberti and Vitruvius", in Studies in Early Christian Medieval and Renaissance Art, New York and London, 1969, pp. 323, 326, 328, 326.
10. Nous suivons ici la traduction de C. PERRAULT, Les dix livres de l'architecture, Paris 1965, à une exception près. Les renvois dans le texte suivent les divisions établies par F. Granger, éd. 2 vols. Loeb Classical Library, Cambridge Massachusetts, 1945-1970.
11. M.L. CLARK, "The architects of Greece and Rome", Architectural History, VI, 1963, p. 10.
12. Joseph RYKWERT, On Adam's House in Paradise, New York, 1972, p. 105, par exemple, explique, en parlant du De architectura, "Je ne peux pas m'empêcher de parler de ce texte... Vitruve rend compte anecdotiquement de l'origine de son art".

13. Les avis restent partagés sur la valeur de Vitruve et du *De architectura* comme témoignage de la situation professionnelle de l'architecte. Selon William L. MACDONALD "Roman Architects", in Spiro Kostof, éd. *The Architect*, New York, 1977, pp. 38-39: "Vitruve n'avait aucun doute sur les connaissances que doit avoir l'architecte. Ses paroles méritent réflexion... (Elles ont) entraîné le scepticisme et même le ridicule, bien que Vitruve soutienne dans les paragraphes suivants, une interprétation pratique de l'enseignement qu'il préconise, démontrant ses raisons avec détail et donnant des exemples concrets de la nécessité de ce savoir étendu"; John WARD-PERKINS par contre, juge différemment de sa valeur dans sa notice pour le *Dictionary of Scientific Biography*, 15 vols., New York, 1970- , XV, pp. 515: "Le thème de l'architecture comme un des arts libéraux apparaît et disparaît tout au long de l'oeuvre, mais c'est un de rares moments qu'il éclaire le sujet principal. Le *De architectura*... illustre l'ensemble des connaissances scientifiques disponibles au professionnel du temps et il reflète ce que les esprits plus avertis auraient tenu pour la relation idéale (...) entre la science et les arts. Mais dans le contexte d'un traité sur la pratique véritable de l'architecture, c'est un peu plus qu'un exercice littéraire prétentieux. Cet effort à établir les lois qui règlent la perfection et la préparation (planning) constitue l'essentiel de la méthode vitruvienne. L'histoire de l'architecture doit selon lui être comprise comme une évolution qui se fonde sur une série de découvertes illuminantes qui amènent à certaines réalisations (finitions) dont Vitruve avait la tâche d'expliquer et d'annoncer".
14. Ce thème sera illustré tout au long de cette étude. Un article récent trouve de la modernité de la division du travail architecte/ingénieur dans la Grèce archaïque: R. Ross HOLLOWAY, "Architect and Engineer in Archaic Greece", *Harvard Studies in Classical Philosophy*, LXXIII, 1969, pp. 282-287, 289; Holloway décrit un groupe d'hommes originaires d'Ionie qui ont servi d'ingénieurs pour chaque temple grec construit avant le milieu du sixième siècle. "Dans chaque cas connu de nous d'un architecte d'un temple majeur de cette période, nous trouvons qu'il était partie prenante d'un "partnership"... C'est la pratique habituelle grecque, comme c'est la pratique habituelle moderne". Les architectes



étaient responsables pour la projection des détails et la création des modèles de ceux-ci, ainsi que pour les "spécifications". Il note que l'ingénieur en tant que spécialiste semble disparaître pendant la période classique, et que son statut a tendance à être abaissé à celui d'un "chef de chantier" (job foreman).

15. On dirait même que la construction de cette cabane qui occupe les dizaines de pages de l'Essai est l'oeuvre de la nature et non pas des hommes; Essai sur l'architecture, Paris, 1755.
16. Quitte à justifier ce qui ne peut qu'être une évidence dans le monde post-freudien, nous citons un essai de Freud qui nous a été utile, "Negation", Collected Papers, 5 vols. New York, 1959, 5, pp. 181-185.
17. Même dans Architecture and Utopia: Design and Capitalist Development de Manfredo Tafuri. Un compte-rendu dit de lui; "Il explore l'impasse socio-philosophique dans laquelle les architectes ont pataugé depuis le XVIIIe siècle. Leurs problèmes quotidiens de travail ne l'intéressent pas autant que leurs relations à des sujets sociaux et philosophiques," in "The MIT Press," Catalogue, Cambridge, MA., 1979, p. 8.
18. Le principe du silence des dominants est clairement expliqué dans Pierre BOURDIEU, "La production de la croyance", Actes, 13, février 1977, p. 12.
19. La Construction moderne, 30 novembre 1889, pp. 90-91. On parle aussi de la "prétendue rivalité des architectes et des ingénieurs", H. Mayeux, 26 octobre 1889, p. 25. Madame la lectrice lui répond. C'est nous qui soulignons.
20. César DALY, R.G.A., XXVI, 1868, col. 25: "Nous avons fait quelques suppressions dans le travail de notre savant collaborateur... nous avons pensé, en notre qualité de directeur prudent d'un recueil non politique, qu'il convenait de supprimer ici cette sorte de profession de foi." Cf. XXXI, 1874, col. 221, n.1.
21. César DALY, L'Architecture privée sous Napoléon III, 3 vols., Paris, 1859-1864, I, p.15; (F. DARTEIN,) M. Léonce Reynaud... par un de ses élèves, Paris, 1885, p. 64; César DALY, R.G.A., XLIII, 1885, col. 75.
22. Walter BENJAMIN, "L'oeuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique," Poésie et révolution, traduit de l'allemand, Paris, 1971, p. 206.

23. La profession n'a été étudiée qu'en Angleterre. Barrington KAYE, The Development of the Architectural Profession in Britain, Londres, 1960 et Frank Jenkins, Architect and Patron, Londres, 1961. Une bibliographie des travaux récents peut être trouvée dans KOSTOF, The Architect.
24. Selon Enrico CASTELNUOVO, "L'histoire sociale de l'art," Actes, 6, décembre 1976, p. 74, "le rapport artiste-pouvoir arrive à un point clé au 19e siècle et nous semble que ce rapport, comme problème qui n'est examinable qu'en termes d'histoire sociale, et pour lequel Benjamin avait donné des modèles éclairants, n'a pas reçu pour ce siècle de traitement approprié en dehors de quelques livres comme ceux de Timothy Clark consacré aux artistes français en 1848-1851, et à Gustave Courbet et de la belle monographie de Konrad Farmer sur Gustave Doré".
25. Spiro KOSTOF, "The Practice of Architecture in the Ancient World", in The Architect, p. 3; Pierre du COLOMBIER "Les Chantiers des Cathédrales, nouv. éd. revue et augmentée, Paris, 1973, p. 68, a remarqué "qu'il existe des auteurs qui, chaque fois qu'ils voient attribuer, dans un édifice, un rôle prépondérant au patron -- surtout si le patron est un ecclésiastique -- cherchent tous les arguments possibles, au risque de torturer les textes, pour le dépouiller de cette gloire."
26. Max WEBER, Wirtschaft und Gesellschaft, Cologne-Berlin, 1964, II, p. 894, traduit et cité par Pierre Bourdieu, "Genèse et structure du champ religieux", Revue française de Sociologie, 12, 1971, p. 302.
27. Alexandre BADAWY, Ancient Egyptian Architectural Design, Berkeley et Los Angeles, 1965, p. 6.
28. Malgré le désir des historiens de trouver un architecte "au sommet de la hiérarchie gouvernementale", comme le fait KOSTOF, "The Practice...", p. 6.
29. KOSTOF, Ibid.; p. 17.
30. Au Moyen Age, comme l'explique Pierre DU COLOMBIER, le mot architecte "très souvent... désigne patron", et il conclut: "Fâcheuse conjoncture: quand le mot n'est pas là, il y a des chances pour que la chose reste confuse dans les esprits", Chantiers, pp. 63-66. La bi-

biographie sur l'architecte au Moyen Age est immense; elle avait tendance jusqu'à présent à cueillir des exemples dans les sociétés différentes parmi un choeur de psaumes au génie et à l'autonomie de l'architecte, dont la forme la plus subtile est la tradition savante d'un secret du maçon. Les ouvrages de Lon R. SHELBY commencent à nuancer cette image des historiens. Parmi plusieurs articles de SHELBY, on peut noter "The Secret of the Medieval Masons" in Bert S. Hall, éd., On Pre-Modern Technology and Science... Malibu, CA., 1976, pp. 201-219, qui doit mettre fin à cette idée tenace. Shelby procède par une analyse de l'organisation des mystères et des fraternités des maçons anglais et allemands afin d'établir "un modèle pour l'institutionnalisation de tels secrets." Il conclut que les moyens institutionnels manquaient pour la préservation d'un secret professionnel. Son point de vue est celui de l'historien qui a fait le plus pour faire connaître l'enseignement, les outils, l'organisation sociale et la "géométrie constructive" des maçons: "Chercher LE SECRET dans une figure géométrique ou dans une formule, ou par une autre idée encore plus exotique et ésotérique ne peut que desservir les travaux des maçons médiévaux. C'est rechercher un moyen facile et rapide de maîtriser le métier du maçon, un "truc" par lequel on peut expliquer les sens cachés de l'architecture médiévale. Mais il n'y a pas de raccourcis, ni de chemins secrets."

31. "En architecture, il n'y a aucune école progressiste ni moderniste, parce qu'il ne peut pas y avoir une architecture mal venue. Alors que le peintre peut s'enfermer dans son atelier, pour peindre et mourir de faim, par contre l'architecte sans client ne fait pas l'architecture". Cela est un aveu rare de la part d'un historien, Sir Niklaus PEVSNER, Ruskin and Viollet-le-Duc, Londres, 1969, p. 42-43. Cf. J.B. ROBERTS, Short Hints to the Student in Architecture, Londres, 1852, cité par Barrington Kaye, The Architectural Profession.
32. L'étude de la pratique architecturale à la Renaissance demeure un sujet peu étudié. A en croire Léopold ETTLINGER, "The Emergence of the Italian Architect during the Fifteenth Century", in Kostof, the Architect, p. 122, "le seul ouvrage qui a traité à l'architecte de la Renaissance dans un contexte plus large demeure encore M. Briggs, The Architect in History, Oxford, 1927". Catherine Wilkinson, "The New Professionalism in the Renaissance", ibid., p. 159. En fait, l'article de

J.S. ACKERMAN, "Architectural Practice in the Italian Renaissance" in Craig Gilbert, éd., Renaissance Art, New York, 1970, pp. 148-171, demeure la seule étude sur le sujet. Il note, p.150, l'importance d'Antonio da Sangallo, mort en 1546, "qui mérite la distinction d'être un des seuls architectes de son temps qui ne voulut jamais être autre chose."

Wolfgang LODZ, "Das Raumbild in der Architekturzeichnung in der italienischen Renaissance", Mitteilungen des Kunsthistorischen Instituts in Florenz, VII, 1957, pp. 193-226. traduit comme "The Rendering of the Interior in Architectural Drawings of the Renaissance", in Studies in Italian Renaissance Architecture, Cambridge, MA., 1977, insiste aussi sur le rôle prépondérant d'Antonio da Sangallo, qui "a développé le genre du dessin de l'architecte", la méthode de projection orthogonale, "à la fois plus professionnelle et moins visuelle. Depuis son introduction, la manière de voir de l'architecte et la manière de représenter ont divergé de celles du peintre, et l'unité des deux arts... dissolue."

Nous pourrions nous demander si le fait que cet apprenti-menuisier ne pouvait pas se faire reconnaître par ses contemporains comme autre chose qu'un constructeur, (Ackerman, p. 150), n'aurait pas joué un rôle dans son invention d'une manière de voir "professionnelle". Il faudra étudier les Sangallo à la manière de Germano Mulazzani et Marisa Dalai, "L'espace impossible de Bramante: Etude sur le cycle des Hommes d'armes", Actes, 23, septembre 1978, pp. 37-50, pour comprendre le rôle de cette innovation dans la lutte impossible. L'interprétation de Erwin PANOFSKY, La Perspective comme forme symbolique, trad. fr. de Guy Bellangé, Paris, 1975, est toujours à prendre en considération sur cette question.

33. Harry BOBER, compte-rendu de la réédition de "The Gottingen Model Book: A facsimile edition and translation of a fifteenth century illustrator's manuel... Columbia, University of Missouri Press, 1972", Speculum, XLIX, avril 1974, pp. 357-8. Selon lui: "La production de tels manuels, dans tous les cas que nous connaissons, ne représente jamais l'invention, la formulation originale ou la source de la pratique mais est plutôt la distillation académique d'une utilisation générale et bien connue." Il refuse de les assimiler aux moyens de défense "contre l'extinction" par l'imprimerie. La publication des manuels de dessin comme ceux-ci, à l'intention des illumi-

neurs de manuscrits est, selon lui, le résultat de deux développements simultanés qui sont eux-mêmes influencés par la croissance de la production des livres imprimés. Primo, "l'apparition d'une nouvelle structure dans les ateliers, organisés en vue de la production de livres imprimés", qui attirait de nombreux artisans et, secondo, "en réponse au développement du marché du livre, une demande croissante pour les artisans spécialisés". Quant aux ouvrages imprimés à l'intention des architectes ou maçons, nous n'en possédons que quatre, récemment l'objet d'une réimpression. Cf. Lon SHELBY, Gothic Design Techniques: the Fifteenth-Century Design Booklets of Mathes Roriczer and Hanns Schuttermayer, Carbondale, 1977.

34. Selon WARD-PERKINS, "Ce n'est que parmi les savants que l'autorité de Vitruve comme source de la doctrine pure est restée virtuellement inébranlable... Quand les monuments n'étaient pas conformes aux perceptions vitruviennes, ce qui était le cas plus souvent, la faute était mise au compte des monuments". Dictionary of Scientific Biography, XV, p. 517.
35. Anthony BLUNT, Artistic Theory in Italy, 1450-1600, Oxford, 1962, p.21.
36. Erik FORSMANN, Dorisch, Jonisch, Korintisch, Studien über der Gebrauch der Säulenordnungen in der Architektur des 16.-18 Jahrhunderts, Stockholm, 196 .
37. PANOFSKY, Perspective, p. 159; cf. Pierre BOURDIEU, "Le rire de Démocrite", Actes, 23, septembre 1978, p. 38.
38. Enrico CASTELNUOVO, "Per una Storia sociale dell'arte-II", Paragone/Arte, 323, février, 1977, p. 8.
39. A.D. Fraser JENKINS, "Cosimo De Medici's Patronage of Architecture and the Theory of Magnificence", Journal of the Warburg and Courtauld Institutes, XXXIII, 1970, p. 162.
40. Ibid., pp. 165-166.
41. Ibid., p. 169 et ACKERMAN, in Gilbert, Renaissance, p. 161.
42. Sur les contrats, voir BAXANDALL, Painting and Experience in Fifteenth Century Italy, Oxford, 1972, infra; et D.S. CHAMBERS, Patrons and Artists in the Italian Renaissance, London, 1970, p. xxviii. M. Chambers maintient

une position gombrichienne selon laquelle il "n'y a pas beaucoup à gagner à tenter d'imposer les jugements sociologiques."

43. ACKERMAN, in Gilbert, Renaissance, p. 151; D. HOWARD, Jacopo Sansovino: Architecture and Patronage in Renaissance Venice, New Haven and London, 1975, infra.
44. Selon JENKINS, "L'usage" voulait que "les commanditaires fussent les auteurs d'un bâtiment", "Cosimo", p. 169; Selon ETLINGER, "The Emergence..." in Kostof, The Architect, p. 116, "Vespasiano da Bisticci, en parlant de Cosimo "ne mentionne pas le nom de l'architecte, ... une telle omission n'a bien sûr rien d'anormal au XVe siècle".
45. W. BENJAMIN, "L'oeuvre d'art", p. 206; trad. anglaise, Illuminations pp. 241-242.
46. Louis MARIN, "Pouvoir du récit et récit du pouvoir", Actes, 25, janvier 1979, pp. 23-43.
47. Cf. "Sebastiano Serlio (1475-1555)", Catalogue d'exposition à Low Memorial Library, New York, Columbia University 1 à 29 octobre 1975. Selon Catherine Wilkinson "The New Professionalism", in KOSTOF, The Architect, p. 149, "Comme Vitruve avant eux, les architectes de la Renaissance étaient soucieux d'unir théorie et pratique, car la définition de leur profession y dépendait. Le développement d'une littérature professionnelle au XVIe siècle est largement le résultat de leur manière de résoudre ce problème."
48. Voir deux exemples frappants et célèbres: La coupole de la villa Rotonda, complétée entre 1565 et 1570, et sa reproduction avec un profil différent dans les Quattro Libri de 1570, et puis la maison de Tristan Tzara par Adolf Loos, à Paris, avenue Junot dont la façade est "généralement publiée retouchée pour faire apparaître le 4e étage jamais réalisé", J.P. FORTIN, "Adolf Loos, Maison pour Tristan Tzara", A.M.C., XXXVIII, mars 1976, p. 49.
49. LE CORBUSIER, Vers une Architecture, Paris, 1977, p. 87.

- Chapitre 2 -

1. Françoise FICHET-POITREY, "La gloire et l'argent, Architectes et entrepreneurs au XVIIIe siècle", Revue française de Sociologie, X, numéro spécial, 1969, p. 713.
2. Académie d'architecture, Collection Labrousse, lettre du 18 mars 1831.
3. Richard CHAFEE, "The Teaching of Architecture at the Ecole des Beaux-Arts", in Arthur Drexler, The Architecture of the Ecole des Beaux-Arts, London, 1977, pp. 61-110, désormais "Teaching".
4. Ibid., p. 82.
5. Edouard CHARTON, "Architecte", Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état, 3e éd., Paris, 1880, p. 41.
6. Jean Pierre BARDET, Pierre CHAUNU, Gabriel DESERT, Pierre GOUHIER et Hugues NEVEUX, Le Bâtiment, Enquête d'histoire économique, XIV-XIXe siècle, Paris et La Haye, 1971. L'architecte est entièrement absent de cette étude; le mot ne figure pas dans l'index.
7. David VAN ZANTEN, "Nineteenth century France: the Life and Times of the Government Architect:", J.S.A.H., XXXIII, octobre 1974, p. 328.
8. CHAFEE, "Teaching" p. 88.
9. Pour notre part, nous n'en avons découvert que deux: Jacques Carlu, plus tard professeur au Massachusetts Institute of Technology, et Paul Abadie. Cf. ibid., p. 86 et Claude LAROCHE, "Paul Abadie, architecte", thèse, Unité pédagogique de Bordeaux, 1979-1980, p. 59.
10. CHARTON, dans la troisième édition de son Dictionnaire estime pourtant la dépense pour l'étude d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts à un total de 11.000 francs pour cinq ans d'études, donc plus de cinq fois les 1000 francs d'inscription de l'Ecole Polytechnique, le tout dispersé en petites rémunérations de 30 à 40 francs pour les divers maîtres. Il conclut que "ces calculs approximatifs ne concernent que l'élève qui étudie l'architecture comme art, et qui désire en posséder toute la théorie", mais

cette estimation comprend le coût des frais autre que l'enseignement, pp. 41-42.

11. CHAFEE, "Teaching...", pp. 89, 92, 93.
12. Neil LEVINE, "Architectural Reasoning in the Age of Positivism. The Neo-Grec Idea of Henri Labrouste's Sainte Geneviève", thèse, 5 vol. Yale University, 1975, p. 47: "La responsabilité de l'architecte pour un bâtiment n'a pas cessé avec la construction ... Labrouste recevait un salaire annuel pour cette tâche comme pour ses autres fonctions bureaucratiques et était ainsi, de fait, subventionné par le gouvernement français comme conseiller en matière architecturale. Une loi de 1832 a régularisé cette pratique de la subvention au corps d'élite des architectes; cette pratique de mécénat bureaucratique, limitait la commande des architectes le plus importants, en leur permettant de se concentrer pendant les années sur un seul monument civique."
13. CHAFEE, "Teaching", p. 88; Charton, "Architecture, Ecole spéciale", Dictionnaire, p. 45.
14. Ludovic VITET, "De l'enseignement des arts du dessin", Revue des deux mondes, 1 novembre 1864, pp. 95-96.
15. E.E. VIOLLET LE DUC, "Lettres extra-parlementaires", Le XIXe Siècle (Paris), 21 articles, 29 janvier - 1 août 1877; 5 mars 1877, p. 1; c'est nous qui soulignons.
16. Chiffres communiqués par M. Levine, L'atelier Percier/Fontaine a battu même ce record et a formé une "génération entière d'architectes", selon Robin Middleton et David Watkin, Architettura Moderna, Milan, 1977, p. 212.
17. CHARTON, Dictionnaire, pp. 43-45.
18. Voir Archives Nationales: AJ<sup>52</sup>190: "Les Concours de Construction de 1812 à 1865". Maison à loyer, charpente, Concours-Bois, 1837-1838; les concours généraux de construction exigeaient la "projetation" d'un bâtiment entier; aucune maison à loyer n'apparaît sur la liste avant 1865 quoiqu'on a demandé aux élèves un "palais destiné au logement de deux familles" en 1857, et une "maison d'une famille aisée" en 1852.
19. LEVINE. "Architectural Reasoning", p. 1008, no. 294; les architectes, selon lui, "ne pouvaient accepter beaucoup de commandes des particuliers. Leur position elle-même dans la hiérarchie architecturale l'excluait d'emblée. Ils sentaient absolument la "différence hié-



- rarchique" entre l'architecte privée et publique. Selon eux, l'architecture privée était d'un ordre inférieur."
20. Rémi GOSSEZ, communication personnelle à l'auteur, février 1978.
  21. CHAFEE, "Teaching", p. 85. C'est nous qui soulignons.
  22. Dictionnaire, p. 44.
  23. DREXLER, "Preface and Acknowledgements", Beaux-arts, p.7: "La vieille architecture s'est définie comme le dessin des bâtiments qui, pro bono publico, devaient tout naturellement être grandiose."
  24. René SCHNEIDER, Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts, 1788-1830, Paris, 1910, pp. 275-279.
  25. A.C. QUATREMERE DE QUINCY, Seconde Suite aux Considérations sur les arts du dessin en France ou Projet de Règlements pour l'Ecole publique des Arts du Dessin, Paris, 1791, p. 45; de Durand, "Aux Rédacteurs", Journal des bâtiments, IX, 21 Vendémiaire an XI, pp. 89-90: "La vénération qu'on a toujours pour la méthode du maître qui vous enchaîne sur ses pas, enfin la routine introduite dans les cours d'études arrêtent l'essor du génie."
  26. René SCHNEIDER, L'esthétique classique chez Quatremère de Quincy, Paris, 1910, p. 78, explique que Victor Cousin et Quatremère de Quincy se sont "reconnus et aimés en Platon".
  27. Sur la presse des médecins, cf. Achille CHEREAU, Essai sur les origines du journalisme médical français suivi de sa bibliographie, Paris, 1867.
  28. Par exemple, The Architectural Magazine, Londres, 1834 à 1839. A partir de 1836 les revues deviennent les infolios, comme par exemple The Civil Engineer and Architects' Journal et le Allgemeine Bauzeitung (Vienne).
  29. Lynn HOLLEN LEES, compte rendu de Donald J. Olsen, The Growth of Victorian London, London 1976, Journal of Social History, XII, Printemps 1979, pp. 461-2.
  30. Journal des bâtimens, XIII, 15 vendémiaire an XII, pp. 66, 68; Recueil polytechnique des ponts et chaussées, "Avertissement", I, an XI-XII, pp. iv; Annales françaises des arts "Nouveau prospectus", XI, 1822, p. 3; "De l'esprit de ce recueil", L'Architecte, I, 1832, p. 62.

31. Ch. LUSSAULT, "Architecture", XI, 26 nivôse an IX, pp. 1-6 et sq.; la série d'articles paraît pendant un an.
32. A savoir les Académies, les musées, les sociétés littéraires et savantes, les cenacles, cercles et salons, les groupes réunis autour des éditeurs, de critiques, d'édition ou d'une revue, le système de l'enseignement enfin.
33. Les pensionnaires des années 1820, Labrousse, Félix Duban, Léon Vaudoyer et Louis Duc sont actuellement appelés les "Néo-grecs" bien que le terme ne semble pas avoir été employé avant le milieu de la décennie 1860. Cf. LEVINE in Drexler, Beaux-arts, p. 331. Les termes "romantique" ou "rationaliste" étaient plus usités à l'époque; f. Robin Middleton, "Vive l'Ecole", Architectural Design, XLVIII, no. 11-13, 1978, p. 42.
34. Les revues du XIXe siècle se sont spécialisées dans ce genre des sous-titres ambitieux qui évoquent les lecteurs potentiels, dont nous avons relevé quelques exemples des pages de garde des revues citées. La collection complète a été recensée dans le "Fichier bibliographique systématique des revues de génie civil et d'architecture", Rapport CORDA, conservé à la Direction de l'architecture.
35. C'est Daly qui souligne. Daly poursuit, dans cette lettre, du 28 novembre 1888 à son cousin: "Il y a une place à prendre dans la presse quotidienne pour une critique d'architecture". Il essaie de convaincre le monarchiste et conservateur de Calonne de s'en prendre au gouvernement républicain: "Le no. de la Semaine donnera de moi un article: L'Opéra-comique et les Concours publics... Il y a là pour toi la matière d'un bon article pour le Soleil, Actualité: L'Opéra-comique; Principe: le ministre républicain faisant de l'arbitraire, que le Soleil se montre libéral et demande le Concours, le Champ-clos loyal", A.N. 278 AP 9.
36. SCHNEIDER, Quatremère, p. viii.
37. "Avertissement", La Propriété, 1, 1834, pp. 6-7.
38. Cette évolution est expliquée dans la thèse de Hélène LIPSTADT, "Pour une histoire sociale de la presse architecturale: César Daly et la Revue générale de l'architecture", Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1979.
39. Académie des Beaux-Arts, Archives: Procès-verbaux 5 E 26.

40. LEVINE, "Architectural reasoning", p. 1008: n.294, "Au dix-neuvième siècle, les architectes ressentait l'écart entre l'architecture civile, religieuse et privée comme un abîme infranchissable, pour ne pas parler des injures grossières à ceux qui travaillaient pour les agences commerciales. Les architectes français éduqués à l'Ecole, étaient formés pour ne construire que des bâtiments publics et pour n'enseigner à construire que les bâtiments publics".
41. Selon J. MORDANT CROOK, The British Museum, Londres, 1972, pp. 99, 81, 114; Il a même refusé d'exposer ses projets aux Expositions de la Royal Academy.

Deuxième Partie

- Chapitre 1 -

1. Les Quarante-huitards, Paris, 1975, p. 25.
2. "Le marché des biens symboliques", L'année sociologique, XXII, 1973, p. 52.
3. Jacques Guillerme présentera les résultats de notre dépouillement de la presse des architectes et des ingénieurs entre 1817 et 1840. Il poursuivra la polémique dès sa première apparition dans la presse jusqu'à son détournement par les ingénieurs "civils" dans le Journal du Génie civil. Les moments forts de la polémique invers-ingénieur/architecte - se révéleront être l'oeuvre des faux ingénieurs, Louis Lebrun et Maurice Jeannin. Sur Jeannin, cf. "De la nécessité de réformer l'Académie et les Ecoles d'architecture pour les reconstituer sur de nouvelles bases", texte présenté par Hélène LIPSTADT, Cahiers de la recherche architecturale, no. 2, mars 1978, pp. 22-27; Annales françaises des arts, VIII, 1820, pp. 182-184; A.N.: F18 et F18270.
4. C'est ainsi que l'on découvre que les ingénieurs peuvent aussi vanter leur désintéressement; A.C. défend les ingénieurs des Ponts et Chaussées contre les compagnies privées auxquelles on souhaite attribuer la construction des canaux et décrit le "devoir sacré" de l'ingénieur: "Ils luttent sans intérêt personnel, contre des entrepreneurs animés de tout l'ardeur du gain", "De la vente des canaux", III, 1829, p. 339; cf. "Suite à la réflexion...", IV, 1829, p. 218.

Mais les ingénieurs sont conscients de la nécessité de se taire, et leurs défenseurs les exhortent de garder le silence. Ainsi, FERRY remarque sur un pamphlet de Vallée, ingénieur en chef, qu'"il s'occupe un peu trop de la foule ignorante.. il n'était pas nécessaire de réfuter sérieusement ceux qui déclament contre l'excès du savoir", "Améliorations à introduire dans les ponts et chaussées, par M. Vallée", III, 1829, p. 353; cf. Un ancien élève de l'Ecole polytechnique, "Observations sur le service des Ponts et Chaussées en France", ibid., p. 485, p. 500: "Un silence à peu près absolu, mais mal entendu, a été pendant quelques temps, la seule réponse faite par le service attaqué contre les griefs imaginaires, que l'on supposait devoir tomber d'eux-mêmes, parce qu'ils étaient trop faciles à détruire par le simple exposé de la situation des choses... Ce n'est point que les

ingénieurs des ponts et chaussées redoutent aucune espèce de concurrence, ils l'appellent au contraire, parce qu'ils ont le sentiment de ce qu'ils valent..."

Jamais le principe de la nécessité du silence de la part des dominants n'a été si explicitement annoncé. Pourquoi donc les ingénieurs ont-ils brisé le silence? Ils répondent à l'invitation de Corréard à "nos savants ingénieurs" qui doivent "ne rester pas sans répondre" aux ennemis, Ibid., p.207. Les dangers ne surviennent pas de la concurrence des architectes mais de la proposition faite à la Chambre de faire introduire en France les compagnies de travaux publics sur le modèle anglais.

5. Aristide Vincent est un rare architecte "ingénieurophile" qui se prend à ses confrères, cf. Aristide Vincent, architecte, "Considération sur les travaux publics, Journal du Génie civil, X, 1831, pp. 31-47.
6. Le Journal du Génie civil a disparu entre 1831 et 1845. Quand il réapparaît en 1846, la polémique est oubliée. La question de l'organisation des "ingénieurs civils" est à l'ordre du jour, et le discours de Corréard porte entièrement sur la nécessité d'un Institut des ingénieurs civils de France qui sera bientôt organisé. Cf. les volumes XI, XII, XII du Journal. Comment mieux illustrer le principe sociologique que l'autonomisation du champ mène à l'autonomisation de sondiscours de légitimation? C'est dire que les ingénieurs "civils", une fois professionnellement établies, n'ont plus besoin de se prendre aux architectes.
7. Aristide Vincent, jadis architecte, réapparaît dans le Journal comme membre de l'Institut des Ingénieurs civils, Journal, XIV, 1846, pp. 274-76 et 290-292.
8. Le débat a-t-il véritablement eu lieu dans les pages du Journal? On connaît en fait un seul exemple d'un échange de lettres entre un ingénieur anonyme et le polémiste connu, A.V. Picolet, "Lettre au Directeur du Journal du Génie civil au sujet de l'article de M. Picolet... par un ingénieur des Ponts et Chaussées", IV, 1829, pp. 316-322. PICOLET répond, ibid., pp. 603-707. L'ingénieur répond, V, 1829, pp. 210-212. Sur Picolet, cf. GOUJON, fils, "Constructions publiques, Annales des bâtimens, I, 1817- 1818, pp. 339-350.
9. Géo MINVEILLE, L'ingérence des ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Agents-Voyers dans les travaux d'architecture, Paris, 1928.

10. Anne QUERRIEN, "Ecole et Corps, Le cas des Ponts et chaussées, 1747-1848", Les Annales de la recherche urbaine, 5 octobre 1979.
11. Conservés pour la plupart aux Archives Nationales, F<sup>14</sup> 11052. Les plus importants sont: Considérations sur l'administration des Travaux publics et sur les ingénieurs qui doivent les diriger, Paris, s.d.; Observations sur les questions relatives au département des ponts et chaussées... s.l.n.d; Mémoire sur l'établissement d'une direction et administration générale des Travaux publics relatifs à l'Agriculture et au Commerce, Paris, s.d.; Mémoire sur la direction des Ponts et Chaussées dans les départements, s.l., 1790; QUESNEL, Observations sur le Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, Lissieux, 1791.
12. LECOINTE PUYRAVEAU, Rapport et projet de décret présenté à la Convention nationale au nom des comtés réunis des Ponts et Chaussées et de la Guerre, Paris, s.d.
13. QUESNEL, Observations sur le corps, p. 14.
14. Sur le Pont de Moulins élevé par Mansard, cf.: "le pont... s'écroulera peu de temps après sa construction, comme les ouvrages des architectes qui avaient essayé avant lui", Considérations, pp. 7-8.
15. Cf. "L'architecture civile est florissante, sans doute, mais il est facile d'observer que son état, plus ou moins florissante, s'est suivi des encouragements plus ou moins grands que le gouvernement a cru devoir donner... les plus grands architectes ont échoué dans l'exécution des travaux hydrauliques, parce qu'ils n'avaient pas pu faire une étude suivie de toutes les sciences qui avaient rapport", Mémoire sur l'établissement, p. 2.
16. Observations sur les questions, p.2.
17. Petition, pp. 10, 7, 9.
18. Ibid., pp. 10, 11.
19. Ibid., pp. 7, 10.
20. Ibid., pp. 8-9.
21. Ibid., pp. 15, 3.

- Chapitre 2 -

1. Ed. J. Mercanton, Lausanne, 1958, p. 116.
2. Monumens érigés à la gloire de Louis XV, Paris, 1765, p.
3. Observations sur l'Architecture, Paris, 17 , p.
4. La Science de l'Ingénieur dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile, Paris, 1729, L. II, p. 54.
5. Traité de Mécanique, Paris, 1695, p. 465.
6. Histoire de l'Académie royale des sciences - année 1774 - avec les Mémoires, Paris, 1778, p. 535.
7. Ibid., pp. 564-66. Le retard entre la "lecture" du Mémoire de Bossut et la publication a été relevé à plusieurs reprises; cf. par exemple, M. MATHIEU, Pierre Patte (Paris, 1940), p. . On ne peut s'empêcher de remarquer l'es-pèce de réticence que Bossut semble adresser à l'égard de ses propres conclusions puisqu'il a cru bon d'ajouter la note suivante à son mémoire: "Lorsque je le lûs à l'Académie en 1770, mon intention étoit d'y joindre des expériences sur la résistance des pierres; mais n'ayant pas eu jusqu'ici la facilité de les exécuter, et n'espérant pas mieux pour l'avenir, je prends le parti de publier ma Théorie, que j'ai dirigée d'ailleurs vers des questions utiles dans la pratique". Le propos est étrange, vu que c'est à cette époque même que l'on songe sérieusement à mesurer la résistance des matériaux à la compression.
8. MATHIEU, Ibid.,
9. Ibid., pp. passim.
10. Cf. Catalogue de l'exposition du bicentenaire de Soufflot, Paris, 1980, pp.
11. Considération sur les arts du dessin en France, Paris, 1791, p. 47.
12. Ibid., p. 94.
13. Rapport au Directoire du Département de Paris sur les travaux (...) au Panthéon Français, s.l., an II, p. 77.

14. "Exposé sur l'administration des travaux publics...", VIII, 1830, p.
15. Cf., A. FOURCY, Histoire de l'Ecole polytechnique, Paris, 1828,
16. Voir le chapitre, "Architecte et ingénieur, polémique, débat, conflit", n. 4 et 5.
17. Cf. MATHIEU, Pierre Patte, pp.
18. Résumé des leçons données à l'Ecole royale des Ponts et Chaussées sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines, Paris, 1826, pp. x-xj.
19. "Architecture", Journal de l'Ecole Polytechnique, Germinal an III, p. 15.
20. Idées sur l'art, p. 7.
21. GRIFFET LABAUME, "Moyens de construction...", Journal de l'Ecole polytechnique, nivôse an IV, p. 124.
22. Ce qui transparait dans ce voeu du même Instituteur: "Peut-être la suite des leçons, les études, les conversations et les lectures qu'elles exigent, jointes à quelque habitude des langues anciennes et modernes, amèneront-elles, dans ce vocabulaire de l'ingénieur, l'ordre et la méthode qui ont tant avancé, de nos jours, la chime...", Ibid., p. 126.
23. Cf. C. BRAYDA, L. COLI, D. SESSA, Ingegneri e architetti del Sei e Settecento in Piemonte, Torino, 1963, pp. 1-9, passim.
24. "Etudes d'Architecture civile ou plans, élévations, coupes et détails... par M. Mandar", Journal du Génie civil, VIII, 1830, p. 318.
25. Impuissance des mathématiques..., p.
26. Ibid., p.
27. Cf. la lettre de Perronet à Soufflot en date du 20 janvier 1770 citée in MATTHIEU, op. cit., p. 400.
28. J'en ai donné la liste dans la note 9 de l'article que j'ai inséré dans le volume intitulé Le Macchine imperfette, Rome 1980, qui reprend une communication faite à Venise en novembre 1977 (Colloque de l'I.U.A.V. sur Città e Territorio).



29. Je dois à M. Werner Szambien l'information que J.N.L. Durand avait été, un temps, dessinateur à l'Ecole des Mines. Il est possible que les travaux de "géométrie souterraine" impliqués dans l'exploitation des mines aient induit chez le futur professeur de l'Ecole polytechnique l'idée d'adopter et d'adapter la pratique du carroyage.
30. "Sur l'organisation à donner au corps des architectes", Journal des bâtiments, 17 avril 1831, p. 194, Repr. d'après le Journal du Génie civil.
31. Loc. cit., Paris 1850, p. vi.
32. "Programme d'un concours pour un plan général de finance", in L'Industrie, vol. 3, 1817, p. 132.
33. Loc. cit., Paris, 1830, p. 60.

- Chapitre 3 -

1. Le rédacteur L.B., ajoute la remarque suivante: "Les leçons d'architecture du cit. Durand, sont aussi un de nos bons ouvrages élémentaires, de même que le traité de l'art de bâtir du cit. Rondelet", Il loue aussi les ouvrages d'un "artiste, qui occupe un rang distingué parmi nos savants architectes," Ch. Fr. Viel, architecte, Journal des bâtimens, XIII, 29 frimaire an XII, 401-404.
2. Jean TULARD, Nouvelle histoire de Paris: Le Consulat et l'Empire, 1800-1815, Paris, 1970, p. 185. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'entrée de plâtre et de moellon qui auraient nourri les constructions faites par les entrepreneurs, selon cette division du marché encore pensée à cette époque comme naturelle.
3. "Architecture", Annales de l'architecture, 25 octobre 1806, p. 502.
4. I, 3 vendémiaire, an IX, pp. 1-2.
5. I, 16 vendémiaire, an IX, pp. 1-3.
6. A.N.: F<sup>7</sup> 3452, 380-382.
7. I, 9 brumaire an IX, pp. 1-4.
8. A.N.: F<sup>13</sup> 508: François Camille Le Bars à Chaptal, 1 pluviose an IX; "Extrait de la correspondance du Directeur du Journal des bâtimens civils," François Camille à Chaptal, sans date; François Camille à Chaptal et Barbier de Neuville. Rapport favorable à Chaptal, parlant de "l'utilité bien reconnue" de la revue, de son rapport avec les "arts" et "l'économie," et contenant la suggestion que l'administration requiert vingt abonnements, 3 germinal an IX; Chaptal refuse son support, 8 germinal an IX, adressant Le Bars. Autres correspondances avec le Conseil, Camille à Chaptal, 15 floréal et la réponse messidor an IX; Camille à Barbier de Neuville, 16 et 18 Messidor, an X.
9. "Lettre", II, 26 nivôse an IX, pp. 1-2.
10. Prospectus non daté, relié avec le volume XIII de la collection de la Bibliothèque Nationale.
11. XIII, 15 vendémiaire an XII, pp. 66, 68.
12. Pour retrouver et identifier "François Camille", il a fallu d'abord l'identifier comme journaliste, suivant la définition de Jean Sgard, qui considère comme journal "tout ou-

vrage qui prétend, grâce à une publication échelonnée, rendre compte de l'actualité, dans quelques domaines que ce soit; et nous considérons comme journalistes tous ceux qui, de façon plus ou moins régulière, ont participé à la rédaction du journal: directeur, rédacteurs permanents ou associés, correspondants attitrés, etc." La tâche est souvent difficile puisque, comme explique Sgard, "la production journalistique est le plus souvent et en grande partie collective, la personnalité et la vie privée de l'écrivain restent difficilement accessibles," Dictionnaire des journalistes (1600-1789), Grenoble, 1976, pp. v-vi.

Il a fallu vérifier que son pseudonyme n'était pas reconnu par J.M. Querard, Les supercheres littéraires dévoilées, 3 vols., Paris, 1869-1870, et A.A. Barbier. Dictionnaires des ouvrages anonymes, 3. éd., 4 vols, Paris, 1872-1879, François Camille n'y figure pas. Après, nous avons procédé au dépouillement des sources anciennes. Le Journal typographique de l'an VII à 1807 a été dépouillé sans succès, le Journal typographique de littérature française, dépouillé de l'an VII à 1806, n'a remarqué qu'une seule fois l'existence de la revue, en l'an X, IV, p. 123. La Décade philosophique, qui commente souvent sur la parution des revues n'en fait pas état. L'Almanach de Commerce fait mention de la revue parmi les journaux de Paris en 1807, 1809 et 1810, et note sa fusion avec le Journal des arts, en 1811. Ni François Camille, ni Le Bars ne figurent parmi les particuliers habitant Paris à cette époque.

L'Annuaire administratif d'Allard, Paris, 1805 et 1806, a donné le premier signe d'une piste à suivre. Il note l'existence de la revue en 1805, p. 500, au 5 quai de la Monnaie, p. 687, et aussi le "Bureau des Grandes Affiches de Camille Le Bars", 1863 quai de l'Unité, p.500 qui n'est d'autre que de la Monnaie (l'actuel quai de Conti), l'adresse du Journal.

Le dépouillement de la série F<sup>13</sup> a donnée les éléments pour retrouver la correspondance de Le Bars avec le Conseil des Bâtimens Civils, et celui du Minutier Central, les actes de notaire. Le dossier Camille/Le Bars était rempli et notre problème de pseudonyme résolu.

13. A.N.: F<sup>7</sup>3452, 380-382.

14. Annales de l'architecture, 18 mars 1808, p. 178.

15. A.N. Minutier Central: IV, 946 (655) 6 brumaire an XII.

16. F.C.L.B., "Au Directeur," Journal des bâtimens, XIII, 8 vendémiaire an XII, p. 33: "D'après l'opinion que vous avez énoncée sur ce pont, j'ai cru que cet article pouvait trouver place dans votre feuille".

vait trouver place dans votre feuille".

17. Sur les entrepreneurs en menuiserie. Cf. "Note de la rédaction", ibid., VIII, 2 fructidor an X, pp. 755-56; L.B. "Les règlements de mémoires", V, 13 frimaire an X, p. 341, ou L.B. parle d'un exemple "(qui)... vient d'avoir lieu sous nos yeux. Deux compagnons menuisiers... ont travaillé...". Ce texte permet d'identifier L.B. comme Le Bars; Cf. aussi L.B., "Constructions", VII, 13 fructidor an X, p. 799.  
Il existe pourtant une lettre de Le Bars, fils, au Journal "Aux rédacteurs du Journal...", VIII, 27 messidor an X, pp. 589-593. Il s'agit, sans aucun doute, du rédacteur F.C. Le Bars, car l'auteur de la lettre est un menuisier.
18. A.N. Minutier Central: IV, 946 (655), 6 brumaire an XII et 948 (1037) 16 nivose an XII.
19. "Note de la rédaction", II, 26 floréal, an IX, p. 7: La rédaction demande aux "architectes, aux amis éclairés des arts, à tous les gens de goût de faire connaître leur vœux... l'homme capable qui cèle sa pensée sur un sujet national aussi important est digne de notre avis du blâme public."
20. "Lettre adressée au Rédacteur", II, 9 nivose an IX, p.7.
21. M.F.L., "Ponts en fer", III, 29 floréal an IX, pp. 6-8; cf. IV, 23 fructidor an IX, p. 12.
22. Cf. A. AULARD, Paris sous l'Empire, 3 vols., Paris, 1912-1923, III, pp. 130-131.
23. "Des architectes et des entrepreneurs", I, 9 vendémiaire an IX, p. 12; "On aperçoit entre certaines professions des inimités nécessaires qui tiennent à l'essence même de la profession. Depuis mille ans, en ça, les architectes sont en guerre avec les entrepreneurs."
24. C... de M..., "De la manière de faire choix des ENTREPRENEURS," II, 29 nivôse an IX, p. 7.
25. "Constructions", VI, 3 pluviôse an X, p. 153.
26. Jean EURALE, maçon, "Aux rédacteurs", VI, 9 pluviôse an X, p. 184.
27. VI, 6 ventôse an X, p. 313.
28. Cf. note 17, supra.

29. L.B., "Construction", VIII, 13 fructidor an X, pp. 797-803.
30. TANEVOT, "Au citoyen Camille", VII, 3 germinal an X, p. 14; cf., L.N., "Sur le règlement des ouvrages de bâtiment que s'attribuent les architectes", VII, 29 prairial an X, p. 461.
31. LE FRANC MARCHOIS. VI, 23 ventôse an X, p. 403, s'excuse de l'erreur qu'il a commise, en confondant Dalemberet et Marmontel.
32. C. de M..., "De la manière...", p. 8.
33. "Des ouvriers en bâtiments", VII, 1 prairial an X, pp. 322-325.
34. L.B., "Quelques observations sur les grands travaux et les fortes entreprises confés aux ingénieurs", XIV, 14 pluviôse an XII, pp. 197-198; Viel, "Architecture hydraulique", XII, 23 fructidor an XI, pp. 370-2; Lussault, "Correspondance", XIII, 1 vendémiaire an XII, p. 4.
35. F.C.L.B., "Architecture hydraulique, aux rédacteurs du Journal", XIII, 8 vendémiaire an XII, p. 35.
36. Un artiste, "Du Pont du Louvre", V, 13 vendémiaire an X, p. 60.
37. A. AULARD, Paris sous l'Empire, I, p. vii: "c'est par leurs nouvelles littéraires, artistiques, mondaines... que les journaux sont instructifs."
38. J.J. HUVE, "Pour ou contre le Pont du Louvre", V, 3 brumaire an X, pp. 149-151; POYET, "Au citoyen Camille", XIII, 18 frimaire an XII, pp. 353-356; L.B. parle de Bélanger dans "Quelques réflexions sur les ponts récemment construits à Paris", XIV, 25 pluviôse an XII, pp. 241-244 et "Suite...", XIV, 9 ventôse an XII, pp. 328-332.
39. "Construction: Suite des observations d'un officier de génie militaire...", XII, 3 messidor an XI, pp. 3-5.
40. L.B.; "Quelques observations...", pp. 196-107. On ne serait pas dupe étant donné que cette livraison, le 357e, suit de près des polémiques dirigées contre pont, cf. livraisons 293, 315, 318, 320, 321, 322, 327, etc.
41. "Quelques réflexions générales sur les ponts...", XIV, 21 pluviôse an XII, pp. 226-227.

42. LAMBERT DE BILAN, "Travaux publics: Embellissements de Paris", Annales de l'architecture, 6 janvier 1808, p. 29; L'Iroquois, "Variétés", ibid., 20 décembre 1808, p. 326.
43. K\*\*\*., "Note", ibid., 6 janvier 1808, p. 29. C'est nous qui soulignons.
44. "Observations par les Editeurs du Journal", ibid., pp. 30-32. En mars 1808, les Annales deviendront la propriété des éditeurs Saint Martin et Blot. Ils sont vraisemblablement les auteurs de l'observation qui contredit la note de K.
45. MAURICE, "Architecture hydraulique", ibid., 2 janvier 1808.
46. Articles par MAURICE, "Ouvrages nouveaux...Ch.F. Viel", Journal des bâtimens, XIV, 9 ventôse an XII, p. 328; "Aux rédacteurs", Annales de l'architecture, 20 germinal an XIII, pp. 23-29; cf. Maurice, "Anecdote sur un entrepreneur-maçon", ibid., 2 prairial an XIII, pp. 19-21; "A MM. les rédacteurs", 23 prairial an XIII, pp. 311-312; Dans ce volume, dont une copie est conservée à l'Institut d'Art et Archéologie, de nombreux articles sont signés F.C.L.B. et F.C.
47. MAURICE, "Architecture hydraulique", p.6.
48. I, an XIII, p. 275.
49. "Note des rédacteurs", VI, 5 pluviôse an X, p. 184.
50. "Prospectus", La Propriété, décembre 1833, p. 1.
51. "De l'étude...", 10 novembre 1833, p. 2; "De l'architecture", 5 l'époque actuelle", 2 octobre 1833, p. 114.
52. "Rapport de l'architecte avec les propriétaires", La Propriété, II, 1834, p. 118.
53. "Etat de la presse économique et financière en France", Revue des Entrepreneurs, IV, 1834, p. 63.
54. "Quelques mots sur l'art en général", Journal, no. 43, 10 au 22 juillet, 1834.

- Chapitre 4 -

1. Adeline DAUMARD, Maisons de Paris et propriétaires parisiens, Paris, 1965, pp. 30-31.
2. Académie d'architecture, Collection Henri Labrousse.
3. Maurice JEANNIN, "Sur l'enseignement de l'architecture", Journal des bâtimens, pp. 113-115; p. 149; LEBRUN, "Contre l'erreur grave et profonde du corps des Ponts et Chaussées", pp. 148-149.
4. "Sur l'organisation à donner au corps des architectes", ibid., pp. 194-195; 203-207; citation, pp. 195, 205, 194.
5. G.H., ibid., pp. 385-387; CHAPUY, pp. 49-50.
6. "Troubles à l'Ecole", p. 103.
7. "Changements importants apportés à la rédaction de notre journal", ibid., pp. 249-50; "notre journal tiendra lieu de plus d'un millier de volumes pour la plupart rare et fort dispendieux".
8. JEANNIN, "Mémoire", pp. 1-2.
9. La position anti-académique est largement partagée par les revues d'art, critiques de l'Ecole des Beaux-Arts, C.J.T., "Concours de l'Ecole royale d'architecture", Journal des Beaux-Arts, 2e partie, 1838, pp. 129-134.
10. "De l'étude et de l'exercice de l'architecture en France", La Propriété, 30 novembre 1833, pp. 1-2; "De l'architecture à l'époque actuelle", 31 août 1833, p. 2; "De l'étude...", p. 2.
11. "Prospectus", La Propriété, décembre 1832, p.1.
12. "De l'étude...", 16 novembre 1833, p. 2; "De l'architecture à l'époque actuelle", 5 octobre 1833, p.2.
13. A.D., "Rapport de l'architecte avec le propriétaire", La Propriété, II, 1834, p. 336.
14. I, 1832, pp. 8, 11, 13, 70, 71.
15. Bertrand GILLE, "Etat de la presse économique et financière en France", Histoire des Entreprises, IV, 1959, p. 63, p.
16. "Quelques mots sur l'art en général", Journal, no. 43, 20 au 25 juillet, 1834.

Troisième Partie

- Chapitre 1 -

1. Paris-architecte, I, janvier 1863, p. 1; Rigaud et Moreau, "A nos lecteurs", La construction française, 16 décembre 1900, p. 2.
2. Building News, 15 novembre 1861, cité par la R.G.A., XIX, 1861, col. 234.
3. H.H.S., "The Late M. César Daly", The Builder, 20 janvier 1894, p. 46.
4. J. PASCAL, "Au lecteur", L'Architecte, 15 janvier 1906, p. 2.
5. "Livraison de la première gravure de la cathédrale de Chartres", La Phalange, II, 15 juin 1838, col. 207.
6. F. SAGARET, Almanach et Annuaire des Bâtiments, Paris, 1839, pp. IV-XVII, lxxvii-lxxi, clxi-clxiv.
7. Claude BELLANGER et al., Histoire générale de la presse française, 5 vols., Paris, 1969-1975, II, p. 300; on dit de l'Illustration dont l'abonnement est à 36 francs, qu'elle est "réservée à un public riche".
8. "César Daly, qui traite... avec toute l'autorité de son nom et de sa science, les questions les plus élevées du domaine de l'art, se décidera difficilement à s'occuper des questions du détail, qui seront du ressort de notre modeste journal... destiné à compléter les enseignements que... donne la Revue", "Prospectus", Gazette du Bâtiment, 1860, p. 1.
9. A.N.:<sup>18</sup> 294, 295, 296.
10. A.N.: AJ<sup>52</sup> 444.
11. A.N:F.<sup>18</sup> 413.
12. H.H.S., "Daly", p. 46.
13. Cf. La Semaine des constructeurs, 1884-1885, pp. 433-435, 445-446 et sq., pour la querelle entre Daly et son sous-directeur, Paul Planat.



14. Institut d'art et archéologie, Carton 31, 28 février 1860.
15. Académie d'architecture, Collection Malcotte.
16. Cf. R.G.A., II, 1841, col. 5.
17. Académie d'architecture, Collection Labrouste, minute d'une lettre, s.d.
18. Art. 2936, Tib. de comm. de Liège, 15 novembre 1883, et C. de Liège, 18 juillet 1884, Beyaert c. La Revue d'architecture en Belgique, Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire, 1884, p. 316.
19. Le style de la "néo-renaissance" est un important modèle pour Daly, qui admire l'architecture de Sir Charles Barry. Les Clubs de Barry servent aussi de modèles pour l'habitat collectif et l'architecture de l'association. On se demande si les châteaux de sa famille les de Calonne et les Bethune-Sully n'auront pas joué un rôle dans la formation de son goût pour les hôtels aristocratiques et pour le style de la Renaissance. Les Bethunes-Sully possèdent l'hôtel de Sully au XIXe siècle. Nous poursuivons nos recherches sur le rapport de Daly à l'architecture aristocratique et aux modèles des châteaux de ses ancêtres dans une conférence qui sera faite au colloque Architecture and symbols of power, Architectural Association, London 27 au 30 mai, 1980.
20. Robin MIDDLETON and David WATKINS, Architettura moderna, Milan, 1977, pp. 338-358.
21. R.G.A. II, 1841, col. 5.
22. Des noms célèbres comme des noms d'inconnus figurent dans le groupe des architectes publiés une fois: Hector Horeau, Lassus, Rohault de Fleury; quelques lauréats, comme Eugène Train, M.P. Morey, et Achille Leclère, membre de l'Académie (la seule planche qui lui soit consacrée apparaisse après sa mort): les collaborateurs proches, Emil Rivoalen et J.C.L. Danjoy et les anciens camarades de l'atelier de Duban, J.J. Esquié, C.A.L. Salleron, C.A. Stillière et A.D. Denuelle.  
Parmi le groupe des architectes publiés deux fois on compte E.N.J. Gilbert, Viollet-le-Duc et Visconti. Enfin le groupe des architectes les plus favorisés comporte les collaborateurs proches, Emile Lavezzari et F. Huguelin, les architectes que Daly admire, Labrouste, Barry, Garnier, Duban et Duc; Hittorf et Davioud, les architectes de la ville de Paris; Uchard, architecte municipal, Lequeux et Ruprich -Robert, architectes-diocésains, et les

- "néo-grecs", Nicolle et Constant Dufaux. Les architectes les plus présents sont Ruprich - Robert, Questel, Cendrier, architecte du chemin de fer Paris-Lyon, Uchard, André, Duc, Davioud, Boeswillwald, et Labrouste dans l'ordre donné.
23. On n'ignore pas les défaillances d'une analyse qui ne peut tenir compte d'abord ni des architectes "publiés" nulle part, qui évitent les revues, ou bien des architectes qui réservent leurs oeuvres pour d'autres revues et boudent la Revue générale. Il aurait fallu pour en tenir compte une petite monographie sur chaque architecte. Devant l'impossibilité d'entreprendre 217 études biographiques, la formation semblait le seule critère praticable.
24. D. PENARUN, F. ROUX et E. DELAIRE, Les Architectes élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, première éd., Paris, 1895;; 2e éd., Paris, 1907.
25. CHAFEE, "Teaching", p. 85.
26. Cf. à ce propos la lettre de 1 avril 1880 de César Daly à Victor Considerant, 10 AS 31(6): J'ai décidé qu'il (Marcel) fera de fortes études mathématiques, comme étant la gymnastique la plus propre à le fortifier où il est constitutionnellement faible". Cf. La biographie de Marcel, Who's Who in Engineering, a Biographical Dictionary, New York, 1923 et 1931, p. 300.
27. Sur la position de Daly pendant la Révolution de 1848, cf. Hélène LIPSTADT, "César Daly, revolutionary architect?", Architectural Design, 48, décembre 1978, pp. 18-29.
28. A.J.: F<sup>19</sup> 7230, lettre du 26 juillet 1861.
29. Jules BARBEY D'AUREVILLY, Lettres à Trebutien, I, Paris, 1908, pp. 138-139.
30. Comme le démontre cette lettre clé sur la jeunesse de Daly, écrite par sa mère en 1827: "César, mon fils est le meilleur enfant du monde, il me donne la plus grande satisfaction, il va entrer au collège l'été prochain pour y faire ses études pour l'état ecclésiastique. Il veut se faire Prêtre, et j'en rend grâce à Dieu", A.N. 278 AP II, sur les origines sociales de Daly, cf. "Pour l'histoire sociale de la presse architecturale: César Daly et la Revue générale de l'architecture (1840-1888)", Ecole des Hautes Etudes, 1979, chapitre VIII et l'appendice à cette étude par Ian Frazer.

- Chapitre 2 -

1. Peter COLLINS, Changing Ideals in Modern Architecture, 1750-1950, Londres, 1965, p. 190.
2. Richard A. MOORE, "Academic Dessin Theory in France after the Reorganization of 1863", J.S.A.H., XXXV, octobre 1977, p. 153, n. 44. Moore insiste sur le fait que Daly utilise le mot "constructeur" au lieu du term" plus fortement moderniste", ingénieur. Il remarque le passage de Daly du côté des ennemis de la réorganisation, et explique qu'il devient l'avocat des "problèmes purs et formels de l'architecture" ce qui est très important, puisqu'il était le fondateur et rédacteur de la Revue. qui a commencé en 1840, avec l'objectif avoué de développer un statut d'égalité pour l'ingénieur avec l'architecte". C'est nous qui soulignons.
3. H. JANNIARD, "Des fondations du temple d'Ephèse", XVII, 1859, col. 79.
4. Cf. la description de Victor REYTIER XIII, 1855, cols. 4-5, de C.A. Oppermann, XII, 1854, col. 1, de Bazaine, XXII, 1864, col. 277, et de Paul Planat, Semaine des constructeurs, I, juin 1876, pp. 1-3.
5. A partir de cette date, Daly annonce les leçons de la "science" mais dès maintenant elles seront "sans trop de peine et d'ennui". Les "hieroglyphs de l'algèbre n'expulseront pas les douces fleurs de l'art." L'enseignement scientifique se fera, au contraire, par les "gravures et les chromolithos", R.G.A., XII, 1854, cols. 1-2.
6. Cf. Jules BOUCHET, XXIII, 1865, col. 168 et XXV, 1867, cols. 242-244. Il est le porte-parole de Daly sur le sujet de l'Ecole des Beaux-Arts.
7. "Adresse à nos lecteurs", VII, 1847/1848, col. 454.
8. Cf. Roland BARTHES, Sade, Fourier, Loyola, Paris, 1971, p. 113.
9. "Note du secrétaire de la rédaction", XXVII, 1869, col. 10.
10. Jacques LUCAN, "La Société des architectes diplômés par le gouvernement," A.M.C., 1978, p.
11. Cf. Terry SHINN, "Du corps de l'Etat au secteur industriel", Revue française de Sociologie, XIX, janvier-mars 1978, pp. 39-71.

12. Les articles d'Yvon Villarceau, ingénieur saint-simonien de retour de l'Egypte sont imprimés dans la Revue en 1844, V, 1844, cols. 57, 256, 396. Daly le cite en 1869 comme "mon savant ami", col. 24, n.11; Villarceau est en effet "un des rédacteurs de la revue en 1844, col. 576; il continue de contribuer à la revue, cf. XXVI, 1879, col. 242. Par ailleurs, Denfert-Rochereau collabore aussi à la Revue, cf. XVII, 1859, col. 114. L'alliance avec ces deux ingénieurs, l'un saint-simonien, l'autre fouriériste, indique que les rapports avec les mouvements utopiques ont aidé Daly dans la rédaction de la revue.
13. XXIX, 1872, cols. 33-36.
14. Paul BENICHOU, Le temps des prophètes, Paris, 1977, p. 370.
15. Cf. R.G.A. XXII, 1864, cols. 280-281: "Il faut être architecte, il faut avoir bâti... pour pénétrer certains secrets qui gouvernent les points importants de l'esthétique spéciale de l'architecture... Pour le savant exclusif, comme pour le poète ou le philosophe sans connaissance des sciences exactes, l'architecture est un livre où se rencontrent à tout moment des pages complètement illisibles".
16. BENICHOU, Prophètes, pp. 361, 364, 367.
17. Ibid., p. 247.
18. Ibid., p. 260.
19. Ibid., p. 370, cf. pp. 376-377.
20. Jacques VALETTE, "Socialisme utopique et idée coloniale, Jules Duval, 1813-1870", 6 vols., Université de Paris-I, 1975, 180, 198, 272. C'est nous qui soulignons; cf. BENICHOU, Prophètes, p. 255.
21. BENICHOU, Ibid., p. 290.
22. Archives du Royal Institute of British Architects, -Daly à White, 6 septembre 1888.
23. Cf. supra p. 8: ad summum templum architecturae (I.I.II).
24. BENICHOU, Prophètes, p. 290.
25. VALETTE, "Jules Duval", p. 290.

26. Pour Terry SHINN, c'est précisément l'enseignement de l'Ecole Polytechnique et le "savoir qui en découle qui expliquent que les ingénieurs de l'Etat peuvent se démarquer des autres catégories professionnelles et affirmer leur supériorité... Ce statut élitiste des ingénieurs de l'Etat est en outre consolidé par le niveau de leur connaissance et le type de formation qu'ils ont reçu", "Du corps de l'Etat", p. 44.

- Chapitre 3 -

1. Archives du Royal Institute of British Architects, Lettre datée 18 septembre 1888.
2. Conservation des hypothèques, Meaux: vol. 83, no. 38, 22 mai 1897 et vol. 87, no. 40, 15 janvier 1900; radié définitivement le premier février 1901. Les hypothèques conservées à Meaux nous enseignent qu'un crédit de dix mille francs a été ouvert par l'imprimeur de La Semaine des constructeurs (devenue La Semaine du bâtiment) qui couvrait l'impression de la revue entre 30 septembre 1895 et 15 avril 1896. Marcel Daly a hypothéqué la maison pour relancer la revue de son père, vol. 905, no. 55.
3. Barbey d'aurevilly a dédié Du Dandysme et de Brummel à Daly en 1844 et en 1864. Il insiste sur l'élégance de Daly, qui "sent la grâce comme une femme et comme un artiste" et lui dédie "cette étude sur un homme qui tira sa célébrité de son élégance", 2e éd., pp.iii-iv.
4. Luxe: Soirées musicales, il invite Jules Duval à entendre les "artistes musiciens de premier ordre"; lettre de S. Aygaleng à Jules Duval, 22 avril 1847, Salon, "A propos de l'Ecole de la Vérité dans l'Art", Semaine des Constructeurs, 25 juin 1887. Voyages: RGA, notices nécrologiques, voyages aux Amériques, 1854-1857; Cadeaux et voyages avec Mérimée: Maurice Parturier, Pierre Josserand et Jean Mallon, Correspondance de Mérimée, 15 vols., Paris, 1952-64, VII, pp. 4-5, remerciements de "votre aimable bourriche". Daly vit dans le 6e, 6 place Furstenberg; le 5e, 60 place Saint Michel, actuellement rue Monsieur-le-Prince, et 6 rue de la Sorbonne.
5. H.H.S., "The late M. César Daly", The Builder, 20 janvier 1894, pp. 46-47.
6. A.D. de la Seine, Calpin de Cadastre, DP<sup>4</sup>C 1102, 1862, rue de la Sorbonne. Daly loue quatre appartements pour un loyer total de 4400 francs, sur lequel il paye une patente de 3500 francs en 1865, qui est réduit par la suite à 2500 puis à 2300 et enfin à 2500 francs. Il est probable que la 1<sup>er</sup> appartement sur l'entresol gauche soit l'habitation de Daly, les autres appartements servant de bureaux pour la Revue. C'est un appartement "haussmanien" classique, avec deux chambres.

7. Fabre des Essarts, "Notes intimes sur César Daly," La Rénovation, 31 octobre 1899, p. 1174. C'est nous qui soulignons.
8. H.H.S., "The late M. César Daly", p. 47.
9. Hélène Lipstadt, "Housing the bourgeoisie", Oppositions, 8, Spring 1977, pp. 34-45.
10. Architecture privée, I, pp. 22-23; R.G.A., I, 1840, cols. 200-201.
11. A Cannes, 27 septembre 1868, et le 28 janvier 1869, selon Mérimée, XIV, pp. 254-5 et XV, p. 376; 1871, à Arcachon; 1874, à Alger; 1877, à Nice; 1880, à Nice; 1883, à Cannes; d'après la Revue et des lettres à Considérant, 10 AS 31 (6).
12. A.N. Minutier Central: EtudeXCVII, liasse 1099, 20 février 1860.
13. A.N.F.<sup>18</sup> 29.
14. A.N.: 279 AP 8, Lettre de Mme Daly à Alphonse de Calonne, 7 janvier 1890.
15. A.N.F.<sup>19</sup> 1823, Léon Vaudoyer, Diocèse d'Albi, 31 décembre 1853.
16. A.N.F.<sup>19</sup> 7227, "Rapport de l'inspecteur général".

Appendice I

UNITÉ PÉDAGOGIQUE

D'ARCHITECTURE N° 3

BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

LES ORIGINES CONFLICTUELLES DE CESAR DALY

LA VIE SECRÈTE DE CESAR DALY :  
NAISSANCE ILLEGITIME, PARTI LEGITIMISTE,  
CAUSE FOURIERISTE

N° 294

Cesar-Denis Daley

enfant naturel

L'an Mil huit cents onze, le dix-huit juillet à quatre heures  
et demie après midi.

Pardevant nous Louis Gaud Maire de la ville de Verdun, faisant  
les fonctions d'officier de l'état civil de ladite ville.

Est comparu en l'Hôtel de la Mairie le sieur John Daley, com-  
missaire des vivres de la marine royale Britannique, prisonnier  
de guerre anglais, âgé de trente-deux ans, natif de Portsmouth  
en Angleterre, logé en cette ville chez la dame veuve quiest,  
rentière, rue St Lambert.

Lequel nous a déclaré que le jour hier à onze heures du matin

Les recherches menées parallèlement depuis 1975 par Hélène  
Lipstadt et Ian Frazer ont donné lieu à ce texte, rédigé  
par Ian Frazer, qui s'est occupé plus spécialement de la  
généalogie de la famille de Calonne-Daly. Nous remercions  
les membres de la famille qui ont bien voulu nous venir en  
aide, ainsi que le Maire de Calonne-Ricouart, et les Direc-  
teurs des Archives Départementales de l'Essone et du Pas-de-  
Calais.

native de Calonne-Ricouart, arrondissement de Béthune, Dépar-  
tement du pas-de-calais, fille de défunt le sieur Marie Louis  
Joseph Bernard et de dame Marie Louise Charlotte Adelaïde Neufve.

Lesdites déclaration et présentation faites, en présence de  
Jean Salmon, marchand orfèvre, âgé de quarante-sept ans, demou-  
rant rue Mazel et Louis Cécile, traiteur, âgé de trente-deux ans,



Appendice I

7. Fabre des Essarts, "Notes intimes sur César Daly," La Rénovation, 31 Octobre 1899, p. 1174. C'est nous qui soulignons.
8. H.N.S., "The late M. César Daly", p. 47.
9. Hélène Lipstadt, "Housing the bourgeoisie", Oppositions, 5, Spring 1977, pp. 34-45.
10. Architecture privée, I, pp. 22-23; E.G.A.: I, 1940; cols. 200-201. LA VIE SECRÈTE DE CESAR DALY.
11. A Cannes, 27 Mars 1871, selon NAISSANCE ILLUSTRE, Paris, 1871, p. 376; 1871, à Arcachon; 1874, à Alger; 1877 à Nice; 1883, à Cannes; d'après la copie de ses lettres à Considérant, 10 AS 31 (6).
12. A.S. Ministère Central: Etude sur l'enseignement primaire, 20 février 1869.
13. A.N.F. 29.
14. A.N.: 275 AP 8, Lettre de Mme Daly à Alphonse de Calonne, 7 janvier 1800.
15. A.N.F. 1817, Lion Vauvray, Diocèse d'Albi, 31 décembre 1813.
16. A.N.F. 1817, "Rapport de l'inspecteur général".

Les recherches menées parallèlement depuis 1975 par Hélène Lipstadt et Jan Peyer ont donné lieu à ce texte, rédigé par Jan Peyer, qui s'est occupé plus spécialement de la généalogie de la famille de Calonne-Daly. Nous remercions les membres de la famille qui ont bien voulu nous venir en aide, ainsi que le Maire de Calonne-Ricouart, et les Directeurs des Archives Départementales de l'Espagne et du Pays de Calais.

UNITÉ PÉDAGOGIQUE  
D'ARCHITECTURE N° 3  
BIBLIOTHÈQUE

2, av. de Paris, 78000 VERSAILLES

LES ORIGINES CONFLICTUELLES DE CESAR DALY

N° 294

Cesar-Denis Daley  
enfant naturel.

L'an Mil huit cents onze, le dix-huit juillet à quatre heures et demie après midi.

Pardevant nous Louis Gand Maire de la ville de Verdun, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de ladite ville.

Est comparu en l'Hotel de la Mairie le sieur John Daley, commissaire des vivres de la marine royale Britannique, prisonnier de guerre anglais, âgé de trente-deux ans, natif de Portsmouth en angleterre, Logé en cette Ville chez la dame Veuve quivaut, rentière, rue St Lambert.

Lequel nous a déclaré que le Jour hier à onze heures du matin est né dans son Logement surdit, un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il déclare donné les prénoms de

• César Denis,

se reconnaissant pour être le père dudit enfant, et L'avoir eu avec d<sup>elle</sup> Camille-Augustine Bernard, âgée de Vingt-cinq ans, native de Callonne-Ricouart, arrondissement de Béthune, Département du pas-de-calais, fille de défunt le sieur Marie Louis Joseph Bernard et de dame Marie Louise Charlotte Adelaïde Raulin.

Lesdites déclaration et présentation faites, en présence de Jean Salmon, marchand orfèvre, âgé de quarante-sept ans, demeurant rue Mazel et Louis Cezile, traiteur, âgé de trente-deux ans,

domicilié rue de L'hotel-de-Ville, tous deux amis des père et mère de L'enfant et outre le père et les dits témoins, signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

L'an Mil huit cents onze, le dix-huit Juillet à quatre heures et demie après midi.  
Pardevant nous Louis Gaud Maître de la ville de Verdun, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de ladite ville.  
Est comparu en l'Hotel de la Mairie le sieur John Dakey, commisaire des vivres de la marine royale britannique, prisonnier de guerre anglais, âgé de trente-deux ans, natif de Portsmouth en Angleterre, logé en cette ville chez la dame Vouve quivaut, rentière, rue St Lazare.  
Lequel nous a déclaré que le jour hier à onze heures du matin est né dans son logement surdit, un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il déclare donné les prénoms de

César Denis.  
Je reconnaisant pour être le père dudit enfant, et l'avoir eu avec <sup>de</sup> Camille-Augustine Bernard, âgée de vingt-cinq ans, native de Calonne-Ricourart, arrondissement de Béchune, Département du pas-de-calais, fille de défunt le sieur Marie Louis Joseph Bernard et de dame Marie Louise Charlotte Adélaïde Raulin.  
Lesdites déclaration et présentation faites, en présence de Jean Salmon, marchand orfèvre, âgé de quarante-sept ans, demeurant rue Mazet et Louis Cezille, traicteur, âgé de trente-deux ans,

Ainsi commença la carrière de César Denis Daly, enfant naturel d'un sujet britannique bien que né en France, qui devait devenir l'architecte fouriériste. A l'employé chargé de l'état civil son père, le marin anglais, dissimula donc la véritable identité de sa maîtresse sous le nom assez quelconque de Bernard. Il ne s'agissait pourtant pas d'une simple fille du peuple. Lorsque le couple se réfugia en Angleterre, ils se marièrent en l'église paroissiale anglicane de St Nicholas, à Deptford, ville portuaire incluse dans le vaste complexe du port de Londres. Alors qu'en France l'usage des titres de noblesse était toujours proscrit, en Angleterre en revanche, la jeune femme put enfin dévoiler ses origines aristocratiques et décliner son vrai nom : Camille de Calonne. La loi britannique qui condamne à la bâtardise à perpétuité tout enfant né hors du mariage, ne l'autorisait pas à légitimer son fils naturel.

Qui était ce couple mal assorti qui venait de cimenter ainsi leur union ?

John Daley, - comme son nom nous le suggère - était probablement d'ascendance irlandaise. Son lieu de naissance, Portsmouth, le plus grand port de guerre britannique et point stratégique pour la défense de la Manche, le prédestinait presque à faire carrière dans la marine. Son grade de commissaire des vivres lui donnait le droit de loger en ville plutôt que dans le camp de prisonniers de Verdun. A l'origine il était sans doute commissaire de la marine, jouissant du même statut qu'un officier ordinaire, sinon d'un officier combattant. Lors de la diminution des effectifs et des armements qui suivit le rétablissement de la paix, il dut se contenter d'un emploi de commis des vivres à bord d'un bâtiment de la compagnie anglaise des Indes Orientales.

Son épouse, quant à elle, pouvait se réclamer d'un lignage beaucoup plus haut. Elle était issue, non de la famille de l'illustre ministre de Louis XVI mais de celle des de Bernard de Calonne, l'une des familles les plus puissantes de l'Artois sous l'Ancien Régime.(2) Son père, un comte qui avait suivi les Bourbons en exil, était mort à Londres en 1796. Son oncle, le comte de Béthune, avait été guillotiné à Arras sous la Terreur. De par sa mère elle descendait d'une famille encore plus influente, les de Raulin de Belval, en Artois, que la bourgeoisie d'Arras avait admis dans ses rangs au XVI<sup>e</sup> siècle et dont presque tous les membres avaient fait car-

rière dans l'armée comme officiers depuis le milieu du XVIIe. Son arrière grand-père, Jules-César (1697-1785) s'était élevé au rang de maréchal de camp, maire d'Arras et député de la noblesse d'Arras à la Cour peu avant la Révolution. Son grand-père, chevalier de St Louis et capitaine de cavalerie, avait trouvé la mort en pleine jeunesse à la bataille de Minden, en 1759. (3)

Cette ascendance illustre toutefois avait été quelque peu ternie par les années d'exil qu'elle avait passées à Londres pendant sa première enfance où, dès l'âge de six ans, elle aurait appris à endurer la faim et la misère ainsi qu'à s'accommoder de son statut de déclassée.(4) Son père, le comte de Calonne, grand-père de César Daly était mort en 1796 dans cette même ville dépouillé de tous ses biens par la Révolution et dans l'indigence la plus noire. (5) On peut donc penser que sa veuve et ses orphelins ont eu à affronter de grandes difficultés matérielles pendant les quatre années qui suivirent sa mort, jusqu'au jour où la comtesse réussit un coup de maître en mariant sa fille aînée au fils aîné du comte de Bothere! (cf. Appendice ; Généalogie de César Daly 28-29), dont la famille occupait une place éminente à la cour des princes exilés. Cette alliance lui aurait assuré ainsi qu'à cette fille un certain degré de sécurité et de confort jusqu'à la Restauration qui marqua la fin de leur exil. (6)

Quant au comte de Bothere!, il avait été nommé commissaire du Roi auprès du gouvernement anglais. Il sut gagner l'estime de Pitt et de son ministre de la guerre, Windham. C'est lui qui se procura des presses à Southampton, complexe naval proche de Portsmouth (lieu de naissance de John Daley) afin d'imprimer la propagande royaliste qu'il introduisait ensuite dans la France révolutionnaire. Accompagné de ses fils il faisait des descentes sur les côtes bretonnes et travaillait comme agent secret royaliste en France. Le comte d'Artois, futur roi Charles X, lui témoigna sa reconnaissance en promettant à son fils aîné une charge de propriété de 200 000 francs. Le comte de Bothere! mourut d'apoplexie à Londres en 1805. La famille royale qu'il avait invitée à dîner chez lui le lendemain assista à ses obsèques. L'île de Jersey qui servait alors de base de départ pour les expéditions des Bothere! et de lieu de séjour à leurs femmes allait devenir également le lieu de prédilection de la comtesse de Calonne qui s'y installa et y mourut après la Révolution de Juillet (7).

Si la loi révolutionnaire du 28 mars 1793 frappa les émigrés de mort civile et confisqua leurs biens, la politique de Napoléon, elle, se voulait réconciatrice. Les émigrés furent donc amnistiés par le senatus-consulte du 6 Florial an X sous réserve qu'ils revinssent en France avant le 1er Vendémiaire an XI, renonçassent à leurs titres et fissent acte d'allégeance au gouvernement. La comtesse de Calonne et sa fille la comtesse de Bothereau restèrent à Londres et à Jersey ; les autres enfants du feu comte de Calonne regagnèrent le Pas-de-Calais. Le fils se maria et s'établit à Béthune (G. 26-27). Les enfants étaient censés entrer en possession de l'héritage de leur père défunt (pour les terres non encore vendues) par le senatus-consulte du 6 Florial an X mais l'absence de leur mère retarda la liquidation de la succession et ce n'est que le 23 février 1808 que Napoléon leur en accorda le droit (8).

En mai 1809 nous retrouvons Camille, future mère de César Daly, âgée de 23 ans, demeurant à Arras. Après le mariage de Camille et de John Daley, le couple vit à Londres avec leurs enfants. Mais à peine César est-il entré dans sa treizième année qu'un malheur frappe la famille : John Daley s'embarque en 1824 comme commis de vivres sur un vaisseau de la compagnie des Indes Orientales et meurt de la fièvre jaune dans l'île de Java, à l'autre bout du monde. (9) Madame Daley, sa veuve française, se trouve échouée à Londres avec deux enfants à charge et frôle la misère. En 1827, à la suite d'une grave maladie et à bout de ressources en Angleterre, elle se résout à lancer un appel au secours à son frère le comte de Calonne à Béthune, avec lequel elle n'a pas communiqué depuis longtemps :

"Je suis de retour à Londres pour y trouver de l'occupation, je veux dire des élèves à qui je puisse donner des leçons de français. Je n'ai pas encore pu en trouver une, mais je ne me décourage pas, je dois trop à la Providence qui est toujours venue à mon secours pour craindre qu'elle m'abandonne. Je suis dans ce moment ici fort mal à mon aise. Je suis obligée de tout faire moi-même car je ne peux avoir de servante ayant à peine de quoi me nourrir ainsi que ma fille qui est avec moi. Dans un an ou deux, elle pourra donner des leçons, ce qui nous mettra (sic) un peu plus à notre aise ; en attendant il faut que je prenne patience et que je me contente de mon sort...

Césart (sic) mon fils est le meilleur enfant du monde. Il me donne

La plus grande satisfaction, il va entrer au collège l'été prochain pour y faire ses études pour l'état ecclésiastique. Il veut se faire prêtre et j'en rend grâce à Dieu. Sa résolution m'a déterminé de rester en Angleterre. Que ferois-je en France, pauvre : il vaut mieux que je le sois dans un pays étranger où je ne suis pas connue que d'exposer ma pauvreté dans mon pays natal. Je reste donc ici, mon cher Calonne, et je te prie de parler quelquefois de moi avec les tiens. Un jour nous nous reverrons, j'espère, pour être heureux à jamais, c'est souvent cette pensée consolante qui m'encourage et qui me fait souffrir patiemment les misères de cette vie... Nos enfans, mon Cher Calonne, doivent faire tout notre bonheur. Je parle par expérience, mon cher ami, les miens font toute ma joie." (10)

Quelques semaines plus tard, elle reprend :

"Pense un peu, mon cher Calonne, que je fais tout mon ménage et mon blanchissage sans être aidé de personne, et j'ai malgré tout cela bien mal au côté droit ; je ne peux me coucher ni sur le dot ni sur le côté droit. Ajoutez à cela presque toujours mal à la poitrine et souvent une toux très violente. On me sollicite souvent de prendre les avis d'un médecin, mais il en coûte tant que je les crains, et je n'ose me mettre entre leurs mains. Il faut aussi dire que tout ce que je ressens ne provient que de fatigues et d'inquiétudes d'esprit, et que les médecins ne peuvent guérir ces maux là qui viennent de besoin d'argent ; à vous mon cher Calonne j'ose parler à coeur ouvert et sans déguisement. J'ai aussi une si grande frayeur de faire des dettes que je préfère me laisser manquer du nécessaire que d'emprunter ou prendre à crédit. Nous menons une vie très frugale et même un peu trop pour ma santé..." (11)

Elle congédie également les professeurs qui avaient enseigné à sa fille Camille l'italien, l'anglais, le dessin et la musique. "Pour être à meilleur marché", elle emménage dans ce qu'elle appelle un "todit" (sic). Au bout de quelques mois de semblables luttes contre la pauvreté, elle décide de rentrer en France avec ses enfans en mars 1828. (12)

Quelle a été la position de la famille de Madame Daley en France depuis la Restauration, cette famille dans le sein de laquelle elle va se replonger après 14 ans de séparation ? Plusieurs branches de la famille sont redevenues fort influentes sous les Bourbons, surtout dans le Pas-de-Calais. Louis Alexandre Morgan de Béthune, cousin de Mme Daley (G. 49) a gagné la reconnaissance des Bourbons en défendant les accusés de la Terreur à Arras, tel le comte de Flahaut accusé d'avoir reçu de faux assignats pour soulever les faubourgs de Paris, lesquelles plaidoiries valent à Morgan seize mois de prison. Nullement intimidé, il prend la défense de son camarade de prison, le comte de Béthune, beau-frère de la comtesse de Calonne, dont il obtient l'acquiescement pour voir son client guillotiné le soir même aux flambeaux sur l'ordre du redoutable pro-consul Joseph Lebon. La famille de Béthune lui offre la main de la fille du supplicié qu'il épouse en 1796 (G. 48) Il continue à défendre des royalistes devant les tribunaux révolutionnaires et devient par la suite agent secret de Louis XVIII : il se rend fréquemment à Londres et à l'instar des Bothere!, s'acquiesce de missions dangereuses qui lui valent une détention au Temple. A la Restauration, le roi lui octroie des titres de noblesse et le nomme procureur général à Amiens. Son frère Adrien Morgan de Belloy devient maire d'Amiens et député de 1815 à 1827. Le marquis de Tramecourt, autre cousin de Mme Daley (G. 50) qui a épousé une deuxième fille du supplicié, est un ancien officier de l'armée de Condé rentré en France en 1800. Son influence est grande dans la région d'Arras dont il est député royaliste après 1815. Il est très lié avec le premier ministre Villèle. Les de Bothere! s'installent à la cour de Rennes tandis que le vicomte de Bothere!, dernier né de la famille et oncle de César, est nommé secrétaire d'ambassade à Madrid avant de revenir à Paris en 1825 où il fonde la célèbre maison de banque grâce à laquelle il s'enrichit en achetant les droits des familles royalistes émigrées sur leurs parts du "milliard des émigrés". Les de Béthune, descendants de la soeur de la comtesse de Calonne (G. 24) recueillent la succession des énormes propriétés des ducs de Sully - propriétaires du château de Sully sur Loire - ; ils prennent le nom de Béthune-Sully et s'allient par le mariage avec les Montmorency-Luxembourg (G. 55-56). (13).

Seuls les de Bernard de Calonne ne retrouvent rien de leur gloire de l'Ancien Régime. Il est vrai que, le comte actuel, oncle de César Daly et âgé de 10 ans seulement à l'époque, n'a pu combattre dans l'armée de Condé et, à l'âge de 20 ans, il a déjà composé avec Napoléon. Il vit, obs-



cur et pauvre, à Béthune. Sa plus haute ambition est de racheter les propriétés de sa famille vendues comme biens nationaux. Lui et ses fils descendent de temps à autre sur Calonne-Ricouart, petit village et ancien manoir féodal de la famille pour rallier autour d'eux des "paysans fidèles". Il maugrée contre "la sottise vanité d'un prétendu comte irlandais" qui se fait appeler de Butler, "venu s'établir au château de nos ancêtres comme l'héritier de l'acquéreur révolutionnaire." Le fait que ce nouveau châtelain parvenu soit reçu dans les châteaux des environs par des familles telles les Madre de Ranchicourt et les comtes des Molde de la Buissière l'irrite profondément : "Il (n'est) des hommes plus méprisables que ceux dont je vais vous parler... Les Butler, à leur arrivée ont eu l'audace d'aller visiter les castels d'alentour : eh bien, croiriez-vous que, non seulement ils ont été reçus partout, mais qu'on a eu l'extrême bassesse de leur rendre leurs visites ? "A Calonne-Ricouart, flanqué de ses "paysans fidèles", il ne daigne pas rendre les salutations de Butler et se contente de le "toiser de la tête aux pieds". Par le truchement de Mme de Botherel, il espère dissuader le préfet de recevoir Butler à la préfecture (14). Le comte décrit ainsi le château où il est né :

"Ce château, bâti à la moderne, avant la Révolution, était l'un des plus beaux du pays. Sa construction a coûté au moins 250 000 francs. Il se composait de plusieurs salons de compagnie et à manger, appartements de maître, antichambres, cabinets de toilettes et d'étude ; boudoirs, salle de bains, salle de billard, entresol, le tout parfaitement éclairé par de belles croisées, avec persiennes ; ... péristyle, cour d'honneur, perron, autres cours, avant-cour fermée d'une belle grille en fer etc. etc. Il est à trois étages, deux ailes autour, double en profondeur sur une façade de 80 pieds, situé sur une côte, entre cour et jardin, construit en grès et en pierres blanches... couvert en ardoises... Tous les salons sont parquetés et garnis de très belles boiseries sculptées dans le genre le plus moderne et d'une grande beauté. Les cheminées et l'extérieur des fenêtres (sont) recouverts en marbre de différentes espèces." (15)

Son père fut également le propriétaire d'un château-donjon situé à Divion, non loin de là, et composé de plusieurs salons, étangs, viviers, parterre, jardins, etc, le tout entouré de fossés, avec ferme avoisinante

envisager la solution de l'emprunt. Sa peur sacrée des dettes la retient de vendre ses droits au milliard au vicomte de Botherel que la famille de Calonne considère avec une méfiance croissante. Sa mère calcule que Mme Daley aurait pu réaliser 106 000 francs en vendant ses droits au milliard au vicomte qui, à 5 %, fourniraient 1300 livres de revenus mais le comte conclut qu'elle ne peut les vendre qu'à grande perte. Mme Daley répugnait à vendre ses terres pensant qu'elle mourrait avant de percevoir ses indemnités, laissant ainsi ses enfants sans ressources. (19) Son frère le comte conclut que "ces circonstances, comme tant d'autres, tiennent aux malheurs qui ont toujours accablé notre famille depuis 35 ans et à son affreuse destinée." (20) Il ne faut pas penser que Mme de Calonne traitait sa fille d'une manière indigne : si elle fustige sa pusillanimité, elle ne lui envoie pas moins en Angleterre une somme globale de 2000 francs espacés sur dix-huit mois. Elle épuise ses forces en se rendant seule à Paris, à l'âge de 71 ans, pour respirer l'air infect de la capitale par un mois d'août torride afin d'essayer d'accélérer la procédure au ministère, démarche qui lui vaut "une nouvelle crise de douleurs hépatiques, accompagnées de vomissements effrayants"(21). Si enfin elle s'irrite du comportement de sa fille, c'est qu'elle ne peut plus l'aider sans vendre ses propres rentes, ce qu'elle ne veut pas faire puisque Camille refuse de vendre les siennes.

A son retour d'Angleterre, Mme Daley s'installe pauvrement à Douai, chef-lieu universitaire du Nord à l'époque, afin de veiller sur les études de César au collège de la ville, où il suit les classes préparatoires à l'Ecole Polytechnique. Sa grand-mère la comtesse leur rend visite et exprime la joie que lui apportent ses petits-enfants et leurs "jolis talents", surtout César qui n'a pas besoin qu'on le pousse à travailler.

"Ce que l'on exige pour entrer à l'Ecole Polytechnique (sic) est delà des règles de la sagesse car c'est extrême ; il n'est pas possible que la physique (sic) ne souffre pas infiniment d'une application qui n'est pas en proportion aux besoins de la jeunesse. Le pauvre César est obligé de s'éponger les yeux pour les obliger à se tenir ouverts, tant le sommeil l'accable."(22).

Nulle ombre ne plane sur l'accueil que lui réserve sa grand-mère. César n'a jamais été rejeté de sa famille. Son cousin germain, Alphonse

et plusieurs manoirs rattachés dans le Pas-de-Calais. Après 1825, le comte de Calonne compte sur le milliard des émigrés pour pouvoir racheter le plus grand nombre possible de ces beaux domaines. Mais la famille chicane sur le montant de sa compensation fixée à 520 032 francs (soit 21 000 livres sterling), le dossier traîne dans les bureaux du ministère, les années de privation se prolongent...(16) Le comte enfin, dont le caractère s'aigrit à la vue des dépenses inutiles de courrier occasionnées par son dossier de compensation, trouve en août 1825 un logement modeste à l'extrémité sud de Paris, loin des beaux quartiers, pour veiller à la fois à la progression de son dossier au ministère et sur les études de ses deux fils : Jules (G.57) à la faculté de droit, et Alphonse (G.59) futur rédacteur de la Revue de l'Architecture et ami de César Daly, au lycée Louis-le-Grand. La comtesse douairière s'inquiète de voir son fils "abandonné à la tristesse et au regret d'une infortune où nous ne pouvons rien changer" et lui recommande de chercher du réconfort dans la religion. Le Christ fournit un exemple de pauvreté, les richesses ne conduisent pas au bonheur. Elle souffre d'apprendre que le petit Alphonse, 10 ans, doit se rendre à pied au centre de Paris, quittant chaque jour l'appartement à 6 heures pour aller au lycée "par un froid aussi constant qu'excessif, par la neige, verglas et toutes espèces de frimas." (17)

En mars 1828, Madame Daley arrive en France avec ses enfants pour retrouver ce tableau de famille déjà décrit, où les esprits supportent mal le frein de la pauvreté en attendant la manne d'un milliard qui semble s'éloigner davantage chaque jour. Sans doute sa famille regarde-t-elle d'un mauvais oeil son infortune ajoutée à la leur : encore des bouches qu'il faut peut-être nourrir. Sa mère avoue : "Je regrette qu'elle ne soit pas demeuré encore un peu en Angleterre ; je l'engage à ne pas faire de dépenses ou au moins, d'en faire peu." Elle se plaint du désir de Camille d'acheter un piano pour les leçons de la petite fille. "Si Camille faisait encore mieux... elle attendrait encore quelque temps pour faire cette dépense, et pour cause..." (18)

Quelle est la situation pécuniaire exacte de Mme Daley ? Certes elle est propriétaire de terres dans l'Artois après le partage de 1809 entre les quatre héritiers du comte défunt. Mais elle ne peut pas faire vivre et éduquer ses enfants au moyen de ses seules rentes. D'autre part, ayant très peu d'espoir de recevoir sa part du milliard, elle ne veut pas

de Calonne (G.59), futur vicomte et publiciste, de 6 ans son cadet, devient l'un de ses meilleurs amis. Les liens entre les Daly et les de Bernard de Calonne resteront intimes pendant presque toute la vie de César. (23)

Il semble que les de Calonne aient perçu finalement leurs indemnités du milliard avant la révolution de 1830. Nous savons que Mme Daley attendait une somme rondelette de 165 498 francs de cette source. Une lettre de sa mère, datée d'avril 1829, révèle : "Je crois avoir mandé que Camille avait enfin touché tout ce qui devait lui revenir ; ce n'a pas été sans peine et cassement de tête." (24) Aussitôt après, sans doute rassérénées, Mme Daley, la comtesse de Bothere1 et leur mère donnent l'ordre de vendre toutes les terres qui leur restent dans le Pas-de-Calais. Le comte décide alors d'acquérir celles de leurs terres qui se trouvent à Calonne et à Divion. Mme Daley reçoit 1475 francs pour la vente de ses terres à son frère. Le comte continue à consacrer ses indemnités à racheter les terres confisquées de son père. Et en 1833, il s'installe une fois de plus au château de ses ancêtres, témoignant ainsi de sa nostalgie pour l'ordre social périmé, aux dépens de la fortune de la famille, en face de l'ordre bourgeois conquérant symbolisé par les investissements dans les rentes sur l'état ou dans des actions de sociétés commerciales. (25)

La puissance de la famille essuie un grave revers de fortune avec la révolution de juillet qui enlève à nombre de ses membres toute influence politique. Au moment même où César, qui vient d'échouer au concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique, a le plus besoin de contacts pour trouver un emploi, Morgan de Béthune meurt en 1830, tandis que Morgan de Belloy vit retiré de l'arène politique depuis 1827. Le marquis de Tramecourt se voit exclu de la chambre des Pairs par l'article 68 de la nouvelle charte de 1830. Le fils d'Auguste Raulin de la Vasserie, Narcisse (G.44), l'un des notables d'Arras et conseiller municipal depuis 1826, se retire en même temps que les Bourbons. On peut considérer toute la carrière de Daly - ainsi que celles d'Alphonse de Calonne et de leur ami Barbey d'Aurevilly - dans le journalisme, refuge précaire des talents sans place, comme la conséquence directe de la Révolution de 1830 : leurs familles profondément légitimistes ne peuvent plus espérer leur fournir des emplois dans l'administration. Mme Daley réussit toutefois à caser sa fille après la révolution. Camille Charlotte, âgée seulement de 17 ans, épouse Constant Loy

(G.168-169) depuis 10 ans avoué à la cour de Douai, veuf de 35 ans et père d'un garçon de 9 ans, Alfred (G.101). Ce n'est pas un parti avantageux, mais il donne une promesse de confort bourgeois. L'histoire de la famille de Loy fut aussi mouvementée que celle des Daly. Les Loy, eux aussi, furent victimes de l'intraitable proconsul révolutionnaire Lebon. Le père de Constant Loy avait été moine, avant la révolution et fut emprisonné par Lebon sous la Terreur. Relâché, il fut contraint, sous la menace, de se marier en 1794 et devint libraire à St Omer. Le repentir l'assaillit sous Napoléon : il divorça et se réconcilia avec l'église, menant dès lors une vie retirée, modeste et irréprochable, pratiquant ses devoirs de religion à la grande édification du clergé et de son entourage. Constant Loy est un magistrat "plus solide que brillant", "grave, laborieux et zélé", à en croire ses supérieurs. (26) En fait c'est lui, avec sa maturité et sa connaissance du droit qui prend la tête de la famille. C'est lui qui se charge de la liquidation de la succession de la comtesse de Calonne morte à Jersey en septembre 1833. Loy découvre avec ahurissement que la comtesse a été dépouillée d'une somme de 20 000 francs qu'elle avait emportée avec elle. Sur ses vieux jours, elle aurait prêté de grandes sommes d'argent à de jeunes gens touchés. "Connaissant ma mère, je me trouve fort heureuse d'avoir ce qui me revient. Nous pouvions encore en perdre davantage", (27) remarqua Mme Veuve Daley, non sans aigreur, qui recueillit sa part de l'héritage : 665 livres sterling, soit 15 495 francs. Entretemps, la famille s'est agrandie avec la naissance des petites Camille (G.97) et Geneviève (G.99) Loy. Constant, lui, rejoint les bancs de l'Ecole de Droit pour approfondir ses connaissances. (28)

La situation financière de la famille entre 1833 et 1860 reste obscure. Tout laisse supposer que Mme Daley a investi sa part du milliard dans des rentes sur l'état qui lui permettent de payer les études de César. Elle meurt cependant à la fin du siège de Paris dans un dénuement complet. Daly, dont la réputation de beau parleur n'est plus à faire, l'avait-il persuadée d'investir sa fortune dans la Revue Générale de l'Architecture ? Cette hypothèse a le mérite d'expliquer la naissance de cette revue à la présentation luxueuse. A la fin de sa vie, Alphonse de Calonne prétendit :

"Ma famille était très riche avant la première révolution. Tous ses biens ont été pris et vendus. Le fameux milliard de l'indemnité ne nous a pas rendu la soixantième partie du capital de 1789.

La révolution de 1830, en supprimant le fonds commun sur lequel nous avions des droits reconnus nous a enlevé le reste."(29)

Le comte de Calonne vend en 1837 le château ancestral pour lequel il a tant lutté et où il vit seul. "Je conçois vos regrets, lui écrit Constant Loy. Mais ils doivent être compensés en partie par la diminution des frais énormes de réparations que devrait vous occasionner la propriété que vous avez abandonnée." (30) Il achète une propriété à Douai et fait construire à Divion une maison bourgeoise à deux étages qu'il appellera le château de Divion et qui restera la principale demeure de la famille dans le Pas de Calais jusqu'à la mort du comte Alphonse en 1902.(31)

#### DALY ETUDIANT : L'HERITAGE SOCIO-CULTUREL

Que nous apprend sur César Daly cette mine de renseignements que constituent les papiers de sa famille maternelle ? Daly, anglais élevé en Angleterre, vit sa scolarité brisée par sa transplantation en France à l'âge de 16 ans et demi. Il n'est donc pas surprenant qu'après avoir renoncé au sacerdoce, il ait échoué au concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique. La nécrologie la plus détaillée que nous possédions sur Daly nous informe que, dans sa jeunesse, il envisagea une carrière militaire, désireux sans doute de marcher sur les traces de son père et de ses ancêtres maternels. Mais le premier prix de dessin qu'il remporta au collège de Douai - il aurait abordé l'étude du dessin dès l'âge de 7 ans en Angleterre - l'encouragea à poursuivre dans cette voie ; il serait alors entré au service de M. Maltais, architecte à Douai, à qui il aurait donné son congé vers 1831 pour entrer à l'atelier de Félix Duban dont la renommée commençait à s'étendre. Dans les dits documents, il n'est fait aucune mention de Paris avant octobre 1833, date à laquelle on retrouve l'ensemble de la famille Loy-Daly établie à l'adresse significative du 9, rue des Beaux-Arts. En 1835, la famille demeure au 32, rue de Seine St Germain, à quelques pas de là. Tout laisse supposer que la famille, dont les revenus étaient alimentés par le "milliard", jouissait d'une certaine aisance et que Mme Daly était en mesure de financer les études de son fils alors âgé de 24 ans. Or César manifesta bientôt le désir de "joindre une branche à celle de l'architecture qu'il a embrassée" et suivit les cours de l'Ecole de Droit en compagnie de son beau-frère Loy. Ce changement d'orientation ne témoigne-t-il pas des doutes sérieux qu'il a éprouvés quant à la possibilité de se tailler une place dans l'architecture ? Personne dans sa famille, il est vrai, ne pouvait lui faciliter son insertion dans

cette profession. Son beau-frère avoué, en revanche, était un homme de loi expérimenté. La position fâcheuse de Daly était aggravée par son élocution en français qui trahissait ses origines britanniques. (32) L'héritage familial de Daly constitua pour lui à la fois un atout précieux et un grave handicap. Quel que fût le pays où il ait vécu, il se situait toujours en porte-à-faux : catholique en Angleterre, il appartenait à une minorité opprimée ; en France, il était britannique ; héritier de traditions aristocratiques, il n'en resta pas moins marqué de la tare indélébile de son illégitimité et de l'origine obscure de son père. L'influence passée de la branche légitimiste et aristocrate de sa famille ayant été rendue inopérante par les circonstances historiques, Daly ne bénéficiait d'aucun appui susceptible de lui fournir les contacts indispensables à tout jeune homme désireux de faire carrière dans l'architecture - profession où, en outre, il était de règle que les talents, la clientèle et les "relations" se transmissent de père en fils -, ni de lui inculquer le savoir-faire requis pour faire son chemin dans le monde des professions libérales et bourgeoises. Bien que l'atout le plus sûr de son aristocratie, le milliard, lui ait permis d'échapper à la misère, de poursuivre ses études, de prodiguer son hospitalité à ses amis, il n'en resta pas moins étranger à l'Ecole des Beaux-Arts. Il ne dut donc compter que sur ses qualités personnelles, son charme et ses talents oratoires, pour élargir son cercle d'amis et se faire un nom. Cet être divisé, animé d'une ambition de réussite sociale, n'en avait pas moins acquis, à la suite d'une expérience de pauvreté qui se prolongea plus de quatre ans, une compréhension du sort des laissés-pour-compte, voire une sympathie à leur égard, qui l'auraient prédisposé à prêter l'oreille au discours socialiste, sans qu'il dût pour autant quitter la catégorie des nantis.



## L'ADHESION DE DALY AU SOCIALISME :

### SON AMPLEUR ET SES LIMITES

Comment Daly fut-il amené au socialisme ? Jean Canu l'a situé à Caen en 1831-32, membre d'un groupe de jeunes intellectuels républicains gravitant autour de Barbey d'Aurevilly et de Trébutien lui-même libraire arabisant et saint-simonien. Daly y serait venu avec la mission d'étudier les vieilles églises et monuments caennais pour l'Académie des Beaux-Arts. Or Daly n'a jamais été élève de l'Ecole des Beaux-Arts. Une consultation des archives saint-simoniennes ne révèle aucune trace de Daly dans la correspondance, pourtant détaillée, des nombreux saint-simoniens normands. (33) Le Globe est, il est vrai, lu à Douai comme dans la plupart des villes universitaires de France mais son correspondant dans cette ville avoue que sa lecture ne l'a pas rendu saint-simonien. Très sceptique il "regarde la réalisation de la doctrine comme impossible, à moins que Dieu ne descende sur la terre sous la forme du Père Suprême pour discerner et classer les capacités et que nous soyons tous des anges pour accepter le classement." (34) Vraisemblablement c'est à Paris - et pas avant 1837-38 -, que Daly se lie d'amitié avec Barbey. Le 8 septembre 1838, Barbey passe la soirée au Théâtre-Français où Alphonse de Calonne, ami et cousin de Daly, est venu le déposer et met sa loge à sa disposition. L'on ne trouve pas de références certaines à Daly avant août 1842, date à laquelle Barbey parle du rédacteur en chef de la Revue d'Architecture comme de son ami (35). Les références à Daly dans les Lettres à Trébutien suggèrent que Daly ne connaissait pas Caen et Trébutien avant l'automne 1847. "... Vous avez vu Daly, cette flamme pure d'un enthousiasme éternel !... Je ne puis vous dire à quel point vous avez plu à Daly ; ce savant homme, mon ami, est une rela-

tion qui pourra peut-être vous être utile. Vous ne vous imaginerez jamais avec quelle verve de bonheur il le ferait !" (36) Si Daly a étudié les églises de Caen, c'est vraisemblablement lors de cette visite en 1847. Cela signifierait qu'en 1831 Daly ne partageait pas les idées républicaines et saint-simoniennes de Barbey et de Trébutien.

Ainsi le mystère de la conversion de Daly au socialisme reste entier. Pierre Larousse salue en Daly l'architecte des plans du Phalanstère lors du premier essai à Condé-sur-Vesgre qui fut le grand projet de phalanstère poursuivi par Charles Fourier et Baudet-Dulury. Or on ne trouve pas la moindre trace d'une quelconque participation de Daly : les pages de la Réforme Industrielle ou le Phalanstère, journal fondé dans le but de faire de la propagande pour Condé ne portent pas mention de son nom, pas plus que les listes manuscrites des abonnés du journal. (37)

C'est en juillet 1836 que nous trouvons la première référence à Daly fouriériste. Le 4 juin 1836, deux plombiers réparant les toits de la cathédrale de Chartres sont, par étourderie, la cause du célèbre incendie qui détruira toute la charpente des toits et des clochers. C'est l'époque où le mouvement romantique vient de redécouvrir le Moyen-Age. Une vague d'émotion soulève toute l'Europe à l'idée que ce chef-d'oeuvre d'art gothique soit menacé. (38) L'École Sociétaire et César Daly saisissent l'occasion qui se présente de faire parler d'eux.

"Les Phalanstériens, tous hommes d'art, tous hommes de coeur et de talent, pensèrent tout d'abord à apporter leur pierre à la réédification du monument. Ils songèrent à députer l'un d'entre eux afin de s'assurer de la nature et de la grandeur du dégât et d'aviser aux moyens de la réparer en artistes. M. Daly s'offrit alors pour écrire la double histoire du monument, c'est-à-dire qu'il offrit sa plume et son crayon. Il vint à Chartres et maintenant que nous connaissons sa mission, voici l'oeuvre généreuse à laquelle Le Phalanstère a attaché son talent. M. Daly fait sa tâche de reproduire avec son crayon en trois larges pages les merveilles d'art et les broderies aériennes d'architecture suspendues autour du chœur. Tous les frais sont avancés par Le Phalanstère. L'oeuvre accomplie, une souscription sera ouverte et le produit sera conservé à concourir à la restauration de la cathédrale... C'est une sain-

te et gratuite mission que se sont imposée ces prêtres de l'art, M. Daly et ses amis du Phalanstère ; ce qu'ils veulent, c'est un peu de gloire pour l'un, un peu de reconnaissance pour les autres." (39)

Le rédacteur du Glaneur de Chartres exprime son vœu que "cette souscription éveille toute la sympathie publique sur l'artiste et sur le monument" et ajoute : "Nous voulons qu'aucun de nos concitoyens n'ignore le nom de cet artiste et que le plus grand nombre d'entre eux s'associe à l'oeuvre que ses amis du Phalanstère lui ont confiée."(40) Voilà notre jeune architecte, âgé de 25 ans, enfin lancé ! Celui qui, à peine 6 mois auparavant, s'était mis à l'étude du droit parce que la carrière d'architecte tardait à lui offrir un débouché, s'est fait un nom dans l'Eure-et-Loir et se trouve de surcroît nourri, logé et vêtu par ses nouveaux amis de la Phalange à une époque où les jeunes artistes sans réputation prolifèrent, battant le pavé de Paris, et où il est de plus en plus difficile de "percer". La Phalange qui le déclare "jeune et savant architecte" s'engage à offrir en cadeau à ses nouveaux abonnés trois lithographies de la cathédrale sorties de son crayon. En outre, elle va faire exposer ses estampes dans plusieurs grandes villes françaises pour faire de la publicité à la revue. Daly qui n'a jamais écrit d'article fouriériste ni publié de livre contenant une profession de foi fouriériste qui, en fait, ne publiera jamais un tel livre - à l'encontre d'autres artistes-architectes de l'Ecole Sociétaire tels Maurize ou Quest - s'avance, grâce au fouriérisme, sur les chemins de la gloire.(41) Victor Considerant n'a-t-il pas dit que "la mission souveraine de l'architecture" était "d'écrire l'histoire" ? Convenons que Daly, profitant d'une visite, à Chartres, en décembre, du futur chef de l'Ecole Sociétaire, disciple le plus influent de Fourier, fit au Glaneur le compte-rendu des cours sur la doctrine qu'y professa Considerant, lequel compte-rendu fut réimprimé par la Phalange. Il y fait l'éloge de "l'élan, la verve logique et la conviction du disciple", ce qui constitue sa seule contribution à la littérature fouriériste avant de passer à des destinées plus hautes.(42) La vie de Fourier, malade depuis plusieurs mois, touche à sa fin. Malgré les préventions de l'utopiste contre les architectes "anglomanes", la Phalange lance un appel à la réalisation de la théorie sociétaire et déclare que les Phalanstériens vont faire une expérience sur quatre cents enfants, dans un phalanstère à échelle réduite : "Notre ami, M. Daly, architecte, exécutera ce

travail sous la direction de M. Morize" (sic). Une fois terminés par Daly, les plans seront lithographiés, le devis imprimé et publié dans une brochure. En fait, il apparaît que Daly supplante en quelque sorte Maurize comme architecte du Phalanstère. Ce dernier travailla pendant trois ans, aux frais de Clarisse Vigoureux, au projet d'un phalanstère à grande échelle qui s'avéra trop cher. M. Maurize se voit relégué à "la confection du programme détaillé des besoins et des convenances de la fondation réduite, et, en général, des recherches et des études industrielles de toutes sortes nécessaires au projet. M. Daly est spécialement chargé du travail architectonique." (43) Une coquette somme de 10 000 francs est affectée à l'élaboration des plans. Voilà les difficultés financières de Daly surmontées pour quelque temps ! A peine âgé de 26 ans il se trouve chargé d'un projet qui, aux dires de ses amis, va transformer non seulement l'architecture, mais aussi tout le système social du monde. Si leur vision s'avère juste, lui l'étranger, ni Grand Prix ni même élève de la sacrosainte Ecole des Beaux-Arts deviendra du même coup l'architecte le plus illustre de France et même d'Europe. Comme le disait Fourier : "Aimer le genre romantique, c'est aimer l'attraction passionnée et les magnificences qu'elle va créer sur le globe. A sa voix 600 000 palais immenses remplaceront les dégoûtantes chaumières de nos villages." L'utopiste n'avait-il pas déclaré sans ambages que son système assurerait à ses architectes des fortunes colossales ? (44)

Affirmer que la Phalange de 1836 à 1843 contient de "nombreux et lumineux articles" sortis de la plume de Daly relève de la légende de Daly fouriériste convaincu que, nous le verrons, créeront ses enfants et lui-même entre 1880 et 1900. Mais nous pouvons croire que "l'initiation sociétaire directe s'offre à lui dans la parole et les écrits de Considérant qu'il voulait connaître et dont il devint vite l'ami." (45) Daly n'écrit en fait qu'une étude des oeuvres de l'utopiste Owen dont il partage la nationalité et la langue. Il y fait preuve d'une bonne volonté à lire les textes et, sur le plan de l'idéalisme, d'une aspiration vers un avenir de paix et de bonheur entre les peuples qu'il est peu surprenant de rencontrer chez un jeune homme autrefois attiré par le sacerdoce, et dont on peut penser qu'il est sans doute déchiré par la haine ancestrale de la France envers l'Angleterre, lui jeune anglais, amené en France par une mère française : "Les hommes n'aspirent pas éternellement en vain vers un âge de bonheur où ils forgeront de leurs épées, de socs de charrue et

de leurs lances, des faux ; pour eux, le temps s'approche où un peuple ne tirera plus l'épée contre un peuple ; où l'homme ne sera plus exploité par l'homme, où une majorité ne sacrifiera plus une malheureuse minorité" (46). La référence à "la malheureuse minorité" prend tout son poids quand on sait que Daly, élevé à Londres jusqu'à l'âge de 16 ans, par un père né lui-même à Portsmouth au sud de l'Angleterre, ne cessera de revendiquer toute sa vie sa nationalité irlandaise, alors que nulle preuve existe qu'il ait jamais vu l'intérieur de ce malheureux pays. Ce déchirement - sincère ou affecté - qu'il affiche lui vaudrait néanmoins la sympathie des chauvins, des catholiques et des hommes de gauche qui, vouant tous une haine féroce à l'Angleterre protestante et victorieuse de la France révolutionnaire, soutiennent la lutte de l'Irlande affamée contre son oppression. (47) La mort de l'anglophobe Fourier suit en octobre 1837, quelque temps après que Daly a été choisi comme architecte.

Désormais sa position d'architecte attiré du phalanstère dépendra surtout de la continuation de son amitié déjà mentionnée avec Considerant, devenu à présent le chef très autoritaire de l'Ecole Sociétaire. Plutôt qu'une action socialiste quelconque c'est, nous le verrons, cette amitié entre les deux hommes - qui se poursuivra jusqu'à la mort -, qui caractérise le "socialisme" de Daly. Il n'est donc pas surprenant que, lorsque la lutte pour la succession de Fourier s'ouvre en 1837 entre plusieurs groupes de phalanstériens, Daly ne se soit pas joint aux organisations en conflit avec Considerant. Daly n'est pas membre de l'Institut Sociétaire ni correspondant de l'Union Harmonienne. En 1840, l'Almanach Social de Czynski et Bonnard le met sur la liste des principaux artistes et travailleurs appartenant à l'Ecole Sociétaire ; il est domicilié au 47, rue de Seine St Germain (48). L'année suivante, son soutien à Considerant n'étant un secret pour personne, il se voit dénigré par Constantin Prévost, l'ennemi le plus acharné du chef de l'Ecole : "la constitution de ce groupe (l'Ecole Sociétaire) est très curieuse en ce que ce ne sont pas des membres d'un même corps, mais des meubles et vêtements à l'usage du luxe spirituel du chef : c'est le servilisme systématisé, organisé dans l'ordre intellectuel ; c'est ainsi qu'Amédée Paget sert de bonnet de coton ; Cantagrel de fou à sa Majesté ; Daly de dessinateur d'ombres chinoises ; M. Dulary, de porte-bannière ; Pellarin de clysoir ; vous, Muiron, d'enuque gardien du sérail de l'orthodoxie."(49). Mais les ombres que Daly dessinait portaient l'espoir de récompenses moins éthérées qui valaient bien une réputation de servilité !

Une fois les plans du phalanstère dressés, il fallait se mettre en quête d'un bailleur de fonds. Victor Considerant qui, un an après la mort de Fourier n'a toujours pas pu payer les frais de ses funérailles, ne recueillit pas le cinquième des fonds sur lesquels il comptait quand il commença la Phalange et sans l'aide financière de Mme Vigoureux, il aurait déjà dû s'avouer vaincu. Il décide alors de transformer la Phalange en société en commandite et de faire appel aux poches de ses disciples, entreprise qu'il mène à bien en 1840 grâce à l'appui d'un richissime anglais devenu mécène du mouvement, Arthur Young. Daly brille par son absence : il ne se compte pas parmi les rares disciples qui donnent de leurs deniers pour fonder la société. Les sacrifices, très peu pour lui ! Mais Young désire financer un essai sociétairé ; Daly est chargé de lui présenter son devis pour la construction du petit phalanstère. Ce devis s'élève à 1 500 000 francs. Maurice lui laisse entendre toutefois que cette somme pourrait être réduite de 300 000 francs. Young, rebuté par les préjugés anglophobes dont l'Ecole est bourrée s'en va en emportant son argent fonder avec la belge Mme Gatti de Gamond la colonie de Cîteaux. Les rêves de gloire de Daly doivent être provisoirement abandonnés. (50)

La réputation de Daly comme socialiste est assez solidement établie à présent pour qu'on lui offre de souscrire aux deux éditions de l'Union Ouvrière de Flora Tristan en 1843 et 1844, de concert avec ses condisciples Considerant, Cantagrel, Victor Hennequin et Edouard de Poméry. Dès 1845 il est l'un des neuf membres du conseil de direction de l'Ecole Sociétairé. Mais il ne figure pas parmi les rédacteurs salariés des journaux de l'Ecole, d'où peut-être son manque d'empressement à y collaborer. N'est-il pas lui-même rédacteur en chef d'une revue bien à lui depuis 1840 : la Revue Générale de l'Architecture, qui s'affirme de plus en plus comme la principale revue d'architecture en France ? Tout cela le détourne sans doute d'apporter son soutien financier à la Phalange. Cette dernière, ainsi que la Démocratie Pacifique, le quotidien qui lui succède, publie assez souvent des extraits des articles de Daly parus dans la Revue de l'Architecture et le recommande à ses lecteurs, fournissant ainsi à Daly une publicité gratuite. Il n'en fait pas de même pour ses amis fouriéristes : toute sa vie il observera dans sa revue un pudique silence à leur endroit. Toutefois en 1847, Jules Duval, son compagnon d'un an à la direction de l'Ecole aura l'impression que Daly affiche dans les bureaux de la rédaction une admiration sans bornes pour Considerant. La-

verdant se défend, ainsi qu'il défend Daly, contre ceux qui les accusent de manquer de sens critique à l'égard de Considerant. (51) La visite du socialiste anglais John Minter Morgan à Paris nous offre un aperçu sur le genre de services que Daly a pu rendre à son chef. Morgan raconte : "Le samedi 3 avril 1845, j'ai rendu visite à M. Victor Considerant au 10 rue de Seine... Ce dernier qui était alors très occupé et s'apprêtait à partir pour Orléans, me recommanda d'aller voir M. Daly, architecte, chez qui il m'envoya avec un guide. J'eus avec ce monsieur un long entretien portant surtout sur le système de Fourier que je connaissais assez mal." (52) Daly l'adresse ensuite à Doherty, l'autre "irlandais" à Paris, chef du fouriérisme anglais...

### L'AMBIGUITE DE DALY : LES AMITIES LEGITIMISTES

Si, comme nous l'avons vu Daly fréquente après 1836 des milieux socialistes, il entretient à la même époque, des relations suivies avec un cercle d'amis intimes qui sont loin de partager ces convictions-là. Si l'on en croit la sagesse populaire britannique qui affirme : "Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es", les amis de Daly sont, à cet égard particulièrement édifiants. Nous avons montré que, vers 1838, Barbey d'Aurevilly était lié d'amitié avec Daly et Alphonse de Calonne. S'il est vrai que Barbey entra à l'Europe par l'entremise de de Calonne, il n'a pas dû manquer d'en être reconnaissant. Barbey, 30 ans, originaire d'une famille de hobereaux normands du Cotentin, vit à Paris où il est venu chercher fortune en 1833. Dès 1837, il renie les opinions républicaines de sa première jeunesse, proclame son légitimisme en arborant un oeillet et un foulard blancs et définit la démocratie comme "la souveraineté de l'ignoble". La même année ce noceur incroyant et opiomane, las de vivoter sur 1200 francs de rentes par an, se tourne vers le journalisme : cet emploi à l'Europe constitue sa première réussite. (53) Il doit y défendre des idées libérales orléanistes ; il formule son principe directeur : "Le journalisme dévore mes journées mais peu importe ! Il faut arriver à tout prix, dût-ce au prix de soi-même, et de tout ce qu'on avait auparavant de plus indomptable en soi !" (54) Ses nouveaux appointements de journaliste lui permettent de se livrer à "des désordres et sardanapaleries" : fêtes, soupers et dîners au champagne se succèdent, lui valant le titre de "roi des ribauds" de la part de ses amis. Comme Daly, il a des ancêtres légitimistes et nobles. Comme lui il est brillant causeur - (55) Barbey reste pendant des années un écrivain obscur dévoré par l'ambition personnelle et criblé de dettes. Son



grand ami auquel il dédiera son Brummell partage-t-il son cynisme politique, la vénalité de sa plume et son arrivisme ? Toute la carrière politique de Daly ainsi que celle de son associé de Calonne tendent à le suggérer, Daly à un degré moindre que ses deux amis. Barbey nous fait part de la solidité des liens unissant Daly et son cousin : "Calonne, qui est le cousin de Daly, a longtemps vécu avec lui en communion intellectuelle et en collaboration de journal." (56)

L'épisode quelque peu suspect de la Revue du Monde Catholique rassemble Daly, Barbey et de Calonne dans un suprême effort de faire fortune, cette fois-ci par la religion. (57) De Calonne fonde une société de l'histoire ecclésiastique de France dotée d'un organe spécial, la Revue susdite, "journal des intérêts, des faits et des arts du monde religieux." Il s'entoure de douze associés - Barbey inclus - qu'il nomme rédacteur en chef. Barbey exulte : "Cette affaire doit nous mener à la fortune... car nous sommes treize dévorants." Lui-même vient de rentrer dans le giron de l'église, reconverti par Raymond Brücker, ancien saint-simonien devenu champion du catholicisme. Néanmoins, il s'abstient de recevoir les sacrements et continue à pécher en connaissance de cause. Il laisse entendre que sa nouvelle orientation religieuse est liée à des "affaires très graves des affaires industrielles." Il déménage pour aller partager un appartement avec de Calonne rue Notre-Dame-de-Lorette en 1846. L'objet du journal et de la société est de "créer des ateliers qui mettent à sa disposition les vêtements sacerdotaux, l'orfèvrerie, les statues, les vitraux conformes à un art plus moderne et plus chrétien à la fois" pour les vendre ensuite aux presbytères et évêchés. L'intérêt qu'ils manifestent dans leur journal pour le Mouvement d'Oxford suggère même qu'ils auraient pu espérer exporter statues et ornements à l'église anglicane qui se rapprochait alors du catholicisme. Dans la revue Barbey défend le catholicisme ultramontain le plus intransigeant et pourfend "les tièdes, les libéraux, les gallicans et les utopistes." La position de Daly dans cette affaire est fort ambiguë. N'est-il pas le grand spécialiste de l'art gothique, donc de l'art chrétien et le restaurateur de la cathédrale d'Albi ? De Calonne ne qualifie-t-il pas Daly dans sa revue de "philosophe chrétien" ? (58)

## LES FOURIÉRISTES CATHOLIQUES ET LE PHALANSTÈRE D'ENFANTS

1848 - 1852

La révolution de 1848 surprend Fourieristes et catholiques. Daly imite son chef V. Considérant quand ce dernier embrasse, après coup, la cause de la révolution et de la démocratie. Il pose sa candidature à l'Assemblée Constituante sans se donner l'étiquette de phalanstérien, tandis que Barbey, passablement dégoûté par son expérience de deux semaines à la présidence d'un club catholique s'abstient de grossir "la foule de ces candidatures nombreuses comme les sauterelles de l'Égypte, grotesques vanités en prurit." Il préfère pourfendre les socialistes dans les journaux légitimistes. "Il faut que la route de Henri V soit pavée de deux cadavres: du cadavre nain d'un Bonaparte et du cadavre monstrueux de la république rouge." (59)

Barbey ne garde pas rancune à Daly. En septembre 1849, on constate que leur amitié n'a pas souffert. Qui plus est, en 1864, ils vont passer ensemble l'été en Italie. Si l'on ne voit pas Daly député, on le trouve en revanche, au congrès phalanstérien qui se déroule à partir d'octobre et où il représente la direction de l'École. Daly arrive armé de projets et de plans et tente de rouvrir le dossier du phalanstère d'enfants de Condé. Il trouve un adversaire redoutable en la personne de Baudet-Dulary qui, lui, prône plutôt son propre projet de ménage sociétaire, réunissant un petit nombre de familles. Dulary invoque Fourier qui avait considéré le phalanstère d'enfants comme un pis-aller : le paiement d'une pension étant exigé des enfants, l'entreprise ne manquerait pas d'être associée dans la conscience commune à l'aristocratie et aux privilégiés et, par là même, vouée à l'échec. Daly n'abandonne pas la lutte : le 21 mai 1849,

il ouvre la séance avec la description d'une invention qu'il croyait utile pour le phalanstère d'enfants. Considerant semble le favoriser et propose d'établir une sous-commission pour l'étude du projet à laquelle Daly, Cantagrel jeune, La Genière (sic) et Lachaise sont nommés. Les trois premiers sont architectes. Mais trois semaines plus tard, la catastrophe frappe l'Ecole avec la manifestation des Arts-et-Métiers contre la suppression de la république romaine. La journée du 13 juin s'achève sur le départ de Considerant et Cantagrel pour l'exil à Bruxelles. L'Ecole est décapitée. Daly ne peut plus compter sur l'appui de Considerant à Paris. C'est sans doute la raison pour laquelle il se rabat sur la restauration de la cathédrale d'Albi et écrit sèchement au trésorier de l'Ecole en crise à Paris, exigeant le paiement des 2000 francs que lui doit la Démocratie Pacifique : "La Démocratie est gênée, très gênée, je le sais ! Je le suis plus encore en ce moment. J'ai besoin de 500 francs immédiatement.." (60).

Daly se garde bien de rompre tout à fait avec les milieux phalanstériens. On le voit fréquenter dès 1847 le fouriériste catholique Désiré Laverdant, Doherty, le physiologiste Brown-Séquard et, après 1853, Jules Duval. Ce groupe forme un petit cénacle à part (après la catastrophe de 1849) dont la dynamique n'est pas nécessairement fouriériste. La raison d'être de l'amitié entre Daly, Doherty, Laverdant et Brown-Séquard est bien particulière : tous les quatre sont en effet des sujets britanniques qui ont passé leur jeunesse en Angleterre ou dans son empire. Laverdant et Brown-Séquard sont mauritiens, ce dernier fils d'un marin américain mort jeune sur les mers de l'hémisphère sud, comme le père de Daly. Daly et Doherty élevés en Angleterre, se donnent un vernis irlandais. Les nécrologies nous informent qu'on "entendait parler plus anglais que français chez Daly." Ce groupe n'est-il pas un moyen de défense légitime dans une capitale notoirement fermée aux étrangers, difficilement perméable, même aux français de province ? De plus Laverdant, critique d'art à la Démocratie s'intéresse de près à l'art chrétien gothique. Quant à Duval n'est-il pas, comme Daly, un enfant naturel d'une famille légitimiste parmi les plus puissantes de son département ? Chacun des deux hommes est propriétaire d'une revue. (61) Ne peuvent-ils pas échanger articles et contacts dans le monde de la presse ? Mais surtout, si l'on retrouve Daly occupant à St Prix la maison de campagne de Laverdant, n'est-ce pas parce que celui-ci essaie d'organiser des groupes d'enfants qui pourraient être le point de

départ du phalanstère d'enfants ? En fait, Laverdant et Savardan sont les grands champions de l'expérience sociétaire réalisée par des enfants. (62) En outre Daly grâce à Barbey et de Calonne, a des contacts étroits avec des "catholiques". Doherty qui, pendant toute sa carrière, sera fasciné par les questions religieuses, est responsable de l'amitié entre Laverdant et Arnaud de l'Ariège, fondateurs tous deux du cercle de la Démocratie Catholique. Que Daly soit bien connu dans ces cercles ressort de la correspondance d'Arnaud. Il lui écrit en 1849 pour féliciter Arnaud de son discours sur les travailleurs. (63) Est-ce de ces personnes mêmes qu'un observateur a pu dire en 1845 : "Depuis quelque temps, une évolution toute chrétienne se fait dans l'école de Fourier." ?(64)

Mais l'espoir de fonder le phalanstère d'enfants à Condé - car c'est bien Condé-sur-Vesgre qu'en 1851-52 Laverdant et Savardan espèrent réaliser - sera déçu. Les pressions pour une réalisation par l'Ecole s'intensifient après le coup d'état, les chefs n'ayant plus le prétexte qu'ils doivent consacrer les fonds dont ils disposent aux journaux du mouvement à des fins de propagande, ces derniers ayant été supprimés. La pierre d'achoppement est la question de l'âge des enfants et de l'instruction religieuse. Au chef absent, convaincu qu'une expérience sur "la basse enfance" serait trop onéreuse, les enfants n'étant pas en âge de produire, les partisans de la basse enfance font part de leur crainte que le gouvernement ne leur interdise de maintenir la mixité après l'âge de 9 ans. Cantagrel se montre farouchement hostile à l'idée qu'on pourrait donner un enseignement catholique aux enfants, enseignement qu'il juge contraire à l'esprit du fouriérisme. Considerant enfin, qui étudiait la possibilité de fonder une colonie aux Etats-Unis ou en Suisse, terres d'accueil des proscrits, déclare sèchement qu'il ne saurait soutenir un projet qu'il ne peut surveiller lui-même. Brunier met cependant en garde son chef contre le danger d'un schisme et de la grande influence exercée par le groupe de Laverdant. Il semble que pendant un mois l'Ecole ait donné le feu vert pour Condé à la grande joie de Savardan, Brunier souscrivant 12 000 francs sur les 40 000 francs déjà réunis par les catholiques fouriéristes. Mais très vite l'Ecole fait volte-face, déclarant qu'elle ne peut rien entreprendre à Condé tant que les dettes de la Démocratie Pacifique restent impayées. Secrètement Considerant s'était déjà embarqué d'Anvers sur un bateau en partance pour New York où il arriva le 14 décembre avant de se mettre en quête d'un emplacement adéquat pour fonder une colonie aux

Etats-Unis. Ceci explique l'acharnement que mettra Savardan, ainsi trompé, à stigmatiser Considerant dans son Naufrage au Texas après l'échec total de la colonie américaine. (65) La décision de Considerant sonne le glas du projet avancé par les fouriéristes catholiques et la petite notice consacrée à Daly par les fouriéristes de la Rénovation en 1899, où il est écrit qu'il fût revenu à son talent de présider à de plus vastes constructions si les circonstances n'eussent dévié jusqu'en Amérique l'activité et les ressources des phalanstériens"(66), ne nous donne-t-elle pas à penser que, sans Dallas, Daly aurait vu à Condé son phalanstère enfin bâti ?

LA VIE DE FAMILLE DE C.D. DE 1840 A 1852

Après la fondation de sa revue, Daly s'installe au 6 rue de Furstenberg à deux pas de l'église St Germain-des-Prés, quartier peuplé en majorité d'artistes et de sculpteurs. Constant Loy, son beau-frère, qui obtient sa licence de droit à Paris en 1837, quittera Paris vers 1839 pour être nommé juge à Béthune. C'est l'époque où Barbey est sacré "roi des ribauds", où les bacchanales se poursuivent jusqu'au petit matin. Camille, soeur de César, n'accompagne pas son mari dans ses tristes pérégrinations comme magistrat à travers les villes du Nord. Elle vit avec Daly et ses enfants séparée de son mari. Les supérieurs hiérarchiques de Constant Loy commentent : "Les torts n'avaient pas été du côté du mari." Sous la IIe République, la mère et la soeur de Daly habiteront un appartement à part rue du Bourbon-Château, à quelques mètres de là. (67) Selon la nécrologie, Daly dépense des sommes énormes en réceptions de toutes sortes : "Son caractère jovial et son hospitalité débordante, laquelle était, comme son éloquence un trait irlandais, lui valut de s'attirer à lui d'innombrables amis. Lors de son séjour à Paris il avait l'habitude d'inviter de quinze à vingt personnes à déjeuner ce qui, quoique fort agréable, ne favorisait guère l'étude. Daly dirige un véritable salon pour les artistes, les socialistes et ses amis professionnels. En 1847, nous le voyons donner chez lui des soirées musicales auxquelles il convie ses amis de la Démocratie. Le nombre de personnes aux besoins desquelles Daly doit subvenir augmente : sa mère, sa soeur, les deux nièces auxquelles s'ajoutent Jean-Pierre Aygalenq (G.45), ancien géomètre qui avait succédé aux Raulin dans leur propriété de Roclincourt et à la mairie du village, ainsi que sa fille Sidonie (G.67), cousine de Daly et petite fille d'Auguste Raulin de la Vasserie (G.17). En 1844 les Aygalenq furent obligés de fuir

subitement le village pour échapper à des créanciers par suite d'engagements qu'ils avaient pris pour les besoins du commerce du frère de Sidonie (G.79). Ils se réfugient chez Daly qui emploie Sidonie comme secrétaire et caissière à la Revue Générale de l'Architecture. Son père mourut rue de Furstenberg en 1850 en laissant la somme dérisoire de 64 francs 50 centimes sous la forme d'effets d'habillement. La prodigalité de Daly envers ses parents et amis a contribué à faire fondre la fortune de sa mère. (69)

Egalement très révélateur sur la position sociale de Daly, cet anglais vivant parmi les artistes, romanciers et socialistes de la bohème parisienne, est son choix d'époux pour ses nièces : en 1851 Camille Loy épouse Edouard Vierne (G.97-98), jeune professeur au lycée de Rennes et ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, "artiste par goût et dans le langage". L'histoire de la famille Vierne est elle aussi entachée d'une expérience de misère doublée d'un héritage socialiste. Le père du marié, Charles Vierne (G.71) avait été le rédacteur en chef d'un journal républicain de Lisieux : Le Patriote du Calvados et de l'Eure, entre 1831 et 1834. La lecture du Globe le convertit au saint-simonisme, ainsi que sa femme. En janvier 1832, son journal fut signalé par Michel Chevalier comme l'un des huit journaux saint-simoniens de province. En 1834 il fut mortellement blessé par la chute d'un arbre. Sa mort laissa trois enfants dans le besoin. Des lexoviens assurèrent une souscription pour ces malheureux qui très vite recueillirent une somme de 2000 francs. Ils firent une demande de bourse au ministère pour le petit Edouard inscrit dans un collège royal de Paris. Nous retrouvons la veuve en 1839 marchande de modes à Paris où elle épouse Charles Marie (G.72-73) professeur de langues anciennes à la faculté de Caen. Sans doute sont-ils des amis de l'ancien saint-simonien Trébutien maintenant bibliothécaire à Caen. Le jeune ménage s'installe à Paris où Edouard devient professeur au collège Stanislas en 1852. (70)

## DALY, LE SIG ET LA REUNION

En 1847, Jules Duval, rédacteur à la Démocratie Pacifique partit en Algérie administrer la colonie fouriériste "dissidente" de Saint-Denis-du-Sig organisée par des disciples de Lyon et Besançon hostiles à Considerant. C'était une colonie de type garantiste qui pourrait, par lentes étapes, se transformer en phalanstère. Duval a souligné l'opposition de Considerant au projet, opposition que Considerant manifeste systématiquement aux projets qu'il ne dirige pas. En fait, quand il persuade la Démocratie Pacifique d'ouvrir une souscription pour une horloge destinée à l'Union du Sig, aucun des grands noms de l'Ecole n'y souscrit - Daly inclus. Le comportement de Daly envers l'Union est équivoque : secrètement il en reçoit le bulletin mais il n'en est pas actionnaire en son nom propre. On trouve cependant sur la liste des actionnaires les noms de Mme veuve Daly et Mme Loy. Y figure également un certain Charles et Cie fabricant de buanderies domicilié au 6, rue de Furstenberg. Daly voulait-il, connaissant le tempérament fougueux de Considerant et son hostilité au projet, éviter d'attirer sur lui des accusations de trahison qui auraient compromis sa position ? Voulait-il également, par ce procédé sournois, ménager les susceptibilités des Phalanstériens d'Afrique qui auraient peut-être besoin d'un architecte dans un avenir plus ou moins lointain ? Ce n'est qu'en 1869, 20 ans après le départ de Considerant en exil que Daly consent à mettre ses actions sous son nom à lui.(71)

Nous ne trouvons plus de trace de Daly dans les assemblées de l'école après qu'il eut demandé à Bourdon le paiement de ce que l'Ecole lui devait en septembre 1849, surtout dans les assemblées où Bourdon, Brunier et Bureau déplorent la désertion de l'Ecole par grand nombre de phalanstériens et l'insignifiance de l'aide financière qu'elle reçoit d'eux



dans cette période de crise que sont les années 1850-1851. Quand Laverdant essaie d'amadouer les chefs de l'Ecole en exil à l'époque de son projet de Condé en organisant une collecte afin de remédier à leur embarras financier, Daly ne se met pas en avant. Après que Considerant a tué le projet de Condé en 1852, Daly cesse de fréquenter le siège de l'ancien journal rue de Beaune où le reste des disciples fait tourner les tables dès 1853 pour passer le temps, pendant le séjour de leur chef aux U.S.A. Ces pratiques les occupent pendant une année jusqu'en 1854 (72). En août 1853, Daly n'est toujours pas allé assister à ces phénomènes insolites : il semble s'en moquer. Mais il est vrai que Daly, affecté d'une maladie des bronches, évite Paris l'été et se repose à St Michel car sa "poitrine saigne au premier mouvement vif, à la suite de toute fatigue. Je veux guérir cependant ; je sens que je le puis avec du soin et un régime exactement suivi car le fond de ma santé est excellent mais les vaisseaux de la poitrine - les petits - se brisent avec une étrange facilité, et je voudrais les laisser reposer." Dans sa lettre à Duval, Daly n'écrit pas comme fouriériste, mais comme ami, architecte et publiciste. Il désirerait que Duval lui fournisse un article pour sa revue sur les problèmes de l'architecture en Algérie. "Ensuite on verra si le remède est au-dessus du talent des officiers du génie et des architectes réunis." (73) Il est clair que Daly met ses contacts avec le mouvement fouriériste au service de sa carrière.

Entretiens Considerant, de retour à Ostende des Etats-Unis le 29 août 1853, s'installe à Barvaux en Belgique où vont le rejoindre en septembre Laverdant, Bureau et Bourdon afin de parler de ses projets. L'Ecole Sociétaire publie en mai 1854 Au Texas : Rapport à mes amis dans lequel Considerant désigne au Texas "la terre promise" : l'emplacement du futur phalanstère et fait appel à la concurrence de toute l'Ecole. La réponse des fouriéristes de France et de Suisse est d'une ampleur considérable. Dès le début du mois de juin l'Ecole a déjà recueilli "des propositions de souscription se montant à une somme proche de 200 000 francs et des dispositions financières beaucoup plus considérables..." Une immense vague d'enthousiasme déferle à l'idée que, en dépit de la Réaction en Europe, un avenir socialiste est envisageable aux Etats-Unis. La "Société de colonisation européen-américaine au Texas" est fondée à Bruxelles le 26 septembre. Le premier groupe de colons quitte Anvers sur l'Uriel le jour de Noël 1854 en partance pour le Texas ; le deuxième part du Havre sur le Lexington le 12 janvier. Considerant, sa femme et sa belle-mère partent de Southampton à la mi-janvier sur l'Union pour arriver à New-York dans la

nuit du 3 au 4 février. Daly ne semble pas avoir pris part à l'organisation de la société. On sait cependant par ses archives qu'il est propriétaire de 3 actions. Prudent à l'extrême, il quittera subrepticement le port de Liverpool le 10 février pour rejoindre Considerant aux Etats-Unis, à l'insu de tous sauf des limiers de la police belge. Le 14 avril, il s'embarque à New-York sur un bateau à destination du golfe du Mexique, en compagnie des Considerant, de Mme Vigoureux et de Cantagrel. Ils arrivent à la Nouvelle-Orléans avant la fin du mois. En juin ils atteignent la colonie de la Réunion près de Dallas, rejoints peu après par 75 personnes parmi lesquelles le docteur Savardan enchanté de retrouver là son ami "le spirituel et savant rédacteur de la Revue d'Architecture" (74).

Son ouvrage Naufrage au Texas ainsi que le journal d'un colon polonais nous ont permis de retracer l'itinéraire de Daly à la colonie et les calamités qui vinrent immédiatement s'abattre sur elle. Ce polonais révèle que Daly est venu à Dallas pour "surveiller la construction de la colonie". Mais une sécheresse sans précédent s'installe, provoquant le tarissement de la source de la colonie en juillet. Les colons doivent aller chercher l'eau loin de là ; beaucoup tombent malades et meurent. Le sucre et le sel viennent à manquer ; le bruit court que le ravitaillement en provenance de Houston ne peut arriver avant décembre. Le polonais note tristement : "D'ici là, combien d'entre nous seront partis pour l'autre monde ?!". Au 1er octobre, on compte huit morts sur les cent trente colons. Le polonais ajoute : "Le nombre de morts a effrayé et découragé de nombreux colons. Plusieurs mécontents ont quitté la colonie avec leurs épouses." A la page suivante, datée du 1er octobre 1855 le polonais note :

"Le rédacteur en chef d'une revue mensuelle publiée à Paris, La Revue de l'Architecture, M. Dailly (sic), homme de grands talents ; acquis sans réserve aux idées de Fourier et ami de Considerant est parti hier pour l'Amérique par l'isthme de Panama afin de tenter de trouver un endroit au climat plus clément et d'accès facile par des voies navigables en permanence. Plusieurs actionnaires importants ont annoncé leur intention de s'embarquer pour l'Europe dans l'espoir de récupérer... le capital qu'ils ont investi dans l'entreprise. Il semble bien que tous les efforts, ennuis et souffrances auront été vains et que la colonie sera dispersée." (75)

Nous savons également que Daly est l'un des colons qui a le plus souffert. L'un des fléaux de la Réunion était des tiques, proches de ce que les Français connaissent sous le nom de "rougets", qui pénétraient sous l'épiderme, y produisant de nombreuses pustules et des démangeaisons affreuses.

"Chez quelques colons, ces démangeaisons amènent l'éruption de furoncles nombreux qui constituent une véritable maladie très douloureuse... Notre ami M. Daly en fut, pendant 3 mois, assez gravement atteint pour être forcé de rester alité pendant presque tout ce temps. Pendant ce temps, il eut le chagrin, nous devons constater ces tristes faits, de n'être visité par son vieil ami M.V. Considérant que lorsque près de quitter la colonie,... celui-ci se souvint qu'il avait au moins quelque devoir de convenance à remplir en cette circonstance et vint s'excuser de son long oubli et de celui de sa famille."(76)

La maladie n'empêche pas Daly de mettre au point un ingénieux système de jetons pour contrôler rigoureusement le matériel en possession des colons afin d'éviter des pertes par vol ou négligence.

Peu après son départ, Daly tombe de nouveau malade au fort Wasitha dans le territoire indien. Il est obligé de regagner la Réunion pour se remettre. Entretiens Considerant était parti pour Austin, capitale du Texas, afin de solliciter une concession gratuite de terres ailleurs. Or, Considerant est incapable de converser en anglais ; son interprète, le belge Roger, n'est guère plus compétent. Ils reçoivent des députés un accueil glacial. Cantagrel, administrateur de la colonie, implore Daly d'oublier ses rancunes et de mettre ses talents d'orateur au service de Considerant. Daly part utiliser "sa parfaite connaissance de la langue anglaise et sa conversation facile spirituelle et variée qui savait avec tant de tact et d'entrain fixer toutes les attentions, dérider le flegme américain et fendre la glace superficielle"(77) de la législature. Selon Savardan, l'éloquence et l'humour de Daly viennent à bout de l'hostilité des députés et de la presse d'Austin. Une commission est nommée pour examiner la demande de concession ; mais la législature s'ajourne pour 3 mois et M. Considerant, "croyant pouvoir et désirant se passer du concours de M. Daly qui lui faisait ombrage ne lui témoigna aucun désir de le voir rester ou reve-

nir."(78) Daly s'en va donc explorer l'Amérique Centrale et la législature ne trouvant à sa réouverture que Considerant et Roger, rejette leur demande. Daly est le premier à noter en 1856 les ruines de plusieurs villes précolombiennes en Amérique Centrale. Mais la correspondance de Considerant ne semble pas contenir de suggestions de la part de Daly pour un nouvel emplacement de la colonie. Daly suit son grand penchant pour l'architecture des pays lointains qui fait de lui l'un des plus grands voyageurs de son temps. Il revient en France en août 1857, où le rappellent des "intérêts personnels, précieux et trop longtemps sacrifiés", à savoir, sa revue.(79) Il écrit à son ami Duval : "Je ne suis resté à la colonie française que six mois. Mais j'ai mis plus de deux années à parcourir et à étudier l'Amérique anglo-saxonne, espagnole et indienne depuis le Canada jusqu'à Panama. J'ai pu faire de belles études à la fois sur l'état actuel de ces pays et sur les antiquités indiennes antérieures à la découverte de C. Colomb."(80)

## LE RALLIEMENT A L'EMPIRE

C'est l'échec de la Réunion - et non la fondation de la R.G.A. en 1840 ou une peur quelconque de Daly face aux révoltes ouvrières de juin 1848 - qui marque la fin de sa carrière comme architecte fouriériste : Daly demeura fouriériste aussi longtemps qu'il y eut des phalanstères à bâtir. Le fiasco sanglant du Texas attire sur le mouvement phalanstérien un flot de ridicule. Son chef même, devenu simple paysan à San Antonio, sera réduit à piocher la terre de ses propres mains. Aussi surprenant que cela puisse paraître, Daly ne garde pas rancune à Considerant de son comportement à la Réunion. De retour en France en 1869, Considerant se voit accueilli chaleureusement par Daly. C'est cette générosité du coeur chez Daly que célèbrent Barbey et les nécrologies. Pour devenir l'architecte de la Réunion, Daly n'avait pas reculé devant des sacrifices pécuniaires personnels. Il n'en récolta que des souffrances. C'est pourquoi on ne peut lui tenir rigueur de son absence aux côtés des militants du fouriérisme à son retour. Il n'a pas brisé ses liens avec Laverdant qui, lui aussi, prend ses distances vis-à-vis du fouriérisme, comme il l'écrit en 1859 : "Lorsqu'un homme se présente au public sous ce double titre, socialiste et catholique, il doit prévoir ce qui l'attend des deux bords opposés : une égale méfiance va renier, réprouver, rejeter l'intrus ou le traître." Flanqué de Laverdant, on voit Daly se mouvoir dans le cercle de l'ingénieur saint-simonien Charles Lambert-Bey, l'un des proches d'Enfantin gravitant autour de l'Empereur. (81)

Alors qu'un grand nombre de républicains socialistes refusent de composer avec l'auteur du coup d'état du 2 décembre, Daly et son entourage sont disposés à faire des accommodements. C'est Barbey qui, avec son cynis-

me habituel, se rallie le premier au prince-président après le coup d'état. Selon Canu, "dès le mois de juin 1852 il polémique en public en faveur de Louis-Napoléon et en octobre... il entre au Pays, organe officiel du bonapartisme dont il sera plus de dix ans l'un des rédacteurs attitrés. (82) L'un après l'autre tous les proches de Daly feront de même. Daly arrive en France pour apprendre qu'Alphonse de Calonne, à qui le marquis de Belleval a fait cadeau de la Revue Contemporaine, à l'origine organe des légitimistes, n'a pas tardé à en désertir le camp pour mettre sa revue à la disposition de l'empereur en 1855. Les subventions du gouvernement impérial commencent à affluer. De Calonne restera fidèle au bonapartisme aussi longtemps que la manne impériale ne tarira pas. Edouard Vierne, neveu de Daly, deviendra journaliste au Constitutionnel, l'un des organes impériaux dans les colonnes duquel il soutiendra les candidatures officielles. Son frère Henri Vierne, renvoyé de son poste au lycée de Laon en 1853 pour avoir fréquenté un élève qui vivait en concubinage, sera jusqu'en 1880 rédacteur en chef de feuilles bonapartistes. Constant Loy, réconcilié avec sa femme sous l'Empire, deviendra en 1859 président du tribunal de Hazebrouck et affichera des opinions bonapartistes. Son fils Alfred Loy essaiera également d'utiliser des attaches bonapartistes pour obtenir de l'avancement. Son cousin Piéron-Leroy écrira en 1864 au ministre pour faire valoir les services de son grand-père M. Goudemetz, de Saint-Pol, qui sous la Terreur aurait caché les enfants de la future impératrice Joséphine de Beauharnais. Daly lui-même dédiera en 1864 son "Architecture privée au XIXe siècle sous Napoléon III" au baron Haussmann, préfet de la Seine responsable de cette reconstruction de Paris qui sera une véritable aubaine pour les architectes. (83) Pierre Larousse commente en 1870 : "Sa ferveur s'était calmée peu à peu. En 1861 même il n'en restait plus rien : la croix de la Légion d'Honneur vint l'apprendre aux nombreux admirateurs de son esprit distingué." (84) A cet égard, son amitié avec Prosper Mérimée est très instructive. Mérimée passionné par l'architecture gothique est président de la commission des Monuments historiques, bien placé donc, pour servir les intérêts d'un architecte qui restaure la cathédrale d'Albi. De plus, il est l'un des intimes de la famille impériale. On pourrait même dater le rapprochement de Daly et du prince-président d'avant l'expédition du Texas, ce qui expliquerait les précautions extraordinaires et le secret dont il entoura son départ pour Dallas auquel il ne fit jamais allusion dans sa revue. Après le coup d'état, en juillet 1852, Daly invite chez lui Mérimée et M. Edouard Bocher, préfet et député du Calvados, à prendre "le

thé anglais". A une époque où des républicains socialistes sont déportés par centaines en Algérie, Daly reçoit à sa table les préfets de l'Empire et cultive l'amitié de Mérimée en lui envoyant des cadeaux : faisans et pâtés d'Albi. Mais lors de son départ subit de Paris en février 1855 à destination des Etats-Unis, il ne révélera pas à Mérimée les raisons de son geste. Le silence de Daly pour tout ce qui touche à la colonie se prolongera jusque sous l'Empire. Seules des rumeurs confuses circulent. En 1870, Larousse écrira que Daly est allé visiter la colonie communiste de Cabet au Texas. En 1861 Daly dédiera à Mérimée, alors sénateur de l'Empire, son ouvrage : "Des concours pour les Monuments Publics" écrivant : "Votre voix éloquente n'a jamais manqué à la cause des artistes, non plus qu'à celle de la classe si intelligente de nos ouvriers et artistes industriels : en cette occasion, vous avez appelé sur eux les encouragements de l'état." La même année, Mérimée recommande Daly au prince Napoléon, lui suggérant de le faire nommer au jury de l'Exposition Universelle de Londres... Plus tard, il fut choisi pour représenter l'architecture à la Commission Scientifique du Mexique. (85)

## RICHESSSE ET CARRIERE

La carrière professionnelle de Daly commence à porter ses fruits à partir de 1857. En novembre 1857, il écrit à Duval : "Je compte avoir une petite somme à placer en 1858, et je me demande s'il y aurait un placement avantageux à en faire en Afrique... En 1859, j'aurai une autre somme à placer ; même chose pour 60 et 61." (86) Daly épouse sa secrétaire et cousine Sidonie (Aygalemq) en 1860. Ils se marient sous le régime de la séparation des biens, Daly accordant à son épouse "la libre jouissance de ses revenus". On songe un instant à l'idéalisme de John Stuart Mill renonçant à gérer l'héritage de sa femme par dévouement à l'idéal féministe. Rien de tel dans le cas de Daly. L'apport de son épouse se limite à quelques effets d'habillement etc. Daly refuse la responsabilité des dettes - toujours impayées - de sa femme. Il acquiert une propriété avec maison bourgeoise à la campagne, à Wissous, petit village au sud de Paris, où il fera construire deux maisons de garde, sans doute pour en rendre l'accès fermé par une grille impressionnant. Il y vivra bourgeoisement avec sa femme et ses trois fils nés en 1860 et 1862 (G.94 ; 95 ; 96). Il y créera un jardin anglais et une bibliothèque à son usage personnel remplie de livres sur tous les aspects de l'architecture. Il voyage beaucoup en Espagne, Turquie, Egypte, Asie Mineure et passe des hivers à Cannes. A ses enfants il offre des vacances à Arcachon, Nice et Alger. Il s'efforce d'agrandir son domaine de Wissous en achetant des terres qu'il se hâte d'hypothéquer. (87)

Les diverses tentatives de regrouper les phalanstériens et de relancer le mouvement fouriériste dès 1860 dans toutes les directions : Journalisme, vente de publications fouriéristes, protection de l'enfance, coopératives et féminisme ne verront pas Daly offrir son concours. L'explication serait-elle que les Fouriéristes, après l'échec de Dallas, tom-



bèrent dans le "garantisme", préconisant des améliorations sociales progressives et non un saut immédiat de la "civilisation" à l'harmonie phalanstérienne ? L'amélioration de la condition enfantine, féminine et ouvrière grâce à l'instauration de retraites et coopératives était une entreprise fort louable mais de longue haleine, sans grand intérêt pour un architecte. (88) Selon un témoin anglais Daly se serait enquis pendant la Commune, sur le programme des Communards et se serait entendu répondre : "la destruction". Il aurait alors rétorqué : "Dans ce cas on devrait les combattre" ce qui montrerait combien éloigné il était des milieux de gauche. Daly s'absorbe de plus en plus dans la vie de famille, les voyages, sa propriété et sa revue. Vers 1860 Barbey écrira à propos de Daly et de sa revue une critique fort élogieuse. Daly se consacre lui-même à l'éducation de ses enfants, s'abstenant de les envoyer dans des établissements publics. (89)

La chute de l'Empire inaugure une série de désastres pour Daly et sa famille. La guigne, l'affreuse destinée que maudissait le comte de Calonne en 1827, semble fondre sur la famille pour ne plus lui laisser de répit. La chute de l'empereur réduit à néant la stratégie familiale de réussite que Daly et son entourage avaient mise au point. Edouard Vierne (G.98) et son épouse (G.99) nièce de Daly, meurent jeunes dans le dénuement le plus complet pendant le siège de Paris, victimes sans doute des privations et des maladies qui infestaient la ville. Ils ne laissent aucun héritage à leurs trois enfants âgés de 15 à 17 ans. La mère de Daly suivra le neveu dans la tombe un mois plus tard. Son dénuement est-il dû au grand train de vie que Daly mène depuis si longtemps ? La maison de Wissous est investie par les uhlands prussiens qui la saccageront pour se chauffer pendant l'hiver. L'autre nièce de Daly qui a épousé un jeune architecte de Lille, Adolphe Cadart (G.99-100), témoignant des ambitions professionnelles de Daly en 1860, mourra après son fils en 1872. Son mari la suit quelques mois plus tard laissant leur fille orpheline. (90) Quatre jeunes orphelins et trois fils donc à nourrir. Quant à Calonné, La Revue Contemporaine a cessé de paraître avec la fin de l'Empire. Selon les rapports de police de Calonne aurait offert ses services au président Thiers mais se serait fait éconduire. Trouvant un petit emploi de correspondant du Times à Paris, il s'acharne contre Thiers. La police ajoute : "M. de Calonne, qui est criblé de dettes, est revenu à ses idées royalistes" - ainsi que Barbey-Méfiante, la police fait suivre Calonné : "cet écrivain continue de mener

la vie à grandes guides bien que sa femme soit ruinée et qu'il n'ait aucune position dans la presse." En 1873-74, il essaie de se spécialiser dans les nouvelles diplomatiques à sensation, côtoie des Allemands, l'Ambassadeur d'Allemagne inclus avec lequel il a de longs entretiens dans les salons particuliers, et hante les Folies-Bergères et les restaurants chic. En juillet 1876, la police note qu'"il rendait des services à l'ambassade de Russie en y apportant des nouvelles émanant du ministère des Affaires Etrangères." En 1883, il habite toujours bd Haussmann où il occupe un magnifique appartement d'"un loyer très élevé". Il essaie à plusieurs reprises de fonder des journaux et des revues mais ses projets échouent. C'est l'année où les républicains au pouvoir commenteront : "Il ne se montre pas hostile au régime actuel. Néanmoins, il passe pour professer des opinions légitimistes"(91) Quand Daly écrit en 1888 qu'il est un "républicain de raison", mais que "toute sa famille est monarchiste" et que, malgré cela, toute sa famille l'accepte et l'aime profondément, on a tout lieu de le croire.(92) Le républicanisme, le socialisme même de Daly seraient-ils du même acabit que le légitimisme de Barbey ou de Calonne, seul survivant de cette "famille" dont parle Daly ?...

Les archives de de Calonne nous fournissent donc la preuve de la pérennité de cette solidarité entre lui et Daly. Bien qu'Alphonse soit endetté en 1886 les propriétés de la famille sont hypothéquées à un notaire à raison de 58 000 francs. Tandis qu'en 1883, les rentes s'élevaient à 8000 francs par an, en 1889 elles atteignent à peine 3338 francs. En 1890, des années après la disparition de la R.G.A., il apparaît que Daly est dans une situation encore plus critique. De Calonne lui offre son aide financière. Sidonie répond qu'il a besoin de 1400 francs rapidement. Dans les dernières années de sa vie, Daly préparait un Dictionnaire d'Architecture. De Calonne finançait l'entreprise, s'efforçant de trouver des souscripteurs.

A la mort de Daly les créanciers se ruèrent sur les terres et les propriétés de Wissous grevées d'hypothèques et procédèrent à une saisie. Les quelques francs qui restaient à la famille Daly-De Calonne sur leur part du milliard des émigrés et leurs propres gains journalistiques permirent tout juste à Daly d'éviter l'ignominie et la ruine (93).

La réputation de Daly comme fouriériste - largement surfaite - découle en grande partie de son amitié avec Considerant. En 1869, à son

retour d'Amérique, les deux hommes renouent les liens de leur amitié. Considérant, assagi et désenchanté, refuse de rétablir l'Ecole Sociétaire et de réapparaître sur la scène politique. C'est comme étudiant qu'il reviendra sur les bancs du quartier latin afin de "combattre en s'appliquant aux sciences d'observation ce que la fréquentation exclusive des sciences exactes avait pu donner de trop absolu à son jugement."(94) Considérant, tout en restant socialiste, semble douter de ses propres convictions. Les deux amis se voient régulièrement. En 1883, Daly écrit à "vieux Consi ; cher vieil ami", qu'il appelle : "le Christ du Socialisme." Sans doute Daly, déçu par ses fils dont les succès n'étaient pas à la hauteur de ses ambitions, recherche-t-il la compagnie de Considérant sur ses vieux jours pour revivre le passé au cours de leurs conversations. En 1880, il confie à Considérant que tout son dévouement à sa famille n'a abouti qu'à "l'affaiblissement et l'abêtissement" de ses enfants, êtres faibles physiquement, moralement et intellectuellement. Pourtant c'est pour eux - comme il le dit à Duval en 1863 - qu'il sacrifia le présent au futur. Il est certain que, pendant la vieillesse de Daly, ses enfants n'auront pas d'emplois stables, comptant sur leur père pour leur en procurer ; plus tard, ils iront même jusqu'à emprunter de l'argent à de Calonne. En 1880, année où meurt la femme de Considérant, Daly fait venir le vieillard - incapable de vivre seul - à Wissous où il reste pendant presque 3 ans. Tout au long de sa vie, Daly se sera toujours montré d'une hospitalité infatigable envers ses amis.(94) Lorsque Considérant meurt, 2 semaines avant Daly, le Figaro écrit : "Il avait groupé autour de lui des jeunes gens partageant son enthousiasme généreux, dont les noms sont devenus considérables dans l'art ou la science et qui, pour la plupart, après avoir servi l'idée n'ont pas demandé à la politique la notoriété facile et l'influence qu'elle met à la disposition des médiocres sans orgueil ; c'était César Daly, Victor Meunier, Barral, Cantagrel, Saverdant"(95) (sic). Daly figure donc à la tête de la liste des disciples dévoués à la cause. L'article poursuit: "Considérant avait accepté l'hospitalité de son vieux camarade de lutte, Daly". Un examen des sources de cet article révèle que ces renseignements ont été probablement fournis par la famille Daly.

L'article de Raymond Daly sur Considérant a toujours constitué l'une des sources majeures de renseignements sur les dernières années du chef du mouvement. R. Daly y parle de "son vieil ami et compagnon de lutte César Daly, mon père." La Rénovation elle aussi consacrera en 1899 l'un de ses douze portraits des fondateurs du mouvement fouriériste à Daly.

Là encore on peut déceler l'influence de son fils Raymond qui, à l'époque, assistait aux banquets organisés par le journal. Telles sont les origines de la réputation imméritée de Daly comme fouriériste.

Le "philosophe chrétien" dont Barbey avait fait l'éloge en 1847 eut les funérailles strictement civiles que l'on réserve aux libres-penseurs, avec incinération au columbarium du Père Lachaise. (96)

Qu'advint-il des fils de Daly ? Aucun d'entre eux, semble-t-il, ne parvint à faire son chemin dans la capitale. Raymond, avocat sans clientèle, "artiste" bohème barbu et chevelu, se mêla un peu de journalisme et cotôya les fouriéristes, tentant une fois d'organiser un banquet en l'honneur de Considerant et assistant aux banquets de la Rénovation - où peut-être cherchait-il à glaner quelques clients parmi les amis socialistes de son père. Il mourut en 1908 à l'âge de 46 ans. Son frère jumeau Victor était, selon le faire-part de son décès, licencié en droit et diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Il trouva tout d'abord de l'emploi à la revue de son père, la Semaine du Bâtiment. Avant même que celle-ci ait cessé de paraître en 1895, il emprunta de grandes sommes d'argent à Alphonse de Calonne qui se plaignait à Raymond que son frère ne lui les rendait pas. Le reste de sa carrière est mystérieux. Si l'on en croit l'un de ses proches, il fut chef de secrétariat au Palais de la Nouveauté à Paris et, après la Grande Guerre, représentant de l'Etat au tribunal des dommages de guerre à Lille. Un autre membre de la famille le décrivait comme simple chef de rayon dans un grand magasin. Toutefois son acte de décès porte la mention "Victor Daly, commis d'architecte", emploi très humble s'il en est. (97)

Après la saisie de Wissous, la veuve de Daly, Victor et Raymond s'installèrent à Montmartre dans l'appartement des Vierge place Dancourt, qu'ils partagèrent jusqu'à leur décès. La fille d'Edouard Vierge, sans fortune, épousa un commis principal des contributions indirectes (G.122-123). Son frère Charles (G.121) passa son temps à chercher des petits emplois dans le commerce et à quêmander de l'argent auprès des membres de sa famille pour payer sa chambre et ses repas. (98)

Marcel Daly, l'aîné des fils de César, et diplômé de l'Ecole Centrale, s'expatria vers 1900 pour travailler comme ingénieur d'abord en

Belgique, puis au Congo belge, enfin aux Etats-Unis où il put mettre à profit le bilinguisme que lui avait légué son père. Il est le seul des frères à avoir pu s'offrir le luxe du mariage. Il épousa une fille du peuple de 35 ans, dont le père, garde-chasse au Pas-de-Calais était mort ouvrier relieur sans fortune à Paris (G.64, 93, 94). Marcel mourut aux Etats-Unis en ne laissant que des dettes. Aucun des trois fils n'eut de descendant.

#### CONCLUSION

A l'origine de l'attraction qu'exerce le mouvement fouriériste sur Daly il y a l'ambiguïté de sa position sociale : à cet aristocrate de naissance illégitime à moitié anglais, à cet architecte sans formation prestigieuse ni clientèle, l'organisation fouriériste, aux ramifications multinationales, offrait amitié, relations dans le monde des ingénieurs et de la presse ainsi que débouchés professionnels en échange d'un engagement tout au plus, verbal à leurs côtés. A la seule force de son éloquence Daly parvint à convaincre de sa sincérité ce socialiste polonais qui notait dans son journal à la Réunion que l'architecte était "acquis sans réserve aux idées de Fourier." En public toutefois Daly ne se départit jamais de sa prudence, veillant à ne pas compromettre d'éventuels débouchés dans les milieux français non-fouriéristes. Son plaidoyer en faveur de la Réunion devant la législature de Dallas constitue sa seule prise de position publique ferme en faveur du Phalanstère -, peu risquée il est vrai car il s'exprimait en anglais et aux confins les plus lointains du monde civilisé. Au moment où des disciples fouriéristes déçus par l'échec de l'expérience de Dallas désertaient la colonie, Daly sut comprendre qu'il devait jouer son va-tout, que c'était là sa dernière chance de voir ses projets de phalanstère aboutir. Ses amis fouriéristes lui enseignèrent non pas comment se tailler une réputation mondiale d'architecte, mais la

manière de diriger une revue avec succès, en mettant au service de sa carrière ses talents indéniables d'homme de communication.

Après 1856, quand le fouriérisme se fut avéré une cause perdue, il s'efforça de gagner la faveur du gouvernement de l'époque. Puis, presque un demi-siècle après son oeuvre de jeunesse à Chartres et à Condé, il coula ses vieux jours dans le souvenir de ses vieux amis, tout en entretenant avec soin l'image de pionnier désintéressé qui était la sienne.

N O T E S

- (1) Etat civil, Verdun : 18 juillet 1811. La date de naissance que lui attribue le Dictionnaire de Biographie Française est erronée.
- (2) Les commissaires de la marine anglaise (pursers), vulgaires commis, se voyaient souvent traités comme tels. Le nom de de Calonne n'aurait pas manqué d'avoir des résonances prestigieuses dans ce pays qui accueillit l'ancien ministre des Finances de Louis XVI ainsi que son frère l'abbé de Calonne lors de l'émigration. Certificat de mariage 16 décembre 1812 ; déclaration de David Archer marin de Deptford, 1830 ; acte de naissance de C.A. de Bernard de Calonne, 21 mai 1786, Archives Nationales : Minutier central XCVIII-1099.
- (3) Certificat des Commissaires des Princes à Coblenz, 25 mai 1792 ; extrait des registres de sépulture de St Pancras, Londres, 15 octobre 1796, Archives Nationales : 278 AP1(7) ; M. de Saint-Allais, Nobiliaire universel de France, Paris 1873-4, t.7, 167 ; Paul Denis du Péage, Notes Généalogiques sur quelques familles d'Artois et de Flandre, Lille 1951, I, 150-159.
- (4) Par quel caprice du destin cette jeune aristocrate de 25 ans échoua-t-elle à Verdun, à 200 kilomètres du berceau familial et se mit-elle en ménage avec John Daley ? Les renseignements nous manquent ; on peut toutefois supposer que, ayant passé toute sa première enfance en Angleterre, elle parlait l'anglais couramment, et c'est là qu'elle a pu rencontrer la famille Daley. Une famille d'aristocrates français émigrés dont la subsistance dépendait de la charité du gouvernement britannique aurait été disposée à accepter l'assistance et l'amitié des autochtones, eussent-ils été de la petite bourgeoisie. En outre, deux filles de la famille des de Raulin avaient quelques années auparavant épousé des aventuriers irlandais qui s'étaient engagés dans des régiments de catholiques irlandais à la solde des Bourbons. Voir Denis du Péage, op. cit., 152-153.
- (5) Généalogie de la maison de Bernard de Calonne, Paris 1898, p. 29. Les émigrés laïcs recevaient une allocation journalière d'un shilling - sans distinction de rang - qui leur permettait tout juste de subsister. Un rapport du "Committee of Subscribers for the Relief" du 9 janvier 1794 parle

"the increase in the number of sick and also the great number in want of cloaths." Les noms de M. de Callonne (sic) et M. de Béthune-Sully figurent sur la liste de ceux qui recevaient de l'assistance, le 15 avril 1796, Public Record Office : T 93 dos. 1 et 8.

(6) Pour éviter de surcharger les notes de références généalogiques, nous référons le lecteur à la Généalogie de César Daly à la fin de l'ouvrage p. . Les numéros précédés d'un G renvoient aux personnes numérotées sur cette généalogie. Ces numéros ne doivent pas être confondus avec ceux des notes.

(7) Malgré sa tendance à se mettre dans de mauvais pas, le comte de BothereI parvenait toujours à se tirer d'embarras. C'est ainsi qu'il réussit à se dégager d'une embuscade que lui avaient tendue les révolutionnaires dans le Morbihan en 1795. De même, lors de sa tentative de s'emparer de Saint-Malo en avril 1796 avec l'aide de son fils Constant, futur beau-frère de John Daley, il se vit contraint de se cacher pendant des heures parmi les roseaux des marais pour échapper à Hoche qui l'attendait. Il perdit deux fils dans la cause royaliste : Henri, fusillé après le fiasco de Quiberon et Félicité mort du côté de Saint-Méhan près de Rennes à la tête d'une division royaliste. Voir P. Levot, Biographie bretonne, I, 1852, 141-147 ; Correspondance secrète de Charette etc., Paris an VII, I, 269-272, II, 414-420 ; "Correspondance et papiers du comte de BothereI, l'un des chefs de la Vendée," dans Mémoires d'Olivier d'Argens, Paris 1824, 41, 353-360. Voir les nombreuses références aux BothereI dans C. Hettier, Relations de la Normandie et de la Bretagne avec les îles de la Manche pendant l'Emigration, Caen 1885, 175, 243, 246, 318, 322, 398 ; comte R. de l'Estourbeillon, Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution, Nantes 1886, 77, 572, 581, 599.

(8) André Gain "Les rachats des émigrés et l'indemnité accordée pour ces rachats", Annales de l'Est, 1930, p. 83 ; A. Gain, La Nationalité des émigrés, Nancy 1931, p. 12 ; le certificat d'amnistie des enfants est daté du 18 Frimaire an XII. La même année leur oncle maternel, Auguste Raulin de la Vasserie, propriétaire à Roclincourt, petit village à la périphérie d'Arras, fut nommé tuteur des filles mineures. Voir 278 AP1 (8).

(9) Déclaration de David Archer, déjà citée.

(10) Lettre du 8 février 1827, 278 AP2.

(11) Lettre du 20 mars 1827, ibidem.



- (12) Lettre de Mme Daly à son frère, 21 février 1827 ; comtesse douairière de Calonne au comte, 11 mars 1828, *ibid.*
- (13) Michaud, Biographie universelle XXIX, 308-9 ; notice sur Morgan de Belloy et le marquis de Tramecourt dans Robert et Cougny, Dictionnaire des parlementaires français, Paris 1889 ; P. Desnues, "Un centenaire malouin : le vicomte de Botheref et les omnibus-restaurants de Paris", Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, 1959, 58-64 ; Louis Martin, Le château de Sully-sur-Loire, Sully-sur-Loire 1947, *passim.*
- (14) Comte de Calonne à sa mère s.d. (c. 1827-28), 278 AP2.
- (15) Note de la main du cte de Calonne, s.d., *ibid.*
- (16) Lettres du cte et de sa mère 1827-8 *passim.* Chiffre donné dans une lettre à la signature illisible adressée à la comtesse, 12 février 1828, *ibid.*
- (17) Lettres de la comtesse à son fils, juin-août 1828, *ibid.* ; ctesse à son fils, 9 mars 1829, 278 AP1.
- (18) Ctesse à son fils, 11 mars 1828, 278 AP2.
- (19) Minutes du partage du 6 avril 1809, 278 AP1 ; Mme Daly au cte, 20 mars 1827 ; ctesse à son fils, 1er septembre 1827, 22 août 1828, 6 janvier 1828, 278 AP2.
- (20) Cte à sa mère, 6 juillet 1827, *ibid.*
- (21) Ctesse à son fils, 10 septembre 1827, 1er juillet 1827, 6 août 1827, *ibid.*
- (22) 27 octobre 1828, *ibid.*
- (23) Si la basse extraction de son père a pu autrefois indisposer, il est bien mort et la généalogie officielle des de Calonne ne se fait pas scrupule d'inventer un "Sir John Daley, noble irlandais" ainsi que le fera la notice nécrologique du Soleil sur l'architecte en 1894, probablement due à la plume du vicomte Alphonse, collaborateur du journal. Généalogie *op. cit.* (vide supra note 5) ; l'article du Soleil est reproduit dans la Semaine des Constructeurs, 20 janvier 1894.
- (24) Papier administratif concernant les indemnités, 25 août 1827 ; ctesse à son fils, 18 avril 1829, 278 AP2. Adeline Daumard établit les correspondances suivantes entre la hiérarchie des fortunes et l'échelle sociale dans

la première moitié du XIXe siècle : les milieux populaires se situent entre l'indigence et 2000 francs, soit 83 % des décès ; la petite bourgeoisie entre 2000 et 20 000 francs, soit 8 % ; la classe moyenne entre 20 000 et 500 000 francs, soit 7,5 % ; l'aristocratie de la richesse au-dessus, soit 0,3 %. Voir Les Bourgeois de Paris au XIXe siècle. Paris 1970, p. 43. Selon ces critères, Mme Daly se situe au milieu de la classe moyenne.

(25) Lettre d'un agent au cte, 22 avril 1829, 278 AP1 (7) ; vente de terres, 7 mai 1829, 278 AP2 ; lettre de C. Loy adressée à "M. le Comte de Calonne-Ricouart, en son château à Calonne-Ricouart, par Bèthune", 29 novembre 1833, 278 AP1 (7).

(26) Pour Tramecourt et les Morgan, voir les notices déjà citées dans la note 13 ; nomination de Narcisse de Raulin comme conseiller municipal 9 mars 1826, A.N. F<sup>16</sup> II Pas de Calais 13 ; Etat civil Douai : mariage 14 septembre 1830 ; dossier Constant-Zacharie-Loy, rapport du Premier Président, Douai 1858, A.N. BB<sup>6</sup> II 270.

(27) Lettre de Mme Daly au cte, 21 octobre 1833 ; C. Loy au cte, 7 novembre 1833 ; liquidation de la succession, 10 octobre 1833 ; testament de la ctesse de Calonne, 15 août 1832, 278 AP1 (7).

(28) C. Loy au cte, 1er décembre 1835, *ibid.*

(29) Succession De Bernard de Calonne, février 1871, Archives départementales de la Seine DQ<sup>8</sup> 1532 ; lettre d'Alphonse de Calonne à un archiviste en quête de souscripteurs, 11 octobre 1900, 278 AP8. Cette affirmation est pour le moins suspecte. Il semble qu'il faille attribuer sa pauvreté en 1900 au train de vie élevé qu'il mena entre 1860 et 1880.

(30) 15 mai 1837, 278 AP1.

(31) Voir les plans du château de Divion, 278 AP4.

(32) J. Macvicar Anderson, "Presentation of the Royal Gold Medal", Journal of the Royal Institute of British Architects, 30 juin 1892 ; lettre de Mme Daly au Cte, 21 octobre 1833 ; C. Loy au Cte, 1er décembre 1835, 278 AP1 (7). Sur l'accent de Daly, voir Jules Barbey d'Aurevilly, Lettres à Trébutien, I, Paris 1908, 138.

(33) J. Canu, Barbey d'Aurevilly, Essai, Paris 1965, 51-2. Monsieur Canu a aimablement répondu à ma lettre mais n'a pu retrouver la source de ses références à Daly ; la correspondance du Globe est conservée à la Bibliothèque de l' Arsenal, Ms 7601 à 7608, 7646, 7732.

- (34) Lettre de P. Danel à Duguet, 19 janvier 1832, Arsenal, fonds Enfantin 7602 f 168.
- (35) Barbey d'Aurevilly, Deuxième Memorandum, Paris 1906, 123, 127 ; lettre du 16 avril 1842, Lettres à Trébutien, op. cit., p. 37. Le 20 juillet 1843 (p. 52 ibid.) il mentionne Daly par son propre nom. Il est même possible que Barbey ait connu de Calonne plus tôt : au mois de novembre 1837, Barbey dîne chez un certain A. de Ber... (Premier Memorandum, Paris 1900, p. 215). Le 23 juillet 1838, il rencontre un certain A. de B... qui lui fait des propositions pour entrer à l'Europe (Deuxième Memorandum, op. cit. 51). En fait, "A. de Bernard" est l'un des pseudonymes adoptés par Alphonse de Calonne (voir Annuaire de la Presse, t.3, 1894, p.2). En août 1837, un certain G... vint parler avec Barbey de sa "nuit chez C.D." (Premier Memorandum, 185). Pourrait-il s'agir de César Daly ? On n'oserait l'affirmer.
- (36) Lettre du 13 octobre 1847, 138-9.
- (37) Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle, Paris 1870 ; Le Phalanstère puis La Réforme industrielle ou le Phalanstère, juin 1832 à février 1834, passim ; Archives Nationales, fonds Charles Fourier, 10 AS 19.
- (38) Abbé Bulteau, Monographie de la Cathédrale de Chartres, Chartres 1887, I, 259-260.
- (39) Le Glaneur, Journal de l'Eure et Loir, 14 juillet 1836.
- (40) Ibid, 28 juillet 1836.
- (41) Maria Ivens, "La liberté guidant l'artiste", Les Révoltes logiques, 10, été 1979, 52-94 ; La Phalange, I, 10 août 1836, 97-99, 20 janvier 1837, 639, 1er février 1837, 671.
- (42) Le journaliste du Glaneur cite cette phrase de Considerant après avoir interviewé Daly (14 juillet 1836, p. 347). La citation provient de ses Considérations sociales sur l'architectonique publiées en 1834 (voir l'édition Durier, Paris 1979, p. 39). "De l'Ecole Sociétaire et du système de Charles Fourier", Le Glaneur, 5 janvier, 16 et 23 Février 1837; La Phalange, 10 janvier et 10 mars 1837.
- (43) Dans sa Fausse Industrie, (Paris 1835-6) Fourier vient de prendre à parti un architecte "anglomane" de Condé, voir Archives sociétaires, n°2, 31 octobre 1898 ; Phalange, 30, juillet 1837, 972-6 ; 32, septembre 1837, 1036-40. Cette question des architectes à Condé fera l'objet d'une étude plus approfondie dans une communication qui sera lue au Colloque à l'Architectural Association de Londres en 1980.

- (44) Théorie de l'Unité Universelle, I, Paris Anthropos 1966, p. 173. Pour les fortunes, voir Héléne Lipstadt, "César Daly, Revolutionary Architect ?", Architectural Design, 48, n° 11-12, décembre 1978, p. 18.
- (45) Notice "César Daly", La Rénovation, 31 août 1899. Considerant signala en 1834 que l'art et l'architecture agonisaient depuis la Révolution faute de mécènes traditionnels et prôna le Phalanstère comme le moyen de les sauver. "Il n'y a plus de cathédrales ni d'abbayes ni de châteaux à construire... Voulez-vous que l'architecture renaisse ? Faites renaître les conditions qui la nourrissait autrefois, faites renaître des concentrations de volontés... Le palais des Phalanges, artistes !... Il faudra des voûtes hardies, jetées sur des murs de marbre, des coupoles, des tours et des flèches élancées"... Considérations sociales sur l'architectonique, op. cit., p. 72-4.
- (46) "Système social de M. Owen" Phalange, I, janvier 1838, 17-20. On peut toutefois penser que Daly, élevé sans doute dans la religion catholique que la loi britannique désavantageait, associait catholicisme et ascendance irlandaise. L'émancipation des catholiques ne survint qu'en 1829, soit un an après le départ de Daly pour la France et à la suite de huit ans d'agitation intense et de réaction de la part d'un gouvernement tory.
- (47) Voir les nécrologies citées supra ; sur le faire-part du Cte Emmanuel de Botherel, la famille Daly se donne le nom très irlandais de O'Daly.
- (48) Institut Sociétaire, Paris, septembre 1837. Almanach social, Paris 1840, 178-187.
- (49) "C.P. Daurio", Observations critiques sur les principes organiques de la doctrine de Fourier et sur la marche des principaux disciples de son école, Paris 1841, cité par G. Bourgin, Fourier, Paris 1905, 469, 470 n.5.
- (50) Considerant à Jaenger, 20 sept. 1838, Bibliothèque Nationale, n.a.f 22050. Minutier central XCV-576, 15 juin 1840, Société Considerant et Paget ; Maurize à Considerant, 8 octobre 1841, A.N., 10 AS 40. Nous espérons publier prochainement un article sur l'identité de cet étrange bailleur de fonds des fouriérismes français et anglais que fut Young.
- (51) Jules Puech, La vie et l'oeuvre de Flora Tristan, Paris 1925, 440 ; Les Membres du Conseil de Direction de l'Ecole sociétaire, lettre personnelle et confidentielle, Paris, 6 août 1845 ; Bulletin phalanstérien, n°3 15 février 1847 ; H. Lipstadt, op. cit. p. 18 ; Laverdant à Duval, 8 septembre 1847, fonds Jules Duval (archives particulières).

- (52) Letters to a Clergyman, Londres 1846, 12-13 (notre traduction)
- (53) J. Canu, op. cit., 69-175 passim ; voir surtout p. 90, 120. Barbey va sur les boulevards "toiser ces messieurs les constitutionnels et les saint-simoniens, leurs bâtards" et se fait appeler M. d'Aurevilly.
- (54) Ibid. 123.
- (55) Lettres à Trébutien, op. cit., 138-9. Pour les talents oratoires de Daly, voir la notice rédigée par Gustave Geffroy, Semaine des Constructeurs, 10 février 1894. The Builder, 20 janvier 1894, dit : "Il avait des histoires à raconter de ses expériences et de ses gestes dans presque toutes les parties du globe, civilisées ou non".
- (56) Lettres à Trébutien, I, p. 139.
- (57) Le comte de Calonne, ce reclus du château de Divion fait preuve d'une avarice marquée envers ses fils. L'aîné, Jules, n'aura que 4232 francs lors de son mariage avec une riche veuve en 1847, dont seulement 324 francs sont déposés à la Caisse d'Epargne de Paris, le reste sous forme de vêtements, livres etc. En 1843, Alphonse vend ses droits sur l'héritage de sa mère au comte son père pour 30 000 francs. Leur père, toujours aussi ladre, exige que ses fils lui remboursent les frais de leur éducation. Ces 30 000 francs servirent sans doute à Alphonse à financer ses journaux, surtout La Revue du Monde Catholique. Voir contrat de mariage du Vte de Calonne et de Mme veuve de Saint-Cyr, 278 AP2 (2) ; cession du 27 mai 1843 278 AP1 (8).
- (58) J. Canu, op. cit., 181-187 ; Jacques Petit, Barbey d'Aurevilly, critique, Paris 1963, p. 182, n.132 ; H. Lipstadt, op. cit., p. 24. Daly aurait exposé au Salon de 1846 un "Projet de décoration intérieure de chapelle", Ernest Glaeser, Biographie nationale des contemporains, Paris 1878.
- (59) H. Lipstadt, op. cit., 19,22 ; Lettres à Trébutien, op. cit., I, 152, 156. Dans ses Prophètes du Passé, Barbey qualifie Fourier de "hiérophante d'un système qui ressemble à un Mystère et dont le cerveau trop mathématique conçut les hommes comme des signes d'algèbre et la société comme un casse-tête chinois." cité dans P.J. Yarrow, La Pensée politique et religieuse de Barbey d'Aurevilly, Genève 1961, 108-9.
- (60) Lettres à Trébutien, op. cit. 1849, 161 ; J. Petit, op. cit., 255, n.33 ; Minutes du Congrès Phalanstérien etc., octobre 1848 - mai 1849, A.N., 10 AS 30 (6) (7) ; Daly à Bourdon, 13 sept. 1849, 10 AS 37.

(61) Lettres de Laverdant à Charles Lambert 1855-59 (?), Arsenal, Ms.7754 ; Daly à Lambert, 26 nov. 1847, Ms 7709 f 83 ; lettres de Daly à Jules Duval, 1847-63, (photocopies aimablement communiquées par M. Jacques Valette à Mme HÉlène Lipstadt) ; notice sur Laverdant, dans Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, (ed. J. Maitron), Paris 1965, t.II ; notice sur Brown-Séguard, Compact Edition of the Dictionary of National Biography, Oxford University Press 1965, II, p. 2385 ; "The late M. César Daly", The Builder, 20 janvier 1894 ; David Kelley, "L'Art : l'harmonie du beau et de l'utile", Romantisme, 1973, 5, 18-35 ; "Gabriel-Désiré Laverdant", Polybiblion, 1884, 175-6 ; B. Combes de Patris, "Souvenirs I", Revue du Rouergue, XXIV, 1970, 16-17. Nous comptons publier prochainement un article sur Doherty.

(62) Laverdant à Duval, 20 juillet 1851 ; Laverdant avoue : "Je ne saurais m'attacher à un mouvement avec zèle,... qu'à cette condition, qu'il aurait ... pour but pratique le travail attrayant étudié d'abord sur les enfants et l'association intégrale", Lettre à Duval, s.d. (été 1851 ?), 10 AS 39 (8) ; A. Savardan et D. Laverdant, Colonie maternelle. Appel aux Phalantériens, Paris 1851, passim.

(63) R. Pankhurst, "Fourierism in Britain", International Review of Social History, I, 1956, 398-432 ; F.P. Bowman, "Fouriérisme et christianisme : du Post-Curseur, à l'Omniarque Amphomondain", Romantisme, 1976, II, p.37-9 ; Lettre de Laverdant à Arnaud s.d. (J.B. Duroselle date cette lettre de l'été 1850, Débuts du Catholicisme social en France, Paris 1951, 380) ; Laverdant à Arnaud, 1er mars s.a ; Daly à Arnaud, 8 janvier 1849. Duval, qui a très bien connu Arnaud de l'Ariège dès 1846, est également un trait d'union entre le fouriérisme et le catholicisme social : c'est lui qui a présenté ses deux champions, Arnaud de l'Ariège et Pierre Pradié, l'un à l'autre ; voir Pierre Pradié à Arnaud, 12 avril et 23 septembre 1847 ; Duval à Arnaud, 22 juin 1850, fonds Arnaud de l'Ariège (papiers de la famille) ; J.B. Duroselle, op. cit. 375.

(64) Citation puisée dans l'ouvrage de Duroselle, op. cit., et citée dans H. Desroche, La Société festive, Paris 1975, 186 n.30.

(65) Lettre de Victor Considerant, 27 mars 1852 ; Allyre Bureau à Considerant, 31 mars 1852. Cantagrel à Laverdant, 15 avril, 24 août 1852 ; Brunier à Considerant, 27 août 1852 ; lettre de Savardan, 28 sept. 1852, A.N. 10 AS 31 (4) ; Gabrielle Rey, Le Fouriériste Allyre Bureau, 1810-1859, Aix-en-Provence 1962, 360-1 ; lettre de Bureau à Laverdant, 22 déc. 1852,

citée par G. Rey, op. cit., p. 359 ; Auguste Savardan, Un Naufrage au Texas, Paris 1858, passim.

(66) 31 août 1899.

(67) Eugène Delacroix résida au 6, rue de Furstenberg de 1857 à 1863, voir J. Hillairet, Connaissance du Vieux Paris, Paris 1956, 201-2. Calepin, rue de Furstenberg, 1852, A.D. Seine D<sup>1</sup> P<sup>4</sup> ; Procureur général, Douai, au Garde des Sceaux, 2 juin 1858, do. Constant Loy, A.N. BB<sup>6</sup> II 270.

(68) The Builder, 20 janvier 1894. (Notre traduction).

(69) S. Aygalenq à Jules Duval, 22 avril 1847, fonds Duval ; succession J.P. Aygalenq, A.D. Seine DQ<sup>7</sup> 3907, n° 81 ; contrat de mariage Daly-Aygalenq, Minutier central XCVIII-1099 ; Aygalenq signe les registres d'état-civil à Roclincourt jusqu'à la fin de 1844.

(70) Dossier Edouard-Charles Vierne, A.N. F<sup>17</sup> 21.858 ; Louis Du Bois, Histoire de Lisieux, Lisieux 1845, II, 279-80 ; Th. Lebreton, Biographie normande, Rouen 1861, III, 559 ; lettre de C. Vierne au Globe, 8 janvier 1832, Arsenal, Ms 7607 f 164 ; Chevalier à Brisbane, 24 mai 1832, Ms 7646 f. 98 ; Mémorial du Calvados, 16 avril 1834 ; Ch. Vierne, Histoire de la Révolution française depuis 1814 jusqu'à 1830, Paris 1834, p. 1 ; L'Ami de la Vérité, (Caen), 13 et 27 avril 1834. Charles-Désiré Marie est républicain en 1848, lorsqu'il publie Hymne de la liberté française, Paris 1848.

(71) F. Rude , "Les Fouriéristes lyonnais et la colonisation de l'Algérie", Cahiers d'Histoire, Lyon 1956, n° 1, 41-63 ; Bulletin de l'Union agricole du Sig, I, Sept. 1849-août 1850, 160, 292, XXXVII-XXXVIII ; "Liste des actionnaires", Bulletin de l'Union agricole d'Afrique au Sig, juillet 1869. Duval souligne que le Sig n'est pas un projet de l'Ecole sociétaire mais a été fondé "plutôt même en dehors de ses désirs". La copie personnelle du Bulletin (1850), appartenant à Duval, porte une liste écrite de sa main, "Liste des abonnés qui ne sont pas actionnaires", parmi lesquels figure César Daly, rue de Furstenberg, 6.

(72) Ecole Sociétaire. XXe année. Rapport de la gérance des sociétés du 15 juin 1840 et 10 juin 1843 aux conseils de gérance des deux sociétés, 15 janvier 1851, Paris s.d., passim ; Assemblée générale des actionnaires des sociétés des 15 juin 1840 et 10 juin 1843 tenue le 25 mai 1851, Paris s.d., passim. Laverdant écrit : "Pour cette oeuvre fraternelle je m'adresse à ceux de nos amis qui, ayant le coeur affectueux, n'ont pas la bourse toute sèche, Coignet, Bazaine, Bocca, Barrier, Delbrück, Krantz, Véran

Sabran, Zurcher. Coignet, Richard donne 50 F par mois ; moi, à l'aise 25 ; Véran Sabran 15 ; le lieutenant de vaisseau Zurcher, 10", lettre à Jaenger, 1er avril 1852, B.N. n.a.f 2205 ff 16-18 ; Eugène Nus, Choses d'un autre monde, Paris 1880, passim. Nus ne cite pas Daly parmi ceux qui ont assisté aux séances à Condé et à la rue de Beaune.

(73) Lettres de Daly à Duval, 5 et 18 août 1853, fonds Duval. Ses relations avec le fouriériste Duval sont marquées du sceau de l'amitié et du professionnalisme. Dans une lettre du 8 novembre 1858 il suggère qu'ils échangent des articles ; si Duval lui fournissait un article sur l'aqueduc de Rodez, Daly lui en fournirait un sur l'Amérique "au point de vue de l'émigration". Duval était spécialiste des colonies et de l'émigration.

(74) Bulletin de la société de colonisation européo-américaine du Texas, Bruxelles, n° 1, janvier 1855 ; Ecole sociétaire, XXIIe année, Rapport de la gérance des sociétés commerciales des 15 juin 1840 et 10 juin 1843 fait le 13 juin 1854 aux actionnaires, Paris s.d., passim ; Gabrielle Rey, op. cit., 400 ; liste des actionnaires, A.N. 10 AS 31 ; rapport de police, 7 mai 1855, dos. Victor Considerant 36 486, Police des étrangers, Archives générales du Royaume ; Savardan, op. cit., 39.

(75) Kalikst Wolski, American Impressions, Cheshire, Connecticut 1968, 188-193. (Notre traduction).

(76) Savardan, op. cit., 133, 152.

(77) Ibid., 156.

(78) Ibid., 157.

(79) Macvicar Anderson, op. cit., 359 ; Savardan, op. cit., 156.

(80) Lettre du 9 septembre 1857, fonds Duval.

(81) G. Rey, op. cit., 539 ; Raymond Daly, "Les Disparus. Victor Considerant", La Nouvelle Revue, 15 janvier 1894, 412-413 ; notice Laverdant, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, op. cit., 449 ; lettre de Laverdant à Lambert, 23 déc. 1858 (?), Arsenal Ms 7754 ; Journal de Charles Lambert, 1, 17 et 27 mars, 5 juin 1860, 25 avril 1861, Ms 7753 (7,8).

(82) op. cit., p. 204.

(83) René de Belleval, Etude sur la vie et les oeuvres de Louis-Charles de Belleval, Paris 1875, 25-26 ; copies de lettres de de Calonne et de l'Empereur, 1er mai 1865, A.N. AB XIX 173 ; lettre du cte de Sercey, 14 août 1854, notes de Calonne sur les subventions, 278 AP 11. En 1862 La Revue



contemporaine reçut 48 000 francs, de loin la plus grosse somme accordée à un journal cette année-là, A.N. F<sup>18</sup> 306. Bernard Gavoty, Louis Vierne, Paris 1943, 18-30 ; E. Vierne, Aux électeurs de la première circonscription du Nord, Hazebrouck 1863, passim ; dos. Constant et Alfred Loy, A.N. BB<sup>6</sup>II 270.

(84) P. Larousse, op. cit., article Daly.

(85) Selon E. Glaeser (Biographie nationale des contemporains, Paris 1878), Daly aurait fait pour la commission des Monuments Historiques une étude de restauration de l'ancienne église Saint-Salvy d'Albi. Dans une lettre à Daly du 6 février 1855, Mérimée écrit : "Mais pourquoi partez-vous si vite sans manger avec nous... ? Je crains par le p.s. de votre lettre que vous soyez déjà en route." Voir Prosper Mérimée, Correspondance générale, (éd. M. Parturier), Paris 1956-1964, VII, Nos 2220, 1925 ; X p. 166 n.1 ; n° 3125, p. 297-8 ; VI, n° 1847 ; H. Lipstadt, op. cit., p. 25 ; P. Larousse, op. cit. ; Macvicar Anderson, op. cit., 359.

(86) 19 novembre 1857, fonds Duval, (photocopie).

(87) A.N. Minutier, XCVIII-1099 ; H. Lipstadt, "César Daly et l'architecture", Architecture, Mouvement, Continuité 42, juin 1977, pp. 37-39, où l'auteur suggère qu'il transforme ainsi sa maison selon un mélange nostalgique de l'hôtel aristocratique du XVIIIe siècle et de la villa bourgeoise qu'il prône à l'époque ; The Builder, op. cit., 47. Nous avons pu retrouver le passeport que Daly utilisa lors de son voyage en Palestine et en Egypte en 1868-69, seul document parmi ses papiers personnels demeurant entre les mains de ses héritiers. Macvicar Anderson, op. cit., 359 ; Mérimée, op. cit., XIV n.7, 4412 ; Daly à Considerant, 1er avril 1880, A.N. 10 AS 37 ; cadastre de Seine-et-Oise, transcriptions d'acquisition 915, hypothèques 244.

(88) Il ne milita pas aux côtés des Fourieristes qui soutenaient le mouvement coopératif. Il n'adhéra pas à la Société Protectrice de l'Enfance fondée en 1866 par le Dr Barrier, alors chef du mouvement fouriériste, société qui réunit grand nombre de phalanstériens. On ne le trouve pas non plus au Cercle Parisien des Familles, club cryptofourieriste fondé en 1869 par la républicaine Mme Mignerot, belle-mère de Gagneur. Quand, en 1865, les disciples de Fourier se cotisèrent pour rétablir la librairie phalanstérienne sous la raison sociale "Librairie des Sciences Sociales" afin de diffuser les livres de l'Ecole, Daly ne répondit pas à l'appel. Il ne figu-

re pas au nombre de ceux qui la gèrent et lui apportèrent leur soutien financier pendant vingt ans. Il ne collabora pas aux journaux du mouvement la Science Sociale, la Revue, et le Bulletin du Mouvement Social. En 1880, il n'était même pas abonné au Bulletin. Il s'abstint de se joindre au mouvement féministe qui comptait pourtant de nombreux fouriéristes : de Pompéry, Gagneur, Delbruck, Morin, Pierre, Traut, Griess-Traut. Tout au plus son nom ainsi que celui de son épouse figurent-ils sur la liste des convives d'un banquet donné en l'honneur de l'anniversaire de Fourier en 1865 ou 66. Voir Bulletin de la Société Protectrice de l'Enfance 1866 et années suivantes ; J. Gaumont, "Les Fouriéristes et le mouvement pré-coopératif", Revue d'économie politique, XL, 1926, 1014-1059 ; Gaumont, Histoire générale de la coopération en France, Paris, 1924, passim ; A.N. 10 AS 30-31 (7) ; liste nominative des actionnaires de la Librairie des Sciences Sociales et des souscripteurs 1865-1884, liste des abonnés du Bulletin du mouvement social, 1880, 10 AS 33 ; "Congrès féministe de 1878", Avenir des Femmes, 4 août 1878 ; voir les listes d'adhérents de la Ligue française pour le Droit des femmes, 1882-83, 1889, 1892 données par P.K. Bidelman, The Feminist Movement in France - The formative Years 1858-1859, thèse de doctorat (inédiée), University of Michigan, 1975, 376-381.

(89) "The late M. César Daly", The Builder, op. cit., 47 ; Barbey d'Aurevilly, Critiques diverses, Paris 1909, p. 223-237 et Le Pays, 15 août 1861 ; Semaine des Constructeurs, 20 janvier 1894.

(90) Successions de Constance-Camille Loy, 30 novembre 1870, Noël-Edouard Vierne, 13 février, C.A. de Bernard de Calonne, 20 février 1871, A.D. Seine, D.Q<sup>8</sup> 1551 : 1590 : 1523 ; The Builder, op. cit., 47.

(91) Rapports, 28 août 1872, 21 novembre 1872, 15 déc. 1873, 2 février 1874, 16 déc. 1874, 1er juillet 1876, 13 déc. 1883, 7 déc. 1885 ; dos. Vte Alphonse Adolphe de Calonne, Archives de la Préfecture de Police Ba 988.

(92) Lettre à W.H. White, 18 sept. 1888, Archives du Royal Institute of British Architects.

(93) Comptes et papiers financiers ; lettre de Sidonie Daly à Alphonse de Calonne, 7 juillet 1890 ; A. de Calonne à Hochard, 20 mars 1894 ; A. de Calonne à l'évêque d'Arras s.d, A.N 278 AP8. Dans le même carton signalons la lettre d'Alphonse à Raymond Daly, 16 octobre 1894 : "Je ne parle pas des dépenses que j'ai faites pour le Dictionnaire. Je les ai prises à ma charge... mais ce n'en a pas moins été un trou assez profond creusé dans mon modeste avoir et dans un sentiment familial que vous ne pouvez

pas méconnaître. Aujourd'hui je suis tellement à court que je ne puis donner à mes enfants des vêtements d'hiver." Saisie du 22 mai 1897, vol. 83, archives des hypothèques, Meaux.

(94) Raymond Daly, op. cit., 412, 413 ; lettres de Daly à Considerant, 4 janvier 1883, 1er avril 1880, 10 AS 37 ; Daly à Duval, 5 déc. 1863, fonds Duval ; lettre de A. de Calonne à Raymond Daly, déjà citée.

(95) G. Davenay, "Au jour le jour. Victor Considerant", Le Figaro, 28 déc. 1893. Cet article cite la correspondance intime de Considerant à César Daly en 1869. Peut-être l'auteur l'a-t-il obtenue par l'intermédiaire de Raymond Daly qui allait insérer la même citation ("pour voir tomber l'Empire") dans son article de la Nouvelle Revue, 15 janvier 1894. Il se trouve que les disciples de Considerant auxquels Davenay fait allusion sont aussi des amis de Daly : Saverdant, mélange de Savardan et Laverdant, Barrai, dont le fils fera un discours aux obsèques de Daly. Le Figaro consacra une notice nécrologique à Daly, deux semaines plus tard. Dans les références à "la notoriété facile", ne peut-on pas voir un discours justificateur du non-militantisme de Daly après 1857 ? Il aurait été en effet difficile à Daly de se porter candidat républicain vu le fait que le Larousse le clouait au pilori comme renégat du républicanisme sous l'Empire.

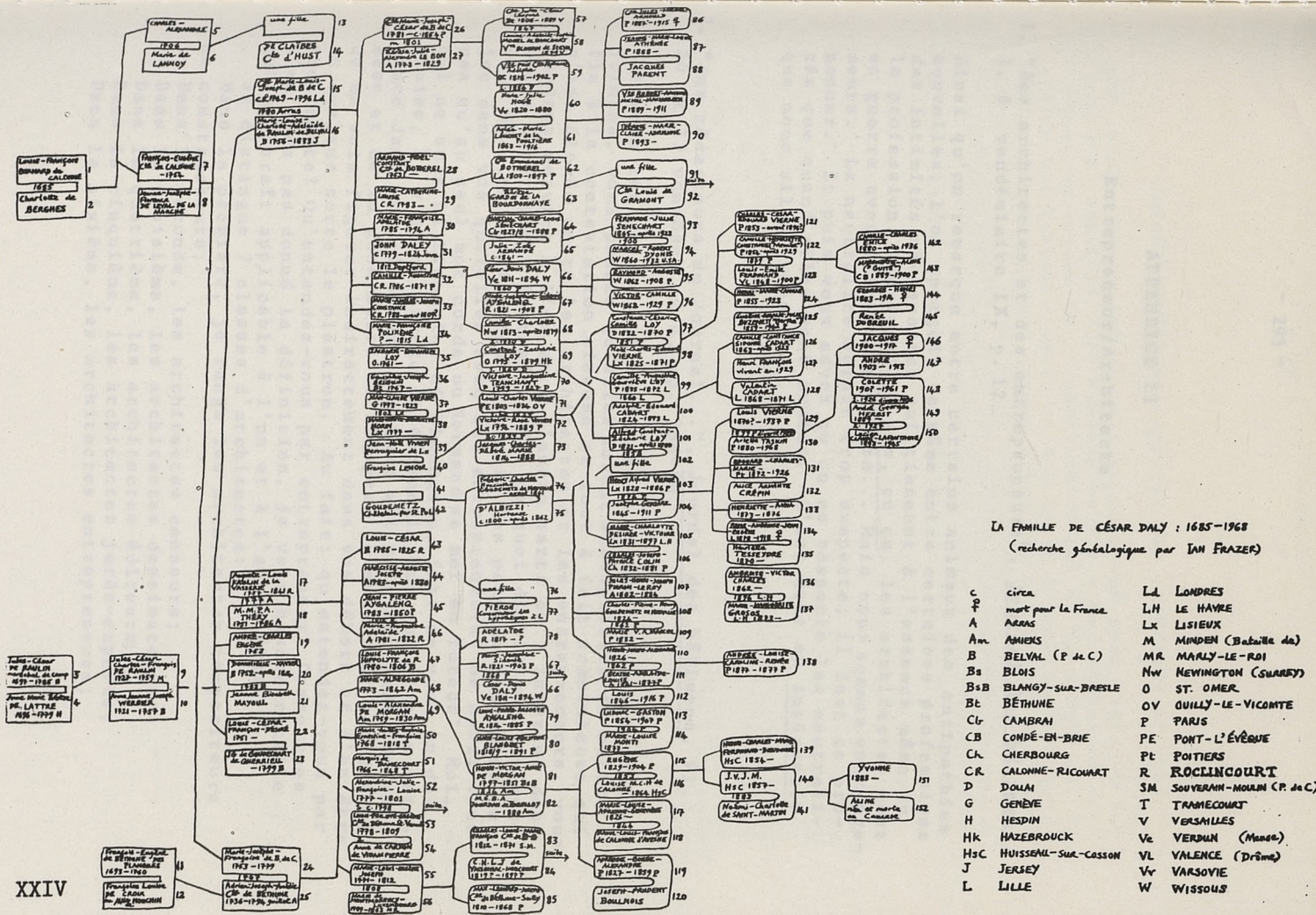
(96) R. Daly, op. cit., 412 ; La Rénovation, op. cit. ; The Builder, op. cit., 47.

(97) Renseignements fournis par la famille ; Raymond Daly à Considerant, 9 octobre 1890, 10 AS 37 ; Considerant à R. Daly, 21 octobre 1890, 10 AS 28 (12) ; Annuaire de la Presse, 1895, 740, 1059 ; La Rénovation avril 1903, avril 1904, 30 avril 1905, sept.-oct. 1908 ; acte de décès de Raimond-Auguste Daly, 5 octobre 1908, XVIIIe arrondissement ; faire-part du décès de Victor Daly, mars 1929, figurant parmi les restes épars des papiers de la famille Daly, (archives particulières) ; brouillon d'une lettre de A. de Calonne à R. Daly, 16 octobre 1894, 278 AP8 ; acte de décès de Victor-Camille Daly, 1er mars 1929, XIVE arrond.

(98) Lettre de Mme Marie à son fils Henry Vierne, 18 janvier 1879 ; lettre de Marie Colin à sa mère, 26 mars 1879 ; Mme Emile Ferdinand à Mme Henri Vierne, mars 1893, fonds Louis Vierne ( lettres aimablement communiquées par Mme Galard).

(99) Annuaire de la Société des Ingénieurs civils, de 1886 à 1906 ; Who's who in Engineering. A Biographical Dictionary of the Engineering Profes-

sion , New York 1931, p. 300 ; acte de mariage Daly-Sénéchard, 18 juillet 1900, Schaerbeck (Bruxelles ; acte de décès de Martial Sénéchard, 2 sept. 1888, Ve arrond. ; naissance de Fernande-Julie Sénéchart, 17 mars 1865, Bourlon, P. de C. ; succession de Marcel Daly, Seattle Probate Records, 1932.



LA FAMILLE DE CÉSAR DALY : 1685-1968  
(recherche généalogique par IAN FRAZER)

- |     |                     |     |                           |
|-----|---------------------|-----|---------------------------|
| C   | circa               | L.L | LONDRES                   |
| P   | mort pour la France | L.H | LE HAYRE                  |
| A   | ARRAS               | L.X | LISIEUX                   |
| Am  | AMENES              | Mx  | AMENES (Bataille de)      |
| B   | BELVAL (P de C)     | MR  | MAALY-LE-ROI              |
| Bs  | BLOIS               | NW  | NEVINGTON (Glares)        |
| BsB | BLANGY-SUR-BRESLE   | O   | ST. OMER                  |
| Bt  | BÊTHUNE             | OY  | QUILLY-LE-VICOMTE         |
| CB  | CAMBRAI             | P   | PARIS                     |
| CB  | CONDÉ-EN-BRIE       | PE  | PONT-L'ÉVÈQUE             |
| CA  | CHERBOURG           | Pt  | POITIERS                  |
| CR  | CALONGNE-RICOUMAT   | R   | ROUEN                     |
| D   | DOLAN               | SM  | SOUVERAIN-MOULIN (P de C) |
| G   | GENÈVE              | T   | TANNECOURT                |
| H   | HESDIN              | V   | VERSAILLES                |
| HK  | HASEBROUCK          | Vv  | VERDUN (Mans)             |
| HsC | HUISSEAU-SUR-CASSON | VV  | VALENCE (Drôme)           |
| J   | JERSEY              | VV  | VARSOVIE                  |
| L   | LILLE               | W   | WISSEUS                   |

APPENDICE II

Entrepreneur/Architecte

1. "Des architectes et des entrepreneurs", Journal des bâtimens, I, 8 vendémiaire IX, p. 12.

Ainsi qu'on remarque entre certains animaux des antipathies nouvelles, l'on aperçoit de même entre certaines professions des intimités nécessaires qui tiennent à l'essence même de la profession. Depuis mille ans, en ça, les architectes sont en guerre avec les entrepreneurs... Mais nous sommes entrepreneurs. La neutralité serait trop suspecte; il faut se prononcer. Et puis vous savez qu'on ne respecte les neutralités que quand elles sont armées. C'est donc en intéressés que nous allons répondre...

2. "Aux rédacteurs du Journal...", Journal des bâtimens, VI, 20 et 23 ventôse, an X, pp. 384-86.

Citoyens rédacteurs, si après avoir lu les observations ci-jointes, vous pensez qu'elles soient susceptibles de mettre fin à la contestation oiseuse et tout à fait scandaleuse qui s'est élevée entre les architectes et les entrepreneurs, vous rendrez service à l'un et à l'autre parti en l'insérant dans votre intéressant journal... Eh! de quoi diable vous avisez-vous MM. les architectes de mettre les pauvres Limousins en jeu dans vos querelles avec les entrepreneurs? Ne savez-vous pas qu'au seul mot corde un Normand se met en fureur? Moi, qui ne suis ni Limousin, ni Limougeau, (car ne vous en déplaise, il y'a une grande différence), moi qui ai pris naissance dans une ci-devant province qui relevait jadis du diocèse et de la généralité de Limoges, je suis tout scandalisé de me vois figurer indirectement dans vos débats et d'en être en quelque sorte le plastron. Au fait; qu'entendez-vous par architecte? Qu'entendez-vous par entrepreneur? Comme vous n'en avez pas donné la définition, je vais hasarder celle qui me paraît applicable à l'un et à l'autre état.

Je distingue 7 classes d'architectes:

- Dans la première, je range les architectes compositeurs et constructeurs;
- Dans la seconde, les architectes censeurs;
- Dans la troisième, les architectes dessinateurs;
- Dans la quatrième, les architectes éditeurs;
- Dans la cinquième, les architectes jurés-experts;
- Dans la sixième, les architectes entrepreneurs;

Dans la septième, les architectes **ENTREPRENANS.**

Ces derniers sont les plus habiles et les mieux avisés, car tout en jouant les 6 autres classes sous la jambe, ils ont le bon esprit de ne jamais imprimer ni de mettre au jour leurs productions, à moins que ce ne soit devant les tribunaux. Je ne connais que trois genres d'entrepreneurs; les uns sont maçons, charpentiers, serruriers, etc.; mais constructeurs, et ceux-ci ne sont pas jaloux d'être seuls. Les autres prennent ce titre d'entrepreneur sans désignation particulière, parce qu'ils prétendent à la science universelle.

Enfin les 3e entrepreneurs ab hoc et ad hoc et ils font souvent de très bonnes affaires. Dans quelle classe voulez-vous être respectivement placés MM. les plaideurs? Choisissez, j'y consens, mais au nom de dieu, laissez les Limousins en repos. Je connais parfaitement les annales du pays, et n'y ai trouvé de Limousins vraiment renforcés que les 5 pages que la province a fournis; une procession générale de cardinaux, et encore les Turenne, Les Daquesseau, les Dalemberbert etc... Je m'arrête, car j'allais démontrer que vous avez tort de part et d'autre, tandis que je veux au contraire que vous ayez raison tous les trois.

Amen, pax vobiscum.

Le Franc Marchois.

APPENDICE III

Ingénieur/architecte

1. "Extrait du rapport, Ouvrage envoyé de Rome... lu dans la séance publique de l'Académie Royale des Beaux-Arts, le 3 octobre 1829", Journal du Génie civil, VII, 1830, p. 413.

M. La Brouste, le jeune, a été aussi chercher hors de Rome, c'est-à-dire à Pestum et en Sicile (pour servir à l'étude de la restauration qui doit être l'objet du travail de sa quatrième année)

... M. La Brouste, jeune, ne les a quittés qu'après y avoir épuisé ses recherches. Vingt-trois dessins en reproduisent les résultats. Après les avoir examinés, Académie n'a pu que féliciter ce pensionnaire de son zèle, et de ses travaux aussi intéressants pour l'art que pour l'archéologie;

(1) Dans ce paragraphe sur M. La Brouste, le jeune, L'Académie a laissé échapper la dénomination précise qu'il conviendrait de donner à nos prétendus architectes, c'est-à-dire celle d'archéologues. Tous leurs travaux semblent plutôt avoir pour but de satisfaire aux besoins de cette branche des connaissances humaines que d'acquérir celles qui sont indispensables à un véritable architecte. Aussi Messieurs les académiciens félicitent ils M. La Brouste sur son zèle et sur ses travaux; mais pas le moindre reproche de l'absence complète de toute espèce de recherches sur les moyens mécaniques employés pour la construction de ces monuments; de ce qu'il n'a pas été dit un mot sur la manière dont ils sont fondés, ni fait un seul essai pour analyser les matériaux, enfin, ni une seule observation sur les causes de solidité, d'ébranlement ou de destruction complète des édifices, soit par l'effet de la faiblesse des supports soit par l'effet de la poussée des plates-bandes, etc.

A.C.

A.C. Corréard, rédacteur du Journal, s'amuse à commenter les paroles de l'Académie avec sa litanie habituelle contre les architectes, manquant ainsi l'occasion de révéler les failles profondes dans l'organisation de l'Académie et de l'Ecole à Rome que produit l'envoi d'Henri Labrouste.



2. "Services publics destinés aux élèves de l'Ecole polytechniques", Journal du Génie civil, IX, 1830, p. 17.

Si l'on développait aujourd'hui complètement ces aperçus, le Gouvernement serait interdit et honteux des injustices dont il ne se doute peut-être pas, et qu'il ne fait rien pour réparer. Les hommes qui en reprennent la carrière de l'école polytechnique donnent donc dans un véritable piège.

Il n'y a peut-être à ceci aucune exception, que tous les élèves reçus à l'école polytechnique, qui, par dégoût de l'étude, par difficulté à pénétrer dans les profondeurs de la science, par inconstance, par motifs défavorables enfin, ont renoncé aux services qu'ils auraient pu embrasser, sont dans une position sociale plus avantageuse que ceux qui ont suivi avec constance la ligne des services publics, où ils ne se consolent de l'ingratitude de la patrie que par le sentiment de leur valeur propre, par la tournure d'esprit et le désintéressement que l'étude façonne pour eux et par la jouissance que procurent les connaissances positives et la satisfaction d'être vraiment utile.

Il n'est pas inutile de remarquer que dans le Système administratif absurde qui nous régit, l'application du principe de rétribuer les places en raison inverse de la garantie d'instruction qu'offrent les titulaires, s'étend sur les agens directs du cadastre, minces géomètres pour la plupart, et sur les architectes assez communément le rebut des ateliers de peinture et de sculpture, présentant en général peu des connaissances et d'expérience, faisant tant de maladresses et de dépenses folles, etc., etc., Les uns et les autres sont en effet bien plus payés que les officiers des corps à talents.

C.V.

Les ingénieurs vantent leur désintéressement après la Révolution de Juillet; les propos ressemblent à ceux des architectes...

3. "Mémoire sur l'organisation à donner au corps ces architectes", Journal du Génie civil, X, 1831, pp. 288- 289.

Toute bonne organisation sociale doit en outre satisfaire à cette condition: que chacun soit autant que possible à la place que lui assignent les services qu'il a rendus ou ceux que ses lumières lui permettent de rendre... (La Révolution) de juillet (était) due en grande partie à l'influence toujours croissante des hommes instruits et éclairés, qu'une

aveugle autorité avait repoussés. Donc; récompense au mérite et au mérite seul dans quelque classe qu'il se trouve, sous quelque forme qu'il se présente, et facilité pour lui de se mettre en évidence à chaque instant. Tel doit être le but de nos institutions nouvelles, tel est celui que je me propose d'atteindre en publiant ce mémoire.

L'architecture est à la fois une science et un art, a dit l'illustre professeur de l'école Polytechnique, M. Durand; la vérité de cette qualification, facile à reconnaître à priori et attestée par l'examen philosophique des monuments de l'antiquité, paraît méconnue depuis plusieurs siècles. Les architectes modernes se regardant uniquement comme des artistes, se mettent soigneusement en dehors de toutes connaissances positives. Selon eux l'antiquité seule a vu fleurir l'architecture; seule elle peut leur en donner le sentiment, et ils emploient de longues années à consulter, à étudier des monuments faits pour des climats, des moeurs et des usages bien différents des nôtres. De là le peu de convenance de leurs compositions; de là cet esprit malheureux qui revêt de la forme de temples antiques la plupart des monuments qui s'élèvent de nos jours.

Léonce Reynaud

Léonce Reynaud, ancien élève de l'École Polytechnique radié sous la restauration pour des activités politiques est devenu architecte. Il se prend à ses confrères au moment où la Révolution de Juillet lui rendra, espère-t-il, son titre d'ingénieur.

L'organisation des architectes est un problème qui se pose dans toute société où l'art de bâtir est exercé. C'est pourquoi, à la suite de la Révolution de Juillet, les architectes ont cherché à se constituer en corps. Cette tentative a été couronnée de succès, et le corps des architectes a été officiellement reconnu.

C.V.

Les ingénieurs venaient leur débiter des vérités après la Révolution de Juillet; les propos ressemblaient à ceux des architectes...

3. "Mémoire sur l'organisation à donner au corps des architectes" Journal de l'enseignement civil, X, 1831, pp. 288-289.

Toute bonne organisation sociale doit se fonder sur la reconnaissance de la dignité de chaque individu. C'est pourquoi, dans l'organisation des architectes, il a été tenu compte de leur situation sociale et de leur rôle dans la société.

APPENDICE IV

Architecte et ingénieur, collaborateurs de  
la Revue générale de l'architecture, 1840-1872

Cet appendice présente les résultats d'une étude des principaux collaborateurs de la Revue. Le critère de huit articles ou plus a été retenu pour définir un "collaborateur". Vingt-trois collaborateurs ont été ainsi identifiés et classés par profession: dix architectes, deux architectes-hommes de lettres, cinq ingénieurs et six membres d'autres professions.

Les architectes et les architectes-hommes de lettres ont contribué le plus grand nombre d'articles, soit 278; les ingénieurs 71, et les membres d'autres professions, 106. En tout, les douze architectes ont contribué 61% des 455 articles retenus pour l'analyse.

On peut comparer ces résultats à ceux de la quantification des planches. S'agissant maintenant du discours de l'écrit, il est évident que les ingénieurs sont de peu de poids parmi les collaborateurs majeurs de la Revue. L'étude du contenu graphique a également démontré qu'après les premières années de parution de la Revue, la partie technique était de peu d'importance. Parmi les cinq ingénieurs collaborateurs, deux, du moins, sont connus pour leur liens avec le mouvement socialiste, Perreymond et L.L. Vauthier, ingénieur de Ponts et Chaussées. Perrey est ancien élève de l'Ecole Polytechnique mais n'y a pas terminé ses études. Barre, ancien élève de l'Ecole Impériale des Arts et Manufactures et Baudemoulin, ingénieur des Ponts et Chaussées, complètent la liste des ingénieurs-collaborateurs, ce qui ne semble pas indiquer un rapport étroit entre Daly et les ingénieurs des Corps de l'Etat.

APPENDICE IV

Il faut toutefois signaler les articles de C. et O. Polenceau et de Michel Chevalier, qui ont paru pendant la période fortement technique de la Revue, ainsi que les rares contributions de deux ingénieurs, Denfert-Rochereau et Yvan Villarceau, tous les deux liés au mouvement socialiste, l'un fouriériste, l'autre saint-simonien. On ne peut pas conclure que Daly a réussi à intéresser les ingénieurs à contribuer à sa Revue.

ARCHITECTE	ARCHITECTE ET HOMMES DE LETTRES		INGENIEUR		AUTRE		
Total d'articles	Total de Collaborateurs	Total d'articles	Total de Col.	Total d'art.	Total de Col.	Total d'art.	
237	2	41	5	71	6	106	
Sirodot	44	Lenoir	24	Vauthier	19	Husson	34
Janniard	39	Viollet-le-Duc	17	Perreymond	18	Lemaitre	18
Detain	37			Barre	16	Jollivet	17
Bouchet	24			Beaudemoulin	9	Teisserenc	17
Ruprich- Robert	21			Perrey	9	Beule	12
Bailly	19					Laborde	8
Huguelin	18						
Lavezzari	16						
Davioud	10						
Uchard	9						

II

Architectes:	43.5%	52%
Architectes et Hommes de lettres	8.7%	9%
Ingénieurs:	21.7%	15.6%
Autres:	26.0%	23.3%
	100%	100%

1002  
33'32  
 12'22  
 21

1900  
36'02  
 51'12  
 8'12

Homme de lettres  
 43'22

21

Il faut toutefois signaler les activités de Polenceau et de Michel Chevalier, qui ont pendant la période fortement technique de la Revue, ainsi que les contributions de deux ingénieurs, Denys et Ivan Villarcen, tous les deux liés à l'un fourériste, l'autre saint-... conclure que Daly a réussi à intégrer... contribuer à sa Revue.

1002	33'32	12'22	21
1900	36'02	51'12	8'12
Homme de lettres	43'22		
21			
20			
19			
18			
17			
16			
15			
14			
13			
12			
11			
10			
9			
8			
7			
6			
5			
4			
3			
2			
1			
Total	1002	1900	21

TABLE DES FIGURES HORS TEXTE

Couverture A.B. attribué à J. Grandville, Architecte singulièrement bâti, B.N. Reserve (B.N.)

Face p. 29 :

- I La signature sur le bâtiment, rue Notre-Dame de Lorette, Paris (Lipstadt).
- II J. Cellier, Le Labyrinthe à Reims, dessin du XVII<sup>e</sup> siècle, H. Reinhardt, La Cathédrale de Reims, Paris, 1963, fig.5 (Lipstadt).
- III N. Ransonnette, Le génie de l'architecture, Collection Jacques Guillerme.

Face p. 87 :

- IV Galerie d'architecture de M. Cassas, Athenaeum, mai 1806, sp. (B.N.).
- V Les signatures de François Camille et de Maurice François Camille Le Bars, A.N. : F<sup>13</sup> 508 (J.J. Pa-sera).

Face p. 106 :

- VI Travaux d'un élève de J.N.L. Durand, Archives de l'Ecole Polytechnique (Guillerme).
- VII Travaux d'un élève de l'Ecole Polytechnique, 1857, Archives de l'Ecole (Guillerme).

Face p. 113 :

- VIII Pont en treillis, L'Ingénieur, 1856, p. 141 (B.M.).
- IX Louis Lebrun de Douai, Rectifications des monuments, Annales de l'architecture, novembre 1809, p. 369.

Face p. 129 :

- X Journal des bâtiments civils.
- XI Borgnis, del., Docks de Sainte Catherine de Londres, coupe d'un magasin, L'Architecte, 1832, pl. IV (B.N.)



Face p. 134 :

- XII Henri Labrouste, del., Revue générale de l'architecture,  
(p. 1)
- XIII E. Viollet-le-Duc, arch., Notre Dame de Paris, R.G.A.,  
1851, p. 16.

Face p. 144 :

- XIV Etude de Contenu de la Revue générale de l'architecture  
(Table I).
- XV L'année 1863 (Table III).

Face p. 161 :

- XVI René Duvoir, chauffage à l'eau chaude, R.G.A. VII, 1847/  
1848, p; 45.
- XVII Calorifère pour l'Edifice public destiné aux expositions  
temporaires, Concours de construction générale, 31 décembre  
1848, Archives de l'Ecole des Beaux-Arts, (J.J.Passera).

Face p. 164 :

- XVIII Comble de la Douane de Paris, R.G.A., IX, 1851, pl. 14.

Face p. 184 :

- XIX Pratique, en-tête de la Revue générale, deuxième série  
(C.O.R.D.A.).
- XX Déclaration des charges et redevances dues au Comte de  
Calonne en 1783, A.N. : 278 AP 4 (J.J. Passera).

Face p. 189 :

- XXI Franck, Portrait de César Daly, inédit (B.N., Cabinet  
des Estampes).
- XXII Portrait de César Daly, La Rénovation (B.N., Cabinet  
des Estampes).
- XXIII César Daly, arch., Maison de garde, Wissous, Essonne.  
(Lipstadt).

Face p. 293 :

- XXIV Ian Frazer, La famille de César Daly : 1685-1968.

TABLE DE MATIERES

ARCHITECTE ET INGENIEUR DANS LA PRESSE:  
POLEMIQUE, DEBAT, CONFLIT.

Avant-propos

I. Esquisse d'un modèle théorique de la polémique de presse

1. <u>La plume, le pinceau, la pioche et la pierre</u> . . . . .	1
Le conflit selon Giedion . . . . .	1
Vitruve ou le premier discours . . . . .	6
La double différence . . . . .	18
Presse et polémique, prisonniers et complices. . . . .	19
Les origines de l'architecture . . . . .	22
La lutte impossible. . . . .	27
On ne peut pas inventer les Ordres . . . . .	34
Le dessin et le texte: légitime défense. . . . .	40
La reproduction graphique et le rachat de l'architecture. . . . .	42
2. <u>La presse et l'Ecole, institutions concurrentes.</u> . . . .	44
L'enseignement à l'Ecole des Beaux-Arts. . . . .	44
L'enseignement de l'échec et la réussite de l'enseignement. . . . .	54
Quatremère de Quincy et l'invention de l'échec . . . . .	58
Esquisse d'un modèle théorique de la presse architecturale. . . . .	60

II. Etudes de cas: 1800-1835

1. <u>Architecte et Ingénieur - Polémique, débat, conflit</u> . . . . .	69
En dehors de la presse, au champ du pouvoir . . . . .	69
La polémique architecte/ingénieurs et le conflit ingénieur/ingénieur. . . . .	74
2. <u>La première revue d'architecture et la "guerre" de "mille ans".</u> . . . . .	79
Un boom dans l'édition architecturale, 1800-1810 . . . . .	79
Le <u>Journal des bâtimens</u> : la vie secrète de la revue . . . . .	82
Les premières polémiques: de l'entrepreneur à l'ingénieur . . . . .	88
"La guerre de mille ans": architecte/ entrepreneur . . . . .	89
Les Ponts en fer . . . . .	92

3. <u>Les institutions technologiques et l'enjeu épistémologique</u> . . . . .	100
Une idée de progrès . . . . .	100
Une affaire obscure, les infortunes de Sainte-Geneviève . . . . .	102
Indécisions et indiscretions de l'expertise . . . . .	103
Les impulsions informatrices . . . . .	105
L'oscillation doctrinale et les chemins de la distinction . . . . .	115
4. <u>Romantisme sans romantiques</u> . . . . .	121
Ni "classique pur", ni "romatique fugueux" . . . . .	121
L'anti-académisme est la chose du monde la mieux partagée . . . . .	127
III. César Daly et la <u>Revue générale de l'architecture</u>	
1. <u>La Revue générale de l'architecture: "il faut parler aux yeux par le dessin"</u> . . . . .	135
Res non verba . . . . .	135
L'étude quantitative des planches . . . . .	143
Etude de contenu . . . . .	144
Les architectes . . . . .	149
Daly moderniste . . . . .	153
2. <u>Architecte et ingénieur, art et science</u> . . . . .	159
Scientisme et ingénieurophilie . . . . .	159
Scientisme et utopie . . . . .	171
Lire Daly, élire Daly . . . . .	175
Le sacre de l'architecte . . . . .	181
3. <u>Daly entre art et aristocratie</u> . . . . .	186
L'héritier qui refuse d'hériter . . . . .	186
De la "recherche un peu exagérée dans la perfection" . . . . .	190
Conclusion: Espace professionnel et espace du discours . . . . .	195
<u>Notes</u> . . . . .	198
Appendice I : La vie secrète de César Daly, naissance illégitime, parti légitimiste, cause fouriériste . . . . .	231
Appendice II: Entrepreneur/architecte . . . . .	293
Appendice III: Ingénieur/architecte . . . . .	295
Appendice IV : Architecte et ingénieur, collaborateurs de la Revue générale de l'architecture . . . . .	299
Table des figures hors textes . . . . .	303
Table de matières . . . . .	305

UNITÉ PÉDAGOGIQUE  
D'ARCHITECTURE N° 3  
BIBLIOTHÈQUE  
2 av. de Paris, 78000 VERSAILLES

Imprimerie THEORIA

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1980

